Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16339 – **7,50 F**

SAMEDI 9 AOÛT 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les séparatistes amplifient leur mouvement insurrectionnel aux Comores

LES SÉPARATISTES comoriens de Mohéli sont de nouveau descendus dans les rues, jeudi 7 août, munis de drapeaux français, et ont appelé à la grève générale. A Anjouan, la tension a monté d'un cran avec la prise d'une gendarmerie et la capture d'un émissaire du président comorien, Mohamed Taki. Les insurgés craignent une intervention militaire. L'archipel des Comores attendait, samedi 8 août, la venue de l'émissaire de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), tandis que l'ONU a réaffirmé son soutien à *« l'intégrité territoriale »* des Comores, appelant les dirigeants à s'attaquer aux *« causes profondes »* de la crise. La France avait adopté une position semblable.

Le conflit actuel pose cependant le problème de Mayotte, l'île restée dans le giron français.

Lire page 2

La réduction des crédits de la défense pourrait profiter au budget de l'emploi

M. Jospin rend ses arbitrages sur le volet dépenses du projet de loi de finances pour 1998

LIONEL JOSPIN devait achever, vendredi 8 août, les consultations engagées avec ses principaux ministres en vue de l'élaboration du volet dépenses du projet de budget pour 1998. Après avoir reçu à Matignon, jeudi, les ministres de l'emploi, de la santé, de l'intérieur et de la défense, le premier ministre devait s'entretenir, vendredi, avec les responsables de l'éducation, de la justice et de la culture. Avant de repartir pour quelques jours de vacances, samedi, M. Jospin devrait faire parvenir à chacun d'entre eux les traditionnelles lettres plafond fixant le montant maximal de crédits dont ils devraient bénéficier l'an prochain.

Afin de satisfaire les contraintes qui pèsent sur le budget, Lionel Jospin cherche à limiter l'augmentation des dépenses publiques – elles devraient progresser à un taux compris entre 1,2 % (l'inflation anticipée) et 2,8 % (la croissance prévue du PIB). Le gouvernement a déjà pris un certain nombre d'engagements qui limitent sa marge de manœuvre : le déficit de 1998 *« ne devra pas dépasser 3 % du PIB »*, la pression fiscale globale ne sera pas accrue et les effectifs de la fonction publique seront maintenus à leur niveau actuel.

Pour financer sa principale priorité – l'emploi et les contrats-jeunes promis pour 1998 –, le premier ministre souhaite pouvoir dégager des moyens supplémentaires en faveur du ministre de l'emploi, Martine Aubry, en demandant un effort exceptionnel à Alain Richard, ministre de la défense, et profiter de crédits souvent inutilisés de la loi de programmation militaire. M. Richard a mis en garde, jeudi 7 août sur RTL, sur les risques que des restrictions excessives de crédits feraient peser sur *« l'efficacité de notre défense »* et *« notre efficacité industrielle à terme »*.

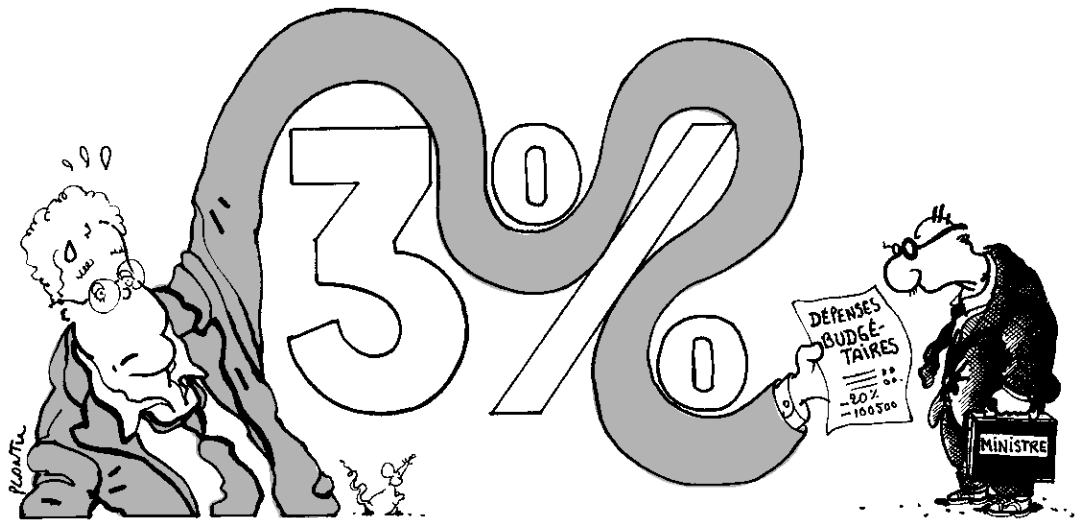

Lire page 5

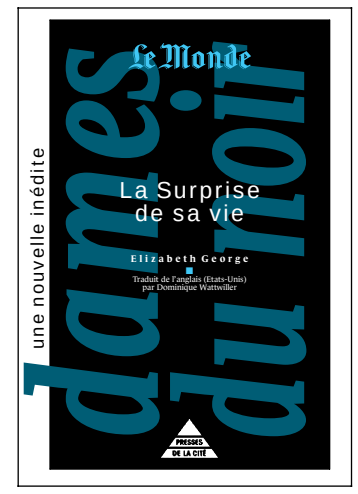

Les Dames du noir

APRÈS Ruth Rendell (*Le Monde* du 12 juillet), Fred Vargas (*Le Monde* du 19 juillet), Frances Fyfield (*Le Monde* du 26 juillet) et Brigitte Aubert (*Le Monde* du 2 août), c'est l'Américaine Elizabeth George qui est cette semaine la Dame du noir. Celle que les Anglais ont surnommée affectueusement « la Reine Elizabeth » est l'auteur de huit romans (dont *Enquête dans le brouillard,* qui a reçu en France le Grand Prix de la littérature policière) qui mettent à nu les chaos sociaux et mentaux de l'Angleterre.

■ Maurice Papon sous surveillance

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux a ordonné, jeudi 7 août, le placement sous contrôle judiciaire de Maurice Papon. p. 6

■ Accord en Bosnie

Sous la pression de Richard Holbrooke, les dirigeants de Bosnie se sont mis d'accord, vendredi 8 août, sur une liste d'ambassadeurs qui représenteront le pays à l'étranger. p. 4

■ Les athlètes à Athènes

La Française Patricia Girard rêve d'un nouveau titre au 100 m haies. p. 14

■ Razzia sur les objets d'art

Dernier volet de notre enquête, en Tchécoslovaquie, où un tiers des églises de Bohême ont été pillées. p. 9

■ Publicité : bien choisir son agence

Annonceurs et publicitaires se sont entendus sur les « bonnes pratiques » à appliquer au marché. p. 17

■ L'été festival

Les shakers du Maine, aux Etats-Unis, ont déchiffré dix mille airs et chansons traditionnels. p. 18

■ Blueberry

Le récit du lieutenant reste inachevé. Une ombre rôde près de Tombstone.

Dernier épisode de notre BD p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 809 - 7,50 F

La charlotte aux fraises était au jus de viande

HORRESCO REFERENS ! Il y a en effet de quoi frémir en racontant, exemples véridiques à l'appui, ce que les services vétérinaires ont découvert à l'occasion de leurs inspections en juillet dans le cadre de l'opération « Alimentation vacances ». En ouvrant à l'improviste un réfrigérateur dans l'arrière-cuisine d'un restaurant, ils constatent qu'une paroi présente une teinte verdâtre et est couverte de moisissure. Dans un autre établissement, la niche du chien est logée dans le local où sont préparés les repas, et des déjections de l'animal couvrent le sol. Dernier exemple fourni dans un communiqué officiel, publié jeudi 7 août : les agents du ministère de l'agriculture et de la pêche s'aperçoivent, dans un restaurant d'une ville du littoral, que la mise en décongélation de la viande donne naissance à un jus d'une couleur rosée qui s'égoutte sur la charlotte aux fraises.

Les observations des services vétérinaires du ministère de l'agriculture confirment les relevés effectués par les enquêteurs du service de la répression et des fraudes (*Le Monde* du 5 août), qui avaient établi que l'été est propice au développement des petits boulots et des petits commerces, mais aussi des grandes négligences et des profits douteux. Avec la prolifération des baraques ou des roulottes alimentaires saisonnières, la maîtrise des règles élémentaires de l'hygiène devient évidemment un art difficile. Quitte à se faire accuser d'excès de zèle, les agents des services vétérinaires, comme ceux du ministère des finances, et les gendarmes veillent. Heureusement.

Pas moins de 17 133 inspections ont été réalisées, le mois dernier, auprès de restaurants sédentaires, de magasins ambulants, de colonies de vacances, de grandes surfaces et de commerces de détail, indique le cabinet de Louis Le Pensec. Elles ont donné lieu à 3 020 avertissements, 382 procès-verbaux ont été dressés (avec des amendes dont les plus sévères peuvent aller jusqu'à 40 000 francs) et 49 établissements ont été fermés par l'autorité administrative, tant l'accumulation des manquements était accablante. Environ 80 tonnes de denrées alimentaires ont été saisies puis détruites.

Dans plus du quart des infractions, les vétérinaires notent que la continuité de la chaîne du froid n'est pas respectée. Chez un restaurateur d'un département méridional, ils ont découvert un congélateur contenant calamars, moules et poissons qui affichait une température de 26 degrés au-dessus de zéro. Les exemples de locaux sans aération, pour les fritures, de poubelles posées à côté des casseroles, de cuisiniers qui préparent les viandes la cigarette à la bouche, d'essuie-mains souillés au-dessus d'un lavabo déglingué, de denrées exposées aux pollutions de la rue, de cuvettes à lessive en voie de devenir des bouillons de culture, sont légion.

Encore les services vétérinaires ne précisent-ils pas si la viande incriminée, hormonée ou pas, risque de provenir d'un animal britannique ayant peut-être transité par des entrepôts belges ou si les poulpes, gambas ou cuisses de grenouilles sont estampillés indiens ou malgaches (récemment interdits à l'importation par les pays de l'Union européenne) pour finir dans une « préparation spéciale du patron », à la provençale, à la basquaise ou à l'armoricaine.

François Grosrichard

Embouteillage dans l'espace

UNE GRANDE activité règne actuellement dans l'espace. Le vaisseau Soyouz TM-26, emportant à son bord les cosmonautes russes Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov, s'est arrimé à la station orbitale Mir en difficulté, jeudi 7 août à 19 h 02, en utilisant une approche manuelle plutôt qu'automatique, en raison d'une défaillance du système radio.

Vendredi 8 août, la navette spatiale américaine Discovery, qui avait décollé la veille avec six astronautes, a mis sur orbite un satellite allemand. Presque au même moment, la fusée européenne Ariane 44P a décollé de Kourou pour libérer dans l'espace un satellite américain de télévision.

Lire page 16
et notre éditorial page 10

Télévision et marchés publics : le mélange des genres

***« FAUT-IL** vendre de l'eau pour faire de la télévision en France ? »*, se demandait Claude Berda, président de Groupe AB, avant de lancer son propre bouquet numérique. La question, qui peut sembler iconoclaste, cache pourtant une réalité : en France, les groupes audiovisuels sont, pour la plupart, adossés à de grandes sociétés de services vivant pour l'essentiel des marchés publics, une spécificité franco-française qui n'est pas sans soulever quelques problèmes. La TV n'y est-elle pas trop souvent conçue comme un instrument d'influence, voire de pouvoir, au service d'intérêts strictement commerciaux.

Aujourd'hui, Bouygues contrôle TF 1 (avec 39 % de son capital) ; la Lyonnaise des eaux détient M 6 (plus de 34 %) tandis que la Compagnie générale des eaux est montée dans le capital d'Havas (30 % aujourd'hui), le principal actionnaire de Canal Plus. Sans compter qu'Hachette, principal éditeur de magazines en France, qui contrôle, *via* ses 49 % dans les NMPP, la distribution de la presse, est adossé à un groupe qui a bâti sa fortune sur les hautes technologies notamment dans le secteur des ventes d'armes.

Cette consanguinité entre les groupes qui vivent des marchés publics et para-publics – eau, BTP, déchets, téléphone, armement, etc. – et les médias, même si elle apparaît comme le résultat d'une histoire mouvementée de l'audiovisuel en France, ne participe guère d'une scission très nette avec le monde politique. Dans d'autres pays, comme l'Espagne, la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis, les médias sont aux mains de capitaux familiaux ou de fonds de pension.

Le seul exemple proche du capitalisme médiatique à la française est l'Italie, où Silvio Berlusconi a forgé la fortune de son groupe grâce au BTP et à la distribution, Fiat contrôle Rizzoli et donc *La Stampa* et le *Corriere della sera,* le groupe Carlo de Benedetti est le principal actionnaire de *L'Espresso* et de *La Repubblica.*

En Allemagne, où l'on a assisté depuis 1945 à la création d'une branche média endogame (Bertelsmann, Springer, Kirch sont détenus par un actionnariat familial), la seule exception est venue de l'arrivée du groupe de distribution REWE dans une chaîne de téléachat détenue par le fils de Leo Kirch. Aux Etats-Unis, on compte deux exceptions dans le capital des chaînes : General Electric contrôle NBC tandis que le conglomérat Westinghouse, dont les activités s'étendent du froid aux centrales nucléaires, s'est recentré sur les médias et notamment CBS.

Malgré une mise sur le marché d'une importante partie du capital des chaînes privées, cette spécificité française vient à la fois de l'important besoin en capitaux du secteur des médias, de la santé fragile des groupes familiaux et de la quasi-inexistence des fonds de pensions.

Cet état pourrait être remis en cause par le ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, qui souhaite apporter davantage de transparence et se prononcer clairement, dans un projet de loi qui doit être proposé au printemps au Parlement, sur la concentration dans l'audiovisuel. Ce texte est attendu par la Commission européenne qui devrait, ensuite, soumettre aux voix des pays membres une directive sur ce sujet (*Le Monde* du 1er juin).

Nicole Vulser

Lire la suite page 10

La douce alchimie du parfum à Grasse

DEPUIS la Renaissance, la petite ville provençale de Grasse produit des essences destinées à la parfumerie. Aujourd'hui, les grands groupes chimiques ont mis la main sur la plupart des entreprises locales, mais Robertet, créée en 1850, a su rester indépendante. Cette société constitue le sujet de notre série « Un métier, une région ». L'âme de cette entreprise familiale réside dans son usine de parfums, où sont produits, selon des méthodes traditionnelles, les extraits de jasmin, d'iris ou de verveine qui composeront les « jus » des plus grands parfumeurs. De création plus récente, mais en forte croissance, le marché des arômes, présents dans les produits d'entretien, les yaourts ou les cigarettes, contribue désormais pour une bonne part au chiffre d'affaires de Robertet.

Lire page 11

Des trains en perdition

CLAUDIO BURLANDO

LES RÉCENTS accidents ferroviaires survenus en Italie lors des grands départs en vacances ont mis en lumière le retard accumulé par les Ferrovie dello Stato, la SNCF italienne. Claudio Burlando, ministre des transports italien, affirme, dans un entretien au *Monde,* la volonté du gouvernement d'investir dans la modernisation du réseau et la sécurité.

Lire page 11

International	2	Finances/marchés	12
France	5	Aujourd'hui	14
Société	6	Jeux	16
Carnet	7	Abonnements	17
Annonces classées	7	Météorologie	17
Régions	8	Culture	18
Horizons	9	Guide culturel	21
Entreprises	11	Radio-Télévision	22

AFRIQUE **Sur l'île d'Anjouan, les séparatistes poursuivent leur mouvement insurrectionnel. Craignant une intervention de l'armée gouvernementale, ils ont conquis une gendarmerie et capturé le secrétaire du président comorien. Les manifestations continuent également sur l'île de Moheli. ● *« LA FRANCE doit réfléchir à un retour de Mayotte dans le giron comorien »*, estime pour sa part le prince Saïd Ali Kemal, un opposant au président Taki. Selon lui, c'est le statut de territoire français de Mayotte qui crée des instabilités dans l'archipel. Il dénonce également la politique du gouvernement de Moroni. ● CES TROUBLES ont dérouté Paris, qui considère que les manifestations illustrent d'abord les problèmes économiques et sociaux des îles. La France a été soulagée par la nomination d'un médiateur par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).**

L'insurrection s'amplifie et divise l'archipel des Comores

Les manifestations, qui ont gagné l'île de Mohéli après celle d'Anjouan, se poursuivent et mélangent les appels à la France et des revendications sociales. Les « rattachistes » placent Paris dans une position inconfortable

MUTSAMUDU
de notre envoyé spécial

« Le drapeau français est en fait une couverture », reconnaissent quelques insurgés qui, au hasard des conversations, sur les barricades ou les places publiques, vendent maladroitement la mèche. Les fanions tricolores qui flottent sur les minarets, au fronton de la porte centrale et même au faîte des grands manguiers qui dominent la médina, ne seraient-ils qu'un stratagème ?

« On est sûrs que les militaires n'oseront pas nous tirer dessus de peur de fâcher la France », indiquent les mutinés, tout en dissimulant mal leur dépit devant la fin de non-recevoir de Paris. *« Le rattachement, ce serait comme un miracle »*, admet une jeune vendeuse. L'idée d'une association avec la France (*« comme Porto-Rico avec les Etats-Unis »*) a fait long feu. Si, au sein de la coordination politico-administrative de l'« Etat d'Anjouan », c'est-à-dire le gouvernement insurrectionnel, la ligne officielle reste *« le rattachement ou l'indépendance »*, on évoque maintenant, au coin des barricades, la confédération des îles comoriennes, un mot hier imprononçable en public.

« Mais avant de commencer à négocier, il faut toujours placer la barre très haut », note un militant, qui reconnaît avoir fabriqué, en cachette, avec sa femme, une trentaine de drapeaux français pour le compte de l'Organisation pour l'indépendance d'Anjouan (OPIA), laquelle a fusionné, depuis, avec le Mouvement séparatiste anjouanais (MSA), pour former le Mouvement populaire anjouanais (MPA).

L'évolution des revendications à Mutsamudu a donné naissance à la sourde crainte de voir les gens de la brousse, à qui *« les leaders ont fait miroiter les FF* [francs français] », descendre en ville et s'attaquer aux citadins, se rendant compte qu'on les a manipulés. Ce sont eux, en effet, qui ont formé le gros des manifestants au cours des derniers mois, preuve que les paysans souffrent le plus de la crise économique.

Les cours mondiaux de toutes les cultures d'exportation de l'archipel (ylang-ylang, vanille et girofle) se sont effondrés depuis dix ans. Ahmed Fouad, commerçant et ancien député, est un des rares Anjouanais à oser clamer son opposition à la *« balkanisation des Comores »*. *« Allons donc,* ironise-t-il, *si les Français revenaient, on serait les premiers à crier " nkolo naloué ! "* [" Les colons, dehors ! "] *comme en 1975. »* Pour autant, Ahmed Fouad est pour le mouvement, car *« ses demandes sont légitimes »*.

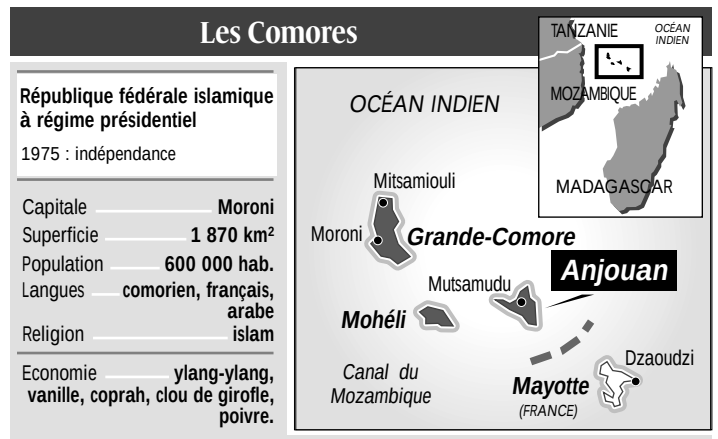

MIGRATION DE CLANDESTINS

Jadis, les rivalités entre les potentats de chacune des îles avaient valu aux Comores le nom d'*« archipel des sultans batailleurs »*. C'est sans doute pour échapper à cette réputation que les opposants insistent sur le fait que, aujourd'hui, Anjouan n'est pas en conflit avec Grande Comore mais avec le pouvoir central du pays.

Si la fronde anjouanaise couvait depuis longtemps, elle n'a réellement éclaté qu'en mars, avec des manifestations de fonctionnaires (impayés depuis dix mois), réprimées par les forces de l'ordre. Et le 6 juillet, Anjouan a boudé la fête de l'indépendance mais, en revanche, a célébré le 14 juillet avec tant de ferveur qu'un officier a tiré sur la foule, tuant deux personnes.

Aujourd'hui, les Anjouanais *« regrettent amèrement »* d'avoir accordé leur vote à Mohamed Taki, élu en mars 1996 avec 64 % des suffrages, et porteur d'espoir après la mise en place de la coalition du multipartisme sous le président Djohar (1990-1995), écarté par un putsch de mercenaires eux-mêmes mis sur la touche par une intervention de l'armée française. Tous, ici, soulignent la marginalisation d'Anjouan (près de 40 % des cinq cent mille Comoriens) depuis l'indépendance, en 1975, le président Abdallah n'ayant, selon eux, favorisé que son village natal de Domoni, sur la côte est de l'île.

Exaspérés par le chômage, les jeunes se plaignent de la répartition inéquitable des bourses d'étude, lesquelles n'ont profité qu'à la *« Grande Comore de Taki »*, dont il est originaire. Tandis que les soldats anjouanais, pour leur part, évoquent le même problème à propos des promotions militaires, en y ajoutant le traitement humiliant de l'état-major qui, lorsqu'il reçoit des lots d'uniformes neufs, envoie aussitôt les treillis usagers, *« avec encore les noms dessus »*, aux casernes d'Anjouan.

« Et nos fils qui risquent leur vie pour aller à Mayotte ! », déclare une femme. Contre 30 000 francs comoriens (400 francs français), soit le salaire mensuel d'un instituteur, les *pouere,* les boat-people anjouanais, affrontent la mer pour aller travailler illégalement à Mayotte, El Dorado à moins de 50 kilomètres d'Anjouan. Chaque année, plusieurs embarcations font naufrage et près de sept cents clandestins sont expulsés, chaque mois, de cette collectivité territoriale française et ramenés à Anjouan.

Alors, les jeunes, les *« embargos »*, comme ils se surnomment eux-mêmes, chassés par la *« rupture »*, ont *« décrété l'embargo contre Moroni »*, puisque *« on ne leur laisse aucun espoir »*. *« Taki a montré qu'il est moins un chef d'Etat qu'un chef de village »*, renchérit un intellectuel. Les mutins soupçonnent le président de chercher à manœuvrer dans le but de créer une opposition antiséparatiste. Un émissaire de M. Taki, le fils de l'ancien président Abdallah, a ainsi été arrêté par la population, jeudi 7 août, au moment où il débarquait d'un hélicoptère, porteur d'une malette. Celle-ci devait être ouverte vendredi, en présence de tout le gouvernement, qui soupçonne l'émissaire d'avoir transporté des fonds.

FORCES DE L'ORDRE RETRANCHÉES

Les nouveaux maîtres d'Anjouan agitent toujours la menace d'une opération militaire pour dramatiser la situation. Des jeunes gens ont pris jeudi la gendarmerie du port d'Anjouan, et ont laissé les trois gendarmes libres de partir. Depuis deux semaines, les trois cent cinquante hommes des forces de l'ordre se sont prudemment consignés dans leur camp, sur les hauteurs de Mutsamudu. Ils sortent toutefois faire leur marché, en civil et sans arme. Plus isolés, les vingt militaires de l'aéroport d'Ouani assurent les vols quotidiens entre Moroni et Anjouan. La crise n'a pas non plus paralysé les liaisons maritimes intérieures. Le régime du président Taki n'a pas vraiment intérêt à envenimer la situation en décrétant le blocus de l'île insoumise.

Un navire russe a accosté à Mutsamudu il y a deux jours, avec 5 000 tonnes de ciment indien, qu'il a commencé à décharger. Mais, pour sortir la cargaison du port, il faut que les mutins réussissent à convaincre le receveur des douanes de verser les taxes à la perception d'Anjouan plutôt qu'à la banque centrale des Comores. Les insurgés n'ont pas réquisitionné le *Tarkhansk*, mais ont obligé le capitaine à hisser les couleurs françaises à la place du pavillon comorien.

Jean Hélène

Une histoire de « sultans batailleurs »

Les îles de l'archipel des Comores ont été gouvernées pendant des siècles par des sultans rivaux et *« batailleurs »*. Les habitants d'Anjouan et de Mohéli brandissent aujourd'hui, à côté des drapeaux français, les couleurs de ces anciens potentats. A Mohéli, ils ont hissé le drapeau jaune et noir de la reine Fatima Djoumbé, la dernière à avoir régné sur l'île. Chaque île a une histoire écrite au fil des querelles entre ces sultans, descendants de princes sunnites chassés de Perse et de la péninsule Arabique par les conquêtes chiites, et venus s'installer en Afrique de l'Est et dans l'océan Indien. Les premiers seraient arrivés vers le Xe siècle ; ils ont construit leurs fortunes sur la traite des esclaves et le commerce d'épices.

A Anjouan, à la fin du XIXe siècle, un sultan est allé trouver les Français pour leur vendre l'île. Entre-temps, le sultan de Mayotte avait conclu un accord avec eux : en échange de leur protection contre ses ennemis, d'une rente annuelle et d'une éducation pour ses enfants, il leur donnait l'île. A la Grande Comore, tiraillée entre plusieurs sultans, l'un d'eux a fini par vaincre avec le soutien français. En 1912, les quatre îles étaient déclarées colonie française. – *(AFP.)*

Des manifestations sur l'île de Mohéli

Pour la deuxième journée consécutive, les séparatistes de l'île de Mohéli sont descendus, jeudi 7 août, dans les rues, refusant de rencontrer la délégation du gouvernement comorien. Les manifestants, qui réclament que Mohéli se sépare de la République fédérale islamique des Comores, ont érigé des barricades dans les rues de la capitale, Fomboni, et hissé des drapeaux français. Ils ont appelé à la grève générale, lundi, pour accentuer la pression en faveur de l'indépendance, et ont exprimé leur soutien aux habitants d'Anjouan. Avec 25 000 habitants, Mohéli est la plus petite île de l'archipel. *« Nous allons montrer aux autorités comoriennes que nous en avons assez d'être humiliés en permanence »*, a déclaré leur chef de file. Comme les Anjouanais, les habitants font valoir que l'île de la Grande Comore, où se trouve la capitale fédérale Moroni, a été favorisée aux dépens des autres et que l'indépendance n'a fait qu'apporter la pauvreté à l'archipel, par comparaison avec la relative prospérité de Mayotte. – *(Reuter.)*

Le prince Saïd Ali Kemal appelle Paris à abandonner Mayotte

***« NOTRE DIGNITÉ** nationale est bafouée par ces événements. »* Le prince Saïd Ali Kemal juge aussi sévèrement les chefs séparatistes de l'île d'Anjouan que le président Mohamed Taki Abdoulkarim, au pouvoir à Moroni, la capitale de la République fédérale islamique. *« Je comprends ce mouvement à Anjouan, ce désespoir, cette misère,* dit-il. *Il heurte pourtant notre dignité comorienne. Ça fait mal au cœur... »* Petit-fils du dernier sultan de Grande Comore, ancien ambassadeur à Paris, ancien ministre de l'économie et des finances, candidat aux élections présidentielles de 1990 et 1996, coprésident sous le règne des mercenaires de Bob Denard, Anjouanais par sa mère et sa femme, prince Kemal cherche une issue à la crise dans l'archipel.

Il n'en voit guère, en tout cas pas dans l'immédiat. Chef d'un des principaux partis d'opposition, le Parti pour la fraternité et l'unité des îles, il estime qu'en l'absence de réelle volonté de dialogue du président Taki l'issue pourrait venir de la France, très discrète depuis que la rebellion séparatiste a éclaté à Anjouan.

« La France a eu les mots justes en soutenant l'intégrité territoriale de la République des Comores, note-t-il. *Elle doit toutefois nous aider davantage en participant à une réflexion sur une nouvelle fédération comorienne comprenant l'île de Mayotte. »* Voilà l'idée-clé de l'héritier de la famille qui régnait sur les Comores à la fin du siècle dernier, lorsque toutes les îles de l'archipel étaient unies autour du drapeau français.

Saïd Ali Kemal voit dans la crise actuelle le résultat d'une mauvaise gestion politique et économique du pays, d'une absence de dialogue avec les îles les plus pauvres – Anjouan et Mohéli – et du fossé qui s'est creusé avec Mayotte, restée dans le giron français et bénéficiant des salaires et des subventions de Paris.

« La République actuelle n'a de " fédérale " que le nom. Tout est centralisé à Moroni autour du président et de son équipe, dit-il. *La révolte anjouanaise, si elle est tragique, est logique. Cette île a été totalement abandonnée par le gouvernement. Imaginez que le premier ministre, pourtant lui-même d'origine anjouanaise, n'y a pas mis les pieds depuis sa nomination. »*

«UN ISLAM AU GOÛT DE VANILLE »

Pour le prince Kemal, le mouvement séparatiste marque *« la faillite du système comorien »*. *« Il faut réfléchir à un nouveau système d'organisation de l'archipel. Il faut réfléchir à Mayotte. Car il n'y aurait pas de problèmes à Anjouan s'il n'y avait pas Mayotte à côté. Un retour de Mayotte dans le giron comorien, dans une fédération où les îles seraient largement autonomes, pourrait être une solution. Mayotte pourrait être une sorte de Québec des Comores. » « Ce qui est certain, c'est que l'indépendance de chaque île est impossible »*, conclut-il.

Pour que Mayotte accepte un jour de redevenir comorienne, il faudrait que les Mahorais obtiennent des garanties sur leur niveau de vie. *« La France doit nous y aider, par une assistance économique,* estime prince Kemal. *Si notre jeunesse ne renoue pas avec l'espoir en l'avenir, nous allons vers des révolutions sur chaque île. Or il en va de la crédibilité de la France dans la région. Une recolonisation ne serait ni dans l'intérêt comorien ni dans l'intérêt français. Il faut au contraire aller vers une réintégration future de Mayotte. Et les Comores, pays francophone, arabe et africain, seront le meilleur ambassadeur de la France dans cette région du monde. »*

Comme il reproche au président Taki de ne pas se diriger vers une réelle fédération, il le soupçonne d'avoir qualifié la République d'*« islamique »* pour attirer des pétrodollars qui ne sont jamais venus. *« Aux Comores, l'islam est très souple. C'est un islam au goût de vanille »*, raconte joliment Saïd Ali Kemal.

Aujourd'hui, il critique l'absence de projets gouvernementaux en direction de la jeunesse et des plus pauvres. Pour lui, le pouvoir actuel est discrédité. *« Ils m'ont appelé, il y a trois jours, pour participer à un gouvernement d'union nationale. J'ai refusé. Cela ne peut plus fonctionner avec le président Taki, qui ne sait pas dialoguer. L'unique solution est une nouvelle Constitution, de nouvelles élections, et l'attention amicale de la France. »*

R. O.

Les séparatistes mettent la France dans l'embarras

ANALYSE

Paris plaide pour le maintien de l'intégrité territoriale des Comores

AUX *« Vive la France ! »* clamés dans l'archipel des Comores, aux drapeaux français hissés sur les bâtiments publics et les mosquées des îles d'Anjouan et de Moheli, Paris répond par une discrétion déterminée. Dès les premières barricades et les premiers portraits défraîchis de Jacques Chirac brandis à Mutsamudu, la France s'est prononcée pour *« le respect de l'intégrité territoriale de la République fédérale islamique des Comores »* et a condamné *« les initiatives séparatistes »*.

Elle s'est ensuite refusée à assumer le rôle de médiateur que les séparatistes anjouanais et les opposants au président Taki auraient souhaité lui voir jouer. Le discours des séparatistes a plongé Paris dans un profond embarras. Comment répondre à cette ironie de l'Histoire, vingt-deux ans après l'indépendance des Comores ? Pour la première fois, un territoire du bout du monde réclame le retour de l'ancienne puissance coloniale. A Paris, on veut croire que ces appels à *« un rattachement pur et simple »* à la France ne reflètent que les problèmes économiques et sociaux auxquels sont confrontés les habitants d'Anjouan et de Moheli, abandonnés à leur misère par le pouvoir de Moroni.

Le Quai d'Orsay estime que *« le fond du problème »* est *« essentiellement économique et social »*, *« même si des motifs politiques, voire séparatistes, sont parfois invoqués »*. La vérité n'est sans doute pas très éloignée de ce constat, sauf pour de rares vieillards anjouanais nostalgiques de leur passé au sein des troupes coloniales françaises. Les manifestants comoriens protestent avant tout contre la politique du président Taki, qui a systématiquement privilégié l'île de la Grande Comore, et notamment sa région natale. Le gouvernement comorien semble avoir oublié de faire profiter Anjouan et Moheli de l'assistance financière reçue de l'étranger, principalement de la France.

ÉMISSAIRE DE L'OUA

L'autre raison du mécontentement, qui est sans doute le principal problème des Comores, est la proximité de Mayotte, désunie de l'archipel depuis qu'elle a choisi de rester française en 1975. Les Anjouanais lorgnent vers *« le pain beurré »* des Mahorais, les salaires des fonctionnaires, les pensions des retraités, les écoles publiques, les remboursements des dépenses de santé, le RMI... Le gouvernement comorien n'a certes pas rempli ses devoirs envers les îles de l'archipel, mais sans l'existence et la condition de Mayotte, les troubles anjouanais n'auraient probablement jamais pris ce visage « franco-nostalgique ».

En dépit d'une situation qui place la France en position d'acteur-clé du conflit, elle a préféré se reposer sur l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui a nommé un émissaire ivoirien pour les Comores, Pierre Yere. Sa nomination a été accueillie avec soulagement à Paris. *« Nous nous réjouissons que l'OUA ait décidé de nommer un envoyé spécial aux Comores afin d'aider ce pays à trouver une solution durable à la crise »*, a déclaré le Quai d'Orsay, ajoutant que la décision témoignait de *« la volonté croissante des pays africains de privilégier la recherche de solutions pacifiques »*.

TERRIBLES FRUSTRATIONS

La France, à l'heure où le gouvernement Jospin parle de conduire une nouvelle politique africaine, oublie un peu que le destin des Comores s'est longtemps joué, et jusqu'à très récemment, à Paris, au gré des subventions, des soutiens ou non aux présidents comoriens successifs, des « coups » d'Etat et d'éclat de « soldats de fortune » suspectés d'agir pour les services français. Le président actuel, Mohamed Taki Abdoulkarim, a été installé au pouvoir par l'intervention militaire française de 1995, et bénéficie de solides appuis au sein des réseaux africains du RPR.

La France ne peut pas non plus oublier le rôle de Mayotte dans le déséquilibre régional. Lorsque cette île a pu choisir la tutelle française en 1975, parce que Paris a lu les résultats du référendum, île par île, et non à l'échelle de l'archipel, nul n'a alors évoqué l'*« intégrité territoriale »* des Comores. Et Mayotte a engendré de terribles frustrations dans les îles voisines. Ce sont aujourd'hui les jeunes désespérés d'Anjouan et de Moheli qui se rappellent au bon souvenir de la France, avec leur étonnante mosaïque de slogans et de revendications.

Rémy Ourdan

L'opposition argentine s'unit contre le président Carlos Menem

Pour la première fois depuis son arrivée au pouvoir, en 1989, le chef de l'Etat a vu se constituer un front de centre-gauche qui menace sa majorité électorale

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Bouleversement sur l'échiquier politique argentin : les deux principaux partis d'opposition ont conclu une alliance pour affronter le Mouvement justicialiste (péroniste), actuellement au pouvoir, lors des élections législatives du 26 octobre prochain et des présidentielles de 1999. C'est la première fois que le président Carlos Menem voit se dresser devant lui un front aussi large alors que, depuis son arrivée au pouvoir, en 1989, le chef de l'Etat s'était joué des divisions entre ses adversaires.

L'Union civique radicale (UCR) de l'ancien président Raul Alfonsin et le Frepaso, qui regroupe des partis de gauche et des péronistes dissidents, ont annoncé, au cours du dernier week-end, qu'ils présenteraient des listes uniques en octobre. Le 6 août, l'alliance des deux blocs a fait ses débuts officiels dans l'enceinte du Congrès. Cet accord, qui intervient après des mois de négociations ardues, répond à une analyse pragmatique de la réalité indiquant que, malgré le mécontentement social et une forte baisse de popularité du président Menem, les péronistes demeurent toujours favoris dans les sondages.

L'apparition de cette coalition constitue une menace inédite pour le parti de M. Menem, qui détient la majorité au Congrès. Elle introduit des doutes sur le maintien au pouvoir du mouvement péroniste. La situation du puissant gouverneur de la province de Buenos Aires, le péroniste Eduardo Duhalde, qui se présentait comme le candidat le plus à même de succéder à M. Menem dans deux ans, est désormais difficile.

DIFFICULTÉS SOCIALES

Sa femme, Chiche, qui conduit une liste de candidats péronistes dans cette province, devra se battre contre une autre femme, Graciela Fernandez Mejide. Déjà bien placée dans les sondages, cette dernière, sénateur du Frepaso, peut désormais compter sur l'appui et la structure de l'UCR, le plus ancien parti politique d'Argentine. La province de Buenos Aires joue un rôle décisif puisqu'elle rassemble près de 40 % des électeurs du pays.

Le président Menem a contre-attaqué en comparant cette alliance au front électoral qui avait tenté, sans succès, en 1946, de battre le général Peron. Au cours d'une réunion publique, le 5 août, à Buenos Aires, M. Menem a durement critiqué l'opposition, et notamment M. Alfonsin, qui avait conclu avec lui le pacte de Olivos en 1993. Ce pacte avait permis d'engager une réforme de la Constitution qui avait débouché sur la réélection de Carlos Menem, en mai 1995. Pour la première fois, le chef de l'Etat a toutefois admis des difficultés sociales et a promis de nouveaux programmes de soutien.

Le front d'opposition a favorablement été accueilli, si l'on en croit les premiers sondages d'opinion. Domingo Cavallo, l'ancien ministre de l'économie, limogé en juillet dernier pour avoir dénoncé la corruption de l'administration Menem, l'a qualifié de *« gauche modérée »* face à *« une droite populiste néo-fasciste »*. Quant aux milieux financiers, qui estiment que ni le Parti radical ni le Frepaso ne remettent en cause le système économique libéral mis en place par le président Menem, ils n'ont manifesté aucune inquiétude. M. Alfonsin et Mme Mejide ont d'ailleurs précisé qu'ils soutiendraient le système de convertibilité instauré en 1991 ainsi que les privatisations. Ils ont ajouté que les *« corrections »* qu'ils veulent apporter au modèle ne mettraient pas en cause l'équilibre fiscal.

Les observateurs les plus optimistes pensent qu'une victoire éventuelle de cette coalition pourrait contribuer à lutter contre la corruption ; les plus prudents attendent de voir quelles seront ses propositions concrètes, au-delà de l'accord électoral.

Christine Legrand

Le Pérou modernise son aviation militaire face à l'Equateur

LIMA
de notre correspondante

En présentant en vol, le 28 juillet, à l'occasion de la fête nationale, trois des Mig 29 achetés à la Russie à la fin de l'année dernière, le président Alberto Fujimori a estimé que le Pérou disposait désormais de la première force aérienne de l'Amérique du Sud. Ni le nombre de chasseurs-bombardiers ni leur coût n'ont été rendu publics : *« Douze, dix-huit ou vingt-quatre, je n'ai pas à vous en préciser leur nombre »*, a déclaré le président péruvien à ceux qui l'interrogeaient. Mais, selon la version du journal *Yediot Ahronot* de Tel Aviv, l'homme d'affaires israélien Moshe Rothschild aurait été l'intermédiaire de ce contrat d'un montant de 360 millions de dollars, portant, *via* la Biélorussie, sur l'acquisition de dix-huit Mig et plusieurs Sukhoi-25.

Les Etats-Unis ont amorcé une inflexion de leur politique en matière de ventes d'armes

Ces achats ont aussitôt suscité des réactions de la presse américaine, qui estime qu'ils relancent la course aux armements dans la région. *« Au lieu d'acheter des Mig, il vaudrait mieux construire des écoles »*, a, pour sa part, commenté l'ambassadeur des Etats-Unis au Pérou, Dennis Jett. Alors que le président Fujimori répliquait en dénonçant une campagne *« financée par les trafiquants d'armes »* tenus à l'écart d'un juteux marché, son opposition, pourtant particulièrement remontée ces dernières semaines, a semblé voler à son secours en dénonçant l'ingérence du diplomate américain dans un domaine relevant de la sécurité de l'Etat.

Cette union nationale inattendue s'explique mieux dans le contexte du conflit qui oppose le Pérou à l'Equateur. En février 1995, alors que l'armée péruvienne consacrait l'essentiel de ses forces à traquer la guérilla, le « petit frère du nord », qui, depuis son indépendance, en 1828, réclame une portion de l'Amazonie péruvienne, a infligé une humiliante défaite à son voisin. Des négociations entre les deux pays sont actuellement en cours, à Brasilia, pour mettre fin au différend frontalier. Mais, dernièrement, avec l'accord des Etats-Unis, qui en ont fourni les moteurs, l'Equateur a acheté des Kfir israéliens ainsi que six Jaguar franco-britanniques.

Le Pérou avait acquis son aviation – Mirage et Sukhoi – au commencement des années 70, sous la dictature militaire. Ce matériel ayant vieilli, le président Belaunde avait décidé, en 1984, l'achat de vingt-quatre Mirage 2 000, mais son successeur, le président Alan Garcia, avait annulé la moitié de la commande.

Selon le dernier rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Equateur, en 1995, aurait consacré 3,4 % de son PIB aux dépenses militaires, et le Pérou, 1,6 %. La Fondation Jose-Peralta estime, quant à elle, que l'armée équatorienne dispose d'un budget annuel supérieur à 600 millions de dollars, grâce, notamment, à la gestion d'une trentaine d'entreprises publiques et à la perception d'une forte redevance pétrolière. Quant au Chili, ses forces militaires sont au moins aussi importantes que celles de ses trois voisins réunis que sont l'Argentine, le Pérou et la Bolivie.

Sous l'administration Carter, à la fin des années 70, les Etats-Unis avaient décrété un embargo sur ses ventes d'armements lourds à l'Amérique latine. Aussitôt, l'Europe, l'Union soviétique, Israël et l'Asie avaient pris leur place. Mais, le 31 juillet, le président Clinton a annoncé que la politique américaine en matière d'armements vendus aux pays latino-américains avait changé.

Désormais, chaque pays – et chaque demande d'achat d'armes – serait traité au *« cas par cas »*. Le Chili, qui cherche à renouveler une partie de son aviation, pourrait rapidement profiter de cette évolution puisqu'en début d'année le président Clinton s'est montré favorable à la vente de chasseurs-bombardiers F-16 à Santiago. Bien que le chef d'état-major de l'armée américaine, le général John Shalikashvilli, ait déclaré, au cours de sa récente visite au Chili, qu'aucune décision n'avait encore été prise concernant la suspension de l'embargo américain, Lockheed Martin espère être en bonne position pour remporter un marché qui porte sur quelque 500 millions de dollars.

Les experts latino-américains estiment que les Etats-Unis essaient non seulement de revitaliser leur industrie d'armement face à la concurrence que leur portent Francais, Suédois, Russes ou Biélorusses, mais aussi d'y récupérer le rôle d'arbitre militaire qu'ils détenaient dans les années 60, lorsqu'ils étaient le principal fournisseur d'armement dans la région.

Nicole Bonnet

Les Etats-Unis déplorent l'escalade verbale entre Israël et les Palestiniens

La situation se dégrade sensiblement au Liban-sud

Israël et l'Autorité palestinienne ont échangé, jeudi 7 août, accusations et menaces que les Etats-Unis ont vivement critiquées, estimant qu'elles ne contribuent pas à la reprise des pourparlers de paix. Au Liban-sud, l'accord de cessez-le-feu d'avril 1976 entre l'Etat juif et le Hezbollah a été violé.

MADELEINE ALBRIGHT, le secrétaire d'Etat américain, a condamné, jeudi 7 août, l'escalade verbale entre Israël et les Palestiniens. Dans un entretien à une télévision américaine, Mme Albright a jugé *« inappropriées »* les déclarations du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, assimilant l'Autorité palestinienne à la Libye, l'Irak ou l'Iran. *« La situation est entièrement différente et, tout en respectant la nécessité pour le premier ministre Nétanyahou de faire ce qu'il peut pour assurer la sécurité de la population, le recours à ce genre d'analogies ne convient pas et ne sert à rien »*, a-t-elle déclaré.

Le porte-parole du département d'Etat, James Rubin, avait auparavant critiqué des déclarations du chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, menaçant l'Etat hébreu d'*« une explosion de violence »*, si M. Nétanyahou *« continue à s'en prendre à la population palestinienne »*. *« Nous ne considérons pas ces propos comme utiles »*, a commenté M. Rubin. *« La rhétorique devrait diminuer des deux côtés, parce que nous devons créer une atmosphère dans laquelle les deux parties peuvent développer une confiance mutuelle »*, a surenchéri le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry.

Israéliens et Palestiniens se sont dits satisfaits de la volonté des Etats-Unis, annoncée mercredi, de relancer le processus de paix. *« Il y a un accord sur presque tous les points entre Israël et les Etats-Unis concernant le processus de paix »*, a déclaré M. Nétanyahou, lors d'une réunion de la direction de son parti, le Likoud (droite nationaliste). Saëb Erakat, le négociateur en chef palestinien, a salué l'*« effort sérieux »* déployé par Washington pour relancer le processus de paix sur la base de *« l'échange de la terre contre la paix, la fin des actes unilatéraux, l'application des accords intérimaires* [d'autonomie] *et l'accélération des négociations sur le statut final »*.

Pour rassurer les Etats-Unis, M. Arafat s'est engagé à *« veiller à tous les aspects de la sécurité, autant que nous le pouvons »*. Après un entretien avec le député israélien Yossi Sarid, chef du parti d'opposition de gauche Meretz, le chef de l'Autorité palestinienne a précisé qu'en appelant, mardi 5 août, les Palestiniens à se préparer à la *« prochaine bataille »* il avait *« voulu dire que le peuple palestinien souffre du bouclage* [des territoires] *et de la famine et doit être patient »*.

Pour la première fois, le *Washington Post* a clairement invité, dans son édition du jeudi 7 août, les Etats-Unis à reconnaître le droit des Palestiniens à un Etat *« croupion démilitarisé en Cisjordanie et à Gaza »*. Ce serait, estime le journal l'*« élément nouveau »* qui améliorerait le plus nettement les chances de la négociation.

MISE EN GARDE AU HEZBOLLAH

Trois roquettes de type Katioucha de 122 mm ont été tirées, vendredi 8 août, à partir du Liban-sud, sur la ville de Kyriat Chmona, dans le nord d'Israël. Une femme a été légèrement blessée par des éclats de verre après l'explosion d'un engin et deux autres personnes ont été soignées pour avoir subi un choc, ont indiqué des sources militaires. L'une des roquettes a touché une synagogue qui était vide. Ce sont les premiers tirs du genre depuis l'opération israélienne « Raisins de la colère » d'avril 1996, qui avait coûté la vie à cent soixante-dix Libanais et entraîné l'exode de centaines de milliers de personnes.

Ce bombardement est survenu après un échange de menaces, jeudi, entre Israël et le mouvement chiite libanais Hezbollah. Le commandant du front nord d'Israël, le général Amiram Lévine, a mis en garde le Hezbollah contre des tirs de roquettes sur la Galilée. Le Hezbollah a accusé Tsahal de tuer, à l'aide d'engins piégés, des civils à l'intérieur de la zone dite de *« sécurité »* qu'Israël occupe au Liban-sud.

La milice chiite a menacé de bombarder le nord de l'Etat juif si les *« agressions israéliennes »* contre les civils continuaient *« à l'intérieur ou à l'extérieur »* de ladite zone. *« Nous n'accepterons pas qu'Israël viole les règles de combat »* fixées par l'accord d'avril 1996, a déclaré le responsable du Hezbollah pour le sud du Liban, Nabil Qaouq. En vertu de cet accord, parrainé par les Etats-Unis et la France, le Hezbollah s'est engagé à ne pas bombarder le nord d'Israël en contrepartie de l'engagement de l'Etat hébreu à épargner les zones civiles au Liban-sud. Or un civil libanais a été tué jeudi et cinq autres blessés lors d'un pilonnage israélien qui a touché plusieurs villages de la région.

La veille, lors d'une attaque du Hezbollah, un milicien libanais pro-israélien avait été tué à l'intérieur de la « zone ». Trois civils libanais, une femme et ses deux enfants, ont d'autre part été tués, jeudi, par l'explosion d'une charge à Markaba, un village à l'intérieur de cette même région. Israël et le Hezbollah se sont renvoyés la responsabilité de cet attentat.

Une réunion du Comité de surveillance du cessez-le-feu (Etats-Unis, France, Liban, Syrie et Israël), prévue jeudi à la demande du Liban, a dû être reportée *sine die*, après l'explosion, apparemment accidentelle, survenue mercredi soir, d'un hélicoptère de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), qui a provoqué la mort de quatre « casques bleus » italiens et un Irlandais. Les hélicoptères de la Finul sont chargés de transporter les participants sur le lieu de réunion du comité à Naqoura, à proximité de la frontière libano-israélienne. – *(AFP, Reuter.)*

ACCOR

Groupe mondial de services leader dans 4 grands métiers internationaux complémentaires

Hôtellerie
Agences de Voyages
Location de Voitures
Titres de Service

125 000 employés
135 pays

Contact :
Direction de la Communication Financière
Tél. 01 45 38 86 26
Fax. 01 45 38 85 95
Minitel 3615 Accor (FF 1,29/mn)
Minitel 3615 COB (FF 1,01/mn)
rubrique "communiqués des sociétés cotées"

Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1997 : croissance de 8,3 %

Le chiffre d'affaires consolidé de Accor au 30 juin 1997 s'élève à FF 15 milliards, contre FF 13,8 milliards à la fin du premier semestre de l'année dernière, en progression de 8,3 %, dont 3,3 % dus aux effets de change.

(en FF millions)	1996	1997	Var. publié 1997/1996	Var. périm. change constants
Affaires et Loisirs	4 219	4 901	+ 16,1 %	+ 4,8 %
Economique	3 447	3 862	+ 12,1 %	+ 4,8 %
s/t **Hôtellerie**	**7 666**	**8 763**	**+ 14,3 %**	**+ 4,8 %**
Agences de Voyages	**2 015**	**1 916**	**– 4,9 %**	**+ 8,7 %**
Titres de Service	**911**	**1 016**	**+ 11,5 %**	**+ 4,8 %**
Restauration Collective	1 222	1 324	+ 8,3 %	+ 2,3 %
Restauration Publique	582	617	+ 5,9 %	+ 7,7 %
Activités Ferroviaires	1 042	877	– 15,8 %	– 0,5 %
Divers	402	478	+ 18,7 %	+ 6,3 %
TOTAL	**13 840**	**14 991**	**+ 8,3 %**	**+ 4,6 %**

Dans l'Hôtellerie, la croissance est, avec l'incidence des nouvelles ouvertures et des acquisitions, de 14,3 %, dont 3,6 % d'effet de change favorable. A périmètre identique (nombre d'hôtels inchangé) et change constant, l'augmentation est de 4,8 %, avec une accélération au deuxième trimestre : croissance de 6,1 %, contre 3,5 % constaté sur les trois premiers mois.
L'activité des Titres de Service a été soutenue au deuxième trimestre, si bien que la progression sur le semestre s'établit à 11,5 %, dont 6,9 % d'effet de change positif. Cette évolution traduit notamment la consolidation du Brésil, une amélioration du marché en France, ainsi que la poursuite de l'expansion dans plusieurs pays émergents.
Le recul apparent du chiffre d'affaires des Agences de Voyages (Carlson Wagonlit Travel) n'est pas significatif. Les données comptables ne sont en effet pas comparables, du fait de la fusion intervenue en janvier dernier pour former une nouvelle entité mondiale (consolidée en proportionnelle à 50 % par Accor). Pro forma, le chiffre d'affaires de Carlson Wagonlit Travel aurait augmenté de 8,7 %.
La diminution du Ferroviaire est, pour l'essentiel, la conséquence de cessations d'activités dans plusieurs pays (Autriche, Pays-Bas et Belgique).

Le volume d'activité, qui prend en compte l'ensemble des flux financiers dont Accor a la responsabilité, s'établit à FF 49,2 milliards contre FF 42,5 milliards, en progression de 15,8 %. Ce volume est composé principalement de :
- FF 12,8 milliards de volume d'affaires de l'Hôtellerie (+ 14,2 %),
- FF 17,1 milliards de volume d'émission des Titres de Service (+ 14 %),
- FF 12,6 milliards de trafic des Agences de Voyages (+ 26,5 %), qui correspond à 50 % de l'activité mondiale du nouvel ensemble Carlson Wagonlit Travel,
- et de FF 1,9 milliard de volume d'affaires d'Europcar (+ 9,9 %).

La vague de privatisations en Russie déclenche une guerre entre les « barons » de l'industrie

Avec ses récentes acquisitions, le groupe Onexim, dirigé par Vladimir Potanine, se taille un empire

Le groupe Onexim, dirigé par Vladimir Potanine, vient de remporter deux ventes aux enchères d'entreprises publiques russes : Sviazinvest, le géant des télécommunications, et Norilsk, gros combinat de nickel. M. Potanine, qui brigue aussi une participation dans la prochaine privatisation de la société pétrolière Rosneft, n'a pas que des amis. Le chef de la banque centrale le présente comme un homme corrompu.

MOSCOU
de notre correspondante

Au printemps dernier, quand Boris Eltsine, retrouvant sa santé, a mis sur les rails ses « jeunes réformateurs », Anatoli Tchoubaïs et Boris Nemtsov, ces derniers ont promis de rendre l'économie russe ouverte, à base d'enchères *« transparentes »* pour l'attribution des marchés publics et la privatisation. Le banquier Vladimir Potanine, dont le groupe Onexim est l'exemple même d'un succès dû aux protections occultes du pouvoir, s'était montré enthousiaste : *« Nous sommes favorables aux concours »*, avait-t-il dit, car *« nous pouvons pratiquement tous les gagner »*.

Quelques mois plus tard, il est passé aux actes. Le 25 juillet, le consortium Mustcom (MFK-Renaissance, Deutsche Morgan Grenfell, Morgan Stanley Asset Management et le financier George Soros), enregistré à Chypre et créé par Onexim, emportait 25 % du géant russe des télécommunications, Sviazinvest. C'était l'adjucation la plus importante, et la plus réussie du point de vue du gouvernement, depuis le début des privatisations en Russie (Mustcom a offert 1,9 milliard de dollars pour un prix de départ de 1,1 milliard). Le 5 août, M. Potanine récidivait : Svift, une société de son groupe, emportait 38 % des actions du géant du nickel Norilsk, pour 250 millions de dollars, avec engagement d'investir encore 300 millions dans l'industrie locale et de verser 70 millions pour les salaires et retraites non payés.

Pour les concurrents d'Onexim, il s'agit d'un scandale. Ils l'ont d'ailleurs bruyamment exposé depuis un mois dans les médias qu'ils détiennent. Au centre de ce scandale : la décision prise par M. Potanine de rompre un accord tacite entre « barons » russes pour un partage en douceur de la partie rentable de l'économie nationale, celle liée aux exportations de matières première (énergie, métaux et secteur tertiaire à leur service). Cet accord prévoyait que Sviazinvest irait aux groupes Most (celui de la télévision NTV, de Vladimir Goussinski) et Alfa. Tous deux avaient reçu, fin 1996, la charge de préparer la privatisation de Sviazinvest, cette procédure étant alors retirée à un groupe anglais.

M. Potanine était alors vice-premier ministre et devait conserver des apparences de neutralité : il ne pouvait pas afficher au grand jour son ambition d'ajouter ce morceau stratégique à son empire déjà dominant. Mais, après avoir quitté le gouvernement en mars, il repartit à l'attaque. D'abord, sans succès, pour tenter de ravir une des grandes sociétés pétrolières, Sibneft, à Boris Berezovski – officiellement retiré des affaires pour servir l'Etat comme secrétaire adjoint du Conseil de sécurité. Puis, M. Potanine jeta son dévolu sur Sviazinvest. Ceci contraint pratiquement tous les autres membres de ce que M. Berezovski avait baptisé en 1996 le *« groupe des sept »* à se liguer contre lui. Ce groupe, supposé détenir 50 % des capitaux du pays, avait financé la réélection de Boris Eltsine après avoir obtenu une remise en selle d'Anatoli Tchoubaïs. Puis il a délégué M. Potanine au gouvernement. Mais les ambitions de ce dernier, qualifiées de démesurées, ont fait voler en éclats la cohésion de l'« oligarchie » russe, d'autant plus facilement qu'elle se sent aujourd'hui à l'abri du danger d'un retour des communistes.

« CORRUPTION »

Les premières salves contre M. Potanine avaient été tirées à la veille de la vente de Sviazinvest, quand lui-même et son sulfureux associé, Andreï Vavilov, ex-vice-ministre des finances, avaient été accusés de *« corruption »* par le président de la banque centrale, Sergueï Doubinine. L'intervention sans précédent de ce fonctionnaire posé s'expliquerait par des tentatives, menées au Parlement par la minorité « démocrate » avec la bénédiction d'Anatoli Tchoubaïs, de le remplacer par M. Potanine...

Pourtant, même l'ouverture d'une enquête n'a pas empêché ce dernier d'enregistrer dans la foulée deux succès : Sviazinvest, où Most et Alfa ont été battus malgré des tractations de dernière minute auprès d'Anatoli Tchoubaïs, en vacances en France ; et Norilsk. Selon l'accord tacite passé entre les « barons », la société d'Etat Norilsk devait revenir à Onexim, qui la gérait déjà depuis les contrats *« prêt contre actions »* lancés à la fin de 1995 lorsque la gestion de grosses entreprises rentables du pays avait été donnée à un prix symbolique aux banques « amies du pouvoir ». Aucun concurrent réel – sauf une société sans doute factice créée pour donner l'apparence d'une concurrence – n'aurait d'ailleurs été candidat à la reprise du géant Norilsk, contruit dans le Grand Nord par des prisonniers du Goulag : s'il rapporte au moins 3 milliards de dollars de revenus par an, il est grevé de dettes et connaît de grands problèmes sociaux.

Pour autant, le scandale continue. Le domicile du président de la banque centrale a une nouvelle fois été la cible de tirs mystérieux. Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, appuyé par un vieux réformateur à la probité reconnue, Evgueni Iassine, a bien tenté de brider Onexim en demandant, le 4 août, un report de la vente de Norilsk, qui violait plusieurs dispositions légales. La vente a néanmoins eu lieu, mais elle pourrait, théoriquement, être contestée en justice. A la veille d'une autre adjucation importante, celle de la société pétrolière Rosneft, le gouvernement cherche à ne pas se faire dicter toutes ses décisions par Onexim. Ou, au minimum, à en cacher la réalité, pour éviter la poursuite d'une « guerre des banques » néfaste aux investissements étrangers souhaités.

Sophie Shihab

Un Serbe représentera la Bosnie-Herzégovine à Washington

LA PRÉSIDENCE tripartite de Bosnie-Herzégovine s'est mise d'accord, vendredi 8 août, sur une liste d'ambassadeurs devant représenter le pays à l'étranger, au cours d'une réunion organisée à Sarajevo par l'envoyé spécial des Etats-Unis, Richard Holbrooke. Le porte-parole de ce dernier, Tom Leary, n'a pas donné les détails de l'accord auquel sont parvenus le président musulman, Alija Izetbegovic, et les représentants des présidents serbe et croate, mais il a précisé qu'il reviendrait aux Serbes bosniaques de désigner l'ambassadeur à Washington.

Douze pays européens – dont la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne – et les Etats-Unis avaient suspendu cette semaine leurs contacts diplomatiques avec la Bosnie-Herzégovine afin de faire pression sur la présidence bosniaque pour qu'elle parvienne à un accord. Richard Holbrooke était arrivé, jeudi, en Bosnie-Herzégovine, pour tenter de remettre en marche le processus de paix, à moins d'un mois et demi des élections municipales en Bosnie et, surtout, à onze mois du retrait prévu des troupes de l'OTAN. *« Tout le monde fait obstacle,* avait-t-il affirmé dans la soirée à la presse, *mais s'il faut dire dans quel ordre, je dirais que les Serbes sont le plus gros obstacle des trois. Les trois parties n'appliquent pas l'accord de paix, à différents degrés. »*

Il aura fallu plusieurs heures de négociations avec les trois membres de la présidence bosniaque pour parvenir à un accord, vendredi matin. La mission de M. Holbrooke, qui est accompagné de Robert Gelbard, l'autre diplomate américain chargé du dossier Bosnie, coïncide avec une crise aiguë dans l'application de l'accord de paix de fin 1995, dont il avait été l'architecte. Washington avait accusé le haut représentant civil en Bosnie, Carlos Westendorp, nommé il y a deux mois, de ne pas passer assez de temps en Bosnie, particulièrement en cette période troublée. Le diplomate espagnol, en vacances dans son pays selon son entourage, ne se trouvait effectivement pas jeudi à Sarajevo pour y rencontrer M. Holbrooke.

MENACES DE SANCTIONS

Outre le blocage des structures politiques communes – à cause de désaccords entre Serbes et Croato-Musulmans, ou entre Croates et Musulmans –, d'autres chantiers sont totalement en panne, comme le retour de 1,4 million de réfugiés ou l'arrestation d'une soixantaine d'inculpés pour crimes de guerre que le Tribunal pénal international (TPI) attend avec impatience à La Haye. Le plus célèbre d'entre eux, l'ancien leader serbe bosniaque Radovan Karadzic, vit toujours en liberté à Pale, centre administratif de l'entité serbe de Bosnie, d'où il continue notoirement à tirer les ficelles, malgré sa retraite officielle.

Le diplomate américain devait rencontrer, vendredi matin, la présidente serbo-bosniaque, Biljana Plavsic, afin de l'encourager dans son bras de fer politique contre son prédécesseur, Radovan Karadzic, et ses amis. Il doit ensuite se rendre à Belgrade pour s'entretenir avec le président yougoslave, Slobodan Milosevic, principal mentor des Serbes de Bosnie.

A Belgrade, MM. Holbrooke et Gelbard menaceront M. Milosevic de sanctions s'il ne respecte pas les engagements de Dayton, qui portent notamment sur la remise au Tribunal pénal international de La Haye des personnes, tel M. Karadzic, inculpées de crimes de guerre, indique-t-on de même source. M. Gelbard a averti que la Yougoslavie risquait un nouvel isolement économique si elle ne respectait pas le traité de paix. – *(AFP, Reuter.)*

Tango constitutionnel autour de Diana, Charles et Camilla

LONDRES
de notre correspondant

Il se passe toujours quelque chose chez les *« royals »*. Il y a un an ce mois-ci, Charles et Diana divorçaient. En ce début de mois d'août, avant d'aller passer un week-end en ex-Yougoslavie dans le cadre de la campagne qu'elle mène contre les mines antipersonnel, Lady Di défraye à nouveau la chronique en s'affichant avec un richissime play-boy. A en croire les tabloïds, deux mois après avoir été lâchée par son cardiologue pakistanais, Hasnat Khan – qui avait succédé, entre autres, à un rugbyman et à un officier de cavalerie –, elle vient de passer une semaine sur le yacht de l'homme d'affaires Mohammed Al Fayed, propriétaire des grands magasins Harrods.

Les tabloïds ont débusqué la princesse en Méditerranée, alors qu'elle voguait en compagnie de Dodi Al Fayed, le fils du multimillionnaire égyptien. Les photos publiées ne sont pas compromettantes, mais leur légende indique qu'il y en a d'autres, plus croustillantes, et que les deux tourtereaux – Dodi et Di – *« s'embrassaient et s'étreignaient, apparemment très amoureux physiquement l'un de l'autre »*, selon le *Mirror* (travailliste).

Tout cela serait de peu d'importance si ne se profilaient à l'horizon de graves démêlés constitutionnels. L'espoir du prince Charles de pouvoir jouer des aventures – voire d'un remariage – de son ex-femme pour en faire de même avec Camilla Parker Bowles, la dame de ses pensées, reste toujours aussi difficile à réaliser. Le prince de Galles a tout fait pour attirer vers Camilla la sympathie d'une opinion amoureuse de Diana ; il y a quelques semaines, il a donné une grande réception en l'honneur de son cinquantième anniversaire. Ses amis se répandent dans le monde pour en faire l'éloge. En vain : Diana infidèle reste aussi populaire que Diana trompée. Le *Sun* a interrogé ses lecteurs, étalon du bon peuple, qui se sont prononcés sans ambages à 4 contre 1 : Charles devra choisir entre le trône et un nouveau mariage. Au contraire, les élites sondées par le *Times* – du même groupe Murdoch – ont eu une réaction inverse.

TONY BLAIR DANS L'EMBARRAS

Plus ennuyeux : le primat de l'Eglise d'Angleterre, le docteur George Carey, a commis un des faux pas dont il est coutumier en déclarant en Australie qu'un remariage de Charles *« créerait une crise pour l'Eglise »* dont le souverain britannique est le chef depuis Henry VIII, tout en ajoutant qu'il s'agissait d'une hypothèse *« hautement spéculative »*, le prince lui ayant dit qu'il n'avait pas l'intention de convoler une seconde fois. Mais alors, pourquoi de tels propos ? Pourtant fondée pour satisfaire le bon plaisir d'un roi qui s'est marié six fois, l'Eglise anglicane n'autorise pas le mariage religieux des divorcés, se contentant de bénir leur union civile. Cette position n'est pas dépourvue d'hypocrisie. La princesse Anne s'est remariée en Ecosse, où cela est autorisé. Le docteur Carey a béni ses propres enfants après leur remariage et l'évêque de Birmingham s'est remarié... civilement et a gardé son poste !

La solution serait sans doute le *« désétablissement »* de l'Eglise d'Angleterre, c'est-à-dire la séparation de l'Eglise et de l'Etat, comme c'est déjà le cas en Ecosse, en Irlande et au pays de Galles. Les pratiquants de la religion officielle ne sont plus qu'un pourcentage infime des Britanniques, inférieur à celui des catholiques et des musulmans ; Charles a déclaré qu'il préférerait être le défenseur « des » fois plutôt que celui de « la » foi anglicane. Mais tout cela dépend aussi du premier ministre, souverain en dernier lieu sur les affaires constitutionnelles. Travailliste et marié à une catholique, Tony Blair reste très attaché à la monarchie et à la famille royale. Il est proche du prince héritier par les idées, et Charles a apporté son soutien à sa politique pour remettre les jeunes au travail.

Mais M. Blair – qui a un faible pour le *Sun* (conservateur) – ne cache pas non plus son *« admiration »* pour Diana. Pris entre deux feux, peu désireux de déplaire à des électeurs « dianomanes », il se refuse à choisir et vient de partir en vacances en Toscane. Il a vu le prince et reçu la princesse et ses fils dans sa résidence de Checkers ; son bras droit, Peter Mandelson, a rencontré Camilla. M. Blair *« n'a jamais exprimé, ni publiquement ni en privé, de vues* [sur le remariage de Charles] *et ne le fera pas tant que la question ne se posera pas, ce qui est le cas en ce moment »*, dit-on à Downing Street.

En attendant, Charles et Camilla continueront de se voir en catimini et Diana de paraître en compagnie de charmeurs fortunés.

Patrice de Beer

Le GIA algérien menace de tuer tous les ennemis de l'islam

PARIS. Un chef du Groupe islamique armé (GIA) algérien a justifié les tueries en Algérie en expliquant que les *« ennemis »* de l'islam doivent être égorgés, *« du plus jeune des enfants au plus âgé des vieillards »*. Ces déclarations, publiées sur quatorze pages par le bulletin clandestin *Al Djamaa,* présenté comme l'*« organe officiel du GIA en Occident »*, ont été faites par le *« frère »* Abou El Moundhir, *« officier législateur »* du mouvement. Selon les services de sécurité algériens, qui ont mis sa tête à prix pour 1 million de dinars (environ 100 000 FF), son vrai nom est Mahfoud Assouli, né en 1965 à Médéa (sud d'Alger). *« Nous répondons à ceux qui nous accusent de tuer aveuglément que (...) nous ne faisons ici rien d'autre qu'appliquer les préceptes de Dieu et du prophète. »* Interrogé sur les victimes des attentats à la bombe, Abou El Moundhir explique qu'il est *« licite »* de tuer des civils, y compris des femmes et des enfants, quand ils se trouvent dans les mêmes lieux que les *« ennemis »*. Les innocents parmi eux seront considérés comme des *« martyrs »*, dit-il notamment. – *(AFP.)*

Une conférence internationale d'aide à la Thaïlande aura lieu le 11 août

WASHINGTON. Le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé, jeudi 7 août, la tenue d'une conférence internationale, lundi 11 août à Tokyo, d'aide à la Thaïlande, ébranlée par une grave crise financière. Le FMI avait fait savoir, mardi, qu'il piloterait un ensemble de crédits de 12 à 15 milliards de dollars ; le total sera composé d'un crédit de confirmation (*stand by*) de 4 milliards de dollars environ, apporté par le fonds lui-même, d'apports de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement, de prêts bilatéraux gouvernementaux et bancaires.

Le Japon, dont les avoirs en Thaïlande sont substantiels, sera sans doute le premier prêteur bilatéral : il verserait 7 milliards de dollars par le biais de l'Eximbank, sa banque pour le commerce extérieur. Tokyo aurait également demandé à l'Indonésie et à la Malaisie d'assumer une partie du fardeau. Un consortium bancaire aurait offert 5 milliards, mais à des taux élevés. – *(AFP.)*

Ung Huot devient premier ministre du Cambodge

PHNOM PENH. Le chef de l'Etat par intérim, Chea Sim, a signé, jeudi 7 août, le décret nommant officiellement le ministre des affaires étrangères Ung Huot copremier ministre. Celui-ci remplace le prince Ranariddh, évincé début juillet à l'issue du coup de force de son homologue Hun Sen. Quelques heures plus tôt, le roi Norodom Sihanouk, père du prince Ranariddh, avait donné son accord à un tel décret, acceptant ainsi une nomination qu'il avait jusque-là condamnée. Le roi Sihanouk réside depuis plusieurs mois à Pékin, où il se fait soigner. Le nouveau *« premier premier ministre »* Hung Huot avait été élu, mercredi, par le Parlement, une élection contestée par les partisans du prince. Ces derniers estiment que le vote a eu lieu dans une atmosphère de peur et de pressions sur les députés. Le « second » premier ministre, Hun Sen, qui est l'homme fort du Cambodge, accuse le prince Ranariddh d'avoir voulu s'allier avec les Khmers rouges. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **CENTRAFRIQUE : le gouvernement français a salué,** jeudi 7 août, la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, autorisant les six États, qui participent à la Mission de surveillance des accords de Bangui (Misab) en Centrafrique, *« à assurer la sécurité et la liberté de mouvement de leur personnel »* en recourant éventuellement à la force. La France apporte un soutien logistique à la Misab, dont le général gabonais, Augustin Mombo Moukagni, a pris, jeudi, le commandement. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : soixante instructeurs militaires américains ont commencé l'entraînement** de 750 soldats sénégalais, en vue d'opérations de maintien de la paix. En Ouganda, le même programme d'entraînement, développé sous les auspices de l'Initiative de réponse aux crises africaines (ACRI), un organisme américain, a été mis en place simultanément. Le Malawi devrait en bénéficier en septembre. – *(Reuter)*

■ **RWANDA : 2 000 à 3 000 personnes auraient été tuées** depuis le mois de mai au Rwanda, affirme Amnesty International. L'association de défense des droits de l'homme précise que 2 300 *« civils désarmés »* ont été tués, et dénonce les tueries *« délibérées et arbitraires »* commises par l'armée rwandaise. L'ONU estime que les victimes sont des éléments des anciennes Forces armées rwandaises (hutues) et des miliciens hutus *« interahamwes »*, mais ajoute que certains civils ont également été touchés. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CORÉE : les discussions quadripartites entre les deux Corées, la Chine et les Etats-Unis** ont pris fin, jeudi 7 août, sur un accord prévoyant l'organisation, à Genève, de pourparlers définitifs de paix dans la péninsule coréenne. Pyongyang a par ailleurs demandé le retrait des troupes américaines de Corée du Sud. – *(AFP.)*

■ **INDE : trois soldats indiens et treize séparatistes cachemiris ont été tués,** jeudi 7 août, dans des accrochages qui ont eu lieu dans cet Etat de l'Inde, indique la police. Les forces de sécurité indiennes ont accentué, ces derniers jours, leurs opérations contre les guérilleros musulmans cachemiris engagés dans une guerre séparatiste qui a fait plus de 20 000 morts depuis 1989. – *(AFP.)*

■ **JAPON : l'excédent courant a de nouveau progressé en juin,** de 55,8 % par rapport à juin 1996, à 1 018 milliards de yens (53 milliards de francs). *« Nous avions initialement prévu que l'excédent courant pour l'année fiscale 1997-1998* [close au 31 mars] *représenterait environ 1,3 % du produit intérieur brut* [PIB], *mais cela est désormais devenu impossible »,* a indiqué, vendredi 8 août, M. Shimpel Nukaya, responsable de l'Agence de planification économique (EPA).

EUROPE

■ **ESPAGNE : le maire de Mondragon, Xabier Zubizarreta,** membre de Herri Batasuna, l'aile politique de l'ETA, a été évincé de son poste, jeudi 7 août, par le conseil municipal et remplacé par Jose Maria Loiti, du Parti nationaliste basque (PNV, modéré). Le maire sortant était accusé d'utiliser les mairies du Pays basque comme *« tremplins de déstabilisation du système politique ». – (AFP.)*

■ **RUSSIE : le président Boris Eltsine a annulé la participation des compagnies pétrolières** Rosneft et Lukoïl à un accord d'exploitation du pétrole de la mer Caspienne avec l'Azerbaïdjan. Cette annulation est intervenue pendant la visite à Moscou du président turkmène, Saparmourad Niazov, le champ concerné étant contesté entre le Turkménistan et l'Azerbaïdjan, deux pays riverains de cette mer fermée. Le statut de la mer Caspienne est en discussion entre les cinq pays qui la bordent. – *(AFP, AP.)*

BUDGET **Lionel Jospin doit rendre, avant samedi 9 août à midi, ses arbitrages sur les dépenses de l'Etat en 1998. Après avoir reçu les ministres les plus dépensiers, il décidera où il fait des économies pour financer les aides à l'emploi. Le ministère de l'économie estime qu'elles pourraient être faites dans les crédits de la défense. ● LE NIVEAU GLOBAL d'augmentation des dépenses n'a pas encore été déterminé, même si le souhait de Bercy serait qu'il corresponde à celui de l'inflation, ce qui équivaut à une stabilisation en volume. ● TROIS CONTRAINTES pèsent sur cette fabrication budgétaire : le respect de la règle d'un déficit contenu dans les 3 % du produit intérieur brut ; la nécessité de trouver l'équivalent des 37,5 milliards de francs captés en 1987 sur France Télécom ; la compensation de l'augmentation mécanique des dépenses de remboursement de la dette et des traitements des fonctionnaires.**

M. Jospin cherche des économies pour financer les aides à l'emploi

Le premier ministre auditionne les uns après les autres les ministres les plus dépensiers. Pour contenir le déficit budgétaire dans les 3 % du produit intérieur brut sans alourdir la pression fiscale, il lui faut réaliser des coupes afin d'honorer les priorités du gouvernement

DE TOUS LES BUDGETS qu'un gouvernement ait eu à bâtir depuis le début de la décennie, celui de 1998 est assurément le plus délicat. Le casse-tête promet d'être encore plus difficile qu'en 1997, année pourtant décisive puisqu'elle servira de test pour les pays souhaitant participer à la créatioon de la monnaie unique. Si l'exercice s'annonce terriblement douloureux, c'est que, cette fois, le gouvernement devra parvenir à résoudre plusieurs équations en même temps.

La première équation a trait à Maastricht. Pour les pays qui veulent participer au lancement de l'euro, il ne suffit pas, en effet, de satisfaire en 1997 aux critères de convergence. Il faut que ce soit encore le cas en 1998. Or, pour la France, ce dernier engagement risque de prendre d'autant plus d'importance qu'elle n'a pas fait, jusqu'à présent, la totalité du chemin.

Lors de la publication de l'audit des finances publiques, le 21 juillet, il est, en effet, apparu que les déficits publics étaient encore sur une pente de 3,5 % à 3,7 % du produit intérieur brut (PIB) pour l'année en cours. Or, le même jour, en présentant son plan de stabilisation, le gouvernement a confirmé qu'il ne respecterait qu'en tendance les fameux critères de convergence : avec un dispositif prévoyant 10 milliards de francs d'économies budgétaires et des ponctions sur des trésoreries de certains établissements publics, et 22 milliards de francs apportés par la majoration de l'impôt sur les sociétés, il ne s'est engagé à réduire les déficits que de 0,4 point du PIB. Autrement dit, ces déficits devraient encore avoisiner 3,1 à 3,3 % du PIB à la fin de 1997.

TOUR DE PASSE-PASSE

Cette première contrainte est donc forte. Puisqu'il s'est engagé à respecter strictement, en 1998, la barre fatidique des 3 %, le gouvernement devra réussir à résorber de 0,1 à 0,3 point de déficit, soit un effort, sous forme d'économies ou de prélèvements, compris entre 8 milliards et 24 milliards de francs.

La deuxième est encore plus

La difficile réduction du déficit budgétaire

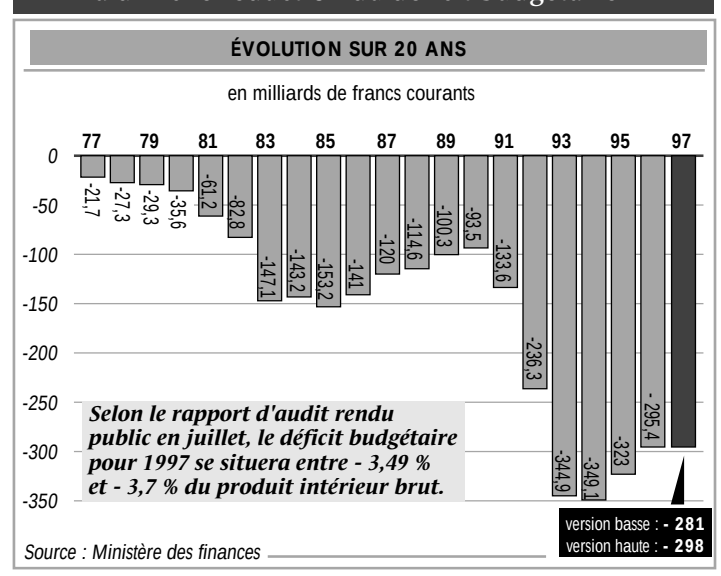

embarrassante. Elle découle d'un tour de passe-passe budgétaire imaginé par l'équipe d'Alain Juppé pour 1997. Elle avait, en effet, eu l'idée de prendre en compte dans la baisse des déficits la « soulte » de 37,5 milliards de francs versée par France Télécom à l'Etat, en contrepartie de la prise en charge par ce dernier du paiement des pensions de l'établissement public. Admis par les statisticiens européens d'Eurostat, le procédé n'en pose pas moins un difficile problème pour 1998, car si le gouvernement ne trouve pas une recette correspondante, le déficit risque mécaniquement de se creuser de 0,45 point de PIB.

BOULE DE NEIGE

L'imagination des hauts fonctionnaires de Bercy est évidemment inépuisable, et, depuis de longues semaines, des idées innombrables ont été avancées pour compenser cette recette dite *« non récurrente »*. Des idées parfaitement classiques, comme la mise à contribution d'une partie des fonds de roulement de la Caisse d'épargne ou de la trésorerie de la Caisse des dépôts, ou des idées beaucoup plus iconoclastes, qui risquent de faire quelque bruit si elles sont retenues.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement vit avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête : s'il ne trouve pas une parade – qui, de surcroît, ait l'agrément de Bruxelles –, il devra faire autant d'économies supplémentaires.

La troisième contrainte est, politiquement et socialement, encore plus explosive. Elle tient à la dérive mécanique de certaines dépenses. Au printemps 1996, le précédent gouvernement avait ainsi calculé que l'accroissement de la dette de l'Etat risquait de conduire à une majoration des charges budgétaires de près de 20 milliards de francs en 1997, tandis que les charges de personnels risquaient de s'accroître inéluctablement d'un peu plus de 20 milliards de francs, elles aussi. Il en était donc arrivé à la conclusion que, du fait de ces effets boule de neige, il lui faudrait réaliser un peu plus de 40 milliards d'économies budgétaires en 1997 pour parvenir à stabiliser les dépenses.

0r, pour 1998, le cas de figure est sensiblement le même. Même si le bas niveaau d'intérêt permet d'espérer une moindre accélération des charges de la dette, celles-ci n'en seront pas moins en hausse sensible. De surcroît, le gouvernement a pris l'engagement de stabiliser les effectifs de la fonction publique. Les économies qui ne seront pas réalisées dans ce domaine devront donc l'être ailleurs. Ce qui explique les arbitrages très difficiles auxquels doit procéder Lionel Jospin.

Sans trop le dire, le ministère des finances espère que les circonstances l'aideront à boucler ce budget délicat. D'abord la reprise économique, si, elle se confirme, pourra enfin lui apporter quelques recettes supplémentaires. De plus, le gouvernement peut faire le calcul qu'il importe d'être rigoureux jusqu'au printemps 1998, pour que la France satisfasse, à cette époque, aux critères de convergence, quitte, ensuite, à laisser filer un peu les choses lors de l'exécution de la loi de finances.

Mais, aujourd'hui, Lionel Jospin doit faire des choix qui façonneront l'image de son gouvernement aux yeux de ses partenaires européens, des marchés financiers et de ses électeurs.

Laurent Mauduit

Alain Richard ne veut pas que les crédits de la défense soient sacrifiés

LE DÉCOR ne change pas. Le scénario ne se renouvelle guère. Seul une partie des acteurs se relaient. Tout au long de la journée du jeudi 7 août et d'une bonne partie de celle de vendredi, le chef du gouvernement reçoit ses ministres les plus dépensiers. Autour de la grande table de son bureau prennent place son directeur de cabinet, son directeur adjoint chargé de l'économie, son conseiller budgétaire, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget, assisté de son directeur de cabinet. Devant cet aréopage, les ministres acompagnés de leur directeur de cabinet viennent justifier leurs demandes de crédits.

Pas tous les ministres. Christian Sautter a directement réglé le plus grand nombre de dossiers. Du moins ceux qui ne soulèvent pas de grandes difficultés politiques. Lionel Jospin n'a interrompu ses vacances que pour les choix les plus délicats. Jeudi ont donc « planché » à Matignon : Martine Aubry pour l'emploi et la santé ; Jean-Pierre Chevènement pour la sécurité intérieure ; Alain Richard pour la défense. Vendredi, c'est le tour de Claude Allègre pour l'éducation, d'Elisabeth Guigou pour la justice et de Catherine Trautmann pour la culture. Ce n'est qu'en fin d'après-midi, lorsqu'il aura entendu tout le monde, que le premier ministre s'enfermera avec ses collaborateurs et les deux responsables ministériels en charge du budget pour trancher. Alors, les « lettres plafonds », qui indiquent à chaque département ministériel les crédits dont il disposera, seront rédigées et expédiées. Chacun pourra, alors, prendre quelques jours de repos. Sauf à Bercy, où il faudra préparer le volet recettes du projet de loi de finances.

COMPENSATION

Lionel Jospin ayant pris l'engagement de ne pas accroître la pression fiscale et de présenter un budget dont le déficit ne soit pas supérieur à 3 % du produit intérieur brut (PIB), il lui faut donc jouer sur les dépenses. D'où l'âpreté des discussions en cours. A Bercy, on souhaiterait que cette pression n'augmente que de l'inflation, soit probablement, selon les tendances actuelles, que de 1,2 %. Ce serait suivre la même ligne qu'Edouard Balladur, mais frapper moins fort qu'Alain Juppé qui avait fait diminuer les dépenses en volume, alors que les gouvernements socialistes, en général, les laisaient augmenter comme la croissance du PIB. Mais Lionel Jospin, s'il avait demandé à ses ministres, au début de la préparation du budget, qu'il n'y ait *« pas d'augmentation du niveau global des dépenses publiques »*, n'a pas encore fixé ce taux.

Une stabilisation globale impose, en effet, de réduire les crédits de certains ministères pour augmenter ceux d'autres qui mettent en œuvre les priorités du gouvernement. Ainsi, il paraît acquis que les dépenses consacrées à l'emploi augmenteront, même si Martine Aubry n'obtient pas tout ce qu'elle demande. Au ministère des finances, on estime qu'en compensation les crédits de la défense pourraient être réduits, car on fait remarquer qu'il y a, tous les ans une différence sensible entre ce que prévoient les lois de programmation militaire et ce que les armées dépensent dans l'année.

Mais Alain Richard n'entend pas être excessivement pénalisé. Seul ministre à s'être exprimé publiquement en ces jours d'arbitrages budgétaires, il a déclaré, jeudi 7 août sur RTL, que s'il y avait des économies à faire sur *« un certain nombre de programmes d'équipements militaires »*, il fallait veiller à le faire *« sans affecter notre efficacité industrielle à terme »*. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de proposer au gouvernement de modifier la liste des programmes d'équipements déjà retenue et que, le choix de la France étant *« de longue date d'être très présente dans les crises internationales, il faut en avoir les moyens »*.

Thierry Bréhier

A Lionel Jospin, « fraternellement », les députés communistes

CE NE SONT que quelques lettres, noyées dans la correspondance du nouvel occupant de l'hôtel Matignon. Quelques missives parmi beaucoup d'autres, mais qui, chacune à sa manière, illustrent le discours de la méthode que les communistes entendent opposer à Lionel Jospin. Dès le mois de juin, Robert Hue et Alain Bocquet ont brossé la nouvelle règle dite des *« rôles distincts »*. D'un côté, des ministres communistes, qui sont là pour travailler plus que pour critiquer. De l'autre, le parti et les *« citoyens »*, comme on dit place du Colonel-Fabien, dont on attend bien qu'ils bougent et qu'ils protestent. Au milieu, les députés. *« Il pourra nous arriver de critiquer tranquillement telle ou telle décision, voire tel ou tel ministre. Y compris communiste »*, a expliqué Alain Bocquet à Lionel Jospin, le 8 juillet, lorsque le premier ministre est venu devant le deuxième groupe de sa majorité parlementaire.

La consigne est générale. Le 11 juillet, un élu du Val-d'Oise, nommé Robert Hue, a écrit au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, pour réclamer la présence de policiers supplémentaires dans sa commune de Montigny-les-Cormeilles : *« Le bureau de police de Montigny, qui avait vu ses effectifs portés à quinze postes avec la signature, le 7 janvier 1993, du plan local de sécurité (...), ne dispose plus que de sept agents. »* Le député en appelle à la déclaration de politique générale du premier ministre et à la promesse de *« la création de 35 000 emplois affectés à la sécurité de proximité »* pour que *« les moyens supplémentaires soient débloqués dans les meilleurs délais »*...

« LA PAILLE ET LA POUTRE »

Le doyen du groupe, Georges Hage, a pris la plume à plusieurs reprises pour évoquer l'usine Renault de Douai, dont la direction *« s'ingénie à différer et à réduire le plus possible l'embauche »*, les *« inquiétudes »* et même l'*« amertume »* de la Française mécanique de Douvrin ou d'Arbel-Fauvet-Rail, à Douai. Histoire, explique-t-il, de *« manifester* [son] *soutien critique et résolu à l'égard du gouvernement »*.

« Le maître-mot de la "marge étroite sert d'euphémisme pudique aux fameux critères à l'œuvre et autre plan de stabilité à venir, écrit aussi le député du Nord à Lionel Jospin. *Contrairement à la fameuse porte étroite qui est celle du salut, cette marge étroite risque fort de nous conduire à l'impasse et à l'échec. »*

Dans un *post scriptum* tout aussi biblique, Georges Hage, en évoquant les déclarations du chef du gouvernement devant les parlementaires communistes, ajoute : *« Monsieur le premier ministre, vous avez trouvé bon de nous rappeler votre analyse critique de l'histoire de l'URSS. Vous ferai-je observer qu'élevé dans le souvenir de la guerre 14-18, né à l'existence politique à l'occasion de la guerre d'Espagne – comme d'autres à l'occasion de la guerre d'Algérie –, je n'ai rien trouvé de très glorieux – c'est une litote – dans l'histoire de la social-démocratie ? Vous inviterai-je à méditer la parabole de la paille et de la poutre ? Fraternellement. »*

Ariane Chemin

DÉPÊCHES

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : près de 99 % des médecins libéraux** (98,65 % des 61 838 généralistes et 99,29 % des 53 976 spécialistes) ont, à la date du 15 juillet, adhéré aux nouvelles conventions médicales qui régissent leurs rapports avec la Sécurité sociale, a indiqué la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), jeudi 7 août. Ces deux conventions médicales, qui prévoient notamment le reversement d'honoraires en cas de dépassement des objectifs de dépenses, n'avaient été signées que par un syndicat de généralistes, MG-France, et un syndicat de spécialistes, l'UCCSF, en mars.

■ **LIONEL JOSPIN : dans un entretien à *Paris-Match*,** le premier ministre accuse Philippe Séguin de s'être exprimé de *« façon prétentieuse »*, dans le même hebdomadaire. M. Séguin avait déclaré : *« S'il* [M. Jospin] *avait pensé pouvoir l'emporter, il ne se serait jamais fourvoyé à écrire certaines bêtises* [dans le programme du PS]. *»* M. Jospin estime que *« la droite n'a rien compris. On ne s'adresse pas aux Français comme à des enfants. Ils sont suffisamment intelligents pour juger seuls »*.

■ **LICENCIEMENTS : le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry,** a, dans une lettre datée du 11 juillet, rendue publique le 7 août par *Les Echos*, appelé les préfets à être *« vigilants »* sur les licenciements pour motif économique, en leur demandant d'utiliser *« de façon sélective »* les aides de l'Etat dans l'attente d'une réforme de la législation. Elle demande que les mesures FNE (Fonds national pour l'emploi) soient *« mobilisées très sélectivement »*.

■ **FUSION : le maire (RPR) de Valence, Patrick Labaune, a, le 7 août, proposé à Philippe Séguin,** président du RPR, et à François Léotard, président de l'UDF, un rapprochement, *« voire une fusion »*, des deux partis de droite, dans la Drôme, pour contrer le Front national.

Deux personnalités se partagent la suite des études sur l'environnement de la Hague

APRÈS la publication de nos informations concernant la démission du professeur Charles Souleau de la présidence du comité scientifique chargé d'une nouvelle étude épidémiologique dans le Nord-Cotentin, aux environs de l'usine de retraitement de déchets nucléaires (*Le Monde* du 7 août), le gouvernement a, jeudi 7 août, pris plusieurs décisions visant à la poursuite de ces travaux.

Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement et le secrétariat d'Etat à la santé ont d'abord chargé le professeur Alfred Spira, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), du suivi des recommandations du groupe de travail « épidémiologie ». A ce titre il sera, notamment, chargé de la difficile question soulevée par la récente étude du professeur Jean-François Viel, mettant en évidence un nombre anormalement élevé de cas de leucémies à proximité de cette usine. *« Le travail du professeur Spira pourra éventuellement être élargi à d'autres sites nucléaires »*, précise-t-on dans l'entourage de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, où l'on indique que le Réseau national de santé publique (RNSP) sera, pour la première fois, amené à traiter de ces questions. Dirigé par le docteur Jacques Drucker, cet organisme n'avait pas jusqu'à présent compétence sur les questions sanitaires relatives au nucléaire. Il est acquis, d'autre part, qu'un registre national des cas de leucémies sera créé par l'Inserm, fournissant les données indispensables à des études épidémiologiques de qualité.

Le gouvernement a, par ailleurs, décidé qu'Annie Sugier, directrice déléguée de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) et membre du précédent comité, animera un groupe de travail sur la « radioécologie ». *« Le comité attendait impatiemment les instructions ministérielles depuis la démission du professeur Souleau car nous avions tous envie de continuer ce travail. Nous nous apprêtions, ce jeudi, à adresser une lettre en ce sens aux ministères,* a déclaré Mme Sugier. *Nous sommes donc satisfaits. Je pense que, si nous avons affaire à des gens de bonne foi, nous arriverons à quelque chose. »*

Les livres sur Minitel

● 300 000 livres : romans, biographies, essais...

● *Le Monde Editions* : dessins de Plantu, Prix du jeune écrivain

● Les sélections du *Monde des livres* et du *Monde des poches*

Recherche bibliographique et commande de livres
Livraison à domicile

2,23 F la minute

3615 LEMONDE

(Sur Internet : http://www.lemonde.fr/livres)

JUSTICE La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux a ordonné, jeudi 7 août, le placement sous contrôle judiciaire de Maurice Papon. ● SUIVANT LES RÉQUISITIONS du parquet général, les magistrats ont estimé que, *« s'il est exact que Maurice Papon n'a jusqu'à ce jour pas tenté de se soustraire à l'action de la justice, il n'en demeure pas moins que, eu égard à l'extrême gravité des actions poursuivies et à l'importance des peines encourues, tout risque de soustraction à l'action de la justice n'est pas à exclure ».* ● ACCUSÉ d'avoir, entre juillet 1942 et mai 1944, participé à la déportation de 1 560 juifs, Maurice Papon doit comparaître, à partir du 8 octobre, devant la cour d'assises de la Gironde pour *« complicité d'assassinats, complicité d'arrestations et de séquestrations illégales »*, ces crimes ayant revêtu le caractère de *« crimes contre l'humanité ».*

Maurice Papon est placé sous contrôle judiciaire jusqu'à son procès

Poursuivi pour « crimes contre l'humanité » pour avoir, entre juillet 1942 et mai 1944, participé à la déportation de 1 560 juifs, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde ne pourra quitter le territoire français d'ici à sa comparution devant la cour d'assises, le 8 octobre

DEUX MOIS avant l'ouverture de son procès en assises pour complicité de crimes contre l'humanité, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux (Gironde) a ordonné, jeudi 7 août, le placement sous contrôle judiciaire de Maurice Papon. Procédant à un ultime acte judiciaire dans une procédure longue de plus de quinze années, les magistrats ont suivi les réquisitions du parquet général qui estimait que le risque de soustraction à la justice de l'ancien ministre du budget *« n'était pas à exclure »*. La chambre d'accusation a notamment astreint Maurice Papon à ne pas quitter le territoire français.

Accusé d'avoir, entre juillet 1942 et mai 1944, alors qu'il était secrétaire général de la préfecture de la Gironde, participé à la déportation de 1 560 personnes d'origine juive, internées au camp de Mérignac et acheminées à Drancy avant d'être déportées à Auschwitz, Maurice Papon, quatre-vingt-six ans, comparaîtra à partir du 8 octobre devant la cour d'assises de la Gironde pour *« complicité d'assassinats, complicité d'arrestations et de séquestrations illégales »*, ces crimes *« ayant revêtu le caractère de crimes contre l'humanité »*. Son renvoi devant les assises est devenu effectif le 23 janvier, après que la Cour de Cassation eut rejeté un ultime pourvoi.

Me Arno Klarsfled, avocat de l'association Les Fils et filles des déportés juifs de France, partie civile, s'était ému de la possibilité d'une fuite *« hors du territoire français de M. Papon »*. Pour l'avocat, l'exemple de Paul Touvier, lui aussi placé sous contrôle judiciaire, mais que l'on a vu entrer *« entré libre à son procès à la cour d'assises de Versailles et condamné à la peine d'emprisonnement à perpétuité »*, ne pouvait qu'inciter Maurice Papon à se soustraire à son procès. Ayant d'abord demandé aux autorités judiciaires, sans succès, le placement de Maurice Papon en résidence surveillée, Me Klarsfled a déposé, le 18 juillet, une requête devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux aux fins de placement de Maurice Papon sous contrôle judiciaire.

Bien qu'irrecevable aux termes du code de procédure pénale – seul le juge d'instruction ou la chambre d'accusation peut décider d'un contrôle judiciaire –, cette requête a été suivie par le parquet. Dans un

réquisitoire écrit datant du 25 juillet, le parquet général de la cour d'appel de Bordeaux a estimé que *« le comportement antérieur de* [l'accusé] *ne saurait suffire pour garantir sa représentation en justice, les risques* [de soustraction à la justice] *augmentant au fur et à mesure que la date fixée pour sa comparution devant la cour d'assises se rapproche »* (*Le Monde* daté 3-4 août).

Dans son arrêt, rendu jeudi 7 août, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux, présidée par Benoît Frizon de Lamotte, a suivi cette analyse. Ecartant les observations de Jean-Marc Varaut, avocat de Maurice Papon, qui estimait que la chambre d'accusation n'était pas compétente étant donné que le renvoi de l'accusé devant les assises est définitif, la chambre d'accusation a fait valoir que *« pendant l'intervalle des sessions d'assises de la Gironde »* le pouvoir du placement sous contrôle judiciaire lui appartenait.

Sur le fond, les magistrats ont estimé que *« s'il est exact que Maurice Papon n'a jusqu'à ce jour pas tenté de se soustraire à l'action de la justice, il n'en demeure pas moins qu'eu égard à l'extrême gravité des infractions poursuivies et de l'importance des peines encourues, tout risque de soustraction à l'action de la justice n'est pas à exclure »*. Considérant que *« dès lors, le placement sous contrôle judiciaire s'impose »*, la chambre d'accusation impose à Maurice Papon de ne pas sortir du territoire métropolitain, de remettre à la justice tous documents justificatifs de son identité et notamment son passeport, et d'informer au préalable la juridiction compétente de tout déplacement en dehors de Paris – où il réside – en en précisant la destination et la durée. Ce contrôle judiciaire, qui sera notifié par lettre à l'intéressé, est exécutoire immédiatement.

« MENOTTES MORALES »

Me Varaut, avocat de l'accusé, a immédiatement qualifié ces mesures, *« humiliantes »*, de *« menottes morales »*. *« Cette décision n'est que symbolique, elle n'a aucune raison d'être. Elle n'aura pour effet que d'obliger mon client à mettre un terme à ce qui est peut-être ses dernières vacances d'homme libre »*. Jean-Marc Varaut, qui conteste toujours, en l'absence de jurisprudence, la compétence de la chambre d'accusation d'ordonner un contrôle judiciaire dans le cadre de cette procédure, a annoncé son intention de se pourvoir en Cassation, *« à titre symbolique »*.

A l'initiative du déclenchement de toute la procédure, l'association Les Fils et filles de déportés juifs de France a estimé que la chambre d'accusation a pris *« une décision minimale »*, et qu'*« aujourd'hui, si Maurice Papon veut fuir, il aura à le faire illégalement »*. Me Dominique Delthil, avocat de SOS-Racisme, également partie civile, a cependant souligné que Maurice Papon s'était toujours défendu d'échapper à la justice. *« Je ne pense pas qu'il le fasse,* a t-il déclaré. *Dans le cas contraire, cela signifierait que la justice n'a pour lui aucune légitimité, ce qui serait grave pour un ancien fonctionnaire, qui était encore ministre il y a une vingtaine d'années. »*

Cécile Prieur

Un précédent juridique

Le placement sous contrôle judiciaire de Maurice Papon par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux constitue un précédent juridique. C'est en effet la première fois qu'une chambre d'accusation est saisie d'une demande de contrôle judiciaire alors que le renvoi devant les assises de l'accusé est définitif. Généralement, le placement sous contrôle judiciaire est décidé au cours de l'instruction par le juge en charge du dossier ou par la chambre d'accusation avant le renvoi devant la juridiction de jugement.

Une décision similaire avait toutefois été prise par la chambre d'accusation de Versailles dans le cas de Paul Touvier. La juridiction avait ordonné le placement sous contrôle judiciaire de l'ancien chef de la Milice alors que son renvoi devant la cour d'assises des Yvelines faisait l'objet d'un pourvoi en cassation. La procédure avait été validée par un arrêt de la Cour de cassation du 21 octobre 1993.

Seize années de procédure

● **Mai 1981 :** *Le Canard enchaîné* publie plusieurs documents mettant en cause Maurice Papon, ancien secrétaire général de la Gironde, dans l'arrestation et la déportation, de 1942 à 1944, de 1 690 juifs de Mérignac (Gironde) vers les camps de la mort, *via* Drancy.

● **8 décembre 1981 :** Me Gérard Boulanger dépose la première plainte contre Maurice Papon pour *« crimes contre l'humanité »* au nom de dix familles juives, dont celle de Michel Slitinsky, l'ancien résistant à l'origine de l'affaire.

● **Décembre 1981 :** réuni à la demande de Maurice Papon, un « jury d'honneur » constitué de personnalités de la Résistance estime que celui-ci aurait dû démissionner en 1942 pour avoir participé à *« des actes apparemment contraires à la conception que le jury se fait de l'honneur »*.

● **19 janvier 1983 :** Maurice Papon est inculpé de crimes contre l'humanité par le juge d'instruction Jean-Claude Nicod.

● **8 mars 1984 :** une deuxième inculpation fait suite à des plaintes émanant de trente-sept autres familles.

● **11 février 1987 :** la chambre criminelle de la Cour de cassation annule l'ensemble de la procédure d'instruction pour vice de forme. L'instruction est confiée à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux.

● **8 juillet 1988 :** Maurice Papon est à nouveau inculpé.

● **1990 :** de nouvelles plaintes sont déposées, visant des faits nouveaux.

● **Juin 1992 :** nouvelle inculpation de Maurice Papon élargissant le dossier de l'instruction sur son rôle dans l'organisation de convois de déportés en 1943 et 1944.

● **19 décembre 1995 :** le parquet général de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux demande le renvoi de Maurice Papon devant la cour d'assises de la Gironde.

● **18 septembre 1996 :** la chambre d'accusation décide de son renvoi devant la cour d'assises de la Gironde. Maurice Papon se pourvoit en cassation.

● **23 janvier 1997 :** la chambre criminelle de la Cour de cassation rejette le pourvoi.

● **10 juillet 1997 :** annonce de l'ouverture du procès le 8 octobre.

Les mariages mixtes constituent une exception face à la baisse de la nuptialité

EVOQUÉE par les sociologues, analysée par les démographes, la diminution du nombre de mariages depuis près de vingt ans en France comporte une exception notable : les mariages mixtes. Les unions entre un Français et un étranger présentent en effet une remarquable stabilité. Depuis vingt-cinq ans, près de 20 000 mariages mixtes sont célébrés chaque année. En 1973, ils représentaient 5 % de l'ensemble des mariages. En 1991, avec 33 000 mariages mixtes célébrés, la proportion de mariages entre Français et étrangers a même augmenté et frôlé les 12 %, soit un mariage sur huit, indique une étude de l'Institut national d'études démographiques (INED) publiée dans la dernière livraison de la revue *Population*.

Les couples mixtes sont majoritairement composés d'un homme étranger et d'une femme française. *« Le taux de masculinité de la population étrangère l'explique largement »*, précisent Marine M'Sili et Gérard Neyrand, auteurs de l'enquête. Cependant, les filles maghrébines, longtemps exclues de la mixité, sont de plus en plus nombreuses à s'engager avec un conjoint français. Elles demeurent toujours peu nombreuses à demander la nationalité française après le mariage. Au début des années 90, un tiers des étrangers majeurs naturalisés français le sont devenus par le biais de leur mariage.

Si les hommes sont plus nombreux à obtenir la nationalité française après leur mariage, ils se distinguent aussi par leur niveau social élevé. Les couples mixtes dont l'un des deux conjoints est cadre sont très nombreux parmi les acquérants de la nationalité (près d'un sur trois), une proportion sans commune mesure avec leur part dans la population active en général et immigrée en particulier. A l'inverse, les ouvriers sont très fortement sous-représentés parmi les acquérants de la nationalité française par mariage.

« UN DÉFI »

L'adage selon lequel *« ceux qui se ressemblent s'assemblent »* n'est pas du tout adapté aux mariages mixtes : *« Ceux qui se ressemblent le plus du point de vue culturel* [mêmes racines, par exemple] *sont le fait d'époux les plus dissemblables sur le plan social* [écart d'âge et situation professionnelle, notamment] *»*, souligne l'enquête.

« Le couple mixte apparaît comme un défi à la règle dominante de l'homogamie », ajoutent Marine M'Sili et Gérard Neyrand. De là à conclure que de telles unions ne peuvent durer, il n'y a qu'un pas. *« Dans cette perspective, le divorce est perçu non comme un véritable échec du couple mais bien plus comme l'aboutissement inévitable d'une situation par nature instable »*, vont-ils jusqu'à écrire.

Cette idée préconçue est d'autant plus préjudiciable aux couples mixtes qu'on les soupçonne souvent d'avoir contracté un mariage « blanc ». Les chercheurs de l'INED se sont donc penchés sur la « divorcialité » chez les couples mixtes.

Ils rappellent qu'aujourd'hui le taux de divorce se situe aux environs de 30 %, alors qu'il n'était que de 11 % en 1970. L'étude de la longévité des couples mixtes démontre que si les divorces existent parmi eux, ce phénomène n'a pas l'ampleur que certains laissent entendre. S'intéressant aux couples mixtes ayant convolé en 1975, les chercheurs constatent qu'au cours des quatorze premières années de vie commune, leur « divorcialité » est comparable à la moyenne nationale. Ensuite, elle devient très légèrement supérieure. A l'inverse, parmi la « promotion » 1982 des couples mixtes, après dix ans de vie commune, le taux cumulé de divorces a atteint 22 %, soit 7 % de plus que celui des couples français. Les auteurs montrent enfin que les couples homme étranger-femme française divorcent beaucoup plus que ceux composés d'une femme étrangère et d'un homme français.

Michèle Aulagnon

NOUVEAU

CONSULTEZ TOUS LES TARIFS AÉRIENS

Sur le MINITEL

Rubrique PROMO AVIONS

2,23 F/la minute

3615 LEMONDE

Une plainte pour corruption vise la filiale girondine de la Lyonnaise des eaux

« LE PRIX de l'eau à Bordeaux est-il le juste prix ? », s'interrogeait, dans son édition du 10 juillet, le quotidien régional *Sud-Ouest*. Cherchant une réponse à cette question, une association d'usagers de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB) semble s'être trouvée en butte à une série de refusqui ont fini par la conduire jusqu'au palais de justice. Le 7 juillet, son président a déposé plainte au nom de l'association, baptisée Proxicub, auprès de la doyenne des juges d'instruction bordelais, Josiane Coll, pour *« tentative de corruption »*.

Aucune information judiciaire n'a encore été ouverte, mais les plaignants ont consigné la somme qui leur a été demandée (5 000 francs), si bien que la désignation d'un juge est désormais inéluctable. Libellée contre X..., la plainte vise explicitement certains dirigeants – dont l'un est nommément cité – de la filiale girondine de la Lyonnaise des eaux, attributaire de la concession des eaux de la CUB, en 1991. A en croire les responsables de Proxicub, une *« proposition sans ambiguïté »* leur aurait été faite, alors qu'ils insistaient pour obtenir l'autorisation de réaliser un audit sur la gestion de la concession des eaux. *« On nous a dit que c'était ridicule, qu'on ne comprenait pas notre entêtement*, assure Jean-Christophe Rivière, président de l'association. *C'est alors qu'au cours d'une conversation téléphonique, un des cadres régionaux de la Lyonnaise m'a questionné sur nos motivations. » « C'est politique ? »* lui aurait demandé ce dernier. Avant d'ajouter : *« Si c'est financier, Paris va s'en charger... »* M. Rivière affirme que cette conversation a été entendue par plusieurs témoins, membres de l'association. *« Peut-être aurais-je dû le laisser aller plus loin,* indique-t-il, *mais je ne lui en ai pas laissé le temps... »*

A la suite de cet entretien, le président de Proxicub assure s'être rendu à la direction générale du groupe Lyonnaise des eaux, à Paris, et y avoir relaté l'épisode précédent au directeur général chargé de l'eau en personne. *« Il n'a pas eu l'air particulièrement ému »*, indique M. Rivière. Un chargé de mission a néanmoins été dépêché dans la filiale bordelaise. Mais les *« vérifications »* entreprises depuis lors ont conduit la direction générale à conclure à *« une affabulation »*, donc à une *« accusation sans fondement »*, ainsi que l'a déclaré, vendredi 8 août au *Monde* le directeur chargé de la clientèle de l'eau, Jean-Luc Trancart.

Ancien vice-président de l'UDF girondine, écarté a fin 1996 par les instances de ce parti, Jean-Christophe Rivière admet avoir fondé Proxicub pour *« moraliser la vie publique bordelaise »* et servir d'*« aiguillon »* à la majorité en place à Bordeaux comme à la CUB – présidée par Alain Juppé. Déjà étudiée par la chambre régionale des comptes d'Aquitaine, la concession des eaux – dont l'attribution n'avait pas fait l'objet d'une mise en concurrence – lui a fourni la matière d'un affrontement entre usagers et élus qu'il estime *« générateur de transparence »*. Dans leur dernier rapport, les magistrats de la chambre régionale avaient jugé excessives les augmentations répétées du prix de l'eau dans l'agglomération, au regard des engagements pris par la Lyonnaise des eaux lors de la signature du contrat de concession, le 21 décembre 1991. Alors que les tarifs augmentaient de 5 % par an lorsque la Lyonnaise était uniquement gestionnaire du service des eaux, pour le compte de la CUB, ils ont progressé de plus de 40 % entre 1992 et 1994, avant de se stabiliser.

Deux audits successifs ont été effectués : l'un à la demande de la CUB, par l'association spécialisée Service public 2000 ; l'autre à la demande de la Lyonnaise des eaux, par le cabinet d'experts Ernst and Young. Les dirigeants de Proxicub ayant estimé que ces deux études pouvaient manquer d'impartialité, en raison des qualités respectives de leurs commanditaires, ils n'ont eu de cesse, depuis des mois, de réclamer un troisième audit – allant jusqu'à proposer qu'il ne soit pris en charge par la CUB qu'à condition qu'il mette en évidence des possibilités d'économie. Jugeant la proposition *« séduisante »*, les dirigeants de la communauté urbaine n'y ont cependant pas donné suite, se disant réservés *« devant la multiplication des audits »* et louant *« les qualités professionnelles et l'intégrité »* des auteurs des précédentes études.

La direction de la filiale girondine de la Lyonnaise des eaux se retranche, elle, derrière la *« charte d'éthique et de déontologie »* adoptée par le groupe il y a deux ans, à l'instigation de son président, Jérôme Monod (*Le Monde* du 13 avril 1995) – sans toutefois préciser que le signataire du rapport du cabinet Ernst and Young est un ancien élu de la CUB, qui avait lui-même voté, en 1991, l'attribution de la concession des eaux à la Lyonnaise... *« Je ne vois pas le rapport*, a déclaré au *Monde* le directeur commercial de la filiale. *Il n'y a aucune raison de mettre en doute la validité de ce rapport, sauf à vouloir chercher du poil sur les œufs. »*

Hervé Gattegno

DISPARITIONS

■ **JÜRGEN KUCZYNSKI,** historien communiste allemand, spécialiste de l'histoire du capitalisme, est mort, mercredi 6 août, à Berlin, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Né le 17 septembre 1904, Jürgen Kuczynski s'était engagé très jeune dans le mouvement communiste auquel il est resté fidèle toute sa vie. Ayant connu Lénine, Karl Kautsky, Walter Ulbricht, Erich Honecker – son livre de souvenirs à paraître en septembre en Allemagne est consacré à ces rencontres –, il avait émigré en Grande-Bretagne en 1936, fuyant le nazisme.

En 1946, il rentre en Allemagne, choisissant de vivre en République démocratique allemande (RDA), et fait rapidement figure d'historien officiel du Parti communiste est-allemand (SED). Sa compagnie était recherchée tant par les dirigeants communistes est-allemands eux-mêmes que par les intellectuels, et les réunions dans sa villa, rassemblant pêle-mêle des dirigeants staliniens, des artistes et des dissidents, étaient très courues.

Jürgen Kuczynski avait attendu 1983 pour rendre publiques ses premières critiques à l'encontre du régime communiste, dans un livre dont le titre est *Dialogue avec mon arrière-petit-fils.* Après la réunification, dans une suite à cet ouvrage, intitulée *Cinquante Questions à un incorrigible grand-père,* il prendra davantage ses distances avec le régime déchu auquel il a consacré sa vie, mais sans renier ses convictions communistes. Il est également l'auteur d'une *Histoire de la condition ouvrière sous le capitalisme* en quarante volumes.

■ **ELISABETH HÖNGEN,** mezzo-soprano allemande, vient de mourir. Née le 7 décembre 1903, Elisabeth Höngen a appartenu aux Opéras de Düsseldorf (1935-1940) et de Dresde (1940-1943) avant de devenir l'une des premières chanteuses du Staatsoper de Vienne, où elle est apparue sur scène jusqu'en 1970. Elle a chanté aussi à Covent Garden, à Salzbourg, à la Scala, à Bayreuth. Karl Böhm l'avait qualifiée de « *meilleure tragédienne du monde* ». Son répertoire très étendu allait des opéras de Mozart à ceux de Wagner et de Richard Strauss, en passant par Verdi.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– La famille,
Et les proches,
ont le chagrin de faire part du décès de

Pierre de CLERCK,

survenu accidentellement le 2 août 1997.

Les obsèques auront lieu le lundi 11 août, à 14 h 30, au château de Bretencourt, à Rivière (Pas-de-Calais), suivies de l'inhumation au cimetière d'Arras.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue de Grenelle,
75007 Paris.
1, rue Bourbon-Le-Château,
75006 Paris.

– Saint-Paul-en-Chablais.
Bagneux (Hauts-de-Seine).

Mme Janine Dinnematin,
son épouse,
Le docteur Dominique Dinnematin,
M. Seymour George Dinnematin,
M. Gilles Dinnematin,
ses enfants,
Charlotte,
sa petite-fille,
Sa famille,
Ses amis,
ont le grand chagrin de faire part du rappel à Dieu de

M. Seymour Paul DINNEMATIN,

le 7 août 1997, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

« Heureux les artisans de la paix, ils seront appelés fils de Dieu. »

Ses obsèques religieuses seront célébrées en l'église de Saint-Paul-en-Chablais (Haute-Savoie), le samedi 9 août, où l'on se réunira à 10 heures.

L'inhumation dans le caveau familial aura lieu le lundi 11 août, à 16 h 30, au cimetière d'Epône (Yvelines).

Ultérieurement, une cérémonie eucharistique nous réunira fraternellement en l'église Sainte-Monique de Bagneux (Hauts-de-Seine), sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Font-Espère,
Les Lanches,
74500 Saint-Paul-en-Chablais.
Mme Janine Dinnematin,
3, avenue de Stalingrad,
92220 Bagneux.

– On nous prie d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingtième année, de

M. Pierre DELAGARDE,
chirurgien,
ancien chef de clinique à la Faculté.

Les obsèques ont eu lieu le 1er août 1997, dans l'intimité, à Coutances (Manche).

– Stéphane Di Vittorio
a la douleur de faire part de la mort de sa mère,

Marie-Christine DI VITTORIO.

« Elle avait amplement pardonné les auteurs du rapt qu'elle avait subi du 14 mai 1993 au 2 janvier 1994 et dont elle ne s'était jamais remise. »

Elle rejoint son mari, le

docteur Amédée DI VITTORIO,
ancien chef de service
à l'hôpital italien de Tunis.

Une messe, prochainement annoncée, sera célébrée en l'église des Carmes, rue Vaugirard, Paris-6e.

5, rue Jean-Bart,
75006 Paris.

– Chartres (Eure-et-Loir).

La famille
a la douleur de faire part du décès de

Marie-Pierre KRIEF,
née **KERNANNEC,**
1955-1997,
pharmacien.

Une bénédiction religieuse sera célébrée, le mardi 12 août 1997, à 9 h 30, en l'église Saint-Hilaire de Mainvilliers (Eure-et-Loir).

Centre commercial les Trois-Ponts,
28000 Chartres.

Remerciements

– Mme André Giraud,
Ses enfants et petits-enfants,
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous ceux qui leur ont adressé des témoignages de sympathie et ont rendu hommage à

André GIRAUD,

les prient de trouver ici l'expression de leurs sentiments de très vive gratitude.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Mme Maurice Vlieghe-Vanloot,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute la famille,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Maurice VLIEGHE,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, leur écrit, leur envoi de fleurs, se sont associées à leur peine.

Maison Segard et Buisine,
83, rue Carpeaux,
59100 Roubaix.

Anniversaires de décès

Jean-Pierre LARRIVAL,
ingénieur en chef du GREF,
9 août 1987.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui en ce dixième anniversaire.

Nous le gardons dans notre cœur.

– Depuis quarante ans,

Michel PIGUET

repose au cimetière des Contamines-Montjoie.

Ses sœurs,
Ses frères,
Sa famille,
Ses amis,
se souviennent et se réuniront en l'église des Contamines, ce samedi 9 août, à 18 h 30.

Marc Piguet,
30, rue des Artisans,
67370 Gimbrett.

– Il y a un an, nous quittait

Pierre VALLOIS,
11 avril 1921-11 août 1996,
directeur honoraire du Sénat,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite.

Pourtant, il est toujours avec nous.

Jacqueline Vallois,
Ses enfants et petits-enfants.

Souvenir

– En souvenir de

Guy de VILLARDI,
comte de Montlaur,

décédé le 10 août 1977.

Commando no 4 franco-britannique, Ouistreham, 6 juin 1944, Flessingue, 1er novembre 1944.

Communications diverses

AVIS DE CONCOURS
Le Centre de gestion
de la Fonction publique territoriale
de la Charente-Maritime

organise un concours interdépartemental sur titres avec épreuve (entretien)
d'éducateur territorial de jeunes enfants (femme ou homme).

Nombre de postes à pourvoir : 10.
Date de retrait des dossiers : du 3 octobre au 3 novembre 1997, jusqu'à 17 heures.

Date limite de dépôt des dossiers : le 7 novembre 1997 jusqu'à 17 heures.

Les demandes d'inscription par courrier devront être accompagnées d'une enveloppe format 32 × 23 timbrée à 6,70 F et adressées à :
M. le Président,
Centre de gestion
de la Fonction publique territoriale
de la Charente-Maritime,
Service concours,
70, *bis*, avenue Jean-Gulton,
17028 La Rochelle Cedex 01.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

CARNET DU MONDE
21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 105 F
Abonnés et actionnaires ..... 95 F
Thèse étudiants ..... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

ETUDIANTS
SALAIRE des JEUNES DIPLÔMÉS
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

SUR MINITEL
La documentation du journal Le Monde
Vous recherchez un article publié depuis janvier 1990 Le Monde met à votre disposition deux services avec plus de 100 000 textes en ligne.
3617 LMDOC **5,57 F/mn**
recherche de références par thèmes, catégories, pays, auteurs, etc.
36 29 04 56 **9,21 F/mn**
recherche et lecture en texte intégral
Commande et envoi possibles par courrier ou fax, paiement par carte bancaire
Des réductions sont accordées en fonction du nombre d'articles commandés et à tout utilisateur qui souscrira (sur son Minitel) un abonnement au service
Un justificatif accompagne tout envoi d'articles

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des INITIATIVES LOCALES
LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Cadres Territoriaux

Le Conseil Général
d'Eure-et-Loir
organise un concours sur titres
pour le recrutement de

4 ASSISTANTS
SOCIO-ÉDUCATIFS (H/F)
à la Direction de la Prévention et de l'Action Sociales
Diplôme d'Etat exigé (Spécialité : Educateur Spécialisé).

Date limite de dépôt des candidatures : 14 novembre 1997
Entretien avec le jury fixé : le 18 décembre 1997.
Adresser vos demandes de dossier de candidature à :
Monsieur le président du Conseil Général d'Eure-et-Loir
Direction Générale des Services Départementaux
Service du Personnel, 1 place du Châtelet
28026 CHARTRES CEDEX

Le Conseil Général
d'Eure-et-Loir
organise un concours sur titres
pour le recrutement de

1 ASSISTANT
SOCIO-ÉDUCATIF (H/F)
à la Direction de la Prévention et de l'Action Sociales
Diplôme d'Etat exigé
(Spécialité : Conseiller(e) en Economie Sociale et Familiale)

Date limite de dépôt des candidatures : 16 octobre 1997
Entretien avec le jury fixé : le 18 novembre 1997.
Adresser vos demandes de dossier de candidature à :
Monsieur le président du Conseil Général d'Eure-et-Loir
Direction Générale des Services Départementaux
Service du Personnel, 1 place du Châtelet
28026 CHARTRES CEDEX

LA COMMUNAUTÉ URBAINE
LE CREUSOT - MONTCEAU-LES-MINES
(Saône-et-Loire)
100 000 habitants
2e agglomération de Bourgogne

RECRUTE
UN JOURNALISTE
CHARGÉ DE COMMUNICATION

Cadre issu d'une école de communication apprécié

SON PROFIL :

- expérience journalistique
- bonne connaissance de la P.A.O.
- connaissance des collectivités territoriales.

SES MISSIONS :

- encadrement du service (2 pers.)
- pilotage de campagnes et d'actions de communication (de la conception à l'évaluation), rédaction de publications

Dossier de candidature complet à adresser avant le **15 septembre 1997** à
Monsieur le Président de la C.U.C.M.
Boîte postale 69, 71206 LE CREUSOT Cedex

La Ville de QUETIGNY
10 000 habitants
ville nouvelle à 5 km de Dijon

RECRUTE par voie de MUTATION
2 ATTACHÉS TERRITORIAUX
pour exercer les fonctions de :

- **Responsable des Affaires Juridiques et Foncières :**

Missions : gestion des affaires foncières et suivi des dossiers POS, PAZ, lotissements...,
suivi du patrimoine
suivi des assurances
gestion des achats de fournitures et matériels

Profil : formation et expérience juridiques
connaissance du droit des sols
expérience en économat et gestion du patrimoine

- **Responsable du service Finances Comptabilité**

Missions : encadrement du service (2 agents)
gestion des procédures budgétaires
suivi de l'exécution budgétaire
gestion de la dette et de la trésorerie
étude et suivi de la fiscalité locale
suivi des dossiers financiers
assistance des services en matière comptable et budgétaire

Profil : expérience dans des fonstions similaires
bonne maîtrise de l'instruction M 14
bonne maîtrise de l'outil informatique (outils utilisés : Word 7, Excel 7, Civitas)
rigueur et organisation
disponibilité et qualités relationnelles

Pour ces deux postes, adresser une lettre de candidature et un curriculum vitae détaillé avant le 15 septembre 1997 à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville 21800 QUETIGNY

En raison des fêtes du 15 août, prochaine parution de notre rubrique Initiatives locales, le vendredi 22 août daté 23 août

CANAUX Encore relativement coûteux et peu connu des Français, le *« tourisme d'eau douce »* a enregistré un boom dès la fin des années 60. S'il accuse actuellement un léger tassement, il attire tous les ans quelque 200 000 adeptes pour un chiffre d'affaires dépassant le milliard de francs. ● VOIES navigables de France (VNF) gère la quasi-totalité des 8 500 kilomètres de voies, un patrimoine exceptionnel qu'il entend mettre en valeur afin que, selon son président, François Bordry, *« chacun soit persuadé que le tourisme fluvial fait partie intégrante du tourisme en général »*. ● PREMIER port de plaisance fluvial de France, Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) a su s'adapter au déclin de la batellerie de commerce pour miser avantageusement sur l'essor du tourisme fluvial. Bénéficiant d'une position privilégiée, cette petite ville a été choisie par VNF comme l'un des huit sites pilotes de développement fluvial.

Le « tourisme d'eau douce » bénéficie d'un patrimoine exceptionnel

Malgré un léger tassement, la navigation fluviale attire tous les ans quelque 200 000 vacanciers pour un chiffre d'affaires dépassant le milliard de francs. Certaines communes ont su s'adapter au déclin de la batellerie de commerce pour miser avantageusement sur cette activité

LONGTEMPS négligé, voire méconnu, considéré, non sans quelque raison, comme une plaisance de luxe, le tourisme fluvial concerne quelque 55 000 bateaux, de la barque à moteur au navire de croisière. Ce secteur d'activité, apparu en France à la fin des années 60 à l'initiative des sociétés anglaises, a connu un essor important jusqu'à la fin des années 80.

Il accuse, certes, un léger tassement depuis quelques années, auquel les professionnels essayent de répondre en améliorant la qualité du produit, en diversifiant les prestations et en diffusant une meilleure information.

Malgré un coût encore relativement élevé, le tourisme fluvial est pratiqué, bon an mal an, par 200 000 personnes.

TROIS SECTEURS

A titre indicatif, les compagnies de location proposent des unités de deux à douze personnes allant de 4 500 francs à 16 600 francs pour sept jours, suivant la saison et l'embarcation choisies. Une flotte de 200 bateaux à passagers – de type *« bateau-promenade »* ou péniche-hôtel – et 1 700 bateaux loués par quelque 140 entreprises génèrent un chiffre d'affaires global (y compris l'hôtellerie et la restauration) de 900 millions, un chiffre auquel il faut ajouter la location des unités, soit 200 millions par an environ, selon une étude faite en 1995. Le tourisme fluvial se décompose en trois secteurs qui correspondent à une pratique de la voie d'eau et à des clientèles variées :

– la navigation de plaisance, qui est le fait de particuliers possédant leur propre bateau ;

– la location de bateaux appelés souvent *« house-boats »* ;

– les bateaux-promenades qui proposent des croisières d'un ou plusieurs jours. 70 % à 80 % de son chiffre d'affaires est représenté par les croisières : promenades, croisières-spectacles, croisières-repas, péniches-hôtels. Ce créneau, largement boudé par les Français, reste encore essentiellement fréquenté par les étrangers.

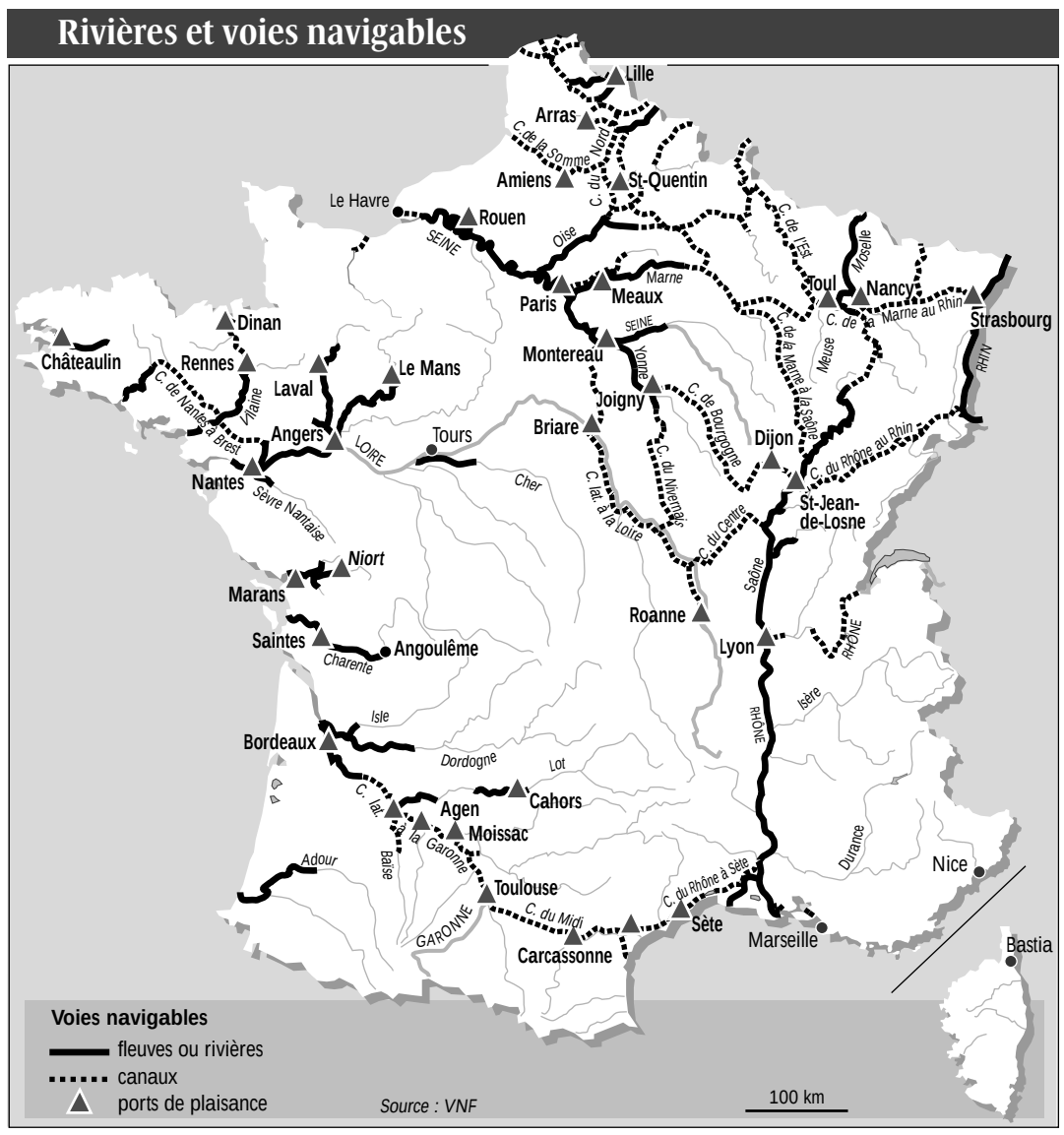

INSUFFISANCE D'INVESTISSEMENT

Cette forme de tourisme qui se porte plutôt bien souffre, cependant, d'une insuffisance d'investissement par rapport à d'autres créneaux nettement plus favorisés et d'un manque d'informations facilement accessibles au grand public. *« Il faut faire en sorte que les Français se réapproprient leurs voies d'eau, dont ils avaient peu à peu perdu la mémoire »*, estime, pour sa part, François Bordry, président de Voies navigables de France (VNF), organisme public créé en 1991 et qui gère la quasi-totalité – 6 800 km et 80 000 hectares – du réseau des voies navigables de l'Hexagone.

S'il est vrai que, comme hier, l'homme dépend toujours de l'eau douce de mille manières, cette dernière, le progrès aidant (adduction généralisée et robinet à domicile), est devenue une matière première indifférenciée. Cette tendance s'est encore accentuée avec le déclin accéléré de la batellerie pour le transport commercial, depuis le début de la deuxième moitié du XXe siècle.

Le tourisme fluvial semble donc renouer un lien oublié, bien que seulement 1 % des Francais soient allés en bateau sur une voie d'eau et qu'il soit encore essentiellement pratiqué (à 70 %) par les étrangers. *« Ces trente dernières années, l'Etat a négligé son réseau et les villes ont carrément tourné le dos à leurs voies d'eau : assèchement des canaux, construction de rocades, de chemins piétonniers... »*, regrette le président de VNF, pour qui, cependant, l'engouement progressif des Français pour des vacances au fil de l'eau ne peut que susciter l'intérêt des pouvoirs publics et des collectivités vis-à-vis d'un secteur en pleine croissance qui recrute de plus en plus de personnel professionnel compétent. *« Notre principale difficulté reste de convaincre les collectivités locales qu'elles ont intérêt à participer au développement du tourisme fluvial – partie intégrante du tourisme en général –, source de retombées économiques pour elles »*, ajoute-t-il.

Pour une meilleure rentabilité du secteur, VNF, dont le budget avoisine 1,1 milliard de francs, souhaiterait signer avec les villes des « chartes de partenariat » et favoriser un regroupement des professionnels et prestateurs de services.

Ce qui permettrait, peut-être, de grignoter du terrain aux Britanniques, qui prennent, notamment dans le domaine de la location de plaisance et des agences de circuits touristiques, la meilleure part du gâteau, qui représente presque 1,2 milliard de francs.

A. H.

Saint-Jean-de-Losne valorise l'or de la Saône

SAINT-JEAN-DE-LOSNE
de notre envoyé spécial

Le maire de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or) semble plutôt satisfait. En effet, sa commune – *« la plus petite de France en superficie, avec 56 hectares, dont seulement 36 hors de l'eau »*, souligne Michel Griviaud (RPR) – est devenue le premier port de plaisance fluvial du pays. Elle a su s'adapter au déclin irrémédiable de la batellerie de commerce pour miser sur l'essor du tourisme fluvial dont les retombées économiques remplissent le budget municipal et dopent le commerce local. Le maire est aussi satisfait du passé historique de sa ville qui valorise le présent, de sa jolie situation géographique dans la riche plaine de la Saône, au bord de la rivière du même nom, à l'entrée du canal de Bourgogne, dans une région touristique où la bonne chère s'allie aux grands crus...

REPORTAGE

La petite commune est l'un des huit sites pilotes de développement fluvial

Michel Griviaud serait-il un maire heureux ? Certes, il évoque volontiers et avec un brin de nostalgie les temps *« heureux et pas si lointains »* où le transport commercial battait son plein, mais il ne veut pas donner dans *« l'optimisme béat »*. Il envisage simplement l'avenir avec un peu moins d'appréhension que certains de ses collègues de la région.

Carrefour de voies d'eau privilégié et véritable porte ouverte sur la Bourgogne et sur le Jura, Saint-Jean-de-Losne, lié à la ville voisine de Saint-Usage dans une communauté de communes – la « gare d'eau » a été creusée en 1850 sur les territoires des deux municipalités –, entend mettre progressivement en valeur son exceptionnel patrimoine urbain et fluvial.

« L'intérêt porté par Voies navigables de France (VNF) à notre site, le désignant à l'échelle nationale comme l'un des huit sites pilotes de développement fluvial, a permis de relancer, en concertation avec les responsables régionaux, les professionnels et les habitants, une dynamique de projet à l'échelle intercommunale », affirme Michel Griviaud, qui souligne que celle-ci *« vise au renforcement des activités tournées vers la voie d'eau et la capacité d'accueil touristique, à l'aménagement de la structure portuaire, et à la valorisation du patrimoine urbain, fluvial et paysager en général »*.

La gare d'eau aligne 300 anneaux (soit un nombre identique de places pour les bateaux) et vise 500 dans les années qui viennent. Nonobstant, bien sûr, des aménagements adéquats. Les projets d'investissement sont de l'ordre de 25 millions de francs, répartis sur huit à dix ans. Somme rondelette pour deux petites municipalités ! *« Mais notre communauté de communes nous permet d'avoir, environ, 75 % de subventions »*, explique M. Griviaud, pour qui *« les abords de la Saône doivent être notre carte de visite »*.

Environ 5 000 embarcations transitent chaque année par Saint-Jean-de-Losne, en majorité affrétées par des Suisses et des Allemands. Une manne qu'il s'agit de capter. Les édiles losnais en sont conscients : *« Nous avons la chance d'avoir d'excellents atouts pour attirer des gens qui ont de l'argent. Les investissements, lourds mais nécessaires, que nous avons faits doivent et peuvent être en retour compensés par les retombées économiques du tourisme fluvial. »* Selon une étude réalisée par la préfecture de Côte-d'Or, le comité régional du tourisme de Bourgogne et la chambre de commerce de la Haute-Saône, un plaisancier qui loue entre 5 000 et 15 000 francs une embarcation dépense sensiblement la même somme au cours de ses escales à terre.

« Notre port de plaisance a créé 70 emplois. Ce qui n'est pas rien », note encore le maire, qui estime qu'il est certes difficile de mesurer exactement, en espèces sonnantes et trébuchantes, l'apport du tourisme fluvial, mais que ce dernier induit aussi une revitalisation des activités de la ville et, partant, une redécouverte d'une certaine convivialité. Il oblige également élus et habitants à entretenir le cachet de leur cité, donc à regarder vers l'avenir en se servant du passé.

Si la bourse d'affrètement créée en 1976 à Saint-Jean-de-Losne et gérée par Voies navigables de France a enregistré une nette baisse des opérations commerciales en vingt ans – de 880 affrètements par an à 250-300 aujourd'hui –, le responsable du bureau VNF de la cité reconnaît que le tourisme de plaisance est en augmentation constante :

« Nous sommes en pleine phase de transition culturelle quant à l'intérêt nouveau porté au tourisme fluvial. » S'il s'en félicite, Marc Bailly déplore, cependant, que les crédits alloués à VNF soient, eux, *« en régression constante »*...

Ali Habib

LA FIN DE L'EMPIRE DES INDES

Une série écrite par Bruno Philip

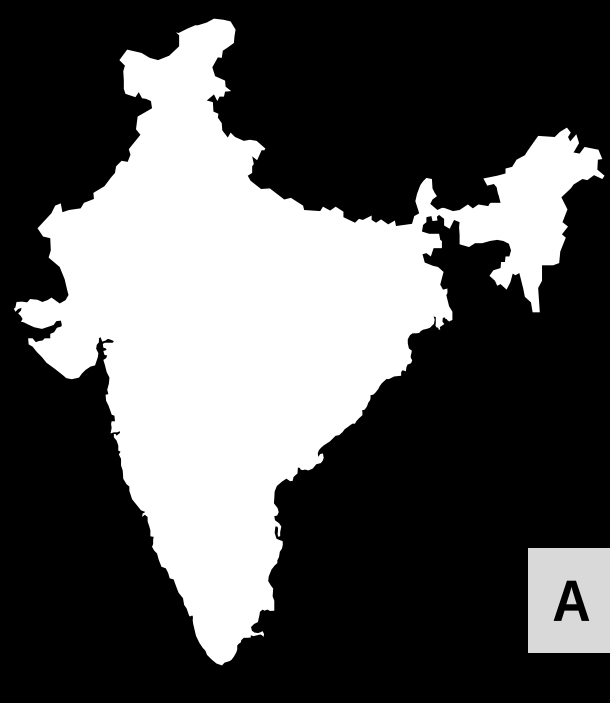

Cinquante ans après la sanglante partition qui sonna le glas du raj britannique aux Indes, des acteurs privilégiés, dont l'actuel premier ministre et le frère de l'assassin de Gandhi, se souviennent. A travers eux, ce sont les derniers moments de l'Empire et les premières années de l'indépendance qui nous sont retracés dans toute leur diversité.

A lire chaque jour à partir du lundi 11 jusqu'au 16 août dans Le Monde

ENQUÊTE

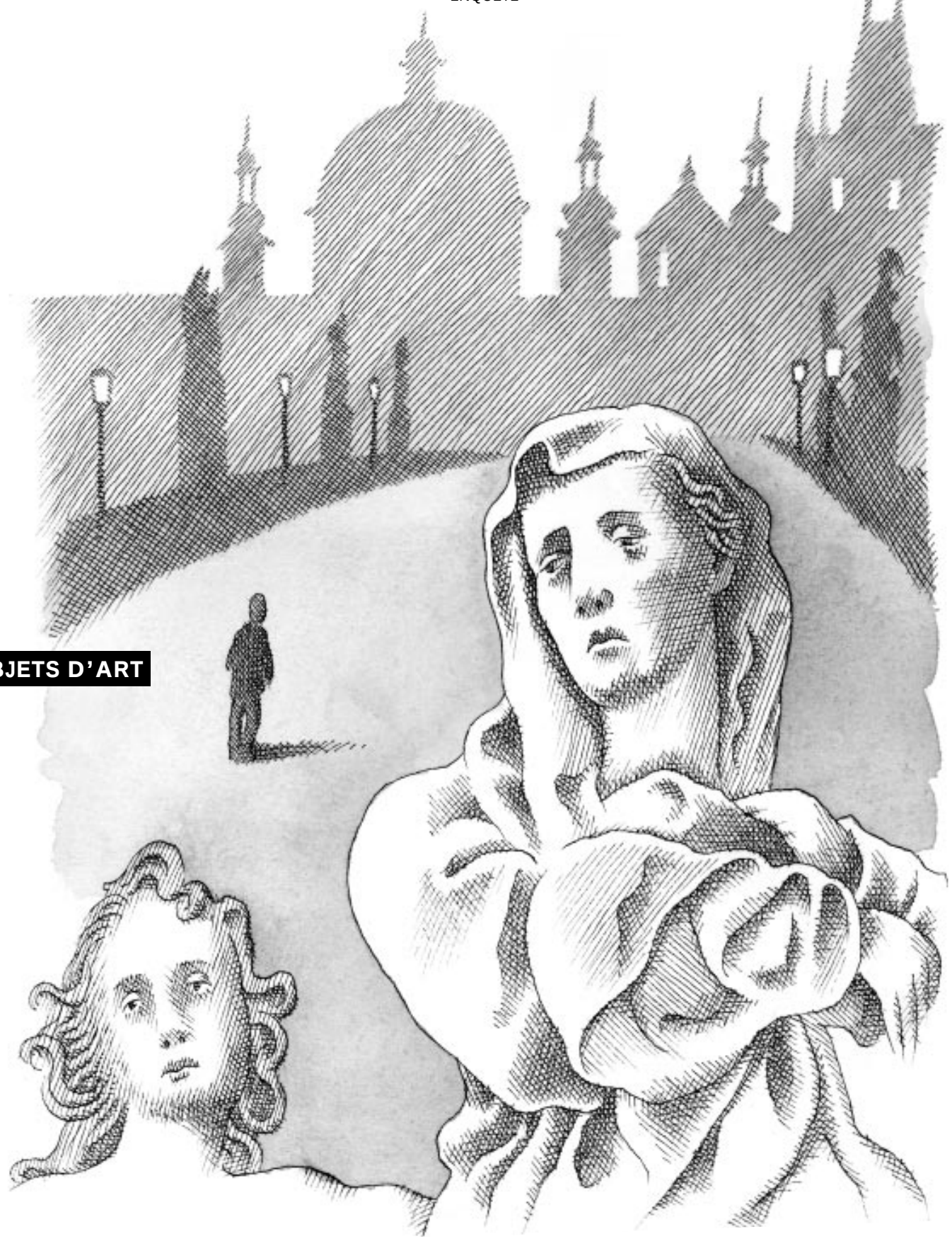

Les dépouilles des églises de Bohême

12

L'ÉGLISE Saint-Havel domine la petite ville de Zbraslav, aujourd'hui faubourg de Prague : le centre-ville n'est qu'à quinze kilomètres. Un peu à l'écart de l'agglomération, sur une hauteur, elle est entourée d'un cimetière où les herbes folles poussent parmi les tombes ombragées d'ifs et de tilleuls. Sous un ciel d'orage, l'atmosphère est romantique à souhait. Peu fréquentée, l'église n'ouvre que pour de rares cérémonies funèbres : les fidèles utilisent plutôt Saint-Jacques-le-Majeur, située au centre de Zbraslav. Saint-Havel a été fondée en 1165, mais elle a largement été « baroquisée » par la suite. Aussi, passé la triple porte de fer, s'attend-t-on à trouver, comme dans la plupart des églises de Bohême, une décoration proliférante, surchargée de statues et de volutes de bois dorés. Erreur : l'édifice est nu, les murs sont vides, la chaire réduite à son escalier, les autels se limitent à quelques planches. Seuls des lambeaux de boiseries encore fichés dans les parois témoignent d'un décor absent.

RAZZIA SUR LES OBJETS D'ART

Depuis 1990, l'église a été pillée à six reprises. Le Père Bedrich Tupa, quatre-vingts ans, aujourd'hui à la retraite, feuillette le dossier qui contient les déclarations de vol et les différents rapports de police. *« Les pillages se sont succédé de 1990 à 1995*, indique-t-il. *Les deux plus importants ont eu lieu les 25 mai et 21 juin 1994. Aucune pièce n'a été retrouvée. »* Il énumère ce qui est parti, au fur et à mesure : *« Deux grands tableaux de la Vierge, une petite huile du XVIIe siècle représentant saint Havel, un grand crucifix baroque, deux statues de la Vierge, un saint Joseph et un saint Antoine de Padoue, un bas relief de bois représentant Jessé et David jouant de la harpe, les panneaux de la chaire où figuraient les quatre évangélistes, sans compter tous les anges et les bois sculptés. »* Chaque pièce volée est estimée entre 200 000 et 400 000 couronnes (40 000 à 80 000 francs). Les rares rescapées du massacre ont été déposées dans l'église hussite tchécoslovaque de Zbraslav.

A Doksany, à cinquante kilomètres au nord de Prague, l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul est dans le même état. Comme Saint-Havel, elle se trouve à l'écart de l'agglomération, au milieu d'un cimetière. Elle a été dépouillée, elle aussi, jusqu'aux murs. *« Le dernier vol a eu lieu début mai »*, raconte son desservant, le Père Pinter, qui dénombre vingt-huit effractions et dix vols sérieux depuis 1990. *« Les voleurs ont grimpé sur le toit du presbytère et sont entrés par une fenêtre pourtant située à trois mètres du sol. Leur dernier butin est estimé à 2 millions de couronnes* [environ 400 000 francs]. *Il ne reste plus rien. »* Les grands tableaux d'autels, les statues, les bas-reliefs, jusqu'aux tuyaux de l'orgue, tout a disparu. Un reliquaire a été entièrement démonté. Les pillards ont quand même laissé les ossements du saint. Aucune serrure ne résiste aux prédateurs. Dans d'autres paroisses, ils ont été jusqu'à découper les portes à la scie électrique, voire à percer les murs.

Milan Cejka, un ingénieur qui aide Peter Kouctecky, le nouveau curé de Zbraslav, à régler les problèmes matériels de sa paroisse, précise : *« Les effectifs de l'Église tchèque sont peu nombreux, un prêtre doit gérer deux, trois, jusqu'à dix paroisses. Beaucoup d'édifices religieux ne sont ouverts que quelques jours par mois, et les curés se consacrent essentiellement à leur fonction pastorale. »*

Cela explique la situation tragique du patrimoine religieux tchèque. *« Un bon tiers des églises de Bohême, notamment celles des régions frontalières, sont dévastées »*, insiste ce représentant de l'archevêché de Prague, qui réclame *« une législation plus sévère pour encadrer le marché de l'art et un contrôle précis en ce qui concerne la vente des objets religieux »*. Avant la « révolution de velours », il était recensé chaque année, sur le territoire de la République tchécoslovaque, quelque 70 vols d'œuvres d'art. L'absence d'un marché intérieur et le verrouillage des frontières explique la faiblesse de ce chiffre, qui décuple dès 1990, avec la disparition du rideau de fer. Les édifices religieux, peu ou pas protégés, sont une cible de choix. 1993 est un sommet avec 1 800 églises pillées. Si la courbe décline ensuite légèrement, les statistiques tenues entre 1993 et 1996 sont quand même inquiétantes. Pour ces trois années, on compte 3 580 vols dans les églises, chapelles et monastères, 1 250 dans les châteaux et 750 dans les musées, sans compter les 1 400 appartements où des objets d'art ont été dérobés. Le ministre de la culture estime à 1 milliard de couronnes (200 millions de francs) les dégâts causés par ce type de délinquance.

SANS doute une loi votée en 1994 soumet-elle le commerce des œuvres d'art à un certificat dispensé par l'administration régionale des Monuments historiques quand il s'agit d'objets religieux ou par l'un des 70 organismes (les musées notamment) dépendant du ministère de la culture pour les autres pièces. *« Mais certaines administrations n'hésitent pas à délivrer des certificats de complaisance »*, affirme, Vaclav T..., fonctionnaire du ministère. Effectivement, un bel ange porte-bannière, en bois doré, photographié dans l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Doksany avant son vol, a été retrouvé au Dorotheum de Vienne, une des grandes salles de vente de la capitale autrichienne. Or l'œuvre baroque avait passé la frontière avec un certificat de sortie tamponné par la Galerie nationale de Prague.

L'absence d'inventaire complet rend bien difficile l'identification des pièces qui circulent – la police n'arrive à élucider que 13 % des vols commis dans les églises. Difficulté aggravée par l'histoire compliquée de la République tchèque : dans les années 50, un grand nombre d'œuvres religieuses, menacées de destruction par l'ancien régime communiste lors de la confiscation des biens du clergé, avaient été mises à l'abri par des catégories entières de la population, les intellectuels notamment. Beaucoup ont été remises sur le marché par leurs héritiers. L'installation de systèmes de surveillance électronique dans certaines églises, le début de l'informatisation de la police et la loi de 1994 commencent à porter leur fruits. Mais l'année 1997 a mal commencé. Avec la dévaluation de la couronne et les médiocres performances de l'économie, les besoins de devises fortes se font sentir. Or un objet d'art se négocie bien souvent en marks ou en dollars. Frantisek Prokopius, chef du service de répression du vol et du trafic des objets d'art, ne cache pas qu'*« il y a une menace de criminalisation du commerce des antiquités »*.

Est-ce pour cette raison que le nombre des antiquaires a littéralement explosé à Prague et dans les grandes villes tchèques ? Il y en avait trente dans la capitale au début de la décennie, ils sont aujourd'hui plus de quatre cents, tous florissants. A l'automne 1996, les inspecteurs chargés du contrôle de la qualité et de l'origine des produits mis en vente chez les commerçants ont opéré des vérifications chez quarante et un antiquaires : vingt-huit d'entre eux n'étaient pas en règle et vendaient des objets religieux sans certificat.

NUL besoin d'avoir recours aux inspecteurs pour s'en rendre compte. Il suffit de se promener rue Karlova, le vieil axe royal de Prague, aujourd'hui le cœur touristique de la ville : ici, une grande vierge en bois du XVIIe siècle perchée sur un croissant de lune est proposée 85 000 couronnes (environ 17 000 francs) ; là, un rustique saint Florian du début du XIXe siècle est vendu 15 000 couronnes (environ 3 000 francs) ; ailleurs, une petite Piéta morave du XVIIIe siècle est offerte pour 25 000 couronnes (environ 5 000 francs). Le tout sans aucun certificat. Les pièces dotées de papiers officiels, présentées chez un confrère plus scrupuleux, derrière le Théâtre national par exemple, sont nettement plus chères : 490 000 couronnes (environ 98 000 francs) pour un saint Adalbert du XVIIe siècle, et 240 000 couronnes (environ 48 000 francs) pour un ange en bois peint, un peu plus récent.

Mais il y a encore d'autres manières d'écouler ces antiquités, bien ou mal acquises. Il suffit de fréquenter l'un de ces marchés aux puces qui se tiennent un peu partout sur le territoire de la République. L'un des mieux approvisionnés est celui de Bustehrad, à quinze kilomètres de Prague, à côté de Lidice, l'Oradour tchèque. A l'entrée de cette morne agglomération se trouve un vaste enclos grillagé. Sur la porte, une affiche à moitié décollée annonce, en tchèque et en allemand : *« Marché des collectionneurs non stop. »* Derrière le grillage s'étalent les bâtiments aux trois quarts déserts d'une ancienne ferme collective. C'est ici que, deux fois par mois, le vendredi et le samedi, converge une foule compacte. Le jeudi soir, les vendeurs dressent un stand rudimentaire autour de l'ancienne grange ou à l'intérieur d'un grand mur de béton en forme de U qui servait naguère à entreposer du fumier. Il y a plus de deux cents places louées chacune 150 couronnes. Mais, pour 120 couronnes, on a le droit de déballer sa marchandise par terre ou dans le coffre de sa voiture. Aucune patente n'est exigée.

Dès l'aube du vendredi, les voitures affluent à Bustehrad. Les plaques d'immatriculation étrangères (Allemagne, Italie, Autriche et Pays-Bas) sont particulièrement nombreuses, sans parler de celles du corps diplomatique. Pendant quarante-huit heures, on s'arrache argenterie, bijoux, meubles, tissus, vêtements, livres, cristaux et, bien sûr, objets d'art, essentiellement venus d'églises ou de couvents. La provenance n'est jamais mentionnée, les certificats sont absents. De l'aveu même de la police, c'est un véritable marché aux voleurs. Les contrôles sont pourtant inexistants.

POUR l'étranger qui achète sur place, il faut ensuite franchir la frontière. Ce n'est pas une épreuve insurmontable : Frantisek Prokopius estime que 20 000 objets d'art sont exportés illégalement chaque année. Parmi ceux-ci, 60 % sont des objets religieux. En 1992, le chauffeur de l'ambassade d'Allemagne avait résolu ce problème. Fort de l'immunité diplomatique de son véhicule, il passait régulièrement dans sa Mercedes des cargaisons d'œuvres en tout genre.

Qui vole ? En raison de la rareté des arrestations, il est difficile d'identifier cette délinquance. Comme toujours, on accuse les gitans, mais ce ne sont, au pis, que des exécutants. On parle aussi de bandes internationales, sans beaucoup de preuves. Il semble exister une sorte de délinquance de proximité. Ladislav Polata, un des adjoints de Frantisek Prokopius, constate que tout se négocie : les pierres tombales commencent à disparaître, les monnaies celtes sont vendues 1 500 couronnes (300 francs) l'unité. L'inspecteur cite aussi ces vols à répétition qui ont eu lieu depuis 1995 et qui touchent les archives et les imprimés. Un étudiant, affecté à la bibliothèque scientifique d'Olomuc pendant son service civil, faisait passer en Allemagne des ouvrages anciens. A Prague, c'est un boucher de la rue Valentinska, reconverti dans l'antiquité, qui débitait paisiblement des livres venant de la Bibliothèque nationale, juste en face. Les ouvriers employés à restaurer le musée ethnographique de Naprstek ont rempli trois voitures de photos du XIXe siècle. Une partie des archives de Brno s'est retrouvée en vente à Vienne par le biais de pseudo-chercheurs que l'on n'a jamais arrêtés. En revanche, ceux que l'on a coincés à Strutnov ont avoué avoir écumé trente-sept centres d'archives départementales. On a retrouvé chez eux deux mille pièces diverses : des correspondances historiques, des manuscrits, des livres, des timbres de collection, des sceaux.

Comment expliquer cette frénésie ? *« C'est un carnaval de l'irresponsabilité*, explique Vaclav T... *Les nouveaux riches aiment exhiber des œuvres d'art chez eux. Pour les plus cyniques, c'est une manière comme une autre d'engranger du capital, bien utile lors des privatisations. La loi est limitée par la défaillance morale de trop de membres de l'administration culturelle. Enfin, dans ce pays déchristianisé, à la vieille tradition anticléricale, la disparition des biens d'Église n'émeut pas grand monde. En réalité, pour l'Etat, cette lutte n'est pas prioritaire. »* Même amertume chez un policier qui désire garder l'anonymat : *« La police n'a aucune expérience et pas de qualification dans ce domaine. Ce manque de formation est aussi tragique que le manque de moyens. Et les douanes sont aussi peu formées que la police pour faire face à ce nouveau trafic. Les pouvoirs publics ont sans doute d'autres priorités. »*

Pourtant, dans un pays qui accueille tous les ans plus de 50 millions de visiteurs et dont 14 % du produit intérieur brut vient des ressources touristiques, il est certain que ces richesses culturelles sont un capital inestimable, irremplaçable.

Roland-Pierre Paringaux et Emmanuel de Roux
Dessin : Pierre Le Tan

PROCHAIN ARTICLE :
La croisade d'un collectionneur

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La paix des étoiles

PRÉTENDRE aujourd'hui que les Terriens forment l'espèce la moins évoluée du système solaire est une irrévérence qui devrait avoir des conséquences fâcheuses pour ses propagateurs. Telle est pourtant la thèse développée par le cinéaste américain Barry Sonnenfeld dans son film *Men in Black,* qui met aux prises deux agents très spéciaux, au service de l'empire américain, avec une myriade de créatures repoussantes venues des constellations les plus lointaines. Or, à peine sorti sur les écrans, ce film se paie le luxe de ravaler *Independance Day* et *Le Cinquième Elément* au rang de challengers. Les Français, que l'on croyait absorbés par les sommets meurtriers des Alpes ou les plagistes hostiles de la Riviera, vont au cinéma, et par centaines de milliers, pour s'entendre dire que les extra-terrestres sont l'avenir de l'homme.

Cet engouement pour un ailleurs interstellaire – autrement fréquentable que notre planète bleue – se manifeste aussi bien sur le grand écran que sur le petit. France 2 propose ainsi, vendredi 8 août, sa septième Nuit des étoiles et a pour cela installé ses studios dans les bâtiments flambant neuf de la Cité des Etoiles de Toulouse, site de 3,5 hectares inauguré en juin sur lequel règne la haute silhouette de la fusée Ariane V. Là, on peut s'approcher au plus près des astres les plus distants, vérifier que Spica, à l'horizon sud, et Deneb, à l'horizon nord, ont toujours une température supérieure à 20 000 degrés... Et jeter à nouveau un œil sur Mars, ces arpents de terre rouge sur lesquels un robot minuscule, Rocky, bizarroïde à roulettes, continue ses investigations pour la joie la plus grande d'humains fascinés par un lointain devenu d'un seul coup si proche.

Impossible pendant de longs jours de se connecter sur le site Internet de la Nasa pour piloter nous-mêmes l'engin de toutes les découvertes. Et, depuis, pas un éternuement de la machine, ni le moindre encrassement de ses panneaux solaires qui ne fasse aussitôt l'objet des commentaires les plus savants et ne provoque les plus grandes inquiétudes. La sonde Pathfinder a traversé l'espace et nous avec elle, abandonnant ici la somme considérable de nos conflits, de nos guerres, de nos déchirements pour ces vallées où jadis l'eau cascadait, et, donc, la vie allait.

Jeudi, la navette spatiale américaine Discovery décollait du Centre Kennedy de Cap Canaveral, en Floride, pour une mission scientifique de dix jours. Au même moment ou presque, le vaisseau spatial russe Soyouz, parti mardi du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, s'arrimait à la station orbitale Mir pour procéder à diverses réparations après qu'une collision avec un vaisseau de ravitaillement eut causé des dommages – qu'on espère réparables – à cette première micro-cité de l'espace. Vendredi, partie de Kourou, la fusée Ariane mettait sur orbite un satellite américain.

Les infinis paisibles de cet ailleurs voisin, qui paraît chaque jour un peu plus accessible à chacun d'entre nous, donnent au quotidien de notre trop vieille Terre une nouvelle couleur, une saveur moins amère.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une administration vétilleuse

LES BONNES gens s'amusent de lire chaque semaine dans leurs gazettes qu'ils auront droit à 200 grammes de viande en échange des tickets BB ou DD ; il y a beau temps en effet que les bouchers ne réclament plus et n'acceptent même pas les tickets, aussi bien à Paris qu'en province. *« N'importe, c'est la loi et le règlement »,* répond une administration vétilleuse qui se retranche derrière ses murailles de papier.

L'épithète « légal » est devenue en effet la tranchée où se terre un Etat débordé par des forces innombrables ; il brandit la loi comme la foudre, alors qu'elle n'est tout au plus qu'un paratonnerre. Mais, au fait, une loi primée par la coutume et l'usage est-elle encore la loi ? Beau sujet de discussion pour les philosophes politiques.

De bons esprits estiment que la loi ne fut jamais que la cristallisation de la coutume, la loi civile avec évidence, et la loi morale très probablement. Le législateur s'est borné à codifier l'usage, tel qu'il ressortait de la pratique la plus répandue ; quand il agissait différemment, c'est qu'il se confondait avec un abominable tyran. Aussi une loi tombée en désuétude a-t-elle moins de force qu'un écriteau où s'inscrit : *« Prière de... ».* Tout le monde est d'accord sur ce point.

Mais jadis la loi ne s'usait que lentement. Aujourd'hui – est-ce l'emploi de mauvais matériaux ? –, elle se délabre avec une telle rapidité que la coutume se substitue à elle presque instantanément. Comment raisonnerait-on sainement si l'on ne tenait pas compte d'un phénomène, infiniment regrettable sans doute, mais patent ?

Pierre Audiat
(9 août 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde :* renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'Inde : de l'indifférence au cliché

par Vijay Singh

IL y a bien des années, j'étais à Bombay en reportage pour un quotidien français. Le jour de mon retour en France, le téléphone sonne dans l'après-midi. C'est un ami qui travaille pour Press Trust of India, l'agence de presse indienne. Une voix anxieuse m'annonce : *« Emeutes entre hindous et musulmans près de Bombay. 80 morts. Demain, ce pourrait être 800. »* J'appelle immédiatement mon journal à Paris et tente de me faire entendre sur une ligne affreusement grésillante : *« Des émeutes ont éclaté entre hindous et musulmans. 80 morts. » « Combien ? »* me lance mon interlocuteur. *« 80 »,* je répète. Et j'ajoute : *« Combien de feuillets dois-je écrire ? » « Aucun »,* me répond-il platement. *« Aucun ? Mais les 80 morts ? » « Pour l'Inde, on commence à partir de 300 ! »*

Quelques années plus tard, je suis invité à présenter l'un de mes livres dans une ville du sud de la France. Une jeune Française, visiblement intéressée, drapée dans un sari et arborant un point rouge de la taille d'une pièce de 10 francs sur son front, m'accueille à l'aéroport. Après un rapide échange de politesses, elle me fait quelques compliments : *« Vos romans se lisent si bien en français... Mais j'imagine qu'ils doivent être encore plus savoureux dans leur langue d'origine. »* Je lui réponds : *« J'écris en anglais, Madame. »* Elle ajoute : *« Ah bon ! On m'avait dit que vous écriviez dans votre langue maternelle, le sanskrit. »*

Ces deux anecdotes résument la vision que l'on se fait encore de l'Inde en Occident, en France en particulier. L'Inde est ici comme une pièce de monnaie, un morceau d'exotisme numismatique. Le côté pile est fait d'une inébranlable indifférence de la part des médias et de la presse, quels que soient l'événement historique et ceux qu'il implique ; le côté face est constitué de clichés vieux ou récents, grotesques ou simplistes. Les deux faces de la pièce sont implacablement figées. Il faut la nomination d'un premier ministre, des bains de sang interreligieux ou l'asphyxie de milliers de personnes par un gaz mortel pour transformer l'apathie des médias en un semblant de considération humaine. Réciproquement, malgré l'océan d'évolution sociale et de modernisation qu'a connu l'Inde, pour certains celle-ci sera toujours une terre de surpopulation, de misère, de femmes soumises et de maharadjahs... Ce qui manque dans ces deux attitudes est sans conteste le juste milieu, l'espace crucial qui constitue la vie des nations, leur accomplissement et leur chute. Plutôt que de faire découvrir ce territoire inconnu et d'opérer une véritable contribution au discours interculturel, les médias français, à quelques exceptions près, se sont jusqu'ici contentés d'avoir recours aux clichés ou de rester indifférents. *« L'Inde, c'est compliqué »* : voilà le commentaire le plus fréquent encore.

Une part de cette complexité, pour l'observateur européen, vient de la nature de la société indienne elle-même. L'Inde n'est ni chrétienne ni islamique, les seules religions vraiment connues à l'Ouest. Pour compliquer les choses, l'Inde n'est pas même hindoue. A part le fait d'être un pays de tradition constitutionnelle séculaire, être hindou ne veut vraiment rien dire, tout comme l'hindouisme n'a pas un dieu unique ni un seul livre sacré ; ce n'est qu'un mode de vie ou une manière de contempler ce passage énigmatique du temps que nous appelons si simplement la vie. Donc, avant et surtout, c'est l'ouverture philosophique et ascétique de l'Inde – ce manque de croyances qui forment un monde bien défini et cette aptitude à habiter pour toujours le monde de l'abstraction – qui donne à l'Inde cette image de complexité.

Vient ensuite le deuxième obstacle : la diversité du sous-continent indien. Pour l'œil européen, qui est accoutumé à tout réduire à des idées claires, l'Inde se révèle trop diverse, une terre aux nombreuses religions, langages, accents, traits physiques, couleurs de peau, coutumes, architectures et... castes. On a dit de ces dernières plus de mal qu'elles ne le méritent. Pour couronner le tout, il y l'orgueil de la civilisation indienne qui a conduit, pour de bonnes et de mauvaises raisons, sa population – et particulièrement ses intellectuels – à une sorte d'insularité. C'est peut-être également pour cette raison que si peu de productions littéraires ou cinématographiques sont accessibles au goût occidental.

> Ce pays, « inventeur du zéro », est peut-être le plus grand et le plus fiable producteur de logiciels informatiques dans le monde

L'Inde est pourtant loin d'être si compliquée : elle possède des institutions démocratiques proches de celles des pays occidentaux, des lois similaires, des classes sociales, les mêmes enjeux économiques et sociaux et les mêmes conflits. Vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste pour écrire sur l'Inde. Il faut juste avoir quelques lectures de base, qui peuvent se réduire au Guide bleu et aux petits livres démodés des voyageurs français en Inde.

Il est difficile d'ignorer l'Inde plus longtemps. D'un point de vue démographique mondial, une personne sur six est d'origine indienne. D'un point de vue politique, l'Inde est sans conteste la plus puissante et la plus représentative des nations non alignées ; et, malgré ses faiblesses concernant les droits de l'homme, c'est sans doute l'un des rares exemples d'anciennes colonies possédant une pratique constante de la démocratie. Economiquement, l'Inde a réussi à mettre en place une infrastructure impressionnante dans quasiment tous les domaines, de l'agriculture à la technologie spatiale, le tout sur fond d'un puissant secteur de biens de consommation. Il est peu connu que ce pays, *« inventeur du zéro »,* est peut-être le plus grand et le plus fiable producteur de logiciels informatiques dans le monde d'aujourd'hui. En termes d'intelligentsia, l'Inde est une réserve inépuisable et continue de brasser encore et toujours plus de docteurs, d'ingénieurs et de scientifiques par an que n'importe lequel des pays développés. Alors pourquoi les morts et les épidémies sont-elles les seules nouvelles en provenance d'Inde ?

C'est une des grandes questions que doit se poser le journaliste. C'est une règle établie : la mort occupe plus de place que la vie, elle est plus médiatique, plus enregistrable puisque la vie se mesure à l'aune de la mort. Mais il est aussi plus facile d'écrire sur la mort (épidémies, cyclones, famines, assassinats), comme il est plus facile d'écrire un roman autour d'un événement réel que de créer un univers littéraire entier à partir d'un petit détail de la vie comme la solitude ou la peur. Nous avons besoin d'un plus grand effort imaginatif et d'une recherche plus rigoureuse, particulièrement lorsque nous traitons d'un pays comme l'Inde.

(Traduit de l'anglais par Melvin Knight.)

Vijay Singh *est journaliste, écrivain et cinéaste. Son film « Jaya Ganga » sort cet automne à Paris.*

Télévision et marchés publics : le mélange des genres

Suite de la première page

Très orthodoxe, le député socialiste Didier Mathus a été le premier à engager un débat sur la concentration, en déposant à l'Assemblée une proposition de loi, en mars, quand il était dans l'opposition. *« L'indépendance réciproque, qui devrait caractériser les relations entre les médias et le pouvoir, souffre depuis plusieurs années de l'attribution de très importantes commandes publiques à des groupes de communication »,* affirmait-il. Il proposait d'exclure des procédures de soumissions aux marchés publics *« toute société détenant au moins 10 % des parts d'une entreprise de presse audiovisuelle ainsi que toute filiale dans laquelle elle exerce une influence déterminante ».*

Les cibles sont clairement définies : ce sont, notamment, Bouygues, la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux. Le député de Saône-et-Loire, longtemps seul à soutenir ces positions, proposait aussi de revenir sur la loi Carignon en abaissant de 49 % à 25 % le seuil maximum détenu par un même opérateur dans une chaîne privée, pour éviter une trop grande concentration.

Didier Mathus ignore si sa proposition de loi sera ou non reprise par le gouvernement. *« Je suis choqué par le fait que Bouygues, opérateur de la principale chaîne de télévision, ait pu obtenir le troisième réseau téléphonique et le Grand Stade,* explique-t-il. *Dans les grands groupes, l'audiovisuel sert de levier pour les intérêts économiques des autres secteurs. Il faut réfléchir à une plus grande transparence. »*

« Ce qui nourrit la volonté du gouvernement de modifier la loi Carignon, c'est surtout l'influence de Bouygues sur TF 1. Mais une refonte de la loi pourrait avoir l'effet d'une balle perdue sur M 6 et Canal Plus », affirme un proche du dossier. De toute façon, le contrôle de fait d'une chaîne de télévision peut s'effectuer avec seulement 25 % du capital. Il n'est pas évident qu'un retour au *statu quo ante* abaisse considérablement le poids réel des opérateurs, notamment si le capital est dilué dans le public. Avant la loi Carignon, Bouygues était déjà, avec un quart du capital, l'unique opérateur de TF 1. *« On peut craindre des effets pervers, comme l'arrivée de nouveaux groupes étrangers, Murdoch, Time Warner... dans les chaînes de télévision. Si de nouveaux acteurs comme Pinault ou LVMH arrivent, tout l'équilibre difficilement constitué de l'audiovisuel en France pourrait être remis en cause »,* précise ce même expert.

Les chaînes privées redoutent en tout cas cette refonte. Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, a déjà expliqué, lors de l'assemblée générale de la chaîne cryptée, qu'il *« concevait que le gouvernement arrête des positions de principe dans la concentration des médias. Je n'ai pas l'impression que Canal Plus soit l'illustration d'une hyper-concentration. Pour faire jeu égal avec les grands groupes internationaux, il faut une cohérence de l'actionnariat. Je ne crois pas qu'une remise en cause de notre tour de table serve le secteur audiovisuel »* avait-il affirmé. Chez M 6, on reste prudent tant que le projet de loi est dans les limbes. Même circonspection chez Bouygues. Il n'est finalement pas certain que la loi Carignon soit *in fine* profondément bouleversée.

Même si, comme en Allemagne, la loi sur l'audiovisuel était modifiée avec la création d'un seuil d'audience maximum fixé pour tous les acteurs de la télévision, il serait difficile de changer les positions acquises par les groupes en place. Une telle modification viserait à cadrer davantage les développements futurs des groupes de communication. En tout cas, l'émergence d'un tel débat sur la concentration, avant la nouvelle loi Trautmann, sera une première pour l'audiovisuel français.

Nicole Vulser

AU COURRIER DU « MONDE »

DE GAULLE OU DE GAULLE

La correspondance de M. Larané (*Le Monde* du 24 juillet) relative à l'orthographe du patronyme du général de Gaulle ne me paraît pas particulièrement convaincante.

La particule « de » ne présente pas nécessairement un caractère nobiliaire. Elle ne peut constituer en aucun cas une preuve de noblesse, sauf si elle suit un titre nobiliaire sûrement reconnu et explicitement ou implicitement formulé.

Le général de Gaulle a toujours écrit son nom avec un « d » minuscule. Les innombrables signatures qu'il a laissées en témoignent, aussi bien sur des documents privés qu'officiels.

Au paragraphe 918 (note 4) de son ouvrage, *Le Bon Usage,* Maurice Grevisse écrit : *« Le général de Gaulle étant né à Lille, on s'est demandé si le "de" ne représentait pas ici l'article flamand, comme dans Dewit (= Leblanc). Dauzat note à ce propos : "De recherches faites dans l'onomastique flamande il ressort que "de Gaulle" est la francisation du flamand "Van de Walle", équivalent exact du français "du rempart disparu". »*

Il va de soi que, lorsque la particule n'est pas précédée du prénom ou d'un titre, elle prend la majuscule : *« L'accueil de De Gaulle »*(A. Gide, *Journal 1942-1949,* p. 185). Si elle est nobiliaire, elle peut disparaître : *« Ses deux fils Aumale et Joinville »* (Maurras).

J. Février, Paris

RECTIFICATIFS

SAINT-CYR

Dans la liste des admis à Saint-Cyr (*Le Monde* du 5 août) au concours de lettres et sciences humaines, le nom de Bruno Dequen a été omis tandis que les six derniers noms mentionnés n'auraient pas dû l'être, ces six candidats figurant en fait sur la liste complémentaire du concours ouvert aux diplômés de l'enseignement supérieur.

RICHTER

A l'occasion de la mort de Sviatoslav Richter, dans « La discographie d'un prince » (*Le Monde* du 4 août), nous avons classé les disques en deux catégories : ceux qui apparaissent « légaux » et ceux « qui ont été édités sur CD, le plus souvent sans l'autorisation de Richter ». En tête de liste, nous signalions des enregistrements publiés sous le label Praga/Harmonia Mundi. Bernard Coutaz, PDG d'Harmonia Mundi, nous précise que ces enregistrements ont été publiés dans le cadre de deux contrats parfaitement réguliers : l'un avec la Radio tchèque en ce qui concerne les droits mécaniques, l'autre avec M. Richter en ce qui concerne les droits artistiques.

MISSION PATHFINDER SUR MARS

Dans notre article consacré aux promenades du robot Sojourner sur Mars *(Le Monde* daté 3-4 août), et à l'éventualité d'un vol habité sur cette planète, un lapsus nous a fait transformer les milliards en millions. Le projet envisagé par le président Bush en 1989 s'élevait à 500 milliards de dollars (et non 500 millions). Et les nouvelles études de la Nasa pour envoyer un homme sur Mars ont pour objectif de réaliser un tel projet pour moins de 25 milliards de dollars.

JEANNE CALMENT

Une erreur de transmission a transformé à deux reprises, dans l'article consacré à la *« doyenne de l'humanité »*, morte à l'âge de cent vingt-deux ans (*Le Monde* du 6 août), le nom de son père : Nicolas Calment (et non Clément).

PHILATÉLIE
RETROUVEZ
LE MONDE DES PHILATÉLISTES
SUR VOTRE MINITEL
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

VOYAGES
Vols, séjours et circuits
Guides touristiques
Votre agence 24 h/24
2,23 F/mn
3615 LEMONDE

SERVICES PUBLICS **Les Ferrovie dello Stato (FS), compagnie publique des chemins de fers italiens, sont sur la sellette. Dimanche 3 août, un accident dans une gare romaine a paralysé le trafic ferroviaire du pays, révélant à nouveau les faiblesses criantes de l'entreprise. ● UN RÉSEAU VIEILLISSANT, des sureffectifs, un retard dans les investissements sécurité pénalisent la société. ● L'ÉTAT, pourtant, n'a pas lésiné sur les subventions pour remettre à niveau l'entreprise. En 1996, il a dépensé 69 milliards de francs pour les chemins de fer ● DÉNONÇANT la mauvaise gestion, le ministre italien des transports, Claudio Burlando, réclame une réforme profonde de la compagnie. ● UN PREMIER PAS devrait être franchi avec l'application de la directive européenne sur les chemins de fer, qui prévoit de séparer la gestion du réseau et celle des services de transport.**

L'absence d'investissement fait dérailler les chemins de fer italiens

Les récents accidents ont mis en lumière les défaillances de l'entreprise publique. Le ministre des transports demande une réforme en profondeur des Ferrovie dello Stato. L'Etat prévoit de dépenser 103 milliards de francs dans sa modernisation et la sécurité

ROME
correspondance

Un train qui déraille et une grue qui se renverse sur les rails sont des événements qui, du point de vue strictement statistique, ne change pas le niveau de sécurité, passablement moyen, des trains italiens. Mais quand l'accident se produit le jour des grands départs envacances et finit par provoquer la paralysie totale du trafic ferroviaire dans toute l'Italie, il prend une toute autre ampleur.

Le dimanche 3 Aout, journée noire où des milliers de passagers se sont retrouvés livrés à eux-mêmes, restera dans l'histoire des dysfonctionnements des services publics en Italie. Les communiqués d'excuse de la direction des Ferrovie dello Stato (FS) venus après une incessante campagne publicitaire vantant le mérite des « *nouveaux* » chemins de fers italiens, n'ont fait qu'aggraver les choses auprès d'une opinion publique fatiguée des éternelles promesses d'amélioration des conditions de voyage. Les FS sont aujourd'hui sur la sellette, en bien plus mauvaise posture, que lors du scandale de septembre 1995 qui avait vu l'administrateur délégué, Lorenzo Necci, incriminé pour une affaire de pots-de-vin.

C'est le ministre des transports lui-même, Claudio Burlando, qui a mis le feu aux poudres en évoquant, en guise de réponse aux accusations qui pleuvaient de tous cotés, un réseau ferroviaire datant du siècle dernier.

UN RÉSEAU DÉPASSÉ

Un réseau dépassé auquel on a pourtant voulu « greffer », sans transition, les toutes dernières réalisations technologiques en matière de train, tels le *Pendolino*, train pendulaire à grande vitesse. Ce qui revient, pour utiliser une expression imagée d'un syndicaliste cheminot, à vouloir *« mettre une Ferrari sur une route de montagne comme s'il s'agissait d'un circuit de formule 1 »*. Quelquefois avec des conséquences meurtrières : en janvier, l'accident du Pendolino, sur la ligne Milan-Rome, a fait 8 morts et 30 blessés.

Le réseau, constitué de 16 000 kmde voies – si l'on tient compte des voies secondaires –, n'est pas à la hauteur des ambitions de modernisation du pays : deux tiers sont à une seule voie, sans parler des 40 % qui ne sont meme pas électrifié. Les travaux nécessaires pour doubler les principales lignes ne font que commencer. Les FS figurent de parent pauvre des transports italiens : leur part de marché n'atteint que 12 % les voyageurs et 13 % pour les marchandises.

Pourtant, ces dernières années, l'Etat n'a pas lésiné sur les subventions. Dans le plan 1994-2000, la somme destinée aux chemins de fers a chiffrée de 55. O00 milliards de lires (environ 190 milliards de francs). En 1996, L'Etat a dépensé 20 000 milliards de lires, soit, selon le calcul fait en ces temps de polémiques, 1000 lires par jour par italien sans que celui-ci n'achète un seul billet ou ne mette les pieds dans le train. Le paradoxe, c'est que l'on arrive à peine, pour la même année, à 7 000 milliards de lires de travaux. C'est sur le plan de la securité que l'on détecte les retards les plus importants, avec l'ouverture, seulement maintenant, des premiers chantiers pour la miseen place du système automatique de freinage.

La restructuration permamente des FS a vu les effectifs passer de 187 000 personnes en 1990 à 123 000 en 1996. cela n'a pas eu d'effet sur le cout du travail qui reste l'un des plus élevé d'Europe avec 75,7 millions de lires par an et par personne (contre 60 en France et 42,9 en Allemagne). Les frais de personnel ont représenté en 1996 60 % du budget alors que les billets ne représentent qu'un tiers des recettes. Les pertes sont considérables : 1565 milliards de lires en 1995 et 3 895 milliards en 1996.

Pendant cette période, la direction des FS, confiée jusuq'en septembre 1995, à l'administrateur délégué Lorenzo Necci, a fait passer en dernier la modernisation des infrastructures et la gestion de la compagnie. Surnommé Lorenzo Il Magnifico, il a investi dans des sociétés de bus, de promotion immobilière et même une société de communication. Le quotidien du chemin de fer a été oublié au profit d'une politique de grandeur.

NOUVELLES LIGNES

Le redressement passe en premier lieu par l'application de la directive européenne qui prévoit la division des FS. D'un coté la propriété du réseau et de l'autre, la gestion du service, sur le modèle des aéroports et compagnies aeriennes. Deuxième objectif : mettre en place, à l'image du trafic aérien, le projet de SCC, le système de controle qui fournira toutes les informations pour la circulation ferroviaire. Ce nouveau système devrait permettre de passer de 2 à 1 cheminot par train. A l'horizon de l'an 2OOO les 4300 kmde lignes les plus importantes seront équipées de ce système.

Quant à la *alta velocità*, la très grande vitesse, qui doit consommer une grande partie des investissements d'ici à l'an 2000 (24 000 milliards de lires sur 42 000) elle avance très lentement malgré son nom. Le siècle ne verra pas comme prévu par l'achèvement des nouvelles lignes : la ligne Rome-Naples entrera en fonction seulement en 2001. Quant à la Milan-Naples, il faudra attendre l'année 2006.

S. A.

Des retards de trains endémiques

Voici quelques-uns des chiffres-clés de la Ferrovie dello Stato, révélateurs de l'état de santé de la compagnie nationale des chemins de fer italiens :

● **Retards** à l'arrivée des trains compris dans les 5 minutes : 1985, 67 % ; 1990, 73 % ; 1996, 86 %.

● **Retards** à l'arrivée des trains compris dans les 15 minutes : 1985, 90 % ; 1990, 93 % ; 1996, 97 %.

● **Nombre de passagers transportés :** 455 millions.

● **Kilomètres parcourus par voyageur :** 107,5.

● **Recette par passager :** 109 lires par kilomètre.

● **Kilomètres parcourus par les passagers :** 341 km/jour.

● **Sécurité :** 1,1 passager tué dans un accident de train sur 1 million de kilomètres (suicides exclus), contre 0,5 en France, O,6 en Allemagne et 1,1 en Grande-Bretagne.

Claudio Burlando, ministre italien des transports

« Il faut rationaliser la gestion de l'entreprise »

Quarante-quatre ans, ingénieur, Claudio Burlando est l'un des neuf ministres du PDS, le Parti démocratique de la gauche. Ce fils de docker sait faire face aux coups durs. Maire de Gênes en 1993, il fut arrêté pour des accusations qui sont révélées infondées. Appelé à Rome, il est devenu pratiquement le numéro deux du parti, avant de rentrer au gouvernement voici quatorze mois.

« A la suite de la série noire de ces derniers jours et de la paralysie du trafic ferroviaire en Italie, vous êtes intervenu publiquement en mettant en cause l'héritage de cinquante ans de mauvaise gestion. Vos propos ont provoqué un tollé général...

– J'ai tout simplement dit une vérité. L'Italie a investi trop peu dans son système ferroviaire. Elle a privilégié les autoroutes. Aujourd'hui, nous sommes d'ailleurs un exemple pour beaucoup d'autres pays dans ce domaine. Je ne veux pas ouvrir la discussion sur les raisons de ce choix, ni faire de la sociologie des cinquante années de République. Il est évident qu'il y a un déséquilibre entre ces deux systèmes de transport. C'est de ce constat que l'on doit partir pour effectuer un travail de longue haleine. Quant aux événements successifs de ces derniers jours, c'est aux enquêtes d'en déterminer les responsabilités. Ce n'est pas en soi qu'une question de sécurité. Si l'on tient compte des dernières statistiques connues, celles de 1993, les trains italiens ne sont pas plus meurtriers que ceux des autres grands pays européens : ils ont tué 86 personnes, contre 171 en France et 172 en Allemagne.

– S'il ne s'agit pas d'un problème de sécurité, quel est le mal dont souffrent les chemins de fer italiens ?

– Pour pouvoir attirer à nouveau les Italiens, le chemin de fer exige attention et investissements : il faut moderniser les infrastructures et le matériel roulant et rationaliser la gestion de l'entreprise. Nous payons aujourd'hui notre retard d'investissement. Nous en sommes à doubler les lignes, alors que d'autres grands pays européens l'ont fait depuis longtemps. Nous commençons à introduire le nouveau système de blocage automatique ATC entre Milan et Bologne. Cette année, nous avons enfin éliminé des locomomotives qui dataient de 1929. Mais certaines sont encore vieilles de quarante ou cinquante ans, les plus anciennes d'Europe.

» En ce qui concerne les Ferrovie dello Stato en tant qu'entreprise, nous étudions enfin la séparation entre la propriété du réseau et la gestion du service. Mais il a fallu réaliser la séparation en divisions opérationnelles, qui n'existait pas. L'entreprise ne disposait même pas de comptabilité analytique, indispensable dans ce domaine !

– Pourrez-vous mener à bien tous ces travaux ?

– Oui, nous le pourrons. Dans les autres secteurs du transport, et je ne parle pas des autoroutes, d'énormes progrès ont été accomplis. Dans les ports et les aéroports aussi, nous avions accumulé beaucoup de retard, mais ce qui devait être fait a été fait. Résultat : aujourd'hui le système portuaire italien se porte bien. Dans le domaine aérien, il y a un an à peine Alitalia paraissait au bord de la faillite, alors que maintenant, après sa recapitalisation, elle va gagner de l'argent. Des aéroports sont en reconstruction partout : à Rome, à Milan, à Catane. A Naples, on travaille avec la British Airport Autority, qui obtiendra la gestion des installations. On s'ouvre donc en même temps à la concurrence. Pour les chemins de fer, la reconstruction sera plus difficile que pour les aéroports : il s'agit de 10 000 kilomètres de voies ferrées. Mais c'est faisable...

– Comment concilier les investissements avec les coupes budgétaires à l'ordre du jour, notamment pour les chemins de fer ?

– Nous n'avons pas subi de coupes budgétaires réelles. Effectivement, le budget de l'Etat, soumis à des impératifs de rigueur, prévoit un moindre transfert au secteur ferroviaire. Mais les Ferrovie dello Stato avaient des réserves. Grâce aux décisions déjà approuvées par le Parlement, nous avons la possibilité d'investir aujourd'hui 30 000 milliards de lires [103 milliards de francs]. Et nous le ferons. Nous disposons de l'argent nécessaire aussi bien au développement qu'à la sécurité. »

Propos recueillis par Salvatore Aloise

Robertet, l'esprit du parfum plane encore sur Grasse

Nous poursuivons la publication d'une série de portraits d'entreprises, retraçant l'histoire d'un métier, au cœur de l'économie d'une région.

GRASSE
de notre envoyée spéciale

Bronzée, chapeautée, enlunettée, une cohorte de touristes envahit quotidiennement, à la belle saison, la petite ville de Grasse : le bol d'air de Provence embaumé de jasmin ou de violette est compris dans le prix du circuit. En contrebas de la vieille ville, l'entreprise Robertet ne se soucie guère de cette foule. Ses clients ont pour nom L'Oréal, Givenchy, Dior, Chanel ou Guerlain. Mais aussi Procter & Gamble, Danone et Coca Cola. Elle est, avec sa concurrente Mane, du Bar-sur-Loup, une des deux dernières sociétés indépendantes de la région. Les grands groupes chimiques ont mis la main sur la vingtaine d'entreprises qui, depuis la Renaissance, avaient fait prospérer la parfumerie grassoise. Robertet se mesure désormais à de gros industriels comme l'américain International Flavour and Fragrances, numéro un mondial avec quelque 8 milliards de francs de chiffre d'affaires et spécialiste des produits de synthèse.

« Robertet a été créé en 1850 pour produire des matières premières naturelles pour la parfumerie, c'est-à-dire des essences », raconte Christophe Maubert, l'un des trois frères qui dirigent cette entreprise familiale de huit cents personnes. Sous l'œil attentif du père, Jean Maubert, président du conseil de surveillance, c'est Philippe, quarante-cinq ans, qui préside le directoire dont Christophe, trente-huit ans, chargé de la division parfumerie, est également membre. Le benjamin, Olivier, trente-deux ans, fait ses armes comme directeur adjoint de la branche arômes.

Raison d'être historique de l'industrie grassoise, la production d'essences ne représente aujourd'hui qu'une petite partie des 726 millions de francs de chiffre d'affaires annoncés, pour 1996, par Robertet. Les parfums composés pour les grands couturiers, pour des produits d'hygiène, de toilette, voire d'entretien ménager, représentent 40 % de ses ventes. A égalité avec une activité plus récente, la fabrication des arômes alimentaires pour yaourts, boissons gazeuses ou... cigarettes. Viennent enfin les « matières premières », destinées à la parfumerie ou aux industries agroalimentaires.

Un assortiment de canettes de boissons au soja, à la citrouille, ou au rambutan : posées en vrac sur le bureau d'Olivier, ce sont les dernières trouvailles d'un collaborateur, retour d'un voyage en Asie. Ici, on décortique tout, y compris l'exotique et le bizarre, pour rester en phase avec le marché des arômes, qui, avec sa croissance à deux chiffres, *« donne à Grasse et aux matières premières une deuxième jeunesse »*, affirme Joseph Regucci, directeur général de l'entreprise.

UN MÉTIER, UNE RÉGION

Mais l'âme de Robertet réside dans son usine de parfums. Pour produire les précieux extraits de jasmin ou d'iris (dont on n'utilise ni la fleur ni la feuille, mais le bulbe), les méthodes n'ont guère changé depuis des générations. *« C'est une production qui n'est pas facile à automatiser »*, souligne Joseph Regucci. Doucement, les cuves métalliques, alimentées par un dédale de tuyaux, bouillonnent en exhalant des senteurs de myrrhe, de fucus, de verveine ou de mousse d'arbre. Extraites par solvant ou par distillation à la vapeur, ces essences pourront ensuite être vendues telles quelles à des parfumeurs, mais seuls Chanel, Patou et Guerlain peuvent, en France, produire eux-mêmes leurs *« jus »*. Elles sont, plus fréquemment, assemblées ici-même selon les besoins du client.

A deux pas, c'est le saint des saints d'où sort cette alchimie : isolés dans leurs bureaux, les parfumeurs travaillent à leurs créations. Daniel Maurel est un de ces *« nez »*. *« Un couturier qui veut lancer un parfum consulte quatre à cinq maisons, pas davantage*, raconte-t-il. *Il nous présente une approche marketing. A nous de déchiffrer et de lire entre les lignes. »*

Ce n'est qu'au bout de huit à dix ans, après avoir inlassablement travaillé sa mémoire olfactive, qu'un *« nez »* est capable d'imaginer la composition qui pourrait correspondre à la demande du client. A l'inspiration s'ajoute une travail de fourmi : *« Un parfumeur peut être amené à faire jusqu'à 500 ou 600 essais avant de réussir »*, explique M. Maurel. Encore faut-il que son parfum soit agréé par le client.

Alors que la plupart des familles grassoises vendaient leurs entreprises, la famille Maubert a peu à peu racheté le capital de la sienne, qu'elle ne contrôlait pas complètement, puis en a introduit un tiers en Bourse, sur le second marché. Elle a internationalisé sa production, aux Etats-Unis notamment, pour soutenir ses ventes à l'étranger (82 % du total). Dans une industrie touchée, comme d'autres, par un fort mouvement de concentration, elle tient son rang, le dixième mondial. Grâce à deux atouts : son métier, à mi-chemin de l'industrie et de l'artisanat, laisse toutes leurs chances aux entreprises moyennes. Et Grasse, même si elle a perdu son monopole, reste une référence pour les grands noms de la parfumerie française.

Anne-Marie Rocco

PROCHAIN ARTICLE
Fonlupt, les beaux vélos de Paray-le-Monial remis en selle

Banque de Gestion Privée

Nous avons le plaisir
de vous annoncer
qu'à partir du 1er août 1997
l'activité de la
Banque de Gestion Privée, Genève
a été reprise
par la Banque du Gothard
à la suite d'une fusion

Nos gestionnaires
vous attendent avec plaisir
au 12, rue de Rive, Genève
tél. 022 / 318 77 22

Banque du Gothard

■ **À TOKYO, sous l'effet d'une chasse aux bonnes affaires, la Bourse a gagné du terrain, vendredi 8 août. Le Nikkei s'est apprécié de 128,61 points, à 19 604,46 points (+ 0,66 %).**

■ **L'OR a ouvert en hausse vendredi 8 août sur le marché de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 321,30-321,70 dollars contre 318,85-319,10 la veille en clôture.**

■ **LE PRIX DU BARIL de brut de référence *light sweet crude* a cédé 37 cents, à 20,09 dollars, jeudi, sur le marché à terme new-yorkais. Il avait déjà perdu 35 cents la veille.**

■ **L'INDICE FOOTSIE de la Bourse de Londres a terminé jeudi sur un nouveau record à 5 086,8 points, en hausse de 60,6 points, soit un gain de 1,20 %, par rapport à la veille.**

■ **LES AVOIRS nets de changes de la Banque de France ont diminué de 1,09 milliard de francs dans la semaine du 24 au 31 juillet, à 124,04 milliards, selon les experts du Crédit lyonnais.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Accès de faiblesse à Paris

LES VALEURS FRANÇAISES ont débuté la dernière séance de la semaine sous le signe de la baisse. En repli de 0,49 % au début des transactions, l'indice CAC 40 perdait 0,76 % quelques minutes plus tard, à 3 033,24 points.

La veille, le marché parisien avait terminé en hausse, à l'issue d'une séance en dents de scie dans un marché nerveux et fortement influencé par Wall Street et le dollar. Les investisseurs, soulagés de voir que le spectre d'une hausse des taux en Allemagne et aux Etats-Unis s'éloigne, sont à la recherche de nouvelles occasions d'achats. *« On n'ose pas vendre, mais on ne sait pas quoi acheter »,* commentait, jeudi soir, un trader.

L'indice CAC 40 a clôturé en hausse de 0,63 % à 3 056,34 points dans un volume de 9,69 milliards de francs, après avoir atteint un plus haut de 3 077,90 points en début d'après-midi et un plus bas de 3 046,40 points dans la matinée.

De nombreux investisseurs continuent de privilégier les *« valeurs dollar »,* malgré une stabilisation sous les 6,32 francs. Saint-Gobain a terminé en hausse de 3,06 %, réagissant à retardement à la publication, mardi soir, d'un chiffre d'affaires du premier semestre bon, mais globalement en ligne avec les prévisions. SBC Warburg a relevé son objectif de cours à 1 000 francs au lieu de 950 francs auparavant.

Indice CAC 40 sur un an

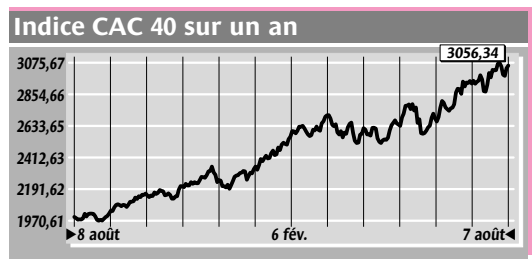

CAC 40/5 jours

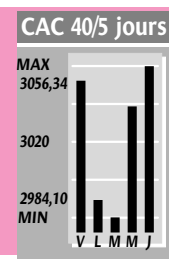

AXA-UAP, valeur du jour

BONNE SÉANCE, jeudi 7 août, à la Bourse de Paris, pour AXA-UAP. Son action a terminé à son plus haut niveau annuel, en gagnant 2,8 %, à 418 francs, avec des échanges portant sur 1,8 million de titres.

AXA a bénéficié de l'annonce selon laquelle sa filiale américaine à 60 %, Equitable, a réalisé un bénéfice net consolidé de 252,7 millions de dollars (1,59 milliard de francs) au deuxième trimestre, contre 115,7 millions de dollars au cours de la période correspondante de 1996, soit une hausse de 92,1 %. Depuis le début de l'année, le titre AXA affiche une progression de 26,66 %.

AXA-UAP sur 1 mois

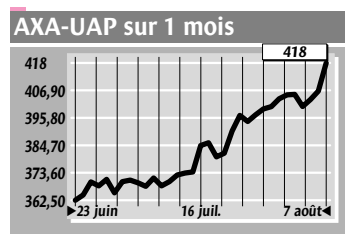

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10 h 15	Cours au 08/08	Var. % 07/08	Var. % 31/12
DMC (Dollfus Mi)	126	+7,41	+0,15
Olipar	77,60	+3,46	−6,16
Bouygues Offs.	205	+2,50	+54,13
Eramet	311	+2,47	+14,33
Rochette (La)	28,90	+2,12	+11,79
Pernod-Ricard	312,40	+1,95	+8,85
CS Signaux(CSEE)	219	+1,86	−6,76
Silic CA	830	+1,84	+11,70
Esso	545	+1,48	+2,44
Gascogne (B)	562	+1,44	+22,97
BAISSES, 10 h 15			
Degremont	442	−3,91	+14,80
Geophysique	700	−2,64	+94,44
Europe 1	1380	−2,47	+25,45
De Dietrich	241	−2,42	+23,27
SGE	136,60	−2,42	+21,96
Nordon (Ny)	375	−2,34	+2,17
BIC	517	−2,08	+32,90
Galeries Lafayette	2420	−2,02	+31,09
Eiffage	340,10	−1,96	+65,90
Legrand	1206	−1,87	+36,42

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 10 h 15	08/08 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	53025	45890062
Eaux (Gle des)	55973	41405910
Accor	34021	33369739
Elf Aquitaine	41713	28977747
Axa	65802	27501118,30
Rhone Poulenc A	91813	23182235,30
Carrefour	4789	19293944
Total	29194	18494624
LVMH Moet Hen.	10745	16453180
Saint-Gobain	12432	11258473

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10 h 15	Cours au 08/08	Var. % 07/08	Var. % 31/12
Medasys DS #	63	+3,27	+10,33
ICBT Groupe #	245	+2,51	+21,28
EXEL Industries	338	+2,42	....
Faiveley #	220	+2,32	−30,15
Stedim #	798	+2,30	+118,92
BAISSES, 10 h 15			
INFRA + #	186	−3,12	−39,01
Rallye(Cathiard)Ly	246,50	−2,95	+17,38
Bricorama #	241	−2,82	+10,75
Comp.Euro.Tele-CET	506	−2,31	+19,90
Lafuma #	292	−1,51	....

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	07/08	06/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2081,48	2070,73	+0,52
Ind. gén. SBF 250	1990,35	1980,24	+0,51
Ind. Second Marché	1941,57	1937,85	+0,19
Indice MidCac	1655,69	1649,49	+0,38
Valeurs indus.	2322,16	2313,65	+0,37
1 - Energie	2719,98	2692,73	+1,01
2 - Produits de base	2220,92	2206,34	+0,66
3 - Construction	1944,11	1906,25	+1,99
4 - Biens d'équip.	1715,69	1719,46	−0,22
5 - Automobile	2419	2436,36	−0,71
6 - Biens consom.	3855,06	3828,74	+0,69
7 - Indus. agro-alim.	1776,94	1789,87	−0,72
Services	2151,56	2139,53	+0,56
8 - Distribution	4162,69	4152,31	+0,25
9 - Autres services	1370,29	1359,61	+0,79
Sociétés financières	1439,84	1428,05	+0,83
10 - Immobilier	767,03	762,06	+0,65
11 - Services financ.	1437,08	1422,76	+1,01
12 - Sociétés invest.	1943,95	1937,75	+0,32

Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

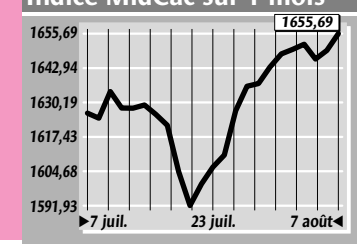

Nouveau record à Londres

LA BOURSE DE TOKYO, soutenue par une reprise technique, a regagné du terrain, vendredi 8 août. L'indice Nikkei, tombé à 19 256,13 points le matin, soit un recul de 220 points, a fini sur un gain de 128,61 points (+ 0,66 %), à 19 604,46 points.

La veille, Wall Street a brusquement piqué du nez une heure avant la clôture, en raison de prises de bénéfice et d'un regain de tension sur le marché obligataire après les résultats pourtant jugés satisfaisants de l'adjudication de nouveaux bons du Trésor à 30 ans. L'indice Dow Jones a cédé 71,31 points (− 0,86 %), à 8 188 points. Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, grimpait à 6,52 %, contre 6,48 % la veille.

En Europe, l'indice Footsie de la Bourse de Londres a terminé sur un nouveau record, à 5 086,8 points, en hausse de 60,6 points, soit une avance de 1,20 %, par rapport à la veille. L'indice avait auparavant inscrit un nouveau record absolu à 5 089,3 points. La Bourse de Francfort est repassée au-dessus des 4 400 points, l'indice DAX gagnant 1,82 %, à 4 414,35 points.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 07/08	Cours au 06/08	Var. en %
Paris CAC 40	3066,14	3037,09	+0,95
New-York/DJ indus.	8281,84	8259,31	+0,27
Tokyo/Nikkei	19475,90	19702,10	−1,16
Londres/FT100	5084,30	5026,20	+1,14
Francfort/Dax 30	4414,35	4335,39	+1,79
Frankfort/Commer.	1470,45	1440,33	+2,05
Bruxelles/Bel 20	3013,34	3013,34	....
Bruxelles/Général	2480,89	2466,17	+0,59
Milan/MIB 30	1102	1102	....
Amsterdam/Gé. Cbs	685,20	677,20	+1,17
Madrid/Ibex 35	602,93	599,86	+0,51
Stockholm/Affarsal	2652,10	2652,10	....
Londres FT30	3094,70	3149,70	−1,78
Hong Kong/Hang S.	16673,30	16541,60	+0,79
Singapour/Strait t	1953,24	1958,62	−0,28

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	07/08	06/08
Alcoa	88,87	87,93
Allied Signal	93,06	92,68
American Express	83,37	84,43
AT & T	40,25	39,06
Boeing Co	59,37	58,25
Caterpillar Inc.	61,06	58,50
Chevron Corp.	78,62	80,18
Coca-Cola Co	67,25	68,18
Disney Corp.	79,62	80,93
Du Pont Nemours&Co	69,18	68,87
Eastman Kodak Co	67,18	67,93
Exxon Corp.	64,50	65,06
Gén. Motors Corp.H	64	63,75
Gén. Electric Co	69,68	69,43
Goodyear T & Rubbe	65,06	64,75
Hewlett-Packard	69,87	70,43
IBM	108,50	107,81
Intl Paper	57	57,56
J.P. Morgan Co	114,87	115,18
Johnson & Johnson	61,12	62,37
Mc Donalds Corp.	52,25	52,31
Merck & Co.Inc.	99,87	102
Minnesota Mng.&Mfg	95,93	96
Philip Moris	45,37	45,68
Procter & Gamble C	147,93	148,75
Sears Roebuck & Co	64,12	64,68
Travelers	69,25	69,93
Union Carb.	55,87	56,37
Utd Technol	84,68	84,93
Wal-Mart Stores	38,43	38,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	07/08	06/08
Allied Lyons	4,40	4,40
Barclays Bank	14,41	13,07
B.A.T. industries	5,13	5,07
British Aerospace	14,24	13,90
British Airways	6,44	6,40
British Petroleum	9,14	8,89
British Telecom	4,15	4,15
B.T.R.	1,94	1,86
Cadbury Schweppes	6,23	6,10
Eurotunnel	0,70	0,70
Forte	....	....
Glaxo Wellcome	13,33	13,34
Granada Group Plc	8,10	8,21
Grand Metropolitan	5,96	5,95
Guinness	5,94	5,87
Hanson Plc	0,87	0,87
Great lc	6,33	6,35
H.S.B.C.	22,34	22,10
Impérial Chemical	10,99	10,45
Legal & Gen. Grp	4,55	4,52
Lloyds TSB	7,79	7,64
Marks and Spencer	5,99	5,90
National Westminst	8,48	8,37
Peninsular Orienta	6,42	6,31
Reuters	6,93	6,84
Saatchi and Saatch	1,29	1,28
Shell Transport	4,57	4,76
Tate and Lyle	4,13	4,06
Univeler Ltd	19,05	18,40
Zeneca	20,40	20,53

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	07/08	06/08
Allianz Holding N	450,50	444,80
Basf AG	72,35	72
Bayer AG	76,60	75,60
Bay hyp&Wechselbk	73,55	72,60
Bayer Vereinsbank	96,70	95,30
BMW	1460	1469
Commerzbank	63,45	61,40
Daimler-Benz AG	149,80	148,90
Degussa	103	103
Deutsche Bank AG	119,75	116,70
Deutsche Telekom	43,45	42,85
Dresdner BK AG FR	80,70	78,65
Henkel VZ	103,50	101,50
Hoechst AG	86,60	85,90
Karstadt AG	705	679
Linde AG	1430	1375
DT. Lufthansa AG	36,02	35,93
Man AG	546,60	549
Mannesmann AG	883	879,50
Metro	97,60	94,25
Muench Rue N	6955	6885
Preussag AG	577	570
Rwe	86,90	82,50
Sap VZ	460	447,80
Schering AG	209,50	209,40
Siemens AG	128,30	123,80
Thyssen	417,50	409
Veba AG	112,60	109,30
Viag	793,50	771
Volkswagen VZ	977	957

New York. Dow Jones sur 3 mois

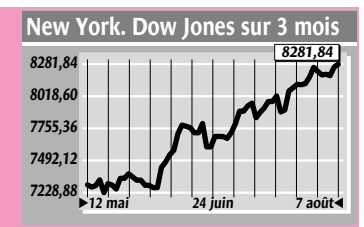

Londres. FT100 sur 3 mois

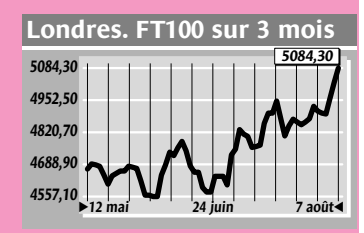

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

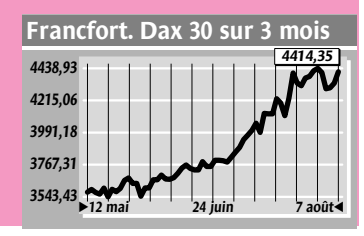

LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
↗ Jour le jour	↘ OAT 10 ans	↘ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	↗ Jour le jour	↘ Bunds 10 ans

Stabilité initiale du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français était stable, vendredi 8 août. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait seulement 2 centièmes, à 129,32. La veille, il avait abandonné 14 centièmes, à 129,34.

Jeudi, sur le marché obligataire américain, le rendement moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a grimpé à 6,52 %, contre 6,48 % la veille. Les analystes ont été bien en mal de trouver une explication à ce regain de tension, citant le fait que le marché devra absorber les 10 milliards de dollars en nouveaux bons à trente ans. Le taux long, qui évolue en sens inverse du prix, avait reculé à 6,46 % après l'annonce d'un nombre croissant de 25 000 personnes percevant des allocations-chômage la semaine dernière aux Etats-Unis, contre une augmentation de 12 000 attendue.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

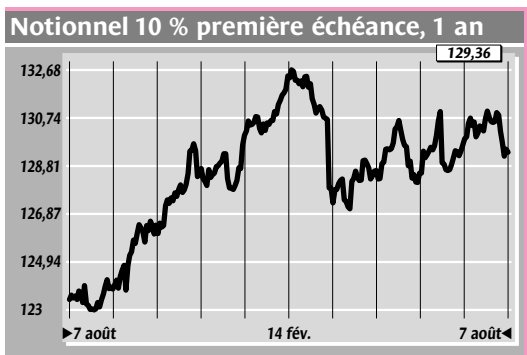

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 07/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,18	5,61	6,37	1,70
Allemagne	3,10	5,68	6,40	1,80
Grande-Bretagne	6,37	7,05	NC	2,80
Italie	7	6,72	7,37	2,60
Japon	0,48	2,39	NC	0,50
États-Unis	5,40	6,22	6,48	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 07/08	Taux au 06/08	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 07/08	Vente 07/08	Achat 06/08	Vente 06/08
Jour le jour	3,1875	....	3,1875	....
1 mois	3,25	3,33	3,25	3,33
3 mois	3,25	3,50	3,25	3,50
6 mois	3,55	3,65	3,55	3,65
1 an	3,69	3,81	3,69	3,81
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3574	....	3,3750	....
Pibor Francs 3 mois	3,4375	....	3,5000	....
Pibor Francs 6 mois	3,5566	....	3,6289	....
Pibor Francs 9 mois	3,6484	....	3,7246	....
Pibor Francs 12 mois	3,7422	....	3,8145	....
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3854	....	4,4167	....
Pibor Écu 6 mois	4,4375	....	4,4688	....
Pibor Ecu 12 mois	4,5260	....	4,5547	....

MATIF

Échéances 07/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	155154	129,36	129,56	129,20	129,38
Déc. 97	2561	98,28	98,46	98,18	98,32
Mars 98	2	97,72	97,72	97,72	97,72
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	16276	96,44	96,46	96,40	96,42
Déc. 97	18523	96,29	96,32	96,23	96,26
Mars 98	7456	96,20	96,23	96,13	96,15
Juin 98	6103	96,10	96,13	96,03	96,05
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1121	96,36	96,50	96,16	96,20

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 07/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 97	12178	3069	3089	3054	3073
Sept. 97	466	3074	3097	3064,50	3080
Déc. 97	1	3105,50	3105,50	3105,50	3105,50
Mars 98	....	....	....	....	....

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 6,3380	↘ 1,8687	↘ 118,5600	↘ 3,3740	↘ 10,0990

Repli du dollar

LE DOLLAR RECULAIT face au franc et au deutschemark, vendredi 8 août à Paris, au cours des premiers échanges entre banques. La devise américaine s'échangeait à 6,2940 francs et 1,8658 deutschemark, contre respectivement 6,3211 francs et 1,8742 deutschemark au cours des transactions interbancaires de jeudi soir. Quelques heures plus tôt à Tokyo, le dollar a subi de lourdes pertes contre le mark en fin de journée, sous l'effet d'une intensification de la demande pour la devise allemande à la suite des propos d'Ernst Welteke, membre du conseil de la Bundesbank. Le billet vert valait 1,8650 deutschemark, après un plus haut à 1,8855 la veille.

Ernst Welteke a déclaré que la Bundesbank avait déjà fait comprendre que la correction du deutschemark était achevée au niveau de 1,70 DM pour 1 dollar.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 07/08	% 06/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4000	−0,06	326	350
Écu	6,6410	−0,17	....	....
États-Unis (1 usd)	6,3380	−0,48	6,0800	6,6800
Belgique (100 F)	16,3395	−0,06	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	299,4500	−0,10	....	....
Italie (1000 lir.)	3,4485	−0,06	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,5600	−0,01	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	9,0570	−0,25	8,6600	9,5000
Gde-Bretagne (1 L)	10,0990	−0,75	9,7800	10,6300
Grèce (100 drach.)	2,1585	−0,19	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	78,5100	−0,20	74,1000	84,1000
Suisse (100 F)	414,1400	−0,19	401	425
Norvège (100 k)	82,0700	−0,15	78,5000	87,5000
Autriche (100 sch)	47,9500	−0,06	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9940	−0,06	3,7100	4,3100
Portugal (100 esc.	3,3350	....	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,5712	−0,72	4,3200	4,9200
Japon (100 yens)	5,3517	+0,40	5,1100	5,4600
Finlande (mark)	113,2800	+0,02	109	120

PARITÉS DU DOLLAR	08/08	07/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8687	1,8822	−0,72
TOKYO : USD/Yens	118,5600	118,6900	−0,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	6,3530	6,3520	6,3530	6,3520
Yen (100)	5,3319	5,3289	5,3319	5,3289
Deutschemark	3,3765	3,3760	3,3765	3,3760
Franc Suisse	4,1374	4,1341	4,1374	4,1341
Lire ital. (1000)	3,4528	3,4495	3,4528	3,4495
Livre sterling	10,3133	10,3085	10,3133	10,3085
Peseta (100)	3,9951	3,9932	3,9951	3,9932
Franc Belge (100)	16,365	16,346	16,365	16,346

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,26	3,41	3,53
Eurodollar	5,62	5,67	5,69
Eurolivre	6,94	7,09	7,31
Eurodeutschemark	3,12	3,24	3,36

L'OR

	cours 07/08	cours 06/08
Or fin (k. barre)	64900	65000
Or fin (en lingot)	65200	65200
Once d'Or Londres	319,35	321
Pièce française(20f)	374	375
Pièce suisse (20f)	374	374
Pièce Union lat(20f)	375	374
Pièce 20 dollars us	2340	2340
Pièce 10 dollars us	1340	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2415	2405

LE PÉTROLE

En dollars	cours 08/08	cours 07/08
Brent (Londres)	19,18	18,85
WTI (New York)	20,70	20,27
Light Sweet Crude	20,44	20,10

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	08/08	07/08
Dow-Jones comptant	149,66	....
Dow-Jones à terme	151,35	151,50
CRB	242,81	242,83
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2306	2347,50
Cuivre à 3 mois	2296,50	2326,50
Aluminium comptant	1712,50	1775,50
Aluminium à 3 mois	1744,50	1754,50
Plomb comptant	590,50	604,50
Plomb à 3 mois	614	622,50
Étain comptant	5522,50	5567,50
Étain à 3 mois	5600	5645
Zinc comptant	1615	1647,50
Zinc à 3 mois	1527	1537,50
Nickel comptant	7095,50	7076,50
Nickel à 3 mois	7185	7255

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	431,70	436,10
Platine à terme	....	....
Palladium	207,60	201,50
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	361,50	363,25
Maïs (Chicago)	258,50	250
Grain. soja (Chicago)	768	745,50
Tourt. soja (Chicago)	261	254,80
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	62	....
Orge (Londres)	78	78,75
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1504	1504
Café (Londres)	1645	1644
Sucre blanc (Paris)	324,80	324,50
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	75,43	74,31
Jus d'orange (New-York)	75,60	76,25

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 8 AOUT

Liquidation : 22 août
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↘ PARIS **−1,03 %**
CAC 40 : **3024,71**

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	989	986	− 0,30	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	930	930	....	1000
Renault (T.P.)	1745	1745	....	1000
Rhone Poulenc(T.P)	2260	2260	....	1000
Saint Gobain(T.P.)	1300	1307	+ 0,53	1000
Thomson S.A (T.P)	980	975	− 0,51	1000
Accor	981	976	− 0,50	100
AGF-Ass.Gen.France	216,30	214	− 1,06	30
Air Liquide	964	950	− 1,45	70
Alcatel Alsthom	874	862	− 1,37	40
Atos (ex.Axime) CA	668	670	+ 0,29	10
Axa	418	415	− 0,71	60
Bail Investis.	714	719	+ 0,70	100
Bancaire (Cie)	742	743	+ 0,13	100
Bazar Hot. Ville	570	575	+ 0,87	50
Bertrand Faure	343,80	343	− 0,23	5
BIC	528	517	− 2,08	25
BIS	491	....	....	20
B.N.P.	293	288,20	− 1,63	25
Bollore Techno.	784	780	− 0,51	50
Bongrain	2313	2330	+ 0,73	50
Bouygues	523	523	....	50
Bouygues Offs.	200	205	+ 2,50	10
Bull#	64,50	63,50	− 1,55	10
Canal +	1135	1130	− 0,44	20
Cap Gemini	395	390	− 1,26	40
Carbone Lorraine	1530	1550	+ 1,30	50
Carrefour	4046	4020	− 0,64	100
Casino Guichard	283	284	+ 0,35	10
Casino Guich.ADP	235,40	234,10	− 0,55	10
Castorama Dub.(Li)	710	703	− 0,98	25
C.C.F.	341,20	336	− 1,52	25
Cegid (Ly)	634	629	− 0,78	25
Cerus Europ.Reun	34	34	....	40
Cetelem	705	710	+ 0,70	45
CGIP	1803	1809	+ 0,33	100
Chargeurs	357,80	359	+ 0,33	100
Christian Dalloz	2519	2500	− 0,75	10
Christian Dior	969	963	− 0,61	52
Ciments Francais	227,20	226,20	− 0,44	25
Cipe France Ly #	708	704	− 0,56	20
Clarins	758	755	− 0,39	50
Club Mediterranee	505	504	− 0,19	25
Coflexip	485	481,70	− 0,68	10
Colas	780	789	+ 1,15	40
Comptoir Entrep.	11	11	....	10
Comptoirs Mod.	2814	2795	− 0,67	100
CPR	490	488	− 0,40	50
Cred.Fon.France	64	64,20	+ 0,31	100
Credit Lyonnais CI	342	340,90	− 0,32	180
Cred.Nat.Natexis	386	385	− 0,25	100
CS Signaux(CSEE)	215	219	+ 1,86	100
Damart	4699	4655	− 0,93	50
Danone	950	939	− 1,15	10
Dassault-Aviation	1400	1400	....	50
Dassault Electro	555	552	− 0,54	80
Dassault Systemes	406	402,60	− 0,83	10
De Dietrich	247	241	− 2,42	25
Degremont	460	442	− 3,91	50
Deveaux(Ly)#	742	748	+ 0,80	20
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,05	45,05	....	100
Dexia France	581	575	− 1,03	100
DMC (Dollfus Mi)	117,30	126	+ 7,41	75
Dynaction	144,70	144,20	− 0,34	25
Eaux (Gle des)	750	738	− 1,60	100
Eiffage	346,90	340,10	− 1,96	50
Elf Aquitaine	702	692	− 1,42	50
Eramet ■	303,50	311	+ 2,47	20
Eridania Beghin	840	830	− 1,19	65
Essilor Intl	1630	1628	− 0,12	20
Essilor Intl.ADP	1542	1544	+ 0,12	20
Esso	537	545	+ 1,48	50
Eurafrance	2590	2590	....	200
Euro Disney	8,90	8,80	− 1,12	5
Europe 1	1415	1380	− 2,47	100
Eurotunnel	7,10	7,05	− 0,70	....
Fimalac SA	514	520	+ 1,16	140
Finextel	106	....	....	100
Fives-Lille	413	410	− 0,72	50
Fromageries Bel	4205	4200	− 0,11	50
Galeries Lafayette	2470	2420	− 2,02	100
GAN	150,60	150	− 0,39	10
Gascogne (B)	554	562	+ 1,44	80
Gaumont #	445	440	− 1,12	50
Gaz et Eaux	2600	2600	....	50
Geophysique	719	700	− 2,64	10
G.F.C.	507	506	− 0,19	100
Groupe Andre S.A.	542	546	+ 0,73	50
Gr.Zannier (Ly) #	164	163	− 0,60	10
GTM-Entrepose	335	335	....	50
Guilbert	870	860	− 1,14	10
Guyenne Gascogne	2135	2137	+ 0,09	100
Hachette Fili.Med.	1320	1330	+ 0,75	20
Havas	400,50	400,80	+ 0,07	15
Havas Advertising	701	695	− 0,85	50
Imetal	828	835	+ 0,84	50
Immeubl.France	330	330	....	50
Infogrames Enter.	845	845	....	25
Ingenico	143	142,60	− 0,27	10
Interbail	159	159,50	+ 0,31	100
Intertechnique	1461	1452	− 0,61	100
Jean Lefebvre	301,50	300,20	− 0,43	50
Klepierre	782	772	− 1,27	100
Labinal	1630	1620	− 0,61	100
Lafarge	448,40	445	− 0,75	25
Lagardere	176,30	174,30	− 1,13	40
Lapeyre	369	363	− 1,62	10
Lebon	216	215	− 0,46	50
Legrand	1229	1206	− 1,87	10
Legrand ADP	800	787	− 1,62	10
Legris indust.	258	259,80	+ 0,69	20
Locindus	780	785	+ 0,64	150
L'Oreal	2465	2431	− 1,37	10
LVMH Moet Hen.	1544	1530	− 0,90	10
Marine Wendel	656	658	+ 0,30	100
Metaleurop	98,45	98,15	− 0,30	25
Metrologie Inter.	15,80	15,85	+ 0,31	10
Michelin	378	372,60	− 1,42	12
Moulinex #	142,60	140,70	− 1,33	10
Nord-Est	120,50	120	− 0,41	50
Nordon (Ny)	384	375	− 2,34	70
NRJ #	910	910	....	10
Olipar	75	77,60	+ 3,46	60
Paribas	460,50	455,70	− 1,04	50
Pathe	1230	1232	+ 0,16	100
Pechiney	284	283	− 0,35	100
Pernod-Ricard	306,40	312,40	+ 1,95	20
Peugeot	717	710	− 0,97	35
Pinault-Print.Red.	2740	2712	− 1,02	100
Plastic-Omn.(Ly)	517	519	+ 0,38	20
Primagaz	485,10	490	+ 1,01	10
Promodes	2353	2322	− 1,31	20
Publicis #	589	....	....	25
Remy Cointreau	127	127,50	+ 0,39	10
Renault	172,70	169,50	− 1,85	25
Rexel	1679	1684	+ 0,29	20
Rhone Poulenc A	255,70	251,60	− 1,60	25
Rochette (La)	28,30	28,90	+ 2,12	10
Rue Imperiale(Ly)	5500	5500	....	200
Sade (Ny)	192	192	....	100
Sagem SA	3045	3065	+ 0,65	50
Saint-Gobain	910	911	+ 0,10	100
Salomon (Ly)	485,20	482	− 0,65	10
Salvepar (Ny)	470	469,80	− 0,04	50
Sanofi	648	643	− 0,77	25
Sat	1540	1560	+ 1,29	100
Saupiquet (Ns)	625	624	− 0,16	50
Schneider SA	348	347	− 0,28	50
SCOR	266	265,20	− 0,30	25
S.E.B.	1020	1016	− 0,39	20
Sefimeg CA	388	390	+ 0,51	100
SEITA	178,60	177	− 0,89	50
Selectibanque	67	66	− 1,49	100
SFIM	900	900	....	160
SGE	140	136,60	− 2,42	85
Sidel	447,90	446	− 0,42	15
Silic CA	815	830	+ 1,84	100
Simco	474	475	+ 0,21	100
S.I.T.A	1227	1225	− 0,16	50
Skis Rossignol	119	120	+ 0,84	25
Societe Generale	818	809	− 1,10	30
Sodexho Alliance	3038	3015	− 0,75	100
Sommer-Allibert	213,20	212	− 0,56	5
Sophia	234,40	234,10	− 0,12	75
Spir Communic. #	500	500	....	20
Strafor Facom	421,50	424,90	+ 0,80	25
Suez Lyon.des Eaux	667	657	− 1,49	60
Synthelabo	753	743	− 1,32	10
Technip	754	748	− 0,79	20
Thomson-CSF	159,80	158,90	− 0,56	20
Total	638	631	− 1,09	50
UFB Locabail	567	....	....	100
UIF	434,90	440	+ 1,17	100
UIS	203	205	+ 0,98	25
Unibail porteur	582	583	+ 0,17	100
Union Assur.Fdal	622	615	− 1,12	10
Usinor	115,10	115,80	+ 0,60	20
Valeo	376,50	376,90	+ 0,10	20
Vallourec	389	389	....	100
Via Banque	170,20	170	− 0,11	100
Worms & Cie	350,90	350	− 0,25	12
Zodiac ex.dt divid	1472	1473	+ 0,06	10
Elf Gabon	1440	1440	....	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	154	152,30	− 1,10	1
Adecco S.A.	2401	2390	− 0,45	10
Adidas AG #	779	781	+ 0,25	5
American Express	534	525	− 1,68	....
Anglo American #	355	....	....	....
Amgold #	325	345	+ 6,15	1
Arjo Wiggins App.	18,90	19,55	+ 3,43	....
A.T.T. #	254	253,70	− 0,11	1
Banco Santander #	179	175,10	− 2,17	250
Barrick Gold #	144,80	143,60	− 0,82	....
B.A.S.F. #	247,30	243	− 1,73	5
Bayer #	259	259	....	5
Cordiant PLC	13,60	13,45	− 1,10	....
Crown Cork ord.#	337,70	331,20	− 1,92	5
Crown Cork PF CV#	312,50	312	− 0,16	41
Daimler Benz #	503	503	....	5
De Beers #	232,60	233,20	+ 0,25	....
Deutsche Bank #	405,50	406	+ 0,12	5
Dresdner Bank #	278,20	274	− 1,50	5
Driefontein #	44,80	45,10	+ 0,66	....
Du Pont Nemours #	435,90	435,30	− 0,13	....
Eastman Kodak #	425	423,50	− 0,35	2
East Rand #	1,37	1,36	− 0,72	1
Echo Bay Mines #	31,50	....	....	....
Electrolux #	486,50	....	....	25
Ericsson #	291,80	290	− 0,61	2
Ford Motor #	265,90	266,10	+ 0,07	1
Freegold #	30,30	30,50	+ 0,66	....
Gencor act.regr.	15	14,40	− 4	....
General Elect. #	445	433	− 2,69	....
General Motors #	403	403	....	1
Gle Belgique #	577	600	+ 3,98	....
Grd Metropolitan	59,40	60,10	+ 1,17	....
Guinness Plc #	59,20	59	− 0,33	....
Hanson PLC reg.	31,20	31,55	+ 1,12	2
Harmony Gold #	28,90	28,85	− 0,17	....
Hitachi #	70,50	70,10	− 0,56	50
Hoechst #	289,30	287	− 0,79	5
I.B.M #	695	680	− 2,15	....
I.C.I #	107,10	109,50	+ 2,24	1
Ito Yokado #	357,60	357	− 0,16	50
Kingfisher plc #	74,40	75	+ 0,80	....
Matsushita #	129,10	128,40	− 0,54	50
Mc Donald's #	332,50	330	− 0,75	....
Merck and Co #	642	630	− 1,86	....
Mitsubishi Corp.#	68,35	68,25	− 0,14	50
Mobil Corporat.#	476,10	469,30	− 1,42	1
Morgan J.P. #	733	718	− 2,04	2
Nestle SA Nom. #	8130	8080	− 0,61	10
Nipp. MeatPacker #	77,40	....	....	50
Nokia A	550	548	− 0,36	5
Norsk Hydro #	339,90	340,30	+ 0,11	20
Petrofina #	2387	2390	+ 0,12	....
Philip Morris #	287	283,50	− 1,21	....
Philips N.V #	512	517	+ 0,97	10
Placer Dome Inc #	107,50	108,60	+ 1,02	....
Procter Gamble #	950	929	− 2,21	....
Quilvest	375	380	+ 1,33	....
Randfontein #	12,45	12,35	− 0,80	....
Rhone Poul.Rorer #	600	603	+ 0,50	....
Rio Tinto PLC #	101,50	105	+ 3,44	....
Royal Dutch #	355,80	347	− 2,47	1
Sega Enterprises	190	190	....	50
Saint-Helena #	24,50	....	....	1
Schlumberger #	486	490	+ 0,82	....
SGS Thomson Micro.	571	573	+ 0,35	13
Shell Transport #	45,15	45,30	+ 0,33	....
Siemens #	436	428	− 1,83	5
Sony Corp. #	647	640	− 1,08	50
Sumitomo Bank #	98,50	101	+ 2,53	50
T.D.K #	533	528	− 0,93	50
Telefonica #	168,30	166,90	− 0,83	500
Toshiba #	39,05	38,80	− 0,64	50
Unilever #	1474	1465	− 0,61	4
United Technol. #	531	533	+ 0,37	5
Vaal Reefs #	320,50	322,10	+ 0,49	....
Volkswagen A.G #	4533	4514	− 0,41	50
Volvo (act.B) #	178,30	177	− 0,72	6
Western Deep #	140	144	+ 2,85	2
Yamanouchi #	158,60	158	− 0,37	50
Zambia Copper	16	16,10	+ 0,62	....

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

VENDREDI 8 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	....	6,953 o
CEPME 9% 89-99 CA#	109,42	8,852 d
CEPME 9% 92-06 TSR	....	1,258
CFD 9,7% 90-03 CB	122,40	5,023 o
CFD 8,6% 92-05 CB	119,55	4,335 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	106,71	8,082 d
CFF 9% 88-97 CA#	100,70	7,742 d
CFF 10,25%90-01CB#	117,54	4,240
CLF 8,9% 88-00 CA#	....	1,878
CLF 9%88-93/98 CA#	102,45	4,759
CNA 9% 4/92-07	122,16	2,490
CRH 8,6% 92/94-03	....	1,060
CRH 8,5% 10/87-88#	....	3,749
EDF 8,6% 88-89 CA#	....	4,218
EDF 8,6% 92-04 #	....	2,969
Finansder 9%91-06#	123,80	6,411
Finansd.8,6%92-02#	115,10	4,665 ↓
Floral9,75% 90-99#	110,37	0,534
OAT 88-98 TME CA#	100,36	2,699
OAT 9/85-98 TRA	....	4,898
OAT 9,50%88-98 CA#	104,87	1,275 ↓
OAT TMB 87/99 CA#	99,93	1,811
OAT 8,125% 89-99 #	....	1,781
OAT 8,50%90/00 CA#	....	3,214
OAT 85/00 TRA CA#	....	5,985 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	114,82	2,137
OAT 89-01 TME CA#	103,15	2,699
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,02	6,078
OAT 8,50% 89-19 #	126,73	6,800
OAT.8,50%92-23 CA#	127,18	2,562 d
SNCF 8,8% 87-94CA	106,35	4,629
Suez Lyon.Eaux 90	950	....

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	70	70
Baccarat (Ny) ◆	680	680
Bains C.Monaco ◆	661	661
Bque Transatlantl. ◆	185	185
B.N.P.Intercont. ◆	879	879
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	433	433
Champex (Ny) ◆	24,20	24,20
CIC Un.Euro.CIP	415	420
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2100	2100
Concorde-Ass Risq ◆	1293	1293
Continental Ass.Ly. ◆	539	539
Darblay ◆	501	501
Didot Bottin ◆	791	791
Eaux Bassin Vichy ◆	3750	3750
Ecia	1090	1060
Ent.Mag. Paris ◆	1450	1450
Fichet Bauche ◆	72	72
Fidei ◆	37,20	37,20
Finalens ◆	335	335
F.I.P.P. ◆	310	310
Fonciere (Cie) ◆	591	591
Fonc. Lyonnaise #	758	759
Foncina # ◆	476,10	476,10
Francarep ◆	296	296
France S.A ◆	1250	1250
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1360	1360
G.T.I (Transport) ◆	193,10	193,10
Immobail ◆	149,50	149,50
Immobanque	610	609
Locamion (Ly) ◆	421	421
Lucia ◆	51,10	51,10
Monoprix ◆	232,40	232,40
Metal Deploye ◆	401	401
Mors	7,70	7,95
Navigation (Nle) ◆	95,10	95,10
Optorg ◆	326,50	326,50
Paluel-Marmont ◆	297	297
Exa.Clairefont(Ny) ◆	911	911
Parfinance ◆	272	272
Paris Orleans ◆	268,10	268,10
Promodes (CI) ◆	1925	1925
PSB Industries Ly	430	430,10
Rougier # ◆	360	360
Saga ◆	85	85
S.I.P.H. ◆	301,20	301,20
Sofragi ◆	4680	4680
Taittinger	3115	3200
Tour Eiffel ◆	290	290
Vicat	543	543
Caves Roquefort ◆	1891	1891
Elyo ◆	321	321
Finaxa	355	357
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	155	155
Gd Moul.Strasbourg ◆	1992	1992
Hotel Lutetia ◆	326	326
Hotels Deauville ◆	550	550
Immeubl.Lyon(Ly)# ◆	550	550
L.Bouillet (Ly) ◆	305	305
Lloyd Continental ◆	8050	8050
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	150,10	150,10
Matussiere Forest.	62,90	62,90
Moncey Financiere ◆	3331	3331
M.R.M. (Ly) ◆	469	469
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	108	108
Pechiney Intl	134,50	135,60
Poliet ◆	499	499
Sabeton (Ly) ◆	820	820
Samse (Ly) ◆	860	860
Sechilienne (Ly) ◆	1126	1126
Sucr.Pithiviers	3300	3300
Tanneries Fce (Ny) ◆	248	248
Teleflex L. Dupont ◆	120	120
Union Gle Nord(Li) ◆	225,70	225,70

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	330	330
Commerzbank AG	215	215
Fiat Ord	21	21
Gevaert	515	515
Gold Fields South	144	144
Kubota Corp.	25	25
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	53	53
Robeco	631	628
Rodamco N.V.	191,20	192,10
Rolinco	642	642
Sema Group Plc	147,90	147,90
Solvay SA	3890	3890

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 10 h 15**

VENDREDI 8 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	61,60	61,60
AFE #	482,10	484
Aigle #	310	306
Albert S.A (Ns) ◆	234,80	234,80
Altran Techno. #	1911	1915
Arkopharma#	315	314
Montaignes P.Gest. ◆	3495	3495
Assystem #	313	311
Bque Picardie (Li) ◆	700	700
Bque Tarneaud(B)# ◆	370	370
Bque Vernes ◆	102,20	102,20
Beneteau # ◆	1070	1070
B I M P ◆	85,05	93,75
Boiron (Ly) #	340	339,50
Boisset (Ly)# ◆	810	810
But S.A.	299	299
Cardif SA	831	830
C.E.E # ◆	139	139
CFPI # ◆	380	380
Change Bourse (M)	220	220
CNIM CA#	230	233
Codetour ◆	359	359
Comp.Euro.Tele-CET	518	506
Conflandey S.A. ◆	315	315
C.A.Haute Normand.	307,90	309
C.A. Paris IDF	804	796
C.A.Ille & Vilaine	332	332
C.A.Loire Atl.Ns #	293,20	295
C.A.Morbihan (Ns)	325	325
C.A.Pas de Calais ◆	520	520
C.A.du Nord (Li)	557	550
C.A. Oise CCI ◆	318	318
C.A. Somme CCI ◆	324	324
C.A.Toulouse (B) ◆	432	432
Devanlay ◆	627	627
Devernois (Ly) ◆	571	571
Ducros Serv.Rapide ◆	93,70	84,60
Emin-Leydier (Ly)#	411,90	411,90
Europ.Extinc.(Ly)#	402	400,50
Expand s.a ◆	515	515
Factorem ◆	691	691
Faiveley #	215	220
Finacor ◆	75	75
Fininfo ◆	730	730
Fructivie ◆	669	669
Gautier France #	249	248
Gel 2000 ◆	49	49
GFI Industries #	1000	999
Girodet (Ly) # ◆	31	31
GLM S.A. ◆	264,90	264,90
Grandoptic.Photo # ◆	975	975
Gpe Guillin # Ly	230	230
Kindy #	173,20	173
Guerbet	250	250
Hermes internat.1#	553	554
Hurel Dubois ◆	749	749
ICBT Groupe #	239	245
I.C.C. ◆	132,10	132,10
ICOM Informatique ◆	442,30	442,30
Idianova ◆	74,10	74,10
Int. Computer # ◆	87	95,90
IPBM ◆	62,50	62,50
M6-Metropole TV	610	615
Manitou #	760	761
Manutan	460	458
Marie Brizard #	709	711
Maxi-Livres/Profr.	53,05	53
Mecelec (Ly) ◆	61,85	61,85
MGI Coutier ◆	309	309
Monneret Jouet Ly# ◆	137	137
Naf-Naf #	74	75
Norbert Dentres.#	936	933
NSC Groupe Ny ◆	795	795
Onet # ◆	1015	1015
Paul Predault # ◆	168	168
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	92	92
Phyto-Lierac #	468,80	468
Pochet ◆	760	760
Poujoulat Ets (Ns) ◆	221,50	221,50
Radiall # ◆	760	760
Robertet #	1340	1330
Rouleau-Guichard ◆	356,90	356,90
Securidev #	114	114
Smoby (Ly)#	660	660
Sofco (Ly) ◆	21	21
Sofibus ◆	519	519
Sogeparc (Fin)	372	371,80
Sopra	670	670
Steph.Kelian # ◆	95	95
Sylea	558	556
Teisseire-France ◆	183	183
TF1	540	536
Thermador Hold(Ly)	305	305
Trouvay Cauvin #	104	103,90
Unilog	800	800
Union Fin.France	585	585
Viel et Cie #	132,90	131
Vilmorin et Cie #	475	475
Virbac	550	550

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

VENDREDI 8 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	51	51
Belvedere ◆	850	850
BVRP ◆	189	189
Coil ◆	212	212
Electronique D2 ◆	930	930
FDM Pharma n. ◆	212	212
Genset ◆	472,90	472,90
Guyanor action B ◆	14,60	14,60
High Co. ◆	179,90	179,90
Infonie ◆	94	94
Joliez-Regol ◆	79,90	79,90
Mille Amis ◆	94	94
Naturex ◆	84	84
Olitec ◆	1260	1260
Picogiga ◆	193	193
Proxidis ◆	26	26
R21 Santé ◆	425	425
Stelax ◆	6,10	6,10

HORS-COTE

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

VENDREDI 8 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	745	745
Crédit Gén.Ind. ◆	8	8
Générale Occidentale ◆	111	111
Mumm ◆	1001	1001
Sté lecteurs du Monde ◆	130,20	130,20
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 7 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	150,95	143,76
Agipi Actions (Axa)	131,81	125,53
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2443,41	2407,30
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14237	14237
Natio Epargne	2221,66	2199,66
Natio Ep. Capital C/D	17096,53	16927,26
Natio Ep. Croissance	3565,09	3495,19
Natio Ep. Patrimoine	153,36	150,35
Natio Epargne Retraite	169,19	165,87
Natio Epargne Trésor	11269,81	11247,32
Natio Euro Valeurs	1177,07	1153,99
Natio Euro Oblig.	1020,80	1010,69
Natio Euro Opport.	1158,16	1135,45
Natio Inter	2284,95	2240,15
Natio Opportunités	205,38	201,35
Natio Revenus	1124,55	1113,42
Natio Sécurité	11468,64	11468,64
Natio Valeurs	1473,34	1444,45
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	92631,41	92631,41
Oblig. ttes caté.	274,87	270,81
CDC-GESTION — Groupe Caisse des dépôts		
Livret Bourse Inv. D ◆	873,68	848,23
Nord Sud Dévelop. C ◆	2727,60	2722,16
Nord Sud Dévelop. D ◆	2577,29	2572,15
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	312,78	306,65
Patrimoine Retraite D	303,32	297,37
Sicav Associations C ◆	2427,56	2427,56
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19703,74	19703,74
Mutual. dépôts Sicav C	19341,47	19322,15
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	300,77	294,87
Écur. Capitalisation C	254,67	254,67
Écur. Expansion C	83057,05	83057,05
Écur. Géovaleurs C	3833,99	3758,81
Écur. Investis. D PEA	241,74	237
Écur. Monépremière	11357,65	11357,65
Écur. Monétaire C	13066,34	13066,34
Écur. Monétaire D	12444,03	12444,03
Écur. Trésorerie C	320,89	320,89
Écur. Trésorerie D	308,43	308,43
Écur. Trimestriel D	2055,86	2055,86
Éparcourt-Sicav D	192,73	192,73
Géoptim C	12780,26	12591,39
Géoptim D	12437,70	12253,89
Horizon C	2424,10	2376,57
Prévoyance Ecur. D	106,14	106,14
Sensipremière C	13133,53	13100,78
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12086,25	12062,13
Écur. Sécuripremière C	11996,84	11984,86
CNCA — INDOCAM Asset Management		
Amplia ◇	119984,60	119984,60
Atout Amérique ◆	211,81	206,64
Atout Asie ◆	126,81	123,72
Atout Futur C ◆	848,36	827,67
Atout Futur D ◆	798,63	779,15
Coexis ◆	1953,44	1920,79
Dieze ◆	2223,61	2186,44
Elicash ◇	952343,12	952343,12
Epargne-Unie ◆	225,59	220,09
Eurodyn ◆	2866,84	2796,92
Indicia ◆	1839,56	1794,36
Moné.JC ◇	11981,47	11981,47
Moné.JD ◇	11600,58	11600,58
Oblifutur C ◆	546,51	537,37
Oblifutur D ◆	523,67	514,92
Oraction ◆	1900,46	1854,11
Revenu-Vert ◆	1201,30	1181,22
Sévéa ◆	120,65	117,71
Synthésis ◆	18089,61	17769,75
Uni Association ◇	121,05	121,05
Uni Foncier ◆	1424,86	1390,11
Uni France ◆	907,98	885,83
Uni Garantie C ◆	1890,41	1858,81
Uni Garantie D ◆	1445,87	1421,70
Uni Régions ◆	1813,71	1769,47
Univar C ◇	310,45	310,45
Univar D ◇	297,53	297,53
Univers Actions ◆	274,48	267,79
Univers-Obligations ◆	254,04	249,79
CIC BANQUES		
Francic	793,04	769,94
Francic Pierre	142,76	138,60
Francic Régions	2054,62	1994,78
CIC PARIS		
Associc	1123,52	1123,52
Cicamonde	1742,32	1691,57
Converticic	423,77	417,51
Ecocic	1876,53	1821,87
Mensuelcic	10181,97	10081,16
Oblicic Mondial	4174,17	4112,48
Oblicic Régions	1172,72	1155,39
Rentacic	165,24	162,80
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1388,12	1374,38
Lion 20000 C	17206,11	17206,11
Lion 20000 D	16505,25	16505,25
Lion Associations C	11096,92	11096,92
Lion Associations D	11096,92	11096,92
Lion Court Terme C	26484,77	26484,77
Lion Court Terme D	24014,73	24014,73
Lion Plus C	1574,10	1543,24
Lion Plus D	1501,54	1472,10
Lion Trésor	2459,14	2434,79
Oblilion	2221,43	2199,44
Sicav 5000	794,82	779,24
Slivafrance	1332,63	1306,50
Slivam	631,80	619,41
Slivarente	246,90	242,06
Slivinter	904	886,27
Trilion	5205,27	5138,47
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2400,05	2352,99
CM Option Dynamique	139,72	137,82
CM Option Equilibre	267,33	264,36
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	167,70	163,21
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	923,60	923,60
Créd.Mut.Ep.Ind. C	154,88	150,73
Créd.Mut.Ep.J	23000,66	23000,66
Créd.Mut.Ep.Monde	1897,87	1847,08
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1880,36	1843,49
Créd.Mut.Ep.Quatre	1107,53	1085,81
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,52	101,50
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	1029,05	984,74
Saint-Honoré Capital ◆	19896,91	19317,39
St-Honoré March. Emer. ◆	1057,10	1011,58
St-Honoré Pacifique ◆	868,84	831,43
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1836,76	1836,76
Stratégie Actions	1247,31	1199,34
Stratégie Rendement	1997,42	1934,55
LA POSTE		
Amplitude Amérique	131,52	128,31
Amplitude Europe C	175,78	171,49
Amplitude Europe D	172,84	168,62
Amplitude Monde C	1189,58	1160,57
Amplitude Monde D	1134,88	1107,20
Amplitude Pacifique	126,26	123,18
Elanciel D PEA ◆	192,56	187,86
Émergence Poste D PEA	162,49	158,53
Géobilys C	661,47	651,69
Géobilys D	625,83	616,58
Kaleïs Dynamisme	1163,33	1140,52
Kaleïs Équilibre	1101,54	1079,94
Kaleïs Sérénité	1055,10	1044,65
Latitude C	148,87	148,87
Latitude D	135,63	135,63
Oblitys D	622,48	613,28
Plénitude D PEA ◆	216,76	211,47
Poste Gestion C	14902,45	14902,45
Revenus Trimestr. D	5295,63	5243,20
Solstice D	2364,68	2358,78
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38094,47	38094,47
Actimonétaire D	31019,37	31019,37
Cadence 1 D	1072,77	1062,15
Cadence 2 D	1062,63	1052,11
Cadence 3 D	1063,40	1052,87
Capimonétaire C	411,54	411,13
Capimonétaire D	371,33	370,96
Sogeoblig C/D	9281,91	9190,01
Interoblig C	7723,83	7647,36
Intersélection France D	780,84	765,53
S.G. France opport. C	2150,03	2107,87
S.G. France opport. D	2052,47	2012,23
Sogenfrance C	2016,66	1977,12
Sogenfrance D	1843,32	1807,18
Sogépargne D	313,99	310,88
Soginter C	2912,78	2855,67
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1668,60	1604,42
Sogeliance D ◆	1690,35	1673,61
Sogenfrance Tempo D ◆	214,86	210,65

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

ATHÈNES 97 **L'Américain Allen Johnson, champion olympique en titre, s'est s'imposé, jeudi 7 août, dans le 110 m haies des championnats du monde, en 12 s 93, approchant de deux centièmes le record du monde du Britannique Colin Jackson. L'Allemande Astrid Kumbernuss a remporté l'épreuve du poids. La journée a été marquée par le forfait de Marie-José Pérec, victime d'une élongation à la cuisse lors de son échauffement avant sa demi-finale du 200 m et par la révélation de trois cas de dopage à l'éphédrine : le Français Pascal Maran (400 m haies), la Kazakhe Oxana Zelinskaïa (triple saut) et le champion du monde ukrainien du poids, Aleksandr Bagach, qui a été déchu de son titre.**

Allen Johnson a le record du 110 m haies dans les jambes

Le champion olympique américain d'Atlanta a confirmé jeudi qu'il était bien le numéro un mondial en remportant le titre devant le Britannique Colin Jackson, encore titulaire du meilleur chrono de tous les temps. Jusqu'à quand ?

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

A chaque titre gagné, Allen Johnson se débarrasse un peu plus de son nom. Il devient de moins en moins « l'autre », le Johnson dont on ne parle qu'en petits caractères, la victime innocente d'une cruelle homonymie. Son palmarès s'étoffe, l'ombre de Michael s'éloigne, et l'Amérique s'ébaubit de posséder deux Johnson de ce talent-là. Agréable surprise. On croyait l'exemplaire unique. Il y en avait un autre, injustement masqué par l'impressionnante carrure du double champion olympique du 200 m et 400 m. Et, ce second modèle, plus petit, plus léger (1,78 m, 70 kilos), ne cesse de grandir. Comme s'il était mis en tête d'aller titiller l'orgueil de l'original. Comme s'il voulait déclarer son indépendance à la faveur de cette deuxième couronne consécutive de champion du monde (1995, 1997) du 110 m haies, suivant une première médaille d'or olympique à Atlanta (1996). Allen Johnson n'a plus de complexe Michael Johnson. En a-t-il jamais eu ?

Lorsqu'on lui demande, un peu pour plaisanter, s'il se sent devenu le *« Johnson numéro un »,* il part d'un bel éclat de rire. *« Il n'y a pas de numéro un,* dit-il, *et il y a beaucoup de Johnson : Allen, Michael et Lawrence aussi, le perchiste. »* Michael est trop connu, Lawrence est ignoré. Qui se cache alors derrière Allen, cet homme élégant au sourire aussi franc que ses victoires ? L'athlète a choisi la modestie. Il n'oublie jamais de rendre hommage aux vaincus, de souligner en une phrase l'étendue de leurs mérites. Cela ne ressemble pas à un discours de convenance, une concession hypocrite au cliché du champion, « sport » jusqu'au bout. C'est sans doute ce qui fait que ses adversaires l'aiment bien.

Dans la rituelle conférence de presse d'après-finale, Colin Jackson le félicite d'une bourrade. Il lui sourit, lui chuchote à l'oreille : on dirait de vieux complices. Il pourrait pourtant bien lui en vouloir. Ce diable d'Allen est l'homme qui a mis fin en 1995 à quarante-quatre victoires consécutives du Gallois sur les haies. Depuis, il s'ingénie avec obstination à lui barrer la route de toutes les médailles d'or qui passent. Colin Jackson a beau tenir la chose pour détestable, il se fend de bon cœur de son compliment. *« Allen Johnson,* proclame-t-il, *ne peut qu'être fier de ses performances. »*

ACCÉLÉRATION PROGRESSIVE

Chaque sortie l'approche un peu plus de cette course rêvée qui lui donnera le record du monde. A Athènes, il a échoué d'un cheveu, d'une misère, de deux centièmes (12 s 93 contre 12 s 91). Il recommencera, avec la patience d'un homme qui devine que son jour viendra. La dernière manche des championnats du monde fut un résumé de son style, bâti sur une accélération progressive, qui bouscule parfois les canons classiques du genre. Il avale les haies de plus en plus vite, tant pis si un, ou deux, ou trois, ou huit obstacles, comme lors de la finale des Jeux d'Atlanta, tombent.

Jeudi 7 août, aux soixante mètres, le tour était joué. Colin Jackson, le plus véloce des poursuivants, n'apercevait plus que son dos. Seul Frye Curtis, son entraîneur, trouvait à redire : *« J'ai relevé quelques fautes dont je parlerai à Allen. Mais c'est vraiment un élève formidable, il ne se laisse jamais distraire facilement et sait appliquer à la lettre les changements techniques que je lui recommande. »*

Disciple assidu, champion concentré, Allen Johnson a mis du temps à découvrir sa vocation. Il a commencé par le football américain, comme beaucoup de gamins noirs de Washington, sa ville natale. Il est venu à l'athlétisme presque par hasard. A ses débuts, il hésitait entre le décathlon et la longueur. Puis, à la suite de blessures, il s'est spécialisé sur les haies, apprivoisant à toute vitesse les mille petites difficultés du hurdler. *« J'adore les compétitions qui sont une série de duels,* explique-t-il, *plutôt que la hauteur ou la longueur, où l'on se retrouve seul face à la barre ou au bac à sable. »*

Aux Etats-Unis, la tradition du 110 m haies remonte aux premiers temps de l'athlétisme moderne. Allen Johnson n'a fait après tout que rejoindre une impressionnante cohorte de champions. Sur vingt-quatre titres olympiques décernés depuis 1896, dix-neuf sont revenus à des Américains. Allen Johnson cite souvent en exemple Roger Kingdom, vainqueur à deux reprises (1984, 1988), une manière de laisser entendre qu'il lui emboîterait volontiers le pas.

Pour la fin de l'été, le champion du monde du 110 m haies n'a pas encore établi de programme précis. Il s'alignera dans quelques réunions, si l'on recherche sa participation. Allen Johnson ne pointe pas parmi les stars des meetings. On lui préfère les sprinters purs. Ou bien les coureurs de demi-fond lancés dans des opérations record du monde à grand spectacle. Il lui reste à espérer que son palmarès, riche de trois titres majeurs en trois ans, parlera pour lui. Jeudi, il était, chez les hommes, presque le seul champion olympique d'Atlanta à avoir conquis un titre mondial. L'autre, c'était Michael Johnson. L'autre, pour une fois...

Pascal Ceaux

Sally Gunnel arrête

Une nouvelle blessure l'a empêchée de défendre ses chances à Athènes, l'obligeant à abandonner avant les demi-finales. Alors, Sally Gunnell a pris sa décision : la championne britannique du 400 m haies, âgée de trente et un ans, courra une dernière fois à Gateshead, en septembre, si son corps le lui permet, et puis s'en ira. Comme Linford Christie, Sally Gunnell a fait rêver la Grande-Bretagne. Championne olympique à Barcelone (1992), championne du monde à Stuttgart (1993), où elle avait établi un record du monde (52 s 74), elle semblait partie pour régner. Mais, des cuisses aux talons, elle s'est trop blessée. En 1995, aux mondiaux de Göteborg, son record du monde avait été amélioré par l'Américaine Kim Batten (52 s 61). ***« J'ai connu de très belles années,*** **a déclaré Sally Gunnell.** ***Ma chance a tourné. L'heure est venue de laisser tomber. »***

Astrid Kumbernuss est la plus belle pour aller lancer

ATHÈNES
de notre envoyée spéciale

L'arc des fins sourcils d'Astrid Kumbernuss frémit. Ses yeux bleus vifs lancent des éclairs. Elle est ulcérée de devoir *« encore parler de dopage »* le soir de sa victoire du lancer du poids aux championnats du monde (20,71 m). Elle a pourtant jeté elle-même l'huile sur le feu. En feignant de s'étonner, jeudi 7 août, de la deuxième place de l'Ukrainienne Vita Pavlysh (20,66 m). Cette dernière n'a participé, ces deux derniers mois, à aucune compétition et a soigneusement évité l'athlète allemande toute la saison. *« Je n'ai ni la force ni l'expérience d'Astrid,* réplique perfidement Pavlysh, *je me suis consacrée à ma préparation. L'an prochain, je serai la meilleure. »* Astrid Kumbernuss ricane, irritée.

La progression de sa dauphine a été spectaculaire. Un mètre gagné en un an, à vingt-huit ans. Le titre du mondial en salle de Paris arraché par la « puce » ukrainienne (1,74 m, 85 kilos) en mars a mis fin à deux saisons d'invincibilité de la costaude germanique. Soit cinquante-trois victoires consécutives. Vita Pavlysh n'avait jusque-là qu'un semblant de palmarès : un honnête passé de junior, un titre de championne d'Europe datant de 1994, une onzième place au mondial de Göteborg en 1995 et une quatrième place olympique à Atlanta (1996). Sa menaçante ascension a rendu à Astrid une motivation entamée par le manque d'opposition. Elle digère aussi mal sa défaite parisienne que celle infligée par la même ukrainienne au début du printemps à Rio de Janeiro. *« Elle s'en est tapé la tête contre les murs »,* confie Dieter Kollark, son compagnon et entraîneur de toujours.

Après sa victoire de Göteborg en 1995 avec un jet supérieur de plus de 1,18 m à celui de la meilleure de ses adversaires, et une victoire aisée aux Jeux d'Atlanta, Astrid s'est laissé aller. A deux reprises. Malgré dix-huit victoires en meeting depuis sa dernière déconvenue, elle est arrivée à Athènes tendue. Décidée à défendre son territoire bec et ongles. Sur le plan médiatique comme sur le plan sportif. Avec d'autant plus d'application que la championne hors norme cultive l'image d'une jeune femme douce et soucieuse de son apparence. En dépit d'un caractère bien trempé et de son 1,89 m pour 90 kilos.

Adulés étaient les lanceurs à l'époque des deux Allemagnes, adulée Astrid sera. Puisqu'il ne suffit plus de gagner sur le terrain, elle séduit en dehors. La magnésie, qui assure une prise parfaite sur le poids mais assèche les mains, n'altère pas la soigneuse manucure de ses ongles. Elle porte le cheveu court « chiffonné » avec un négligé plein d'élégance. Elle exècre le cri bestial de ses adversaires lorsqu'elles libèrent leur énergie au moment du jet. *« C'est un vrai problème,* dit Dieter Kollark. *Elle trouve cela anti-féminin. Si elle acceptait d'en faire autant, ses performances seraient encore bien meilleures. »* Le bras musclé mais élégant, le mollet ferme mais le pied pointé, elle catapulte son engin avec la grâce d'une ballerine.

La comparaison ne la surprend pas. Petite, elle était *« douée pour tout,* dit-elle, *la danse, la natation, l'athlétisme ».* Un cadre de l'Etat la voyait bien lanceuse : *« J'aurais pu dire non. J'avais le choix. »* Mais dans l'ex-Allemagne de l'Est dont elle est originaire, c'eut été refuser le passeport pour une existence privilégiée. *« Je l'avais repérée »,* dit Dieter Kollark, son aîné d'une bonne quinzaine d'années. Ils ne se sont guère quittés depuis et possèdent ensemble un magasin de sport. Il a fait d'elle une des meilleures spécialistes mondiales junior du disque avant de l'initier au poids. Aujourd'hui, à vingt-sept ans, Astrid Kumbernuss a tant sacrifié à son métier de lanceuse qu'elle ne se satisfera jamais de petites victoires.

Patricia Jolly

Un soupçon d'éphédrine dans le stade

Trois athlètes, dont un Français, ont été exclus après un contrôle positif

ATHÈNES
de notre envoyée spéciale

« J'ai eu cinq contrôles antidopage de suite cette année, cela fera un sixième, pérorait Aleksandr Bagach après sa victoire au lancer du poids (21,47 m), *mais ça ne me gêne pas du moment que la bière est permise. »* Quelques pilules contenant de l'éphédrine ont gâché la fête du robuste Ukrainien (1,94 m, 135 kilos). Et entaché la réputation de la spécialiste kazakhe du triple saut, Oksana Zelinskaya, et du Français Pascal Maran (400 m haies). Le verdict de la commission de contrôle antidopage de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) est tombé, jeudi 7 août dans la matinée. Les trois athlètes ont bien usé de ce psychostimulant apparenté à la caféine.

En vertu de la réglementation récemment assouplie pour les produits stimulants et les analgésiques narcotiques, l'IAAF a exclu les coupables de ces championnats du monde en leur infligeant un *« avertissement public »,* qui ne les empêche en rien de concourir dès la semaine prochaine au niveau international. Aleksandr Bagach a perdu son titre et le chèque de 60 000 dollars (environ 360 000 francs) dont il était assorti. Il avait déjà été suspendu pour deux ans en 1989 à cause d'un taux de testotérone trop élevé.

Pascal Maran est tombé des nues. A trente ans, le Martiniquais disputait ses premiers championnats du monde. Il avait été éliminé en séries. Sacré champion de France il y a un mois, il n'avait jamais subi le moindre contrôle positif au cours d'une carrière sérieusement compromise en 1992 par une fracture de la hanche due à un accident de la route. Il est rentré en France, mercredi 6 août. La commission disciplinaire de la Fédération française d'athlétisme (FFA) devrait entendre sous peu son argumentaire de défense en première instance. Selon la réglementation française, il risque une suspension au niveau national.

La défense de Pascal Maran est toute prête. Il ne se cache pas d'avoir absorbé, depuis quinze jours, un mélange de produits énergétiques provenant des Etats-Unis. Le fatal cocktail est vendu librement en pharmacie au rayon « remise en forme ». Son étiquette indique qu'il contient du « Ma-Huang ». Mais le hurdler ne connaissait pas le nom chinois de la plante ephedra. Il s'en souviendra. Le docteur Hervé de Labareyre, médecin de l'équipe de France, considère que Pascal Maran a commis *« une faute professionnelle »* en ne consultant pas un médecin fédéral avant d'ingurgiter les pilules et de devenir le premier athlète français contrôlé positif dans un grand championnat.

« LE TOUR DES TABLES DE NUIT »

L'affaire est loin d'être aussi simple dans l'esprit de sportifs professionnels qui flirtent parfois avec les limites autorisées pour réussir. *« Je peux comprendre que Pascal ne se soit pas mieux renseigné,* dit Gilles Quénéhervé, vice-champion du monde du 200 m en 1987, victime de graves problèmes de santé avant son retour au haut niveau cette saison (*Le Monde* du 7 août). *Chaque athlète a une relation de confiance avec son propre médecin. On ne s'imagine jamais recevoir un traitement interdit et, lorsqu'il fonctionne, on préfère en garder le nom pour soi. Un peu par superstition, de peur qu'il ne profite à nos adversaires. »*

Le retour de l'IAAF à une relative mansuétude pour préserver la qualité du spectacle athlétique n'arrangera rien. Les médecins fédéraux français font *« régulièrement le tour des tables de nuit des athlètes »* (dixit le docteur Labareyre) pour inspecter les boîtes à pilules.

Ils prônent la récupération physique réelle et les massages, plutôt qu'un recours systématique aux produits. *« A mes débuts dans le monde de l'athlétisme,* confie un médecin d'équipe, *j'ai reçu des sollicitations à peine déguisées de gens qui cherchaient à améliorer leurs performances de manière illégale. Des formes de dopage lourdes existaient de manière institutionnelle dans certains pays. Elles étaient très étroitement surveillées par des contrôles. Ceux qui n'y satisfaisaient pas restaient chez eux, les autres gagnaient et ne se faisaient jamais prendre. »*

N'y aurait-il donc plus que des athlètes mal renseignés pour utiliser seuls un produit aussi facilement détectable que l'éphédrine ? *« Tous les produits prohibés sont efficaces et détectables. »* C'était le thème d'une réunion des athlètes français présents à Athènes. Pascal Maran n'y était pas. *« Je ne pars pas comme un voleur, mais je n'en peux plus »,* a-t-il dit au président de la FFA, Philippe Lamblin. Stéphane Diagana, tout auréolé de son titre de champion du monde du 400 m haies conquis lundi 4 août, a expliqué aux plus jeunes qu'on peut réussir à la seule force de son travail, de sa volonté.

P. Jo.

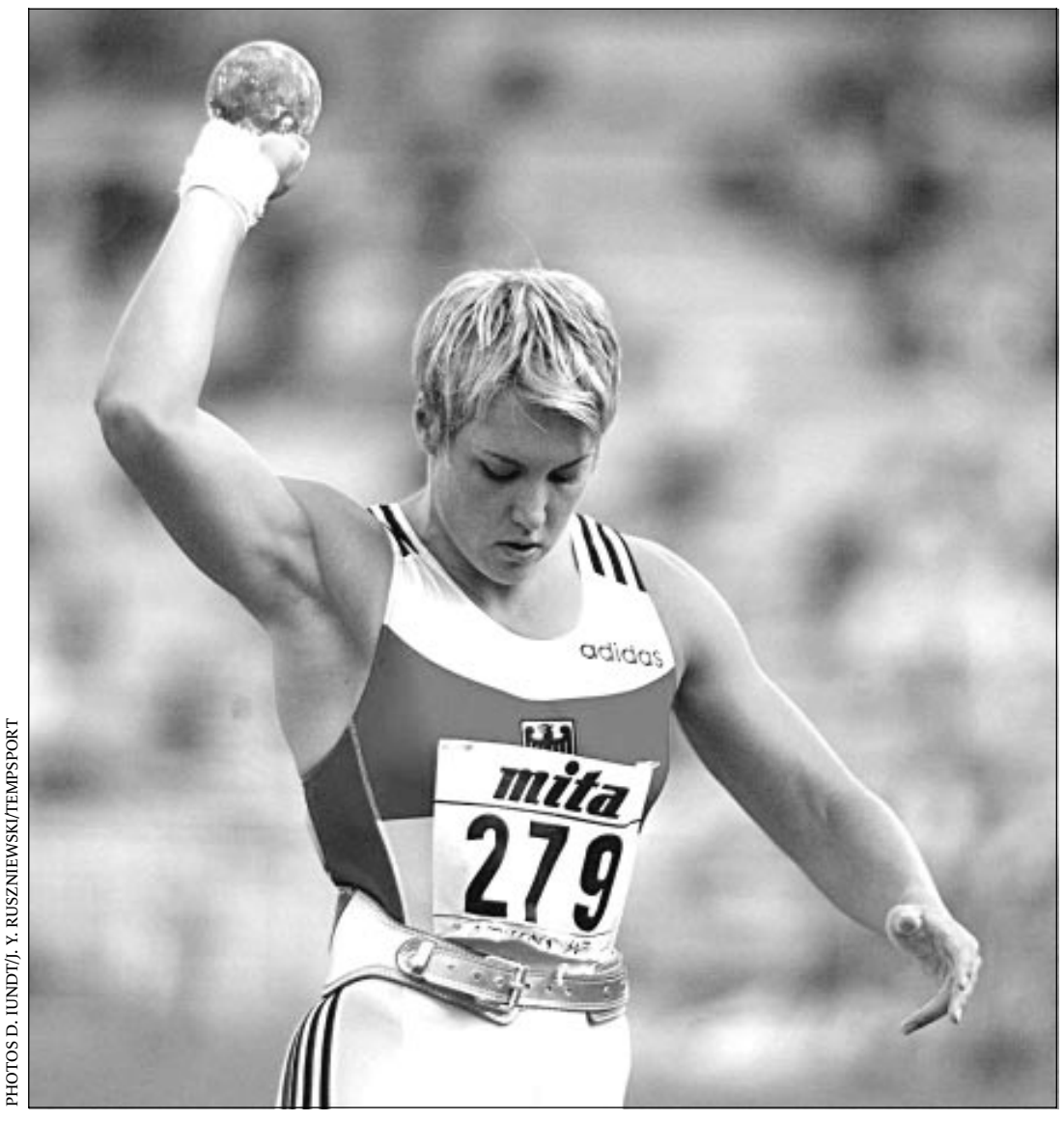

PHOTOS D. LUNDT/J. Y. RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

La reine Astrid

DANS SON EFFORT, *elle ne criera pas. C'est « antiféminin », juge-t-elle. Astrid Kumbernuss soigne son image. Ses mains sont manucurées, ses yeux bleus, ses mèches courtes et désinvoltes. A force d'un entraînement volontaire, elle lance comme elle doit vivre, avec puissance, conviction et élégance. Depuis 1995, l'Allemande survolait la discipline, et sa motivation s'émoussait. Une rivale est enfin venue au printemps 1997 : l'Ukrainienne Vita Pavlysh l'a battue deux fois. Deux fois de trop, a estimé Astrid. Jeudi 7 août, elle a fièrement défendu son titre, plantant son deuxième essai – le vainqueur – à 20,71 m. Elle a tremblé quand le sixième et dernier poids de Vita Pavlysh est tombé à 20,66 m. Juste de quoi lui faire reprendre le travail dès sa descente du podium.*

10 000 m marche dames

INTÉGRÉE *à la dernière minute dans l'équipe italienne en remplacement de Rosella Giordano, blessée, la minuscule Annarita Sidoti, vingt-huit ans (1,50 m pour 42 kg), a donné à l'Italie sa première médaille dans ces championnats en 42 min 55 s 49. La deuxième place revient à la Russe Olimpiada Ivanova, vingt-sept ans, en 43 min 7 s 63, et la troisième à la Biélorusse Olga Kardopoltseva, trente et un ans, en 43 min 30 s 20.*

110 m haies

CHAMPION *du monde 1995 et champion olympique 1996, l'Américain Allen Johnson, vingt-six ans, remporte le titre mondial, à deux centièmes (12 s 93) du record du monde du Britannique Colin Jackson, trente ans. Encore une fois, celui-ci n'a pu faire mieux que deuxième (13 s 05). Le Slovaque Igor Kovac, vingt-huit ans, a pris la troisième place (13 s 18). Le Français Dan Philibert, vingt-sept ans, cinquième, bat son record personnel en 13 s 26.*

Poids dames

L'ALLEMANDE *Astrid Kumbernuss, vingt-sept ans, championne olympique et du monde en titre, a conservé sa couronne avec un jet de 20,71 m au deuxième essai. Meilleure performeuse de la saison, à plus de 21 m, elle n'a pas été inquiétée par l'Ukrainienne Vita Pavlysh, vingt-huit ans, qui a réussi 20,66 m au dernier essai, et par l'Allemande Stephanie Storp, vingt-neuf ans, qui n'a plus dépassé 19,22 m après son premier jet.*

Disque dames

LE PAYS *qui voit naître les meilleurs rugbymen n'avait pas de champion du monde d'athlétisme. Lacune comblée avec le titre conquis par la Néo-Zélandaise Beatrice Faumuina, vingt-trois ans, avec un jet à 66,82 m. Elle a battu la Biélorusse Ellina Zvereva, vingt-sept ans, championne du monde 1995, qui a lancé à 65,90 m, et la Russe Natalya Sadova, vingt-cinq ans, médaille d'argent aux JO d'Atlanta (65,14 m).*

50 km marche messieurs

LA CHALEUR *et deux avertissements pour allure irrégulière n'ont pas empêché le Polonais Robert Korzeniowski de s'imposer sur la distance comme lors des Jeux d'Atlanta. En 3 h 44 min 46 s, il a devancé l'Espagnol Jesus Angel Garcia (photo ci-contre), arrivé 13 secondes plus tard, et le Mexicain Miguel A. Rodriguez (3 h 48 min 30 s). Le meilleur Français, Jacques Caudron, a terminé septième.*

TECHNIQUE

Un fauteuil taillé pour la course

DEUX ÉPREUVES handisports figurent au programme des championnats du monde d'athlétisme à Athènes : le 800 m « fauteuil » pour les femmes, le 1 500 m pour les hommes. Les fauteuils roulants utilisés sont évidemment des modèles spécifiques, produits à un petit nombre d'exemplaires. Le diamètre maximal des deux roues arrière est de 750 mm (c'est-à-dire plus grande qu'une roue de vélo), celui de la ou des roues avant de 500 mm. Les roues sont équipées d'un cerceau de diamètre variable qui va permettre à l'athlète de propulser son engin à la force des bras.

L'armature même du fauteuil ne doit pas dépasser l'aplomb des roues avant et arrière, ce qui limite les possibilités de profilage. Toute aide aérodynamique (carénage, ailerons, etc.) est prohibée par le règlement. La propulsion et la direction de l'engin ne peuvent être que manuelles. Les poignées et prises diverses sont interdites sur les cerceaux. Les fauteuils de compétition modernes sont en aluminium et pèsent environ 8 kilos.

Philippe Couprie, vice-champion du monde du 1 500 m en 1995 et seul Français qualifié dans les épreuves handisports à Athènes, dispose d'un fauteuil en aluminium construit par Poirier, l'entreprise numéro un du fauteuil roulant en Europe, qui est équipé de roues pleines en carbone – du type de celles utilisées par les coureurs cyclistes – fabriquées par Corima, une PME spécialisée basée à Loriol, près de Valence (Drôme), où elle emploie seize personnes, également affectées à la fabrication de cadre de vélos composites. Le Français est d'ailleurs lié par un contrat de quatre années avec cette entreprise, en partenariat avec laquelle il travaille actuellement sur un prototype de fauteuil en carbone et matériaux composites.

« La première qualité d'un fauteuil de compétition est sa rigidité, afin que l'impulsion donnée par les bras soit transmise sans déperdition, explique-t-il. *Une fois la rigidité acquise, on peut travailler sur le poids du fauteuil. »* La durée de vie de ces engins de compétition (Poirier en fabrique environ 200 exemplaires par an) est de moins de deux ans.

Utilisés dans des conditions extrêmes (les concurrents peuvent atteindre 40 km/h sur le stade et 80 km/h en descente lors de courses sur route), ils finissent par perdre leurs qualités de rigidité. Philippe Couprie a parcouru plus de 10 000 kilomètres sur son dernier fauteuil.

Gilles Van Kote

★ Finales du 800 m féminin et du 1 500 m masculin en fauteuils roulants, vendredi 8 août.

Patricia Girard rêve d'un remake d'Atlanta

La Française, médaille de bronze surprise sur 100 m haies aux JO, veut se faire oublier des favorites

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Patricia Girard n'aime rien tant que se faire oublier. Cela lui a si bien réussi. Quand on lui parle des Jeux olympiques d'Atlanta, elle retrouve – momentanément – la mémoire. Pour dire, dans un sourire, que sa médaille de bronze était de celles que l'on n'attendait pas. Les noms de Pérec ou de Galfione couraient sur toutes les lèvres ; elle était presque une inconnue. D'autres se seraient plaints, auraient maugréé sur l'injustice des hommes, l'aveuglement des médias. Elle fut la première à se féliciter de cette discrétion.

Car Patricia Girard adore prendre ses adversaires par surprise. Surtout, qu'on ne la remarque pas, et elle se charge de se rappeler au bon souvenir des autres, à l'approche de la ligne d'arrivée, dans l'explosion soudaine d'un sprint fou. Tranquillement installée dans l'hôtel de l'équipe de France à Athènes, elle concède qu'elle se sent mieux que l'an dernier à la même époque. Si Brigita Bukovec et Ludmila Engquist, les deux favorites du 100 m haies, pouvaient lui faire la faveur de l'oublier, elle en serait ravie.

L'histoire de cette petite femme qui se rêve grande athlète est d'abord celle d'un défi. Elle s'est mis en tête de prouver qu'une épreuve technique comme le 100 m haies n'est pas réservée aux grands gabarits, capables de narguer l'obstacle de toute leur puissance. *« J'aime la difficulté,* dit-elle, *tout le monde pensait que je ne pourrais pas réussir, j'ai voulu démontrer le contraire. »* Bousculer l'image de la femme fragile (1,62 m, 48 kilos), renchérir sur l'audace ordinaire, c'était trop tentant.

Au lendemain des Jeux olympiques de Barcelone en 1992, elle a mis entre parenthèses sa carrière de sprinteuse, en préservant l'essentiel, sa vitesse. Avec l'aide de François Pépin, son entraîneur, elle s'est tournée vers les haies. Il a fallu adapter sa technique, déjouer les multiples pièges du franchissement. A Atlanta, elle ne se sentait pas encore tout à fait au point. Il lui manquait le petit plus, cette infime maîtrise du détail, qui vaut de monter une ou deux marches supplémentaires du podium.

> « Avant, j'avais peur face à ces filles-là. Maintenant, cela ne fait que renforcer mon désir de victoire »

Ici, celle qui se définit d'abord comme *« une fille de championnat »* s'est offert un premier plaisir. Devant la télévision, elle a assisté, en supportrice, à la victoire de Stéphane Diagana, sur 400 m haies. Le titre mondial de « Diag » l'a rendue un peu plus heureuse que les autres. Elle y voyait comme un vrai signe d'encouragement. Il n'y a qu'entre coureurs de haies que l'on peut se comprendre. *« Dès le départ,* raconte-t-elle, *je me suis mise à crier. Je criais, je criais de plus en plus fort : "Vas-y ! Stéphane !" Et, dans la dernière ligne droite, quand j'ai vu le masque, la détermination qu'il avait sur le visage, je me suis dit que c'était bon. »*

Avec le nouveau champion du monde, elle partage aussi une solidarité de blessés. Victime, comme lui en 1996, des pistes dures, Patricia Girard souffre des tendons. Elle se dit prête à leur consentir une année de repos. En 1998, elle délaissera les haies pour le sprint, en un cocasse retour à la case départ. *« J'ai envie de me battre, de m'accrocher »*, proclame Patricia Girard. Mais c'est pour l'instant sur les haies qu'elle défoule sa rage de vaincre.

La médaille de bronze d'Atlanta lui a fait goûter aux délices du succès. Elle se souvient d'abord de cette incroyable demi-finale, où elle s'était jouée de Gail Devers, Américaine-monument de la discipline. *« Avant j'avais une peur monstrueuse face à ces filles-là,* avoue-t-elle. *Maintenant, cela ne fait que renforcer mon désir de victoire. »* Le regard des autres n'a pas vraiment changé. On la considère seulement avec plus d'attention. Elle n'est plus cette athlète sans visage, gentiment ignorée. Des sponsors se sont manifestés. Elle y a gagné un peu de confort dans sa vie. A vingt-neuf ans, elle s'est affermie dans le seul objectif qui vaille à ses yeux. Elle le résume en une phrase sèche, comme ses départs : *« Je veux renforcer au maximum mon palmarès. »*

P. Ce.

La Havane à l'heure de l'austérité

Cuba. La crise économique prive les sportifs de l'île de matériel d'entraînement

LA HAVANE
correspondance

C'est une arène posée sur une roche surchauffée, à l'est de La Havane. Une arène qui resta longtemps nue. Dans les mois suivant son inauguration, en 1991, le Stade panaméricain, construit pour les 11es Jeux du même nom, avait perdu la plupart de ses accessoires. Portes, fenêtres, tuyauteries, rambardes et carrelages avaient été emportés par des vandales. Il ne restait que l'anneau rose de la piste en Tartan, le bac à sable du sautoir en longueur, les cercles de ciment utilisés par les lanceurs, et les gradins de béton, bien sûr, qui faisaient de l'ensemble une cathédrale sans confort, vouée au pur effort.

A Cuba, l'athlétisme est une discipline qui tient beaucoup du zen. Ivan Pedroso et Javier Sotomayor, les meilleurs du monde dès qu'il s'agit de sauter le plus loin ou le plus haut, s'entraînent, comme l'ensemble de l'élite athlétique cubaine, dans des conditions austères. Matelas de réception crevés, ferraille en guise d'haltères, de vieux pneumatiques pour travailler la vélocité, et pas même un banc à l'heure de la pause. Heureusement, la récente tenue à Cuba du 14e Festival mondial de la jeunesse et des étudiants a imposé de remettre le Stade panaméricain en état. Les athlètes cubains ont donc préparé les championnats du monde d'Athènes dans un décor rafraîchi.

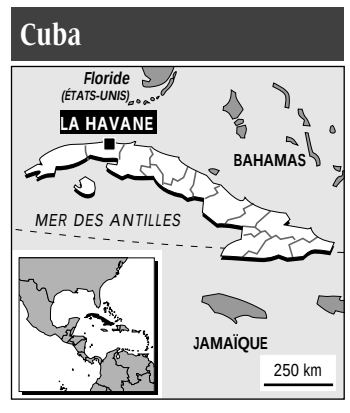

Et si le matériel fait défaut, les entraîneurs, eux, ne manquent jamais. Et non contents de préparer les athlètes ils assurent l'essentiel de *« l'autofinancement en devises »* auquel est astreint le sport cubain depuis que la fin du camp socialiste a paupérisé les finances de l'Etat. Soixante-quinze accords de coopération technique sportive, signés avec soixante pays utilisant les services des techniciens cubains, permettent en effet de trouver l'essentiel des ressources dont l'élite a besoin pour garder son rang dans les compétitions internationales.

La crise économique que traverse l'île impose en revanche de limiter la pratique sportive, et surtout les compétitions scolaires, qui étaient le moyen fondamental de détection des futurs talents. Antichambre d'une puissante infrastructure du sport, des compétitions dégageaient les enfants ou les adolescents qui prenaient place ensuite dans des écoles de champions à haut rendement, comme cette école regroupant quatre mille enfants à Ciudad Libertad, les quinze académies sportives ou encore l'Inder (l'Institut du sport).

Désormais, les spécialistes des différentes disciplines en sont réduits à parcourir l'île en espérant que les sujets prometteurs n'échapperont pas à leur œil averti. C'est le recours au talent de quelques-uns là où, autrefois, il existait la force d'un système. *« On travaille afin de trouver la relève de Soto,* dit Guillermo de la Torre, l'entraîneur de Sotomayor, *mais pour le moment il n'existe pas. Nous avons un groupe de garçons qui dispose de moyens, et je crois que dans l'avenir ils sauteront bien, mais pas au point de devenir recordmen du monde. Je crois qu'ils auront des performances qui les placeront parmi l'élite internationale. »*

Selon les spécialistes, le fait que Sotomayor soit devenu une sorte d'idole parmi les jeunes Cubains a contribué à augmenter le nombre des jeunes intéressés par le saut en hauteur, une discipline qui, à Cuba, n'attire pratiquement aucune passion en regard de l'enthousisasme provoqué par le sport-roi, le base-ball. Le saut en longueur ne fait pas davantage l'objet d'un intérêt particulier. Et la présence de Sotomayor et de Pedroso au plus haut niveau de leur discipline tient plutôt d'une coïncidence singulière. Aucun des deux ne personnifie l'existence d'une école cubaine du saut. L'enthousiasme généré par le succès des deux champions provoque d'ailleurs l'apparition des jeunes les plus prometteurs dans une autre discipline, le triple saut, où Yoelbi Quesada, Alisser Urrutia et Joel Garcia amorcent une carrière qui pourrait les mener au meilleur niveau international.

Pour leur part, Sotomayor et Pedroso n'ont pas encore de relève à leur mesure. Il n'est pas même certain qu'elle se révèle nécessaire pour le moment : tous deux sont devenus champions du monde à Athènes, après avoir surmonté, l'un et l'autre, une très grave blessure au genou. *« Physiquement, je me sens bien. Un sauteur de vingt-neuf ans n'est pas un homme fini »*, affirmait Sotomayor avant de partir pour la Grèce. Quant à Pedroso, servi par son tempérament volcanique, il n'a qu'une phrase pour résumer son ambition – avant, pendant, et après les championnats du monde : *« Je rêve de devenir le premier homme qui atteint les 9 mètres en longueur. »*

Angel Tomas

PÉREC, J–1

Elle est là, en pleurs

ATHÈNES
de notre envoyé spécial

Il est 18 h 53. Dans sept minutes, jeudi 7 juillet, le départ de la première demi-finale du 200 m féminin sera donné. Les concurrentes vont pénétrer dans le stade. Les méninges sont à la torture ; les regards dardés vers les blocs de départ du couloir numéro 6, qui a été attribué à Marie-Jo.

Il y a forcément de l'épique en bout de piste. Puis, soudain, se propage une véritable onde de choc. La tribune de presse en est renversée. Il y a eu comme le bruit d'une fuite de gaz. Sifflement sinistre : elle s'est blessée. Etincelle fatale : elle ne peut pas courir. Déflagration terrible : elle est en larmes. Le souffle est parti du terrain d'échauffement. Il s'est propagé par la chambre d'appel. Il est arrivé au directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme. A partir de là, un champ de ruines. Le couloir numéro 6, tiré comme un trait de lumière, est dans le noir, jonché par les débris d'un espoir fou. Panique à bord. Cavalcades, bousculades.

On imagine la scène. Elle s'éjecte du starting-block, elle pousse à fond avec ses cuisses dans le virage. Et elle hurle. Elle a senti un petit claquement puis une immense douleur. Elle s'effondre. Elle transpire, elle sanglote. On la console. La sueur se mêle aux pleurs. Sur la langue, le mélange a un goût salé. Tous les chagrins ont cette amertume, même ceux d'une championne olympique. Elle ne voulait pas venir à Athènes ; elle y est venue quand même, et elle n'y a eu que des ennuis et des ennemis supplémentaires.

Voilà pourquoi il faut qu'elle ait pleuré. Sinon il y aurait présomption de tricherie sur l'intention de gagner, soupçon d'arnaque à la crédulité du fan club, intention de tromperie sur l'invitation cadeau à concourir. Bien sûr, c'est inimaginable. Donc Marie-Jo a pleuré comme une gamine, parce qu'elle avait toutes les raisons d'un gros chagrin. Demain, elle boitillera pour montrer qu'elle a bien mal et elle retrouvera le sourire pour dire que tout cela n'est finalement pas très grave.

On parierait qu'elle oubliera ces péripéties beaucoup plus facilement que Habtemarian Nebiat n'effacera la honte qu'elle a endurée jeudi pendant 18 min 26 s 50. Un équipementier sans scrupule lui a fourni un maillot trop grand. Il laissait apparaître sa poitrine à chaque foulée. La malheureuse Erythréenne a couru ainsi pendant cinq kilomètres, sous les huées, en essayant maladroitement de cacher ce qui ne pouvait l'être. Admirable Nebiat ! Elle était venue pour courir, rien ne l'a arrêtée.

Alain Giraudo

La « relève » a pris place à bord de la station Mir

Le vaisseau Soyouz, amenant en renfort les cosmonautes Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov, s'est correctement arrimé, jeudi 7 août, à la « maison » orbitale russe, qui connaît de nouveaux problèmes d'alimentation en oxygène

La station spatiale Mir a accueilli, jeudi 7 août, deux nouveaux membres d'équipage à son bord. Ces deux cosmonautes russes sont chargés de procéder à la réparation d'un module, endommagé lors de la collision d'un cargo de ravitaillement, le 25 juin. Venus à bord d'un vaisseau Soyouz, le vétéran de l'espace Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov, dont c'est la première mission, sont arrivés à 19 h 02 (heure française), après avoir effectué une manœuvre d'arrimage manuelle afin de corriger la trajectoire de l'appareil. Ils ont pu rejoindre dans Mir leurs compatriotes Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine, présents à bord de la station depuis plus de six mois, qui doivent regagner la Terre le 14 août. L'astronaute de la Nasa, Michael Foale, également hôte de Mir, devra, lui, attendre la venue d'une navette américaine, prévue fin septembre. Les réparations proprement dites commenceront le 20 août : le nouvel équipage devra tenter pendant cinq heures de récupérer les câbles électriques flottant à bord du module Spektr.

« LE TRAVAIL ne fait que commencer : c'est comme quand vous devez passer un examen et que vous venez d'entrer dans la salle. » Suivant l'évolution de ses collègues depuis le centre de contrôle des vols spatiaux russes (Tsoup) à Korolev, dans la banlieue de Moscou, le cosmonaute russe Alexandre Kareli résume bien la situation. Arrivés sur Mir comme prévu à bord d'un vaisseau Soyouz, jeudi 7 août, à 19 h 02 (heure de Paris), Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov auront bien des épreuves à affronter pendant leur séjour, durant lequel ils devront réparer une station gravement endommagée lors de sa collision avec un cargo de ravitaillement, le 25 juin.

Un aperçu des incertitudes qui les attendent leur a déjà été administré alors qu'ils ne se trouvaient encore qu'à une dizaine de mètres de la station. La manœuvre d'approche était jusqu'alors conduite en mode automatique, lorsque Anatoli Soloviev, quarante-neuf ans et déjà quatre séjours à bord de Mir à son actif, s'est aperçu que Soyouz et Mir n'étaient pas en ligne. Le « vétéran » a aussitôt décidé de prendre les commandes, a fait marche arrière jusqu'à environ 25 mètres de la station et a pu rectifier le tir. L'arrimage n'a finalement eu lieu qu'avec deux minutes de retard. A terre, dans la salle de commandes du Tsoup, deux cents personnes, dont le président de l'Agence spatiale russe, Iouri Koptiev, et le conseiller du président Boris Eltsine pour les questions d'aviation et d'espace, Evgueni Chapochnikov, ont largement applaudi l'opération. Soulagé, Iouri Kargapolov, chef du centre de formation des cosmonautes russes, a précisé qu'Anatoli Soloviev avait été spécialement entraîné à cette manœuvre dans les derniers moments de préparation au cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan). Ce nouveau « dysfonctionnement technique », selon une terminologie de plus en plus usitée sur Mir, est dû à une panne de transmission radio entre Soyouz et Mir.

HEUREUX DU RENFORT

Il n'a pas empêché, quatre-vingt-dix minutes plus tard environ, une fois les vérifications d'étanchéité effectuées, la jonction des deux équipages. Pavel Vinogradov s'est élancé à bord en lançant un tonitruant *« nageons ! »*, pour recevoir, comme c'est la coutume, pain et sel offerts par les occupants de la station. Vassili Tsibliev et Alexandre Lazoutkine, à bord depuis plus de six mois, et l'astronaute de la Nasa Michael Foale, arrivé lors de la dernière visite d'une navette américaine, étaient visiblement heureux de l'irruption de ce renfort. Vassili Tsibliev, à qui l'on attribue l'erreur de pilotage qui a conduit à l'accident du 25 juin, et qui souffre depuis quelques semaines d'arythmie cardiaque, a passé le commandement à Anatoli Soloviev. Jusqu'à son retour sur terre de MM. Tsibliev et Lazoutkine, prévu le 14 août à bord d'un des deux Soyouz, il y aura donc cinq hommes à bord.

Les cosmonautes ont pris leur premier repas en commun. On sait que l'approvisionnement en oxygène dans la station dépend désormais de cartouches de perchlorate de lithium. Jeudi, l'équipage a dû abandonner l'espoir de remettre en route les deux Elektron, les générateurs d'oxygène par électrolyse des eaux usées. L'un deux est tombé en panne, des polypes bloquant l'un des tuyaux, tandis que le second, théoriquement en état de marche, ne peut immédiatement être rebranché faute de rallonge suffisante.

« EFFORTS SUPPLÉMENTAIRES »

Les officiels russes se veulent rassurants et soulignent que ces cartouches ont largement fait leur preuve avant l'installation sur Mir des systèmes Elektron. Mais si les réserves sont suffisantes pour tenir encore deux bons mois, l'emploi de ces cartouches n'est pas totalement sûr. L'une d'elles, fissurée, a occasionné un incendie, qui a failli être fatal à la station et à ses six occupants, dans la nuit du 23 au 24 février (*Le Monde* du 27 février).

Commentant les opérations depuis le Tsoup, le spationaute français, Leopold Eyharts, dont la mission a dû être annulée, a souligné que la vie à bord pouvait être rendue plus problématique après l'arrivée de la relève. Alors que la station est privée d'environ 40 % de ses ressources électriques, *« cet effectif imposera des efforts supplémentaires aux systèmes de support »*, a-t-il souligné. Production d'oxygène, pompage des eaux usées, maintien de la température et de l'hygrométrie se sont montrés tour à tour défaillants dans les derniers mois.

L'équipage n'en devra pas moins préparer les futures interventions. MM. Soloviev et Vinogradov ont répété mille fois les gestes en piscine, engoncés dans des combinaisons de 300 kg (*Le Monde* du 1er août). Mais c'est le 20 août qu'aura lieu l'épreuve de vérité : coincés dans le minuscule sas de connexion des différents modules de la station, qui sera pour l'occasion dépressurisée, les deux cosmonautes devront tenter pendant cinq heures de récupérer les câbles électriques flottant à bord du module Spektr.

Il s'agira de les relier à une nouvelle porte étanche, afin de rétablir une partie du courant électrique. Lors de la collision du 25 juin, les cosmonautes avaient dû isoler le module Spektr, qui se dépressurisait rapidement. Pour ce faire, ils avaient été contraints de débrancher les câbles électriques reliant les quatre panneaux solaires du module au système d'alimentation de la station.

L'opération sera particulièrement délicate, en raison de l'exiguïté du module central. Le moindre accroc dans les combinaisons serait mortel. Si bien que Michael Foale se tiendra prêt dans le vaisseau Soyouz de secours à quitter Mir en cas d'urgence. Si la station devait être abandonnée, il est probable qu'elle ne serait plus utilisable. La dépressurisation de la station la mettrait rapidement hors d'usage. Il est en outre très difficile de s'y arrimer sans une assistance à son bord.

Si tout se passe comme prévu, l'étape suivante de la mission doit permettre aux cosmonautes de sortir dans l'espace vers le 3 septembre, afin de colmater la brèche de 3 cm² occasionnée par la collision.

Hervé Morin

Soyouz s'est arrimé au Meccano spatial

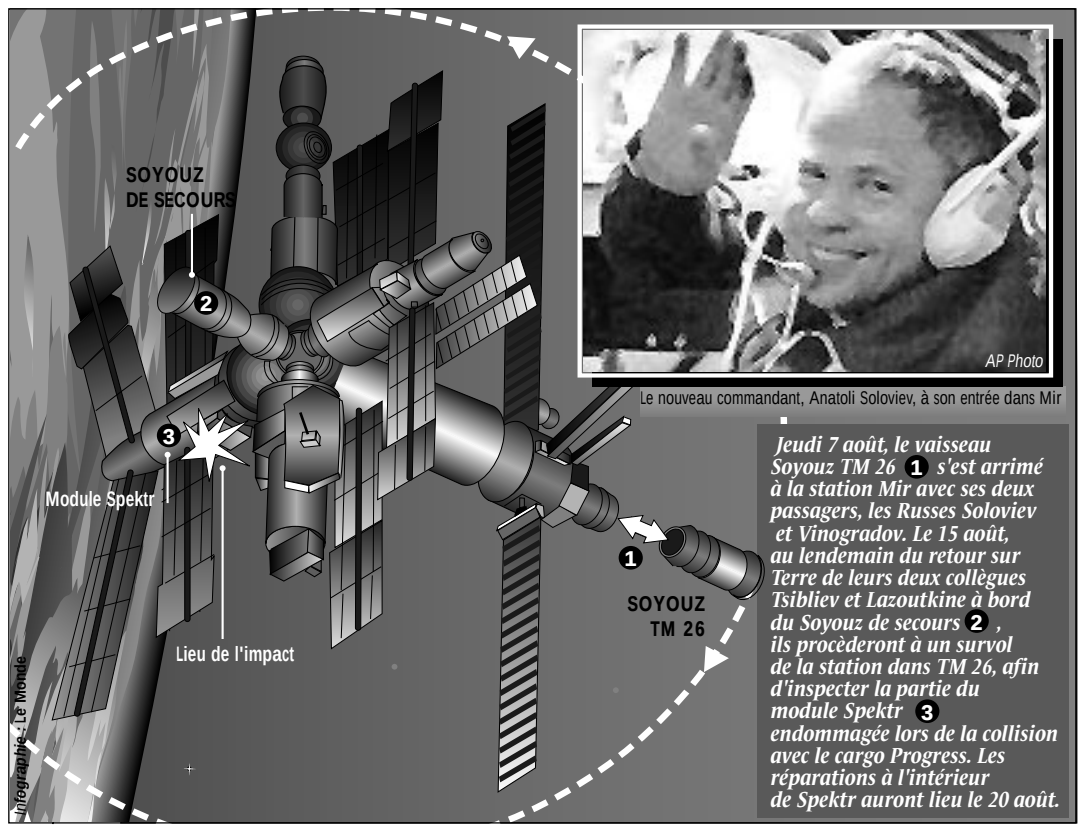

Le nouveau commandant, Anatoli Soloviev, à son entrée dans Mir

Jeudi 7 août, le vaisseau Soyouz TM 26 (1) s'est arrimé à la station Mir avec ses deux passagers, les Russes Soloviev et Vinogradov. Le 15 août, au lendemain du retour sur Terre de leurs deux collègues Tsibliev et Lazoutkine à bord du Soyouz de secours (2), ils procèderont à un survol de la station dans TM 26, afin d'inspecter la partie du module Spektr (3) endommagée lors de la collision avec le cargo Progress. Les réparations à l'intérieur de Spektr auront lieu le 20 août.

Une suite ininterrompue d'incidents

La vétusté croissante de Mir et des moyens spatiaux russes n'a cessé d'entraver le fonctionnement de la station orbitale :

● **novembre 1996 :** le lancement d'un vaisseau Soyouz en direction de Mir est reporté faute de fusée pour le mettre en orbite. La station est confrontée à une panne du système de pompage des eaux usées.

● **23 février 1997 :** six cosmonautes à bord de Mir doivent combattre un incendie déclenché par une cartouche de production d'oxygène. Les flammes, difficilement maîtrisées, interdisaient la retraite vers le vaisseau de secours Soyouz.

● **mars :** le principal générateur d'oxygène tombe en panne ; l'équipage ne parvient pas à réarrimer un cargo Progress M-33 et doit attendre le ravitaillement lancé en avril.

● **avril :** fuites d'éthylène glycol, dans le système de climatisation.

● **25 juin :** lors d'une manœuvre d'entraînement, le vaisseau-cargo Progress, commandé à distance en mode manuel, entre en collision avec le module scientifique Spektr, dont il perfore la paroi. La dépressurisation contraint les cosmonautes à isoler précipitamment le module du reste de la station en fermant le sas d'accès. Les quatre panneaux solaires du module sont débranchés, ce qui prive le système électrique de 40 % de ses capacités.

● **27 juin :** une panne d'ordinateur occasionne la perte de contrôle de la station pendant une heure. Les moteurs de Soyouz permettent de la réorienter.

● **3 juillet :** une panne du système d'orientation de la station nécessite à nouveau l'emploi de moteurs auxiliaires.

● **14 juillet :** le capitaine de l'équipage, Vassili Tsibliev, souffre d'arythmie cardiaque : l'installation d'un nouveau sas, arrivé par cargo automatique le 7 juillet, et la reconnexion des câbles électriques de Spektr sont reportés.

● **17 juillet :** une erreur de manipulation désoriente la station, qui se trouve momentanément privée d'énergie solaire.

● **21 juillet :** les autorités russes décident d'envoyer un équipage « frais » au chevet de Mir.

Nouvelle mission pour Discovery

La navette américaine Discovery a décollé comme prévu jeudi 7 août à 16 h 41 (heure de Paris) du centre spatial Kennedy, à Cap Canaveral (Floride), pour une mission de dix jours consacrée entièrement à des expériences scientifiques. Elle emporte à son bord six astronautes : le commandant de la mission, Curt Brown, le pilote Kent Rominger, ainsi que Jan Davis, Robert Curbeam, Steve Robinson, et le Canadien d'origine islandaise, Bjarni Tryggvason, de l'Agence spatiale canadienne, dont c'est le premier vol.

Lors de cette 86e mission d'une navette spatiale américaine – la 23e de Discovery –, l'équipage a libéré dans l'espace le satellite allemand d'étude de l'atmosphère moyenne de la Terre, qui effectuera des observations pendant neuf jours. Les astronautes devront aussi tester les capacités opérationnelles d'un bras télémanipulateur japonais destiné à réaliser des opérations à l'extérieur du module japonais de la future station spatiale Alpha. Ce bras robotisé, long de 1,5 mètre, a été développé pour l'Agence spatiale japonaise (NASDA) pour un montant de 87 millions de dollars.

■ **La fusée européenne Ariane 44P** a décollé vendredi 8 août, à 8 h 46 (heure de Paris), du Centre spatial de Kourou, en Guyane française. Ce 98e tir permet au lanceur de la société Arianespace de comptabiliser le 27e succès consécutif d'une Ariane 4. La fusée emportait à son bord un satellite américain de télécommunications PAS-6 appartenant à la société PanAmSat Corp. Il doit assurer des services de télévision directe sur l'Amérique du Sud. PAS-6 est le 5e satellite confié par PanAmSat au lanceur européen, qui doit également envoyer dans l'espace PAS-7 au début de l'année 1998, puis, par la suite, PAS-9.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97169

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

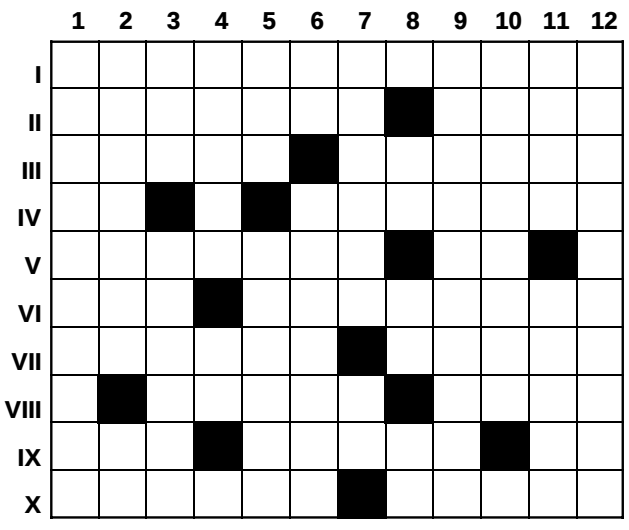

HORIZONTALEMENT

I. Ses rapports avec le monde extérieur sont difficiles. – II. Plaisir bourguignon. Aller sans retours. – III. Pour prendre le ballon à l'adversaire. Un Ecossais qui prit l'air au sérieux. – IV. Dans le coup. Italien qui prit les airs au sérieux. – V. Un air qui nous vient de Provence. Habitudes. – VI. Arrivée à bon port. Qui gravite autour de l'orbite. – VII. Saint précepteur de Dagobert. Un petit nom en désordre pour Madame Lenclos. – VIII. Séance de ciné. Encore mieux dans une locution. – IX. En rébellion. Il faut éviter d'y entrer. Sorties du lot. – X. Aident pour écouler les stocks. Difficile d'y échapper.

VERTICALEMENT

1. Fêtes et débauches romaines. – 2. Lieu de reproduction intensive. Le plus grand en Italie. – 3. Os. Etranger pour les Hébreux. – 4. Construction sur la banquise. Un peu d'alcool. – 5. Bébé crustacé. Grand prêtre celte. – 6. Sur les rotules. Dans les rotules et les tibias. – 7. Après avoir enseigné aux enfants, il est devenu fort prétentieux. En brèche. – 8. Vieille cité. Dans le coup. Refuge monétaire. – 9. Toujours prête pour la vengeance. – 10. La fin de l'œuf et du bouton. – 11. Se vend en tube. Se prend pour s'élever. – 12. Quand on voit des yeux partout.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97168

HORIZONTALEMENT

I. Rétrocession. – II. Ecrouer. Ordo. – III. Doit. Parrain. – IV. ETA. Peta. Sec. – V. Menti. Obscur. – VI. Pègres. Aviso. – VII. Latent. Bey. – VIII. Ipéca. Etal. – IX. Oise. Surgeon. – X. Ne. Surfe. Sot.

VERTICALEMENT

1. Rédemption. – 2. Ecotée. Pie. – 3. Triangles. – 4. Rot. Traces. – 5. Ou. Pieta. – 6. Cèpe. Se. Sr. – 7. Erato. Neuf. – 8. Rabattre. – 9. Sor. Sv. AG. – 10. Irascibles. – 11. Odieuse. Oo. – 12. Non-croyant.

PHILATÉLIE

Le catalogue Cérès 1998 à la baisse

LA PARUTION de la 56e édition du catalogue Cérès de cotation des timbres de France fait figure d'événement, ses responsables, Roger et Philippe Lœuillet, ayant choisi de se lancer dans une opération « vérité » des cotes. Conséquence : des baisses parfois spectaculaires censées atténuer les écarts – allant parfois jusqu'à 75 % – constatés entre cotes et prix de vente des timbres, incompréhensibles pour le grand public, qui ternissent l'image de marque du timbre.

Ces baisses ne sont ni uniformes ni systématiques et affectent de manière sensiblement différente timbres anciens (avant 1900), semi-modernes (1900 à 1939) et modernes (1940 à nos jours).

Les prix des timbres rares anciens de belle qualité dépassent souvent les cotes qui sont donc maintenues, voire augmentées. Les timbres anciens courants voient leurs cotes ramenées à de plus justes proportions : le 20 c noir oblitéré au type *Cérès* est rétrogradé de 300 F à 250 F ; le 5 F *Empire* de 8 000 F à 6 000 F.

La baisse des cotes des timbres semi-modernes est plus générale, à quelques exceptions près pour des timbres bien centrés difficiles à trouver (*Mouchon, Merson, Orphelins,* etc.) Ainsi, *Le Pont du Gard* passe à 2 150 F au lieu de 2 650 F dans l'édition précédente, la série *Valéry* à 750 F au lieu de 975 F, compte tenu, notent Roger et Philippe Lœuillet, que l'on trouve cette dernière sur le marché à 450-500 F.

Les timbres modernes, parfois spéculés, sont les plus atteints par la volonté de réalisme des éditeurs du Cérès 1998 : premières valeurs de la série artistique (65 F), tableau *Van Gogh* (24 F), bandes carnets personnages célèbres de 1985 (180 F) et 1987 (65 F), *Pierre Cot* (12 F), etc., trouvent de plus justes prix.

Quelle sera l'attitude du numéro un français de la cotation de timbres-poste, le catalogue Yvert et Tellier, à paraître pour le 12 septembre, dont les cotes 1997 des timbres cités précédemment paraissent aujourd'hui totalement irréalistes (respectivement 120 F, 50 F, 350 F, 175 F et 40 F) ? Benoît Gervais, le PDG de l'entreprise d'Amiens, reste très prudent et pense que les vieux réflexes des philatélistes seront difficiles à changer. Baisse ou pas, ils continueront à exiger les mêmes rabais des professionnels du timbre.

P. J.

★ **Cérès 1998, 484 p., 90 F (110 F franco, auprès de Cérès, 23, rue du Louvre, 75001 Paris).**

EN FILIGRANE

■ **Pôle Nord.** Bornéo, base temporaire installée par les Russes chaque année au printemps en pleine banquise, à 100 kilomètres du pôle Nord, sert de soutien logistique aux expéditions à destination du pôle. Une agence postale y a fonctionné, du 24 avril au 5 mai, une oblitération spéciale étant apposée sur le courrier – environ 1 500 lettres – au départ de la base (souvenirs philatéliques, trois plis 80 F, port compris : Parallèle 90, François Bergez, 1, rue de la Barre, 71000 Mâcon).

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

Plus chaud, mais moins d'orages

LES ORAGES se feront plus rares en ce samedi, grâce à un axe anticyclonique qui est en train de s'établir des Açores à la Scandinavie. Le soleil brillera donc généreusement, entraînant une hausse supplémentaire des températures.

Bretagne, Pays-de-Loire, Basse-Normandie. – Ce sera une très belle journée d'été, avec quelques brumes ou brouillards au petit matin. Le thermomètre atteindra 24 à 26 degrés sur les côtes de la Manche, 27 à 31 ailleurs.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Soleil et chaleur s'imposeront en toutes régions après dissipation des brouillards matinaux. Les températures atteindront 24 à 26 degrés sur les côtes de la Manche, 28 à 32 ailleurs.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le risque d'orage ayant disparu, la journée sera l'une des plus belles de l'été. Les rares bancs de brume ou brouillard matinaux se dissiperont rapidement. Il fera partout 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – En Charentes, Aquitaine et dans les Pyrénées, le soleil sera contrarié par nuages ; ceux-ci resteront inoffensifs en plaine, tandis que sur les sommets pyrénéens, le temps pourra tourner à l'orage. Les températures seront de 27 et 30 degrés sur la côte aquitaine ainsi qu'au pied des Pyrénées, 31 à 34 ailleurs.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Soleil et chaleur, seul le relief verra une apparition très temporaire d'inoffensifs bourgeonnements nuageux l'après-midi. Le thermomètre grimpera jusqu'à 32 à 34 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur,Corse. – Rien n'empêchera le soleil de briller. Attention toutefois dans les Pyrénées-Orientales, un orage pourra éclater sur les sommets. La chaleur sera agréable surla frange littorale, avec au maximum Il fera 29 à 31 degrés sur le littoral et 33 à 35 dans les terres.

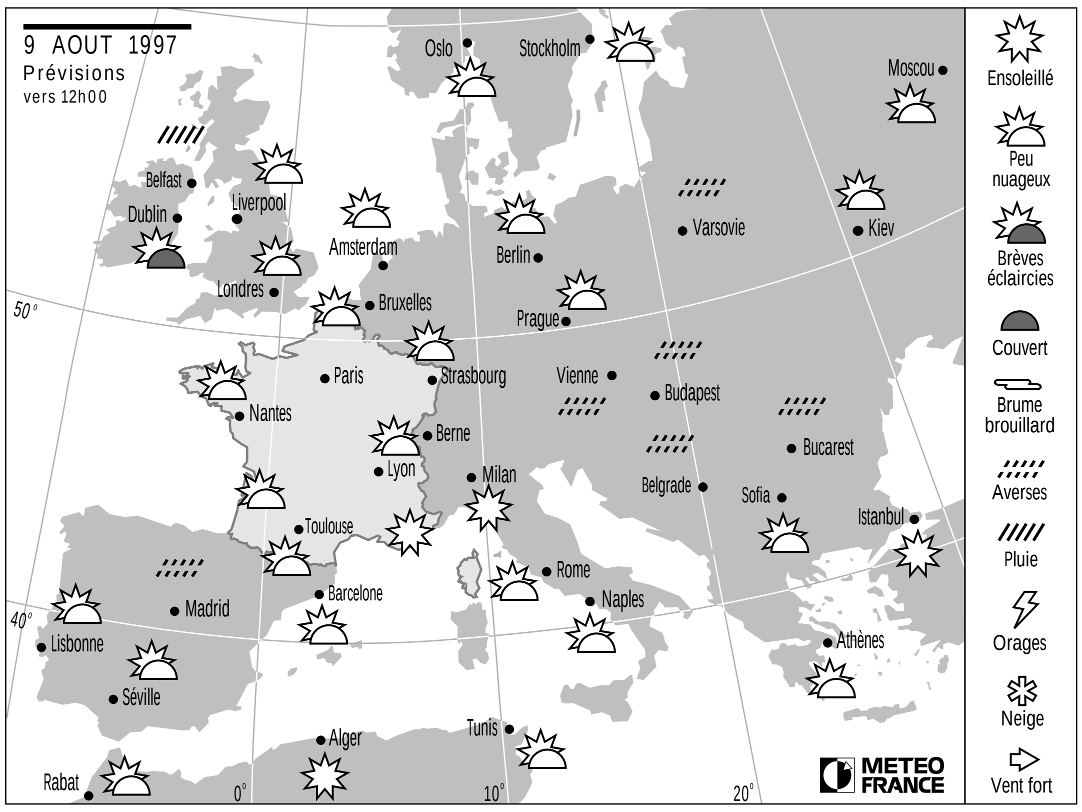

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ITALIE.** Les ruines de Pompei, au sud de Naples, demeurent la destination préférée des touristes qui se rendent en Italie. En juillet, près de 210 000 personnes ont visité les vestiges de la cité soit une progression de 4 % de visiteurs par rapport au mois de juillet 1996. Le musée de la Galerie des Offices de Florence et la Galerie de l'Académie de Florence occupent respectivement la deuxième et troisième place des destinations préférées des touristes. Le Colisée de Rome n'arrive qu'à la treizième place.

■ **AFRIQUE DU SUD.** Translux, compagnie sud-africaine de transport en bus de luxe propose d'explorer ce pays de façon économique et confortable. Compter 530 rands (1 rand = 1,30 franc) pour un forfait de 2 000 km avec possibilité de s'arrêter là où bon vous semble autant de fois que désiré. Renseignements au 00-27-11-774-3333.

PRÉVISIONS POUR LE 9 AOUT 1997

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	18/32	S
BIARRITZ	18/28	N
BORDEAUX	17/32	S
BOURGES	16/31	S
BREST	14/25	N
CAEN	16/25	S
CHERBOURG	13/25	S
CLERMONT-F.	16/31	N
DIJON	15/28	S
GRENOBLE	15/30	N
LILLE	16/26	S
LIMOGES	16/29	N
LYON	18/31	S
MARSEILLE	19/33	S
NANCY	15/28	S
NANTES	15/31	N
NICE	20/29	S
PARIS	17/30	S
PAU	16/29	S
PERPIGNAN	20/33	S
RENNES	15/31	S
ST-ETIENNE	16/30	N
STRASBOURG	15/29	S
TOULOUSE	18/34	S
TOURS	15/30	S
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	23/30	N
FORT-DE-FR.	26/29	P
NOUMEA	19/23	N
PAPEETE	22/28	N
POINTE-A-PIT.	26/31	P
ST-DENIS-RÉ.	20/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	20/28	N
ATHENES	23/32	N
BARCELONE	24/30	N
BELFAST	15/19	P
BELGRADE	17/25	P
BERLIN	17/26	N
BERNE	15/26	N
BRUXELLES	18/28	N
BUCAREST	15/24	P
BUDAPEST	17/25	P
COPENHAGUE	17/25	N
DUBLIN	14/18	N
FRANCFORT	17/29	N
GENEVE	17/29	N
HELSINKI	16/27	N
ISTANBUL	20/26	S
KIEV	15/23	N
LISBONNE	18/27	S
LIVERPOOL	14/22	S
LONDRES	19/29	S
LUXEMBOURG	18/27	S
MADRID	17/29	P
MILAN	20/32	S
MOSCOU	12/22	N
MUNICH	15/24	S
NAPLES	23/33	N
OSLO	15/25	N
PALMA DE M.	24/33	S
PRAGUE	13/22	S
ROME	22/31	N
SEVILLE	21/30	N
SOFIA	15/24	N
ST-PETERSB.	18/25	N
STOCKHOLM	16/27	N
TENERIFE	18/23	N
VARSOVIE	14/21	P
VENISE	20/26	N
VIENNE	15/23	P
AMÉRIQUES		
BRASILIA	14/27	N
BUENOS AIR.	5/17	S
CARACAS	24/28	N
CHICAGO	18/25	P
LIMA	21/24	C
LOS ANGELES	17/23	S
MEXICO	12/24	N
MONTREAL	20/30	S
NEW YORK	20/29	S
SAN FRANCIS.	12/18	C
SANTIAGO/CHI	6/20	S
TORONTO	17/28	S
WASHINGTON	16/31	N
AFRIQUE		
ALGER	27/33	S
DAKAR	26/30	N
KINSHASA	17/29	S
LE CAIRE	24/34	S
MARRAKECH	18/26	S
NAIROBI	12/23	C
PRETORIA	7/22	S
RABAT	18/26	S
TUNIS	28/38	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	28/35	N
BOMBAY	27/31	P
DJAKARTA	25/31	N
DUBAI	30/37	S
HANOI	29/33	P
HONGKONG	27/29	P
JERUSALEM	22/32	S
NEW DEHLI	27/33	C
PEKIN	19/29	S
SEOUL	##########	
SINGAPOUR	27/30	P
SYDNEY	6/15	S
TOKYO	26/33	N

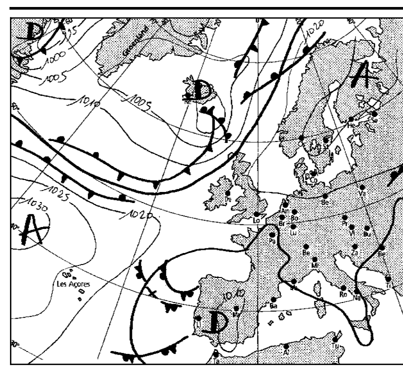

Situation le 8 août à 0 heure TU

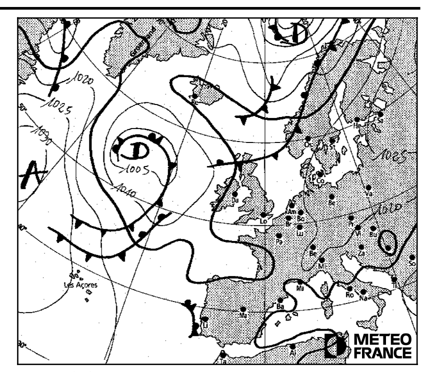

Prévisions pour le 10 août à 0 h TU

COMMUNICATION

Publicitaires et annonceurs s'entendent sur des règles du jeu communes

L'ATTRIBUTION, par les entreprises, de budgets publicitaires de plusieurs dizaines, voire centaines de millions de francs, n'est pas toujours liée à l'efficacité de la communication. L'histoire récente du budget de la BNP est, en ce sens, symptomatique.

En septembre 1996, un conflit juridico-financier éclate entre la Banexi, filiale de la BNP, et Havas Advertising, holding de l'agence Euro RSCG BETC en charge de la publicité de la BNP (*Le Monde* du 29 janvier). La banque annonce, aussitôt, la fin de sa mission à Euro RSCG BETC et remet en jeu son budget d'environ 35 millions de francs.

Une dizaine d'agences s'affrontent pendant plusieurs mois lors de présentations stratégiques et créatives, mais la sélection finale se fait attendre. Dans le même temps, la procédure juridique suit son cours pour se dénouer, fin avril, au dépend du groupe publicitaire. Presqu'au même moment, Euro RSCG BETC récupère, officieusement, son client.

A la BNP comme chez Havas Advertising, la discrétion est de rigueur sur cette affaire : *« On travaille avec Euro RSCG mais rien n'est officiellement signé. »* Si l'histoire relève de l'anecdote, elle révèle les frustrations que ce type de pratiques engendre : les responsables d'Euro RSCG BETC n'ont pas apprécié de faire les frais d'un conflit qui les dépasse – d'autant que les campagnes concernées étaient parmi *« les plus performantes du secteur »* ; les agences non retenues sortent aigries par une expérience qui leur a coûté plusieurs centaines de milliers de francs, bien qu'un *« dédommagement »* (150 000 francs) leur ait été versé. *« On a apprécié le geste,* remarque, le patron d'une des agences. *Mais on aurait préféré ne pas dépenser autant d'énergie et d'argent pour cette "sorte de compétition" ».*

Si un tel imbroglio n'est pas monnaie courante, l'Union des annonceurs (UDA) et l'Association des agences conseils en communication (AACC) ont tout de même jugé utile de présenter un guide commun des « bonnes pratiques » intitulé *Bien choisir son agence.* Ce document d'une vingtaine de pages, veut *« établir quelques règles du jeu claires, fondées* (...)*sur une éthique partagée »* (respect d'une règle claire et applicable de façon identique à toutes les agences, rédaction d'un cahier des charges, respect de la confidentialité, de la neutralité et de l'équité...).

Une façon discrète de mettre un terme à des dérives, qui se font de plus en plus rares, mais continuent de *« perturber le bon fonctionnement du marché ». « Nous avons édité ce document qui symbolise les nouveaux rapports que nous souhaitons établir avec les annonceurs »*, a expliqué, à l'occasion de sa signature en juin, Alain Cayzac, président de l'AACC et vice-président d'Havas Advertising. *« Par cette démarche normative, nous rationnalisons les conditions des compétitions »*, a ajouté Alain de Cordemoy, président de Beiersdorf France et président de l'UDA, où vient de lui succéder Pascal Houssin, PDG de Kraft Jacobs Suchard France.

D'autant que le contexte se durcit. En quinze ans, la *« compétition »* d'agences est devenue le terrain de tous les enjeux publicitaires. Les annonceurs ont investi 100 milliards de francs en France en 1996, selon l'étude France Pub (Havas), soit à peine 2,9 % de plus qu'en 1995.

Le gain ou la perte d'un client devient donc vital pour les agences qui se lancent dans ces compétitions, non rémumérées dans les deux tiers des cas, pour en ressortir parfois frustrées. Si les compétitions peuvent être assimilées à un effort commercial de la part des agences, ces dernières souhaiteraient recevoir, plus fréquemment, une *« indemnité »*, gage de sérieux de la démarche de l'annonceur *« qui ne serait pas là "juste pour voir" », et nous prendre des idées. »*, commente le patron d'une agence.

Cela étant, aucune loi n'oblige les entreprises à organiser des mises en concurrence pour les marchés privés. Elles décident d'utiliser ou non ce mode de sélection en fonction de la connaissance qu'elles ont des agences de publicité, de leur expérience antérieure en matière de communication, et de leur structure. La plupart (sept sur dix en moyenne) y ont cependant recours, estimant que *« la transparence dans la démarche et l'adhésion des équipes internes »*, sont deux conditions nécessaires au succès de leur publicité.

> Une façon discrète de mettre un terme à des dérives qui continuent de « perturber le bon fonctionnement du marché »

Reste que les compétitions sont désormais la règle lors de l'attribution de budgets internationaux. Lorsque Compaq confie, début juin, son budget mondial de communication (200 millions de dollars) au réseau américain Ammirati Puris Lintas, le choix découle d'un processus long et complexe. Le constructeur informatique, dont la publicité était gérée aux Etats-Unis par Ammirati Puris Lintas, en Europe par Bates, et en Asie par The Ball partnership, a souhaité regrouper sa communication au sein d'un seul réseau. En janvier, Bates et Ammirati Puris Lintas présentent leurs structures à l'état-major de Compaq à Houston (Texas) avant d'entamer un tour du monde des 20 plus importantes divisions du constructeur informatique dans le monde.

« Il nous fallait aller à la rencontre des structures décentralisées pour discuter de nos projets et avoir leur avis, explique Vincent Nègre, président d'Ammirati Puris Lintas pour l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. *Tout le processus de sélection devait permettre une familiarisation réciproque ».*

En 1996, seuls 20 % des investissements publicitaires réalisés en France ont fait l'objet de mises en concurrence.

Florence Amalou

Air France choisit Ammirati Puris Lintas

Le groupe Air France a choisi mardi 5 août, après un processus de sélection qui comptait au départ douze réseaux internationaux de publicité, d'attribuer son budget de communication (environ 200 millions de francs), pour le monde, à Ammirati Puris Lintas (AMP). En regroupant la gestion de ses campagnes – exception faite du programme Fréquence Plus, qui reste chez Ogilvy One – au sein d'une seule agence tandis qu'elles étaient conçues jusqu'ici pays par pays, Air France recherche les *« synergies économiques »* et la déclinaison cohérente de son image à l'international.

La remise à plat de la stratégie de communication du groupe doit permettre la rupture souhaitée par la présidence de la société. *« Les nouvelles campagnes marqueront notre entrée dans une phase de développement alors que les publicités antérieures devaient asseoir notre redressement »,* souligne Marie-Clotilde de Bieuvre, directrice de la communication.

Démarrage acrobatique pour Canal Horizons, filiale de Canal Plus, au Maroc

LE CAS est suffisamment rare dans l'histoire des télévisions pour être souligné. Au Maroc, la télévision privée à péage 2M, qui n'a pas réussi à trouver sa rentabilité malgré ses 140 000 abonnés, a été transformée en une seconde chaîne publique généraliste qui arrose désormais 80 % du territoire.

Détenue majoritairement par l'ONA, le conglomérat marocain présidé par Fouad Filali, le gendre du roi, par des banques, la Sofirad et un moment TF 1 et des intérêts saoudiens, 2M avait bénéficié à sa création d'aides financières de la France (220 millions de francs de crédits-protocoles et 40 millions de formation du personnel pris en charge par l'Institut national de l'audiovisuel et la Sofratev, une filiale de TDF). *« La chaîne n'a pas trouvé sa rentabilité en raison de son équipe trop importante, jusqu'à 650 personnes, et des erreurs de programmation, 2M ayant toujours hésité entre la diffusion de programmes exclusifs et une grille de proximité »*, affirme un expert du dossier.

Quand 2M a officiellement changé de statut pour devenir, en début d'année, une chaîne généraliste en clair, Canal Plus a pu prendre une place laissée vacante et s'implanter au Maroc, en lançant Canal Horizons. Cette chaîne payante (filiale à plus de 80 % de Canal Plus) est déjà présente depuis 1991 en Afrique en réception directe et par voie hertzienne ou sur réseaux MMDS (câble sans fil), notamment en Tunisie, en Côte d'Ivoire, à Djibouti, au Gabon, et dans certaines villes du Togo, du Mali, du Niger, du Zaïre, du Cameroun et du Sénégal.

L'arrivée de Canal Horizons au Maroc s'est négociée lors d'une visite du roi en France, en mai 1996, et a été ratifiée en novembre de la même année. Canal Plus a signé fin 1996 un accord avec 2M pour utiliser son ancien réseau de distribution de douze agences réparties dans le royaume chérifien. Serge Adda, président de Canal Horizons, visait initialement 30 000 abonnés d'ici à fin 1998, un objectif jugé modeste aux yeux des analystes. La chaîne, qui diffuse davantage de films que Canal Plus (520 longs métrages chaque année), mais ni films pornographiques ni journaux d'information, compte 120 000 abonnés en Afrique (95 000 sur des réseaux hertziens et 25 000 en réception satellite).

La fusion entre le groupe à capitaux sud-africains Nethold et Canal Plus, qui s'est effectuée uniquement au niveau européen, devrait avoir à terme des répercussions sur le continent africain. D'autant que les activités de Nethold en Afrique sont bénéficiaires, alors qu'elles restent encore dans le rouge en Europe. Pierre Lescure affirmait en janvier que des participations croisées, *via* Canal Horizons, pourraient se faire jour avec les Sud-Africains. La chaîne, qui a fait l'objet de provisions exceptionnelles de 42,5 millions dans les comptes de Canal Plus en 1995 et a encore pesé pour 34 millions dans le bilan de 1996, vise l'équilibre en 1998.

DÉMÊLÉS AVEC LA JUSTICE

L'arrivée de Canal Plus au Maroc s'est faite avec d'autant plus de discrétion qu'elle a démarré par de sérieux problèmes. Majid Benchekroun, l'intermédiaire choisi par Canal Horizons pour distribuer les décodeurs, a eu des démêlés avec la justice et les douanes marocaines. Il a été impliqué dans une affaire de contrebande de paraboles, et mis sur la sellette à propos de ses déclarations sur la valeur douanière des cartes d'abonnement pour la chaîne cryptée. M. Benchekroun, qui a été condamné, devrait recouvrer sa liberté dans les jours qui viennent.

Selon l'ambassade de France à Rabat, le choix de cet intermédiaire a bloqué pendant plusieurs mois le développement de Canal Horizons. Ce qui explique que la chaîne n'ait lancé sa première campagne publicitaire qu'à la fin du mois d'avril. Aujourd'hui, Serge Adda assure que la chaîne est connue et affirme que l'objectif de 30 000 abonnés fin 1998 devrait être dépassé.

Pour éviter tout risque de piratage au Maroc, Canal Horizons a adopté un système de vente de « clés », des sortes de télécartes qui contiennent sur une puce des abonnements d'une durée de six ou douze mois.

La question du piratage est effectivement l'un des problèmes réels du groupe. Cette fraude est collective au Cameroun où certains câblo-opérateurs diffusent la chaîne auprès d'îlots comportant jusqu'à 500 logements. Ce piratage est individuel en Algérie où 150 000 à 200 000 foyers captent illégalement Canal Horizons, grâce à des cartes achetées en Allemagne ou en Irlande.

Nicole Vulser

Le Monde ABONNEMENT VACANCES

Abonnés, en vacances
changez de vie,
pas de quotidien

Faites suivre *
votre abonnement sur votre lieu de vacances
** ou suspendre*

TRANSFERT SUR LE LIEU DE VACANCES

❑ Je demande que mon abonnement soit transféré pendant mes vacances
du : __ __ 9 7 inclus au __ __ 9 7 inclus *(en France métropolitaine uniquement).*

▶ ***Mon adresse habituelle :***
Nom : ____________ Prénom : ____________
Code postal : ______ (impératif)
Mon numéro d'abonné* : __________ (impératif)
** Ce numéro se trouve à la « une » du journal en haut à gauche*

▶ ***Mon adresse en vacances :***
Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
Code postal : ______ Localité : ____________

SUSPENSION VACANCES

❑ Je demande la suspension de mon abonnement pendant mes vacances*
du : __ __ 9 7 inclus au __ __ 9 7 inclus.
** Votre abonnement sera prolongé d'autant*
Si vous êtes abonné par prélèvements automatiques votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois.

▶ ***Mon adresse habituelle :***
Nom : ____________ Prénom : ____________
Code postal : ______ (impératif)
Mon numéro d'abonné : __________ (impératif)

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours avant votre départ à :
LE MONDE, service abonnements
24, avenue du Général-Leclerc – 60646 Chantilly Cedex – Tél. : 01-42-17-32-90
USA - CANADA
Le Monde (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year. *Le Monde*, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75542 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N. Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N. Y. Box 15-18 ; Champlain N. Y. 12919.1518
** Pour l'étranger nous consulter* http: / / www.lemonde.fr

L'ÉTÉ FESTIVAL

Quittons un instant le Vieux Continent pour un voyage aux Etats-Unis, et plus précisément dans le Maine où s'est installée une petite communauté religieuse tolérante et bonne vivante, celle des Shakers, dont l'organisation a séduit en son temps le grand Karl Marx. Dans un village au nom romantique de Sabbathday Lake, un couple formé par l'Américain Joel Cohen et la Française Anne Azéma s'est employé à déchiffrer et à préserver un patrimoine irremplaçable, dix mille airs et chansons traditionnels des premiers temps de la colonisation. De ce côté-ci de l'Atlantique, il faudra prendre le chemin de Périgueux pour retrouver son Festival Mimos, rendez-vous éclectique des arts vivants ou se perdre dans le Marais parisien pour s'interroger sur les odeurs à l'épreuve de la représentation plastique...

LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Interceltique

Pour la 27e édition du Festival, ils sont près de 4 500 musiciens, chanteurs, danseurs... à avoir fait le déplacement. Les fest-noz ne désemplissent pas, la bombarde et le biniou résonnent à chaque coin de rue et l'on chante, haut et fort, dans tous les pubs. Samedi, à l'affiche, l'épopée celtique d'Edward Mc Guire. Festival Interceltique de Lorient, jusqu'au 10 août.

Les racines de la musique américaine dans la foi légère des shakers

Sabbathday Lake (Maine)/Musique. Une petite communauté religieuse du Maine entretient le patrimoine musical fondamental des Etats-Unis

APRÈS DEUX HEURES de voiture, du New Hampshire, où ils habitent, jusqu'au Maine, où demeurent les derniers représentants des shakers, Joel Cohen et sa compagne française Anne Azéma trouvent porte grande ouverte au tranquille village de maisons de bois blanc de Sabbathday Lake. Sister Frances, la doyenne de la communauté, femme radieuse et chaleureuse, leur donne l'accolade. Il y a là aussi quelques enfants, une famille en visite.

On cherche vainement du regard une croix, un indice qui signalerait la règle, la contrition, le retrait du monde. Il n'en est pas : sans ostentation, sans jugement d'autrui, les shakers ont certes quitté le « monde » pour un autre territoire spirituel *(lire ci-dessous)*, mais ils sont de chair et de sang, rient, chantent et vivent.

Les shakers acceptent la vie et reçoivent Dieu à travers les *simple gifts,* les cadeaux de l'existence. Ce que dit simplement le plus ancien chant shaker avec paroles conservé à Sabbathday Lake, celui que chantent à pleine voix Anne Azéma et Joel Cohen lorsqu'ils nous font entendre l'acoustique, très franche et sonore, de la *meeting house* (la maison commune), sise en face du bâtiment principal, de l'autre côté de la route : *« Là-bas, dans la vallée, règne une douce harmonie. / Allons boire à notre soif. »*

Les shakers doivent un fier salut à Joel Cohen pour avoir fait connaître au grand public la spécificité de leur répertoire musical par un disque, *Simple Gifts* (Erato 4509-98491-2), enregistré en août 1994 ici même.

Joel Cohen a cœur à redonner vie aux racines de la musique traditionnelle américaine et étudie les rapports entre tradition populaire et tradition savante. Il leur a surtout fait le don d'une réhabilitation essentielle, celle de leur spiritualité et de leur joie de vivre. On le sent reconnaissant au fondateur de la Boston Camerata d'avoir fait parler davantage de leur musique que de leurs meubles et de leur habitat, auxquels de nombreux livres sont consacrés. Des dix mille pièces vocales de leur répertoire, seules quelques dizaines sont actuellement connues et chantées.

Depuis la mort de Sœur Mildred Barker, consciente de la force et de l'originalité de cette musique (et nonobstant lyricomane fervente : elle écoutait chaque dimanche la retransmission d'un opéra à la radio, et nul, selon Sister Frances, n'aurait alors osé la déranger), la communauté ne savait comment diffuser ce répertoire simple et fervent, dûment conservé dans la bibliothèque de Sabbathday Lake.

« PENDANT LA TRANSE »

Le lieu est une ancienne salle de classe, vaste et simple. Fax et téléphone (1-207-926-4597), ordinateurs (munis d'Internet, les shakers sont *on line* – www.shaker.lib.me.us. E-mail : brooks @shaker.lib.me.us]), lecteurs de microfilms. Ils vivent à l'écart du « monde » mais avec leur temps. Le bien le plus précieux est enfermé dans une réserve attenante : de petits volumes manuscrits, reliés, de format oblong, parfois de simples carnets conservés dans des chemises cartonnées. Pour les consulter, il faut se munir de gants immaculés.

Avant Joel Cohen, ces recueils n'intéressaient pas grand monde, et des dizaines de chansons restent à découvrir. Joel Cohen déchiffre à haute voix ces pièces monodiques, souvent courtes, parfois agrémentées de couplets. On y trouve des mélopées à fredonner, des airs à danser, plus rythmiques.

« Les shakers [*to shake* : secouer, trembler] *doivent leur nom à l'expression shaking quakers». Ils ont toujours eu un goût pour la danse et entraient volontiers en transe. On trouve des chansons transcrites d'une main très agitée, comme s'il fallait noter vite, pendant la transe, la musique dictée d'en haut. »* Le luthiste qu'est

Cohen n'a cure de la notation étrange que l'on trouve dans les cahiers d'avant 1870 : *« La notation est rudimentaire mais fiable. Autour d'une ligne centrale, des lettres (A = la, B = si, D = ré, etc.) indiquent les hauteurs, des ponctuations signalent les valeurs brèves et longues, des liaisons la disposition des syllabes et des rythmes. On trouve même des ornements en forme d'apoggiature. »* Parfois, la naïveté de la ligne musicale, la maladresse de la prosodie signalent une main malhabile : *« Il y a des pièces presque frustes, mais presque toujours émouvantes. On trouve aussi de magnifiques monodies dont la courbe est aussi belle que celle du chant grégorien. Parfois, l'influence de la tradition médiévale ou élisabéthaine se fait sentir. »* La simplicité de ce répertoire inconnu – l'un des ferments de l'identité sonore américaine – passionne Cohen, qui lui a consacré une passionnante discographie.

CHANSONS SPIRITUELLES

Dans un français à l'impeccable lexique (qu'il soit savant ou populaire), il revendique son *« appartenance à la tradition européenne, fier d'avoir été l'un des élèves de Nadia Boulanger* [son] *condisciple de l'époque était Philip Glass), mais fier également d'être américain ».* Il n'en est pas moins curieux : *« Je me suis passionné tout autant pour le répertoire sudiste de harpe sacrée, des chants polyphoniques religieux harmonisés avec la mélodie au ténor, comme dans la musique médiévale. Cette musique, dont la tradition remonte au XVIIIe siècle, se chante encore lors de réunions, en carré, les groupes de chanteurs se faisant face. On bat la mesure à tour de rôle, strictement, au centre. Autrefois, ces rassemblements étaient un lieu de convivialité, parfois un peu coquin : les garçons venaient là pour chanter aux côtés des filles ! Aujourd'hui, il y a encore des musiciens amateurs qui composent des airs, dans un style archaïque. »*

Joel Cohen écoute Anne Azéma déchiffrer d'une voix poignante une chanson spirituelle qu'il vient de découvrir et de transcrire. Pendant quelques secondes, la diligente bibliothécaire et la jeune universitaire assise à la table voisine ont levé la tête et sont restées interdites, face à tant d'évidente simplicité. Cohen est heureux : il a trouvé le moment fort de son prochain album de musique shaker.

Renaud Machart

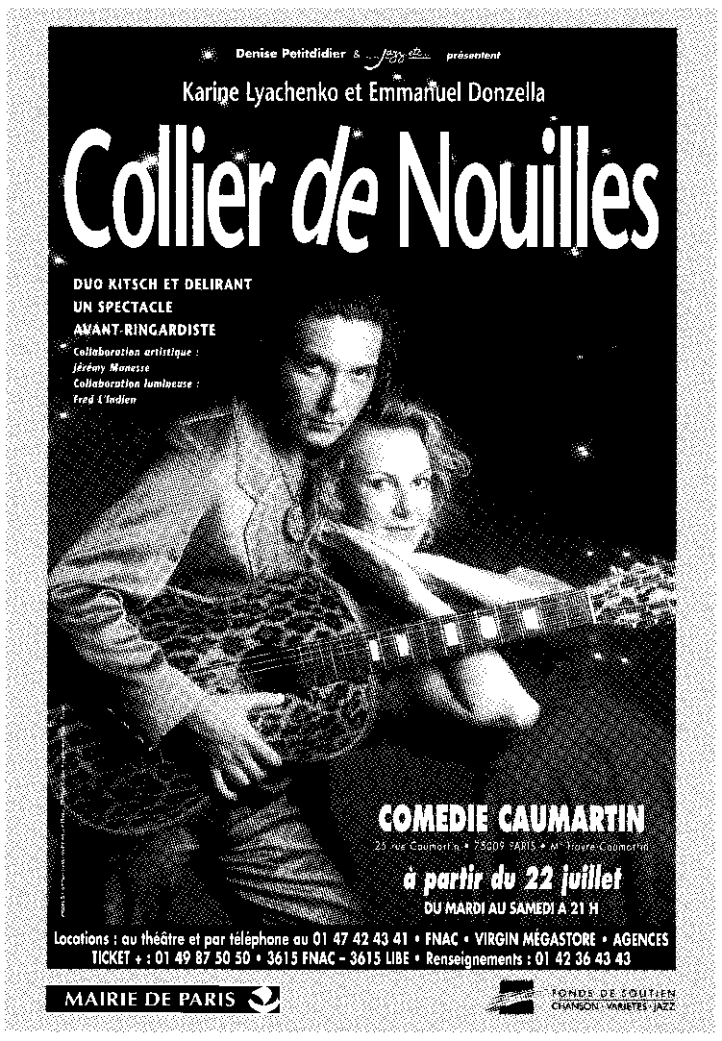

Adresses

● The United Society of Shakers, 707 Shaker Road, New Gloucester, ME 04260. La bibliothèque est ouverte les mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30 (sur rendez-vous). Renseignements : 00-1-207-926-45-97.

● Joel Cohen, Anne Azéma et le linguiste Pierre Bec animent un stage consacré à *« Lo gai saber : la chanson poétique au Moyen Age »,* du 1er au 6 septembre, à Coaraze (Alpes-Maritime). Renseignements : Le Cadran Solaire, 53 boulevard Cimiez, 06 000 Nice. Tél. : 04-93-53-17-21.

● Boston Camerata sur internet : www.members.aol.com/boscam. La Boston Camerata donnera deux concerts à la Cité de la musique à Paris, les 13 et 14 novembre prochain.

Vie communautaire et équité

LA COMMUNAUTÉ religieuse des shakers (Société unie des croyants dans la première et la seconde apparition du Christ) est fidèle aux principes édictés par la fondatrice du mouvement, Mother Ann Lee. En 1747, à Manchester, un groupe de croyants s'éloigne de l'Eglise d'Angleterre, qu'ils jugent stricte et froide. Ann Lee, qui les rejoint plus tard, ne sait lire ni écrire, mais elle a *« le feu sacré ».* En 1770, elle s'impose comme l'autorité morale de leur congrégation.

En mai 1774, suite à une vision, elle décide de quitter l'Angleterre pour le Nouveau Monde, la *« terre choisie ».* Elle et les huit membres qui la suivent débarquent à New York. Ils fondent des communautés, prêchent et convertissent tout en gardant *« profil bas »* en raison des pratiques religieuses dominantes alentour : leur prosélytisme et leur art de vivre une théologie incarnée agace.

Mother Ann sera persécutée et jetée en prison. En 1784, elle et son frère naturel, Father William Lee, meurent. Le dernier des migrants, Father James, disparaît à son tour en 1787 et laisse l'Eglise shaker aux convertis de souche américaine.

Vers 1820, l'ordre évangélique des shakers, à son apogée, comprend cinq mille adeptes répartis en dix-huit communautés. Malgré leur ingéniosité, le développement de leur savoir-faire (les meubles shakers sont aujourd'hui recherchés pour leur simplicité minimaliste et s'arrachent à prix d'or, *« mais sait-on qu'ils sont les inventeurs de la pince-à-linge ? »*, rappelle Joel Cohen), les difficultés économiques au lendemain de la guerre civile, le non-renouvellement des adeptes les contraignent à se dissoudre progressivement. Les shakers du Maine, notamment ceux de Sabbathday Lake, demeureront cependant relativement prospères et numérairement stables.

ÉGALITÉ DES SEXES ET DES RACES

Aujourd'hui, seuls sept membres (quatre sœurs et trois frères) subsistent à Sabbathday Lake. Pour entretenir un village déserté, ils font appel à des aides extérieures, des « employés » du « monde ».

Pourtant, la règle et le dogme sont restés stricts. Sister Frances, devant une tasse de café, la rappelle : *« Nous nous engageons, lors de la signature du contrat avec la Société unie des croyants, au vœu d'obéissance et à la mise à disposition communautaire des biens personnels. »* Il lui semble bien avoir oublié quelque chose... *« Au célibat et à la chasteté »*, complète Brother Arnold, jeune shaker barbu aux yeux bleus, plus sévère, arrivé à Sabbathday Lake voici presque vingt ans et qui partage aujourd'hui avec Sister Frances l'autorité morale de la petite communauté. Celle-ci rit avec légèreté de son oubli. Non que ce dernier point lui paraisse négligeable ; il va de soi.

L'ascèse et la contrition ne sont pas le pain quotidien des shakers. Point emblématique : on y mange sainement et à sa faim. Mais la satiété n'empêche pas l'élaboration d'une hygiène morale stricte, où éducation, partage et acceptation d'autrui sont essentielles.

« Dès l'établissement de leur communauté, leur générosité, leur pacifisme, leur sens de l'équité ont été précurseurs : égalité des sexes, des races (les Noirs furent accueillis sans l'ombre d'une différence d'avec les Blancs), économie communautaire. Ce n'est pas un hasard si Karl Marx a étudié leur mode de vie et de pensée et s'en est inspiré », rappelle Joel Cohen.

R. Ma.

A L'AFFICHE

7es Fêtes musicales de Corbigny
La septième édition de la manifestation niévroise est organisée du 10 au 16 août autour des musiciens de l'Orchestre national de France et du Philharmonique de Radio-France, sous la baguette de Jean Dekyndt, directeur du Conservatoire national de musique de Tours. Quatre concerts sont proposés dans l'abbaye Saint-Léonard-de-Corbigny. Le violoncelliste Roland Pidoux sera le soliste du concert d'ouverture (le 10), le hautboïste Jean-Louis Cappezali se produira dans le dernier concert (le 16). Le trompettiste Bernard Soustrot partagera (le 12) la vedette avec la soprano colorature Elisabeth Vidal, et la harpiste Marielle Nordmann interprètera (le 14) trois concertos pour harpe et orchestre de Vivaldi, Haydn et Boieldieu.
Abbaye Saint-Léonard de Corbigny. De 60 F à 100 F.
Tél. : 03-86-20-02-53.

Festival en Othe
L'Aube vivra du 9 au 23 août au rythme de ce festival dont le thème pour 1997 est « L'ailleurs ». L'Orchestre national de Barbès (le 9 à Tonnerre), Les Yeux noirs, ensemble de musique tsigane et yiddish (le 15 à Sens), Les Femmouzes T (le 23 à Aix-en-Othe) sont les vedettes de ce rendez-vous qui mêle musique, théâtre et expositions.
Festival en Othe, 195, rue des Coisettes, 10130 Auxon.
Tél. : 03-25-42-70-60.

ET SUR INTERNET
★ Le journal des festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

A la poursuite de l'insaisissable

Peut-on représenter un parfum ? Non, on ne peut pas

LES ODEURS, comment décrire les odeurs ? *« Nous aurons des lits pleins d'odeurs légères »* (Baudelaire). Légères. C'est peu dire, peu suggérer. Le vocabulaire n'est pas pauvre, cependant. Il propose : suave, aigre, sucré, amer, capiteux, volatil. Il connaît : poivré, mentholé, citronné. Il distingue les parfums des remugles, les effluves des puanteurs. Il a d'autres nuances, d'autres adjectifs, plus rares. Plus efficaces ? Pas sûr. Quel mot, quelle alliance de mots est assez forte pour qu'il suffise de le lire pour sentir, de l'entendre pour respirer ces fragrances, ces émanations ?

Vieille dispute des sens. L'odorat en est un, avec son organe, ses chimies, sa physique. Dans son empire, la vue et l'ouïe entrent par effraction, audacieux au point de prétendre qu'ils pourraient se substituer à lui et que, selon la théorie baudelairienne des correspondances, une couleur, un son, un poème, une chanson pourrait susciter l'illusion ou le souvenir d'un parfum. L'odorat serait alors dépouillé de son indépendance, sens subalterne dont d'autres sens plus complets sauraient imiter les effets.

N'est-ce pas le cas ? La vue et l'ouïe s'honorent d'avoir engendré leurs arts, le dessin, la peinture, les musiques, les poésies, tout ce qui se regarde, tout ce qui se joue, tout ce qui se déclame. Le toucher aime à ce que la sculpture lui rende hommage, quoique les gardiens de musée s'opposent férocement aux jouissances tactiles qu'appellent le bronze, le marbre et l'argile cuite. La danse aguiche l'œil et, par son truchement, le corps tout entier, tout en s'accompagnant d'ordinaire d'une pièce musicale. Mais l'odorat ? Rien. Ou, pis, des tentatives de captation.

A des artistes d'aujourd'hui, un esprit inventif et paradoxal nommé Jacques Caumont a soumis la question : *« Quel cas faites-vous des odeurs ? »* A parcourir « Odeurs... une odyssée », l'exposition qu'il a installée au Passage de Retz, rue Charlot à Paris (jusqu'au 31 août), on ne saurait prétendre qu'ils s'en préoccupent beaucoup. Bien des œuvres tiennent du travail de circonstance et d'autres doivent leur présence à un jeu de mots. Kiki de Montparnasse chantait jadis ce couplet : *« Tout l'monde i pue /I sent la charogne /Ya qu'le p'tit Jésus /Qui sent l'eau d'Cologne... »* Au nom de quoi trois photographies de Man Ray sont accrochées dans un coin écarté, au fond d'une cave qui sent un peu l'humidité. On en est ravi parce que Kiki avait les plus beaux seins du monde et que Man Ray savait les aimer. Mais de parfum, ici, pas trace.

Plus logique : l'*Eau de voilette* de Duchamp, lequel a songé que les parfums, échappant au pouvoir du peintre, avaient leur place dans la *Boîte en valise*. Plus prévisible : une parodie de laboratoire pharmaceutique pour créateur de modes, avec éprouvettes, tests, ordinateurs. Autour, un festival d'allusions calculées par Le Gac, par Mario Merz, par Kounellis, par Collin-Thiébaut, par Buren. Très chic, la liste, très Biennale de Venise. Mais enfin, la superposition d'un No 5 de Chanel et d'un Shalimar de Guerlain, fût-elle de Lavier, demeure une évocation lointaine et cryptée. Il faudrait des œuvres qui sentent un peu plus fort.

Ils ne sont guère que trois à y parvenir. Penone a planté un petit rosier dans un pot et suspendu à ses branches quelques menus bronzes. Braco Dimitrijevic a rempli de pommes une ancienne voiture de quatre saisons. Christian Boltanski a jonché de vraies fleurs et de vraies feuilles un corridor. On les piétine, elles pourrissent, elles commencent à exhaler la froide aigreur de la corruption. Ces trois-là, dira-t-on, ont renoncé à représenter les odeurs, ils se contentent d'en produire. Oui. Ce qui tend à prouver que, décidément, elles demeurent rebelles aux exercices de transcription et de traduction artistique. Retour au début.

La superposition d'un No 5 de Chanel et d'un Shalimar de Guerlain demeure une évocation lointaine et cryptée

Philippe Dagen

HORS CHAMP

COLUMBIA

■ *Time Out Of Mind* est le titre du quarante et unième album que **Bob Dylan** *(notre photographie)* s'apprête à publier à l'automne chez Columbia/Sony. Le chanteur américain, âgé de cinquante-six ans, avait été hospitalisé fin mai à New York pour soigner une histoplasmose et avait dû annuler des dates de tournée. Ce nouveau disque a été enregistré à Miami, sous la houlette du producteur-musicien **Daniel Lanois** avec lequel Dylan avait déjà travaillé en 1989 pour *Oh Mercy*, salué comme l'une de ses meilleures œuvres. L'auteur de *Like A Rolling Stones* a fait appel pour l'accompagner au pianiste **Jim Dickinson,** qui a joué avec **Ry Cooder, Aretha Franklin** ou les **Rolling Stones**. L'instrumentation donne également la part belle à l'orgue, l'accordéon et la steel guitar autour de textes annoncés comme très personnels.

■ **Susan Sarandon et Christopher Walken** sont les vedettes du deuxième film actuellement réalisé à New York par **John Turturro**, dont on sait depuis *Mac* qu'il n'est pas seulement un grand comédien.

■ Le metteur en scène français **Philippe Genty** prépare actuellement au Portugal un spectacle multimédia qui animera l'Exposition internationale de Lisbonne, du 22 mai au 30 septembre 1998. Après avoir créé *Dédale* dans la cour d'honneur du palais des papes d'Avignon, en clôture du cinquante et unième festival, il sélectionne depuis quelques jours les comédiens, danseurs, gens de cirque qui devraient bientôt constituer une troupe d'une centaine d'artistes. Elle interprètera *Océans et utopie,* un spectacle composé de dix tableaux qui formeront le voyage intérieur d'un personnage, du big bang à la naissance des océans, à l'Atlantide, au déluge... La scénographie de ce spectacle a été confiée au plasticien **François Confino** *(Ciné-Cités)*, la musique au compositeur portugais **Nuno Rebelo,** les éclairages à **Gaëlle de Malglaive** et la fabrication d'images à la société française ETC.

■ Le trompettiste américain **Wynston Marsalis,** premier compositeur de jazz à recevoir le prix Pulitzer de la musique, entre au Conseil des Arts de l'Etat de New York. *« C'est un honneur de servir la communauté artistique »,* a déclaré le musicien, actuel directeur artistique du département de jazz au Lincoln Center. *« Wynston Marsalis est un musicien, homme de scène et compositeur exceptionnel, dont les œuvres d'art géniales ont enrichi l'expérience de millions de personnes dans le monde »*, a affirmé le gouverneur George Pataki. Le conseil, de 20 membres, assiste l'Etat en matière de politique artistique. Ses membres servent bénévolement pendant cinq ans.

Le théâtre sans paroles se décline au féminin

Périgueux/Mime. Venue de Bruxelles, Nicole Mossoux aborde avec talent la peur de l'éclatement intime, l'incapacité du sujet à être entier

MIMOS, 15e Festival du mime actuel de Périgueux. Jusqu'au 10 août. Spectacles payants dans les salles (40F à 120F) ; gratuits dans les rues. Tél. : 05-53-53-18-71.

Sur la scène, deux femmes lisent et écrivent ensemble. L'une sort un couteau et tue l'autre. Puis elles jouent aux dés. Deux femmes sous un voile bleu viennent auprès de la « morte » ; surgit une quatrième qui caresse le cadavre avec douceur. Vêtues d'une ample robe à plis et de chaussures à talons rouges, deux femmes dansent en couple. Plus tard, une sorcière enfantine, un amant gigantesque accompagneront cette étonnante femme aux cheveux châtain roux et au visage de chat qui fait naître et mourir les autres personnages. Hormis elle, tous ne sont que des marionnettes à taille humaine, en tissu, portant des masques à son image. Elle les manipule avec trouble, s'amusant à perdre les spectateurs qui se demandent parfois qui est l'actrice, qui est le pantin.

Costumes de moirures et de velours. L'univers de ce *Twin Houses* (maisons jumelles), spectacle de Nicole Mossoux, est raffiné et insolent. Danseuse bruxelloise formée à l'école Mudra créée par Maurice Béjart, elle aborde dans ce solo pluriel les conflits intérieurs. Les personnages-marionnettes menacent la capacité du sujet à être entier, l'écartèlent entre des personnalités multiples. *« Je voulais évoquer avec eux le sentiment d'être tiraillée par des forces qui sont en nous, qui nous échappent et nous empêchent d'atteindre la plénitude »*, explique Nicole Mossoux.

Au Festival d'Avignon en 1988, invitée par la chorégraphe Karine Saporta, elle avait présenté *Petites morts* : elle sortait d'un frigo placé au cœur de la scène, aussi désirable que de la nourriture. Depuis, la compagnie qu'elle a fondée en 1985 avec Patrick Bonté, metteur en scène de théâtre, a créé une dizaine de spectacles. Fascinés par les peintres du XVIe siècle, ils imaginent *Les Dernières Hallucinations de Lucas Cranach*, puis *Pompéi*, d'après un tableau de Michael Sowa, et préparent pour le printemps 1998 *Simonetta Vespucci* autour de l'étrangeté des peintres maniéristes.

DANS LA SOLITUDE DES TOILETTES PUBLIQUES

Leur dernière création, *Contre Saturne*, pour douze danseurs et comédiens, traite de la mélancolie, cet état propre à la fin du XXe siècle. A la demande de la BRTN (télévision flamande), Nicole Mossoux et Patrick Bonté ont aussi tourné trois films, trois chorégraphies inventées spécialement pour le cinéma, *Scelsi Suites*, autour des *Suites pour piano* de Scelsi, *Rien de réel* et, en 1997, *Intempéries.* A partir d'une idée et d'une dramaturgie précises, les deux artistes bâtissent leurs créations en passant par de longues phases d'improvisations corporelles avec leurs interprètes pour retenir *« les failles, les gestes inconnus ou inconvenants »*.

Tiraillée par la peur de l'éclatement, l'artiste bruxelloise a le mieux abordé le thème du festival cette année, « Mimos au féminin ». Venue de Genève, la jeune compagnie du Revoir a présenté un spectacle moins abouti sur le plan artistique mais qui empoigne joyeusement le thème de l'intimité féminine. Anne Bisang, metteur en scène, a constitué une troupe de femmes qui traite, avec *WC Dames*, de la solitude sur un mode comique. Dans les toilettes publiques, reconstituées de manière réaliste sur scène, une succession de femmes stressées défilent.

Seule ou entre copines, ivre, cafardeuse, terroriste ou vamp, elles partagent là des moments d'intimité. Certaines font au plus vite, se lavent les mains et repartent en courant. D'autres utilisent le miroir au-dessus du lavabo comme un partenaire rêvé auquel elles confient leurs espoirs. Une chanteuse amateur (Sophie Bonhôte) s'imagine sous les applaudissements à la fin d'un concert et mime les remerciements émus au public. Une vamp, cigarette de star à la bouche, drague une timide sensuelle. Une hystérique pleure avec emphase.

Très peu de mots jalonnent ce spectacle gestuel. *« Nous vivons dans un monde assourdissant*, estime Anne Bisang. *Nous voulons redonner du silence, faire sa place au corps. »* Sa compagnie a toutefois monté plusieurs pièces avec des textes de Fassbinder ou du Britannique Howard Barker. Elle prépare un spectacle à partir d'une pièce commandée à Hélène Bezençon, jeune auteur suisse, consacrée à Anne-Marie Schwarzenbach, reporter, photographe, voyageuse du début du siècle, auteur de *La Mort en Perse* (Payot). Féministe, Anne Bisang aime l'humour. *« C'est important de rire des femmes. Mais, à la vulgarité si fréquente sur ce thème, nous préfèrons le mode burlesque. »*

Catherine Bédarida

Un couple de légende

Bayreuth/Opéra. Waltraud Meier et Siegfried Jerusalem, irréprochables Tristan et Isolde

TRISTAN ET ISOLDE, de Richard Wagner. Mise en scène : Heiner Müller. Décors : Erich Wonder. Costumes : Yohji Yamamoto. Avec : Siegfried Jerusalem (Tristan), Matthias Hölle (Marke), Waltraud Meier (Isolde), Falk Strückmann (Kurwenal), Uta Priew (Brangaene). Orchestre du Festival de Bayreuth. Daniel Barenboïm (direction). Prochaines représentations : les 14, 18 et 27 août.

Pas de nouvelle production, cet été, au Festival de Bayreuth, qui affiche les reprises du *Ring*, « gadget » d'Alfred Kirchner dirigé par James Levine, de *Parsifal*, dirigé par Giuseppe Sinopoli (*Le Monde* du 8 août), des *Maîtres chanteurs de Nuremberg,* dirigé par Daniel Barenboïm, tous deux mis en scène par le maître des lieux, Wolfgang Wagner, et enfin de l'éblouissant *Tristan et Ysolde* du regretté Heiner Müller, également dirigé par Barenboïm. Cette dernière production, reprise pour la cinquième année consécutive, a ouvert en splendeur un festival qui offre par ailleurs un sentiment d'essoufflement.

Le metteur en scène berlinois avait retrouvé l'esprit des grandes productions de Wieland Wagner, qui, au début des années 50, avait rendu son universalité à l'œuvre wagnérien en la détachant des ombres portées par l'idéologie nazie : des scènes vides, des éclairages qui, à eux seuls, créaient des atmosphères psychologiques non réalistes projetaient les acteurs dans un univers onirique qui se voulait la continuité même de la partition, et donnaient aux héros wagnériens une dimension d'archétypes humains universels.

Des principes que la production de Heiner Müller expose de façon emblématique : dans des décors d'Erich Wonder, magnifiques projections colorées de carrés superposés évoquant les peintres du Bauhaus ou Kupka, seuls quelques éléments anecdotiques (la forêt de cuirasses qui sert de jardin malsain au deuxième acte, le fauteuil bancal où gît Tristan) renvoient à un réalisme habilement détourné.

Dans cet univers totalement abstrait où la puissance expressive de la musique est totale, les extraordinaires éclairages de Manfred Voss rendent, par d'impalpables vibrations, le sentiment obsédant de claustrophobie, de folle liberté ou d'identification à l'univers entier des amants absolus. Avec la liberté formelle de la direction d'acteurs, jouant monolithisme contre vérité gestuelle, détails d'une infinie délicatesse ou grands mouvements lyriques donnent aux amants une vie qui ajoute encore à leur présence irradiante.

Même enthousiasme sur le plan musical : Daniel Barenboïm dirige *Tristan* ici depuis 1981, et a atteint un équilibre parfait entre un lyrisme imposant et une beauté formelle incontestable. Ses tempos demeurent assez lents et n'ont pas la dynamique interne d'un Böhm, mais il laisse couler, contrairement au récent *Lohengrin* du Châtelet, un tissu orchestral avec un naturel et une fluidité absolus. L'orchestre adhère sans difficulté à cette ample vision, qui détaille avec un rare bonheur ses qualités instrumentales.

PREMIER ACTE ÉLECTRISANT

Sur le plan vocal, sans atteindre aux légendes d'hier, la fête demeure aussi. Avec Falk Strückmann, dont la puissance s'est formidablement développée (sans qu'il aboie son *Kurwenal* comme à Paris son *Telramund*), avec un excellent roi Marke de Matthias Hölle, sombre sinon très communicatif de sa détresse, Bayreuth a retrouvé des seconds plans majeurs. Mais c'est au couple des amants qu'il faut tresser ces lauriers si rares en matière de chant wagnérien. Siegfried Jerusalem a beau avoir désormais le timbre gris et ne plus guère projeter l'aigu, son Tristan demeure profondément prenant et admirablement musical.

Il s'efface toutefois devant l'extraordinaire prestation de Waltraud Meier, Isolde qui, année après année, depuis son passage à la tessiture de soprano, a discipliné un aigu au vibrato trop marqué et offre désormais une composition de princesse irlandaise d'une beauté ravageuse. En outre, Waltraud Meier, actrice aussi libre de geste que de chant, est la plus belle Isolde qu'on puisse regarder aujourd'hui. Après un premier acte électrisant et un deuxième acte où elle a admirablement porté son partenaire, sa *Mort d'Ysolde,* riante d'une émotion rare et d'une charge de bonheur intense, a littéralement subjugué la salle. Repris encore en 1999, ce *Tristan* historique est désormais inscrit dans la légende de Bayreuth.

Pierre Flinois

Dégustations musicales et plaisirs œnologiques

Cluny/Musique. Les Grandes Heures de Cluny marient orchestres de chambre et vins de Bourgogne

SUR L'ESTRADE, un violoncelliste, un pianiste et un violoniste. Encadrant la scène, immuables témoins de cérémonies aux notes oubliées : les chapiteaux du chœur de la grande église de Cluny, détruite après la Révolution. Au-dessus des têtes, une voûte aux douces formes arrondies : une immense charpente qui évoque une carène de bateau renversé, entièrement faite de bois de châtaignier.

L'art roman imprègne les lieux. Ici, c'est le Farinier des Moines. Construit au XIIe siècle, il s'agit du site le plus prestigieux de l'abbaye bénédictine de la célèbre cité. Pour le deuxième concert des Grandes Heures de Cluny, les accords du Trio Henry, la sobre sensibilité de leur interprétation de Brahms, de Schubert et de Mendelssohn dans une acoustique remarquable ont contribué à faire naître dans le public ce sentiment d'une fusion parfaite entre la noblesse des lieux et le pouvoir évocateur de la musique.

Les Grandes Heures de Cluny sont, malgré les apparences, d'une grande simplicité. Elles s'inscrivent dans le Festival musical des grands crus de Bourgogne, lequel comprend aussi « De Bach à Bacchus » à Meursault, « Musique au Chambertain » à Gevrey, « Les Rencontres musicales » à Noyens et « Musique en Chablisien » à Chablis. Organisée en cinq soirées musicales en août, cette manifestation se distingue par l'immmuable qualité de sa programmation, consacrée à la musique de chambre. Elle est née en 1967 sous l'impulsion de quelques Clunisois amoureux de leur ville et de la passion d'un homme, Jean-Claude Gosse, directeur artistique, dont le restaurant est voisin de l'abbaye. *« Je refuse de parler de festival pour les Grandes Heures*, explique-t-il. *Je veux qu'elles demeurent de simples réunions conviviales. »*

Un tournant a été pris récemment, imposé autant par des nécessités financières que par un appétit culturel : l'intégration d'un volet œnologique dans la programmation musicale. L'Union des producteurs de vins de Mâcon, par l'intermédiaire de son président Marc Jambon, est entrée de plain-pied dans la musique en associant à chaque concert une manifestation œnologique, comme une dégustation ou une balade-découverte dans les vignobles et les caves du Mâconnais. Ainsi, confortablement calées entre un homme du terroir qui « défend la vérité du vin » et un amateur éclairé de musique qui nourrit encore plein de projets pour leur avenir, les Grandes Heures de Cluny jouent la carte de l'identité régionale. La ville de 4 700 habitants voit ainsi passer près de 800 000 visiteurs par an plus bourguignons que les Bourguignons eux-mêmes.

Claudine Schaller-Mettetal

★ Prochains rendez-vous : samedi 16 août : Octuor de France, œuvres de Mozart et de Schubert (21 heures) et initiation à la dégustation (17 heures). Vendredi 22 août : Orchestre de Chambre national de Toulouse (21 heures) et dégustation d'après concert (22 h 30). Tél. : 03-85-59-05-34.

Le Carnet du Monde
POUR VOS HEUREUX ÉVÉNEMENTS
NAISSANCES, MARIAGES
70 F *la ligne hors taxes*
☎ 01.42.17.39.80
01.42.17.38.42

VIENT DE PARAÎTRE

● « THE X-FILES », FASCINATIONS POUR UN NOUVEAU MYSTICISME – Page 18

LE MONDE diplomatique

N° 521 - 44e année

AOÛT 1997

Publication mensuelle - 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

28 pages - 22 F

Allemagne : 7,50 DM. Antilles (Guyane) : 26 F. Autriche : 60,00 ATS. Belgique : 150 FB. Canada : 4,95 $C. Espagne : 550 PTA. Etats-Unis : 4,50 $US. G.-B. : 1,90 £. Grèce : 1 000 DR. Italie : 7 000 lires. Luxembourg : 150 FL. Maroc : 30 DH. Portugal (Cont.) : 730 PTE. Réunion : 26 F. Sénégal : 2 200 F CFA. Suisse : 6 FS. Tunisie : 3,8 din.

Abonnements : voir tarif page 23

Une nouvelle inédite de Didier Daeninckx (Page 19)

« POURQUOI NOUS COMBATTONS »

La 4e guerre mondiale a commencé

Par le SOUS-COMMANDANT MARCOS*

Un véritable séisme politique s'est produit au Mexique le 6 juillet, lors des élections. Pour la première fois depuis près de soixante-dix ans, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) a perdu la majorité absolue à la Chambre des députés, le contrôle de plusieurs Etats ainsi que la mairie de Mexico, qui revient à M. Cuauhtémoc Cardenas, leader du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), social-démocrate. Au Chiapas, l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) n'a pas donné de consignes précises à propos de ce scrutin et s'est retirée sous les frondaisons de la forêt Lacandona, son sanctuaire. C'est de là que son chef, le sous-commandant Marcos nous a fait parvenir cette analyse originale et géostratégique de la nouvelle donne internationale.

« La guerre est une affaire d'importance vitale pour l'Etat, c'est la province de la vie et de la mort, le chemin qui conduit à la survie ou à l'anéantissement. Il est indispensable de l'étudier à fond. »

Sun Tse, *L'Art de la guerre*.

La défaite de l'« Empire du mal » ouvre de nouveaux marchés, dont la conquête provoque une nouvelle guerre mondiale, la quatrième.

Comme tous les conflits, celui-ci contraint les Etats nationaux à redéfinir leur identité. L'ordre mondial est revenu aux vieilles époques des conquêtes de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Océanie. Etrange modernité qui avance à reculons. Le crépuscule du XXe siècle ressemble davantage aux siècles barbares précédents qu'au futur rationnel décrit par tant de romans de science-fiction.

De vastes territoires, des richesses et, surtout, une immense force de travail disponible attendent leur nouveau seigneur. Unique est la fonction de maître du

Le néolibéralisme, comme système mondial, est une nouvelle guerre de conquête de territoires. La fin de la troisième guerre mondiale, ou guerre froide, ne signifie nullement que le monde ait surmonté la bipolarité et retrouvé la stabilité sous l'hégémonie du vainqueur. Car, s'il y a eu un vaincu (le camp socialiste), il est difficile de nom-

Pays basque

Par IGNACIO RAMONET

CINQ millions. Ils étaient 5 millions, les manifestants, dans les rues des villes d'Espagne, le 14 juillet, pour exprimer leur colère contre l'assassinat d'un fils du peuple de vingt-neuf ans, Miguel Angel Blanco.

Jamais, dans l'histoire tragique de ce pays, 5 millions de citoyens n'avaient ainsi manifesté pour des motifs politiques. Ni en 1931, lors de la proclamation de la Seconde République ; ni en 1978, à l'occasion de l'adoption de la Constitution démocratique ; ni en 1981, après l'échec du putsch du colonel Tejero.

Pourquoi cette fois ? Parce que ce meurtre était le huit centième commis par l'organisation séparatiste basque ETA (« Pays basque et liberté ») et qu'il atteignait le point culminant d'un crescendo orchestré en trois temps et diffusé en direct par la télévision.

Premier temps. Le 1er juillet, M. Cosme Delclaux, enlevé depuis 232 jours par ETA, est libéré contre une rançon de 60 millions de francs.

Deuxième temps. Le même jour, la police retrouve, dans un « trou » de 2 mètres sur 3 creusé sous une usine, M. José Antonio Ortega Lara, gardien de prison, séquestré depuis 532 jours par ETA pour faire pression sur Madrid et obtenir que les détenus de cette organisation (environ 600) soient ramenés au Pays basque. Depuis un an et demi, des manifestations contre

lièrement dans celui, très catholique, du Pays basque, l'enlèvement d'un innocent trentenaire (dont les trois termes du nom – *Michel*, un archange, *Ange* et *Blanc* – connotent la pureté), son jugement inique, son supplice, sa mise à mort et le calvaire de sa mère (*Mater dolorosa*) ne pouvaient que rappeler les épisodes de la Passion. A l'aide de l'iconographie proposée par la télévision, les citoyens ont fait une lecture christique des tourments infligés à Miguel Angel Blanco. Et ont collectivement crié leur répulsion.

Un tel crime et une telle méprise montrent à quel point ETA a perdu sa capacité d'analyse politique. Et combien ses dérives ultranationalistes et hypergauchistes la rapprochent de mouvements-sectes comme Sentier lumineux ou les Khmers rouges, qui, au nom du « peuple », du « marxisme-léninisme » et d'un dogmatisme mystique, ont érigé l'inhumanité en principe d'action.

Aujourd'hui nécrose politique, ETA fut, avant la fin du franquisme, l'une des rares organisations qui osa recourir à la lutte armée pour combattre la violence de la dictature. Et l'attentat contre l'amiral Carrero Blanco, en 1973, facilita la marche vers la démo-

président. Le basque est langue officielle. Le gouvernement autonome établit librement sa politique en matière d'enseignement, de culture, d'économie, d'industrie, etc. ; fixe l'impôt et n'en reverse qu'une partie à Madrid. Il dispose de deux chaînes de télévision et de ses forces de police, la Ertzaintza, devenues depuis quelques années la cible d'ETA.

Cette organisation dispose d'une vitrine officielle, Herri Batasuna (« Unité populaire ») – environ 12 % de voix aux élections (22 % il y a dix

DR EQUIPO CRONICA. – « Guernica » (1971)

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » : AOÛT 1997

MONDIALISATION

La IVe guerre mondiale a commencé **(sous-commandant Marcos)**. – La cosmocratie, une classe planétaire **(Denis Duclos)**. – La Russie, otage d'un capitalisme mafieux **(K. S. Karol)**. – L'« économie pure », nouvelle sorcellerie **(Samir Amin)**.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un monde surexposé **(Paul Virilio)**. – Une affaire d'Etat pour Washington **(Herbert I. Schiller)**. – Adieu au rêve libertaire d'Internet ? **(Bernard Cassen)**. – La France et le cybermonde **(Joël de Rosnay)**.

ISRAËL

Lutter pour la paix **(Uri Avnery)**.

MÉDITERRANÉE

Pourquoi cette montée de l'islamisme **(Sami Naïr)**.

SPORT

Un ethnologue au Tour de France **(Marc Augé)**. – Le football, religion laïque en quête d'un nouveau dieu **(Manuel Vázquez Montalbán)**.

MANIPULATIONS

« The X-Files » : Fascinations pour un nouveau mysticisme **(Pierine Piras)**. – Pigeons apprivoisés **(Juan Goytisolo)**. – Mémoires et malmémoires **(Eduardo Galeano)**.

Egalement au sommaire

● RUSSIE : Magnitogorsk, prisonnière de l'acier (Marie-Claude Slick). ● ÉTATS-UNIS : Autopsie d'un été meurtrier à Chicago (Eric Klinenberg). ● CANADA : Le Nunavut, ultime redécoupage ? (Philippe Bovet) ● NOUVELLE-ZÉLANDE : Un village à l'heure du marché (Serge Halimi). ● AFRIQUE : Faut-il supprimer les polices ? (Antoine P. de Montclos). ● Cornelius Castoriadis contre le conformisme généralisé (Robert Redeker).

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 22 F

UNE SOIRÉE À PARIS

Gulf String de Pierre Blanchard
C'est toujours un grand plaisir musical de retrouver la formation du violoniste Pierre Blanchard, arrangeur pour Lee Konitz ou Ornette Coleman, soliste très sûr, méfiant à l'égard de l'effet facile. Son groupe Gulf String a l'énergie et la vitalité qui emballent une salle.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 8 et 9 août. Tél. : 01-42-33-22-88. Location Fnac. 80 F.

Laurent de Wilde Trio
Le pianiste Laurent de Wilde expliquait récemment dans une émission télévisée qu'il avait découvert Thelonious Monk assez tardivement. De Wilde combine ainsi une grande culture bop et des échos du piano classique de la fin du XIXe siècle à ces petites étrangetés monkiennes. Avec lui, Simon Goubert sera à la batterie, et Clovis Nicolas à la contrebasse.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 8 et 9 août. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Mi Son
Composé de sept musiciens, le groupe Mi Son offre une musique descendant de la grande tradition cubaine (son, guaracha, cha-cha-cha, rumba). Leur particularité ? Les traditionnels cuivres sont remplacés par le violon et des jeux de voix surprenants.
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. 21 h 30, le 8 août. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 22 heures, le 16. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. 120 F.

Caraïbes Est-Ouest
Les bals-concerts dominicaux du kiosque à musiques du parc de la Villette continuent jusqu'au 24 août. Au programme du dimanche 10 août : Sonora La Calle, un groupe de huit musiciens constitué en 1993 joue au son des rythmes de la musique cubaine, influencé par les racines traditionnelles profondes de Santiago de Cuba ; Alfredo Gutierrez, né en 1943 en Colombie, est l'ambassadeur numéro un de la musique folklorique colombienne depuis plus de trente-cinq ans. Véritable virtuose de l'accordéon, il interprète, arrange, compose et produit ses morceaux, accompagné de ses musiciens (percussions, guitare, piano...).
Parc de la Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. 17 h 30, le 10 août. Entrée libre.

La Cuadra de Séville
Carmen, la mythique ensorceleuse au cigare est rectifiée dans sa vérité historique par Salvador Tavora et vient rejoindre le prestigieux répertoire flamenco de la Cuadra.
Dans le cadre de Paris, Quartier d'été. Cour d'Orléans du Palais-Royal, 13, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. 22 heures, les 8, 9 et 10 août. Tél. : 01-44-83-64-40. De 80 F à 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CARTON JAUNE
Film britannique de David Evans (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, dolby, 6e (01-42-22-87-23 +) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 +) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 +) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).
DIEU N'EXISTE PAS
Film franco-hongrois d'Andras Jeles (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
MIB MEN IN BLACK
Film américain de Barry Sonnenfeld (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 +) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 +) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+); Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
PRINCE VALIANT
Film américain d'Anthony Hickox (1 h 27).
VO : Gaumont Marignan, dolby, 8e (+).
QUATRE GARÇONS PLEINS D'AVENIR
Film français de Jean-Paul Lilienfeld (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 +) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 +) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 +) ; UGC George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 +) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 +) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 +) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

FESTIVALS

L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18). *Après la répétition,* vendredi 15 h 45, 17 h 20, 19 h, 20 h 35, 22 h 10 ; *Persona,* samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Fanny et Alexandre,* dimanche 12 h, 18 h ; *Le Silence,* lundi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *L'Heure du loup,* mardi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). *Passage to Marseille,* vendredi 18 h, 20 h, 22 h ; *Les Fantastiques Années vingt,* samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Femme à abattre,* dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *La Comtesse aux pieds nus,* lundi 19 h, 21 h 30 ; *High Sierra,* mardi 18 h, 20 h, 22 h.
LES CENT JOURS DU CINÉMA JAPONAIS (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 +). *Dode's Caden,* samedi 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; *Rashomon,* dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Tora-San,* lundi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Fils de famille,* mardi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
HOMMAGE A YOUSSEF CHAHINE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). *L'Emigré,* samedi 11 h 45 ; *Gare centrale,* dimanche 11 h 45.
LES DESSOUS DE LA VILLE, Parc de la Villette. Prairie du triangle, 19e (01-40-03-76-92). *Gloria,* samedi 22 h ; *Le Ministère de la peur,* dimanche 22 h ; *Little Odessa,* mardi 22 h.
DEUX GRANDS COMIQUES : CHAPLIN, KEATON (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65). *Campus,* vendredi 16 h ; *Le Dictateur,* vendredi 17 h 45 ; *Le Cirque,* samedi 14 h ; *Le Kid,* dimanche 14 h ; *Le Mécano de la General,* dimanche 16 h ; *Les Temps modernes,* lundi 16 h, mardi 17 h 45 ; *Le Figurant,* lundi 20 h ; *Les Lumières de la ville,* lundi 14 h ; *Le Caméraman,* dimanche 18 h, mardi 16 h ; *La Ruée vers l'or,* lundi 18 h ; *Les Fiancées en folie,* mardi 14 h.
LA TRILOGIE BILL DOUGLAS (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). *My Ain Folk,* dimanche 18 h 45, lundi 20 h 15, mardi 13 h 45 ; *My Way Home,* dimanche 20 h 45, lundi 22 h 15, mardi 15 h 35.
CARL THÉODOR DREYER (v.o.), Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). *Gertrud,* samedi 12 h 05 ; *Le Maître du logis,* lundi 12 h 10 ; *Jour de colère,* mardi 12 h 10.
RAINER WERNER FASSBINDER (v.o.), L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63) : *Le Secret de Veronika Voss,* vendredi et lundi, 14 h, 18 h, 22 h ; *Prenez garde à la sainte putain,* samedi 18 h, 22 h ; *Le Marchand des quatre saisons,* dimanche 14 h, 18 h, 22 h, mardi 14 h, 18 h, 22 h. Accatone, 5e (01-46-33-86-86) : *L'Amour est plus froid que la mort,* vendredi 18 h 40 ; *Prenez garde à la sainte putain,* dimanche 15 h 30 ; *L'Année des treize lunes,* lundi 14 h 50 ; *Les Larmes amères de Petra von Kant,* lundi 20 h 30.
VOIR ET REVOIR GODARD, Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34). *Alphaville,* vendredi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Le Mépris,* samedi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Deux ou trois choses que je sais d'elle,* dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Bande à part,* lundi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *A bout de souffle,* mardi 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
CYCLE ABBAS KIAROSTAMI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). *Où est la maison de mon ami ?,* samedi 16 h, 18 h, 20 h ; *Devoirs du soir,* dimanche 16 h, 18 h, 20 h ; *Close up,* lundi 16 h, 18 h, 20 h ; *Et la vie continue,* mardi 16 h, 18 h, 20 h.
HOMMAGE A ROBERT MITCHUM (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). *La Vallée de la peur,* vendredi 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; *Macao, paradis des mauvais garçons,* samedi 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; *Un si doux visage,* lundi 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; *Pendez-moi haut et court,* dimanche 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; *Ailleurs l'herbe est plus verte,* mardi 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10.
STARS, LES INCONTOURNABLES (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). *La Splendeur des Amberson,* vendredi 18 h, 20 h, 22 h ; *L'Impossible Mr. Bébé,* samedi 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Soupçons,* dimanche 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Berlin Express,* lundi 18 h, 20 h, 22 h ; *Citizen Kane,* mardi 19 h, 21 h 30.
JAMES STEWART, L'ACTEUR COMPLET (v.o.), L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 +). *Appelez Nord 777,* vendredi 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; *The Shop Around the Corner,* samedi 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; *La vie est belle,* dimanche 13 h 50, 16 h 20, 18 h 50, 21 h 20 ; *L'Homme de la plaine,* lundi 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 ; *La Flèche brisée,* mardi 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50.
UNE HISTOIRE DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09). *Riz amer,* vendredi 18 h, samedi 19 h 45, dimanche 13 h 30 ; *Rome ville ouverte,* vendredi 20 h et mardi 20 h 05 ; *I Vitelloni,* vendredi 22 h ; *Bellissima,* samedi 17 h 30 ; *Octobre,* samedi 21 h 45, dimanche 15 h 30 ; *Le Bonheur,* lundi 16 h 55 ; *L'Homme à la caméra,* dimanche 17 h 30, mardi 17 h 05 ; *Au bord de la mer bleue,* lundi 15 h 30 ; *Tempête sur l'Asie,* lundi 18 h 20 ; *J'me balade dans Moscou,* mardi 18 h 25 ; *Le Cri,* mardi 22 h .
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

RÉGIONS

Une sélection musique, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

MENTON/REIMS
Giovanni Bellucci (piano)
Liszt : *Transcription pour piano de la Fantaisie et fugue BWV 542 « Sur le nom de Bach ».* Schumann : *Fantaisie pour piano op. 17.* Rachmaninov : *Sonate pour piano op. 36.* Gottschalk : *Union, Souvenirs d'Andalousie.*
Parvis Saint-Michel, 06 Menton. 21 h 30, le 13 août. Tél. : 04-93-35-82-22. De 30 F à 150 F.
Manège, 2, boulevard du Général-Leclerc, 51 Reims. 16 heures, le 11 août. Tél. : 03-26-47-30-40. Entrée libre.
PRADES
Quatuor Talich, Quatuor Athenaeum-Enesco
Mozart : *Quintette pour piano et vents KV 452.* Brahms : *Quintette à cordes op. 111.* Chostakovitch : *Quintette pour piano et cordes op. 57.* Maurice Bourgue (hautbois), David Schifrin (clarinette), Amaury Wallez (basson), Marie-Louise Neunecker (cor), Hatto Beyerle (alto), Jean-François Heisser, Pavel Gililov (piano).
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 9 août. Tél. : 04-68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Chœur du Festival de Prades
Schubert : *Trio à cordes D 581.* Schubert-Brahms : *Cantates, Lieder.* Brahms : *Sextuor à cordes op. 36.* Susan Roberts (soprano), Maurice Hasson, Gil Sharon, Gérard Poulet (violon), Pierre-Henri Xuereb, Hatto Beyerle (alto), Raphaël Sommer, Christoph Henkel, Arto Noras (violoncelle), Jean-Pierre Lagard (direction).
- Eglise Saint-Pierre, 66 Prades. 21 heures, le 10 août. Tél. : 04-68-96-33-07. 140 F.
- Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 12 août. Tél. : 04-68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Hommage à Krzysztof Penderecki
Penderecki : *Pièce pour violoncelle, création, Quatuor pour clarinette et cordes.* Schubert : *Quintette à cordes.* Michel Lethiec (clarinette), Gérard Poulet, Gil Sharon, Marie-Annick Nicolas (violon), Bruno Pasquier, Hatto Beyerle (alto), Arto Noras, Philippe Muller, Raphaël Sommer (violoncelle).
Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa, 66 Prades. 21 heures, le 11 août. Tél. : 04-68-96-33-07. De 130 F à 160 F.
Soirée Schubert
Schubert : *Variations pour piano à quatre mains op. 35, Lebensstürme, Auf dem Strome, Octuor pour cordes et vents.* Susan Roberts (soprano), Michel Lethiec (clarinette), Amaury Wallez (basson), Marie-Louise Neunecker (cor), Gérard Poulet, Marie-Annick Nicolas (violon), Bruno Pasquier (alto), Arto Noras (violoncelle), Marc Marder (contrebasse), Marie-Josèphe Jude, Jean-François Heisser, Denis Weber (piano).
Eglise Saint-Pierre, 66 Prades. 21 heures, le 13 août. Tél. : 04-68-96-33-07. 140 F.
LA ROQUE-D'ANTHÉRON
Hüseyin Sermet, Georges Pludermacher, Marc-André Hamelin (piano)
Franck : *Prélude, chorale et fugue.* Alkan : *Préludes, suites, Fantaisies op. 31, Allegro barbaro, Le Festin d'Esope, Concerto pour piano solo.* Liszt : *Sonate pour piano.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 20 heures, le 9 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Orchestre philharmonique de Katowice
(1) Saint-Saëns : *Concertos pour piano et orchestre nos 1 et 5.* Roussel : *Bacchus et Ariane.* Aldo Ciccolini (piano), Antoni Witt (direction).
(2) Prokofiev: *Concertos pour piano nos 2 et 3, Roméo et Juliette, extraits.* Kun Woo Paik (piano), Antoni Wit (direction).
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 21 h 30, les 12 (1) et 14 (2) août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
Nikolaï Luganski
Vladimir Krainev
Pierre-Laurent Aimard (piano)
Rachmaninov : *Préludes, Variations sur un thème de Corelli, Transcriptions, Etudes-tableaux.* Scriabine : *Sonates pour piano op. 19 et op. 53.* Prokofiev : *Sonates pour piano op. 14 et op. 83, Visions fugitives, Sarcasmes.*
Parc du château de Florans, 13 La Roque-d'Anthéron. 20 heures, le 13 août. Tél. : 04-42-50-51-15. De 85 F à 260 F.
SAINT-CÉRÉ
L'Heure espagnole
de Ravel : *précédé d'un spectacle autour de Satie, Chabrier, Ravel, Verlaine.* Miriam Boucris (Conception), Fernand Fredonic (Gonzalve), Thierry Cantero (Torquemada), Paul-Alexandre Dubois (Ramiro), Florian Westphal (don Inigo Gomez), Marc Bleuse (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
L'Usine, 46 Saint-Céré. 21 h 30, le 12 août. Tél. : 05-65-38-28-08. De 100 F à 160 F.
Chœur et orchestre du Festival de Saint-Céré
Mozart : *Messe pastorale, Motets, Vêpres pour temps de communion.* Nicole Fournié (soprano), Christine Tocci (mezzo-soprano), Eric Vignau (ténor), Jean-Claude Saragosse (basse), Joël Suhubiette (direction).
Eglise Sainte-Spérie, 46 Saint-Céré. 21 heures, le 14 août. Tél. : 65-38-28-08. De 100 F à 160 F.

THÉÂTRE

BERGERAC
Cyrano de Bergerac
d'Edmond Rostand, mise en scène de Pierre Debauche.
Quai Salvette, 24 Bergerac. 21 heures, les 9 et 10. Tél. : 05-53-74-66-63. Durée : 3 heures. De 30 F à 80 F. Dernières.*
BRETONVILLERS
Festival des Nuits de Joux
avec « L'Ecole des femmes » de Molière, mise en scène de Pierre Louis, « Sur la route de Sienne » de Madona Bouglione et Valéry Keft, mise en scène de Madona Bouglione.
Cour d'honneur du château de Joux, 25 Bretonvillers. 21 h 30, les 9 et 13. Tél. : 03-81-39-29-36. 60 F et 90 F.*
BUSSANG
La Forêt
d'Alexandre Ostrovski, mise en scène de Jean-Claude Berruti.
Théâtre du Peuple, rue du théâtre, 88 Bussang. 15 heures, du 9 au 18. Relâche mardi et mercredi. Tél. : 03-29-61-50-48. Durée : 3 h 30. De 60 F à 100 F.*
CASTELNOU
Festival de théâtre
avec « Kvetch », de Steven Berkoff, mise en scène de Toni Cafiero, avec Pascale Ben, Patrick Dupont, Sébastien Lagord, Richard Mitou et Christel Touret.
Château, 66 Castelnou. 21 h 45, le 12. Tél. : 04-68-53-22-91. 100 F. Dernière.
FUMEL
Festival de Bonaguil-Fumel
avec « Jacques et son maître » (Milan Kundera-Nicolas Briançon), « Balade au temps jadis » (Roger Louret), « On ne badine pas avec l'amour » (Musset-Jean Darnel), « Cyrano de Bergerac » (Edmond Rostand-Pino Micol-Pierre Santini).
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, du 9 au 12. Tél. : 05-53-71-17-17. 90 F et 120 F.*
GRIGNAN
Grignan, les miroirs de l'amour
d'après Tabarin, Jean de La Fontaine, le mythe de Don Juan, Evaristo Gherardi, Carlo Gozzi, Jean-Baptiste Lully et Marianna Alcoforado, mise en scène de Jean-Denis Vivien, Emilie Valantin et Alberto Nason, avec le Théâtre du Fust, le Théâtre des Asphodèles, les compagnies Talon Pointe et Barbaroque, le Théâtre de la Sapience et Catherine Sparta.
Château, 26 Grignan. 21 h 30, du 9 au 15. Relâche lundi. Tél. : 04-75-46-59-94. Durée : 2 h 30. De 25 F à 100 F.*
MONTÉLIMAR
Un Cid
d'après Pierre Corneille, mise en scène d'Emilie Valantin.
Château des Adhémar, 26 Montélimar. 21 h 30, du 9 au 11. Tél. : 04-75-46-59-94. Durée : 1 heure. 60 F et 80 F.*
MONTLUÇON
Ne touchez pas à Molière
d'après Molière, mise en scène de la compagnie Footsbarn Travelling Theatre.
Plein air, quartier des Fontbouillant, 03 Montluçon. 20 h 30, le 9. Durée : 2 h 15. 20 F.
NOIRMOUTIER-EN-L'ILE
Léonie Bathiat, dite Arletty
de et par Aurore Prieto.
Centre culturel les Salorges, quai Jean-Bart, 85 Noirmoutier-en-l'Ile. 21 h 30, le 9. Tél. : 02-51-35-87-24. Durée : 1 heure. De 40 F à 90 F.*
Flash Circus
de Carole Linden, Michel Klein et Ismaïl Safwan, mise en scène d'Ismaïl Safwan.
Centre culturel les Salorges, quai Jean-Bart, 85 Noirmoutier-en-l'Ile. 21 h 30, les 12 et 13. Tél. : 02-51-35-87-24. De 40 F à 90 F.*
Le Malade imaginaire
de Molière, mise en scène d'Alain Sabaud.
Cour du château, 85 Noirmoutier-en-l'Ile. 21 h 30, le 14. Tél. : 02-51-35-87-24. De 40 F à 90 F.*
PÉRIGUEUX
Mimos
avec Slava Polunin, Los de Abajos, La Société des mimes cinglés, La Cie du Revoir, La Cie d'Ailleurs, Fenêtre sur rue, Le Colombier, La Ribot et Studio Marta.
Nouveau Théâtre, 1, avenue d'Aquitaine, 24 Périgueux. 12 h 30, le 9; 12 heures, le 10. Tél. : 05-53-53-18-71. 70 F et 100 F.*
RAMATUELLE
Ils s'aiment
de Muriel Robin et Pierre Palmade, mise en scène de Muriel Robin.
Théâtre de plein air, rue Victor-Léon, 83 Ramatuelle. 21 h 30, le 9. Tél. : 04-94-79-20-50. Durée : 1 h 30. 220 F.
Château en Suède
de Françoise Sagan, mise en scène d'Annick Blancheteau.
Théâtre de plein air, rue Victor-Léon, 83 Ramatuelle. 21 h 30, le 11. Tél. : 04-94-79-20-50. 220 F.
VAISON-LA-ROMAINE
La Musica
de Marguerite Duras, avec la Cie du THV.
Théâtre de la Haute-Ville, 84 Vaison-la-Romaine. 21 h 30, le 9. Tél. : 04-90-28-74-74. 50 F et 70 F.*
Bail à céder
de et par la Cie Kumulus.
Rues, 84 Vaison-la-Romaine. 20 heures, le 9. Tél. : 04-90-28-74-74.
Elie Kakou
Théâtre Antique, 84 Vaison-la-Romaine. 21 heures, le 13. Tél. : 04-90-28-74-74. De 100 F à 180 F.*
VAOUR
L'Eté de Vaour
avec Ton und Kirschen Wandertheater, Carcara Producteur. L'Apprentie Compagnie et Bolek Polivka. la Compagnie Artus (« Fred et Pierre Claude, chanteurs sincères ») et Los Galindos (« Souvenir de Constantinople »).
Spectacles de rues et en salle, 81 Vaour. De 18 heures à 0 heure. Tél. : 05-63-56-36-87. De 30 F à 90 F.*
VIRE
Les Virevoltés
avec « Les Incognitos » à Montchauvet, « Merlin, Tartignol et la belle de Cadix » à Bures-les-Monts (Le Serpent à plumes), « The Last Tangle in Paradise » (Laura Herts) et « Les Ouvreurs » (l'Excuse).
Dans toute la ville, 14 Vire. 21 heures, le 9; 15 heures et 21 heures, le 10; 18 heures, le 13; 21 h 30, le 15. Tél. : 02-31-66-16-40. Entrée libre. Dernières.

ART

ALBI
In situ in visu : Patrick Blanc
Moulins albigeois, 41, rue Porta, 81 Albi. Tél. : 05-63-77-32-13. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures; dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Fermé le 15 août. Fermé mardi. Jusqu'au 21 septembre. Entrée libre.
In situ in visu : Valérie Jouve, Robert Milin
Centre culturel de l'Albigeois, place de l'Amitié, 81 Albi. Tél. : 05-63-49-72-72. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.
ALÈS
Ida Karskaya
Musée-bibliothèque Pierre-André-Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30 Alès. Tél. : 04-66-86-98-69. De 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.
ANGERS
François Morellet, peintre-amateur 1945-1968
Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49 Angers. Tél. : 02-41-88-64-65. De 9 heures à 18 h 30. Jusqu'au 12 octobre. 10 F.
ANTIBES
La Côte d'Azur et la modernité : à l'épreuve de la lumière
Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 30 septembre. 30 F.
ARLES
Rencontres internationales de la photographie, Arles 1997
Palais de l'archevêché, abbaye de Montmajour, galeries arlésiennes, La Maison des rencontres, 10, rond-point des Arènes, 13 Arles. Tél. : 04-90-96-76-06. Jusqu'au 17 août. De 20 F à 35 F.
AVIGNON
Bill Culbert : Incident in Marlowe's Office
Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet, 84 Avignon. Tél. : 04-90-86-33-84. De 13 heures à 19 heures. Egalement à la cité Guillaume-Apollinaire. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.
BELFORT
Armand Guillaumin : de la lumière à la couleur
Musée d'art et d'histoire, château, 90 Belfort. Tél. : 03-84-54-25-51. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 août. 11 F.
BIOT
La Côte d'Azur et la modernité : éloge de la fuite
Musée national Fernand-Léger, 15, chemin du Val-de-Pôme, 06 Biot. Tél. : 04-92-91-50-30. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 38 F.
BORDEAUX
Richard Baquié, Jack Pierson
CAPC - Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-00-81-50. De 12 heures à 18 heures; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. 30 F.
Rosa Bonheur (1822-1899)
Musée des beaux-arts - galerie des beaux-arts, place du Colonel-Raynal, 33 Bordeaux. Tél. : 05-56-10-17-49. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures; nocturne mercredi de 21 heures à 23 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 août. 20 F.
CÉRET
Picasso, dessins et papiers collés Céret 1911-1913
Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 septembre. 35 F.
COLMAR
Jean Le Gac : le rapiècement
Espace d'art contemporain André-Malraux, 4, rue Rapp, 68 Colmar. Tél. : 03-89-20-67-59. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.
DAX
Léon Gischia, un artiste dacquois dans le siècle (1903-1991)
Musée de Borda, chapelle des Carmes, 11 bis, rue des Carmes, 40 Dax. Tél. : 05-58-74-12-91. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et mardi. Jusqu'au 20 septembre. 10 F.
DIJON
Prague 1900-1938, capitale secrète des avant-gardes
Musée des beaux-arts, palais des Etats-de-Bourgogne, 21 Dijon. Tél. : 03-80-74-52-09. De 10 heures à 18 heures. Ouverture exceptionnelle le 15 août. Fermé mardi. Jusqu'au 13 octobre. 20 F.
EYMOUTIERS
Jean-Paul Riopelle : sculpture, peinture, gravure
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 05-55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 octobre. 20 F.
ILE-DE-VASSIVIÈRE
Bernard Pagès, Florence Chevallier
Centre d'art contemporain de Vassivière, 87, Ile-de-Vassivière. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 5 octobre. 15 F.
LIMOGES
William Wegman : rétrospective des dessins, 1973-1997
Espace FRAC Limousin, les Coopérateurs, impasse des Charentes, 87 Limoges. Tél. : 05-55-77-08-98. De 12 heures à 19 heures; samedi de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Jusqu'au 31 octobre. 10 F.
LYON
4e Biennale de Lyon d'art contemporain
Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69 Lyon. Tél. : 04-72-40-26-26. De 12 heures à 19 heures; nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 septembre. 60 F.
Un combat pour l'art moderne, hommage à René Deroudille
Musée des beaux-arts, palais Saint-Pierre, 20, place des Terreaux, 69 Lyon. Tél. : 04-72-10-17-40. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 15 à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 17 août. 25 F.
MARSEILLE
Carl Andre : sculptor 1997
Musée Cantini, 19, rue Grignan, 13 Marseille. Tél. : 04-91-54-77-75. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 21 septembre. 15 F.
MEYMAC
Henri Cueco
Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 octobre. 25 F.
MOUANS-SARTOUX
La Côte d'Azur et la modernité, 1918-1958 : miroir cassé
Espace de l'art concret, château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 04-93-75-71-50. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 26 octobre. 15 F.
NANCY
Daniel Buren : la cabane aux quatre piliers
Musée des beaux-arts, place Stanislas, 54 Nancy. Tél. : 03-83-85-30-72. De 11 heures à 17 heures; samedi et dimanche de 10 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 octobre. Entrée libre.
NÎMES
Giuseppe Penone
Carré d'art - Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 septembre. 24 F.
ROUEN
Pastels de Joan Mitchell
Musée des beaux-arts, square Verdrel, 76 Rouen. Tél. : 02-35-71-28-40. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 21 novembre. 20 F.
ROYAN
Alberto Magnelli : les années ultimes, peintures 1956-1969
Cantre d'arts plastiques, galerie des Voûtes du port, quai Amiral-Meyer, 17 Royan. Tél. : 05-46-39-20-52. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. Entrée libre.
SAINT-ÉTIENNE
Erik Dietman, sculptor classicus
Musée d'art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 04-77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé j. fériés. Jusqu'au 7 septembre. 27 F.
SAINT-TROPEZ
Robert Delaunay (1885-1941)
Musée de l'Annonciade, place Grammont, 83 Saint-Tropez. Tél. : 04-94-97-04-01. De 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. 30 F.
SENS
Dmitrienko
Musée municipal, palais synodal, place de la Cathédrale, 89 Sens. Tél. : 03-86-64-15-27. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 septembre. Entrée libre.
SIGEAN
Wolfgang Laib, Thomas Ruff
Lieu d'art contemporain, hameau du Lac, 11 Sigean. Tél. : 04-68-48-83-62. De 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 septembre. 20 F.
TOULOUSE
Bonnard redécouvert
Fondation Bemberg, place d'Assézat, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-12-06-89. De 10 heures à 18 heures; jeudi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 17 août. 20 F.
Henri Rousseau, peintre orientaliste, 1875-1933
Musée des Augustins, 21, rue de Metz, 31 Toulouse. Tél. : 05-61-22-21-82. De 10 heures à 18 heures; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 1erseptembre. 20 F.
TOURCOING
Eugène Leroy, peintures 1962-1996
Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 03-20-28-91-60. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. Entrée libre.
TOURS
Franc-maçonnerie : avenir d'une tradition
Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard, 37 Tours. Tél. : 02-47-05-68-73. De 9 heures à 12 h 45 et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi, jours fériés. Jusqu'au 31 août. 30 F.
TROYES
Dmitrienko
Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10 Troyes. Tél. : 03-25-76-26-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 30 F.
VANNES
Geneviève Asse : le volume et le trait
La Cohue, musée de Vannes, 9 et 15, place Saint-Pierre, 56 Vannes. Tél. : 02-97-47-35-86. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 12 octobre. 28 F.
VILLENEUVE-D'ASCQ
Eugène Leroy : les quatre saisons, 1993-1994
Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 octobre. 25 F.
(*) Tarifs réduits.

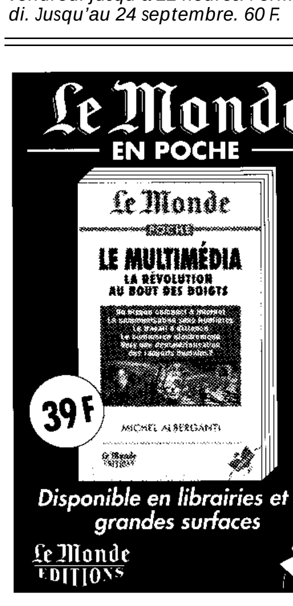

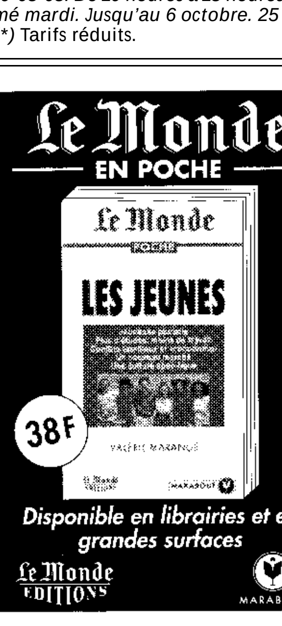

VENDREDI 8 AOÛT

TF 1

20.45

1, 2, 3 SÉRIES

20.45 Walker, Texas Ranger. Derniers espoirs.
21.30 Les Dessous de Palm Beach. Un trop long sommeil.
22.25 La ville du grand secret. ○ Amours amères.

23.20

DE PLUS EN PLUS

Magazine présenté par Carole Rousseau. Invité : Roger Zabel. Sujets : Le français le plus mondain ; Le marin qui a sauvé le plus de monde ; La plus jeune bonne sœur ; Le jeu le plus vendu ; Le chien artiste ; La plus grande Française ; La femme qui crie le plus fort... (85 min). 8503359

0.45 Formule foot.

1.20 et 2.25, 3.30, 4.10 ; 4.50 **TF 1 nuit. 1.30** Très pêche. Documentaire. **2.35** Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Feuilleton [5/6]. **3.40** et 4.20 Histoires naturelles. Documentaire. **5.00** Musique. **5.05** Les Défis de l'océan. Documentaire. [5/6] (60 min).

France 2

20.55

ABUS D'AUTORITÉ

Téléfilm de Chuck Bowman, avec Stepfanie Kramer, Conor O'Farrell (95 min). 3571682

L'assistante sociale d'un lycée met en jeu sa carrière pour rétablir la vérité sur les plaintes d'abus sexuels déposées par une étudiante à l'égard de son directeur.

22.35

▶ LA 7E NUIT DES ÉTOILES

En direct. Emission présentée par Claude Sérillon et Hubert Reeves (180 min). 40810576

A la découverte du Soleil, étoile phare de notre univers.

1.40 Ieoh Ming Pei. Documentaire. **2.30** Mission Euréka. Série. La cinquième génération. **3.20** Un jour dans la vie d'un enfant : Bali. Documentaire. **3.45** Un rêve d'enfant. Documentaire. **4.15** Nomades de la verticale. Documentaire. **4.40** Crocodile Ballon. Documentaire. **4.55** Le Maître des plantes. Documentaire (20 min).

France 3

20.50

THALASSA

Magazine. Viva la minga (60 min). 4572232

Dans une petite île située au sud du Chili, les habitants ont la devise, le jour de la minga, d'être tous solidaires. Et lorsque l'un deux doit déménager, ils s'unissent pour déplacer sa maison.

21.50

FAUT PAS RÊVER

Magazine. Sibérie : Le bout du bout du monde ; France : Les âges de la vie ; Congo : Le bateau courrier (45 min). 516330

22.35 Journal, Météo.
22.55 L'Heure d'en rire : la si jolie vie de Sylvie Joly. One-woman show.
0.05 Gerboise bleue. Documentaire. (55 min). 7235151

1.00 Les Brûlures de l'Histoire. Magazine. François Mitterrand et les grands rendez-vous de l'histoire (75 min) 4261002

Arte

20.45

VOYAGE INTERROMPU

Téléfilm de Lars Becker, avec Benno Fürmann, Jale Arikan (1996, 90 min). 207156

Poursuivi par la police allemande pour avoir déserté son navire, un marin s'attaque aux combines d'un agent immobilier véreux qui tente d'obtenir les faveurs de sa petite amie.

22.15

GRAND FORMAT : DERNIÈRES HEURES À PODDEMBICE

Jacob Rosenkranz et Abraham Ziegler. Documentaire (1995, 70 min). 899476

En 1942, les nazis liquident le ghetto juif de Poddembice, en Pologne. Les habitants sont regroupés dans l'église avant d'être envoyés en camp d'extermination. Deux survivants témoignent.

23.25 La Cellule de verre ■ ■ Film de Hans W. Geissendörfer, avec Helmut Griem (1977, v.o., 90 min). 3909088
0.55 Le Dessous des cartes (rediff.).
1.10 Mon cher petit village ■ Film de Jiri Menzel, avec Janos Ban (1985, v.f., rediff., 100 min). 3273170

M 6

20.45

FX, EFFETS SPÉCIAUX

Série, avec Kevin Dobson (110 min). 632682

Cible. *Rollie et sa bande à la poursuite d'un tueur d'élite.* **L'œil du dragon.** *Rollie tombe amoureux d'une ravissante actrice originaire de Hongkong.*

22.35

LE CAMÉLÉON

A la recherche du passé. Série (50 min). 1921779

Jarod, un humaniste et génie d'une exceptionnelle intelligence, s'infiltre dans la foule comme tueur à gages pour protéger les victimes qu'il est chargé d'éliminer...

23.25 L'Ami suspect. Téléfilm △ de Bradford May (100 min). 4342069

2.05 Fréquenstar. Magazine. Invité : Jean-Jacques Goldman (rediff.). **3.35** Jazz 6. Magazine. Concert Galliano Lagrene à Vienne 94 (rediff.). **4.20** Culture pub. Magazine (rediff.). **4.35** Turbo (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

AU-DELÀ DE LA RAISON

Téléfilm de Richard Kletter, avec C. Thomas Howell (85 min). 935021

Un publicitaire devient, sans le savoir, l'amant de la femme de son commanditaire.

22.00 Flash d'information.
22.15 Jour de foot.

23.00

NEUF MOIS AUSSI

Film de Chris Colombus, avec Hugh Grant (1995, 99 min). 7311934

0.40 Casino de Paris Film d'André Hunebelle (1957, 100 min). 8421002
2.20 Les Aveux de l'innocent ■ ■ Film de Jean-Pierre Améris (1996, 85 min). 5309489
3.45 L'Heure du cochon ■ Film de Leslie Megahey (1995, v.o., 105 min). 6810083

Radio

France-Culture

21.10 XIIe Rencontres de Pétrarque. [5/5].
22.40 Nocturne. [5/5].

0.05 Du jour au lendemain. **0.50** Coda. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

19.35 Festival de Salzbourg. Concert en direct du Mozarteum. Duo concertant sur la marche de La Preciosa de Weber, de Moscheles ; Duo concertant sur la marche de La Preciosa de Weber, de Mendelssohn ; Was mir wohl übrig bliebe op. 139 nº 5, de Spohr ; Das Heimweh, de Mendelssohn-Hensel ; Œuvres de Mendelssohn ; Mendelssohn-Hensel ; R. Schumann.
22.00 Concert. Donné en direct de la Cité de la Musique, à Paris, par l'Orchestre des Jeunes Gustav-Mahler, dir. Pierre Boulez : Œuvres de Ravel ; Bartok ; Boulez ; Stravinsky.

0.00 Les Mots et les Notes (rediff.). **2.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Gœthe et la musique.

22.35 Les Soirées... (suite). **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Jeux sans frontières. (France 2 du 28/7/97).
21.30 Grand tourisme.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Nuit des étoiles. (France 2 du 8/8/97).

Planète

20.35 Aime-moi, je t'aimerai.
21.30 Rencontres avec les baleines du Saint-Laurent.
22.25 Les Casse-cou.
23.20 Portrait robot. [1/6]. IML, Institut médico-légal.

Histoire

21.00 De l'actualité à l'histoire. Magazine.
22.00 Quand la Chine s'éveillera. [4/4].
23.00 Jean-Roch Coignet. Feuilleton [1 et 2/7] (120 min).

Paris Première

21.00 L'Ecole du spectacle. D'André Halimi. [1/2].
21.50 Le JTS des festivals.
22.20 Le Songe d'une nuit d'été. Opéra en trois actes d'Ambroise Thomas enregistré au Théâtre impérial de Compiègne, en mai 1994. Solistes : Ghylaine Raphanel, Alain Gabriel (205 min). 61127088

France Supervision

20.45 Performances d'acteurs 1995.
22.00 Pierre Boulez dirige l'Orchestre des Jeunes Gustav-Mahler. Concert (90 min). 17675243
23.30 Le Miroir sur l'autre rive. De Jean-François Limbosch.
0.35 Le Baiser de la fée. Concert (50 min). 17943977

Ciné Cinéfil

20.30 Sarati le terrible ■ Film d'André Hugon (1937, N., 105 min). 9329040
22.15 Une incroyable histoire (The Window) ■ Film de Ted Tetzlaff (1949, N., v.o., 70 min). 9176408

Ciné Cinémas

21.00 La Rivière ■ ■ Film de Mark Rydell (1984, 120 min). 6753779
23.00 Mr Wonderful ■ Film de Anthony Minghella (1993, v.o., 95 min). 59560021

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Nos meilleures années.
23.00 Clair de lune.
23.45 Pour l'amour d'un enfant. Téléfilm de Richard Michaels (75 min). 506563359

Festival

19.20 Le Renard.
20.30 Le Joyau de la couronne. Téléfilm de Jim O'Brien et Christopher Morahan (155 min). 80090137
23.05 L'homme qui revient de loin. Téléfilm de Michel Wyn (55 min). 51136885

Série Club

20.15 Les Arpents verts.
20.45 Two. L'échéance.
21.35 et 1.30 Le comte Yoster, a bien l'honneur.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Les Incorruptibles, le retour.
23.45 Lou Grant. Détention.
0.40 Winnetou ou le mescalero (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek.
21.20 Le Meilleur du pire.
21.45 Game On. L'enfer, c'est dehors (v.o.).
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Noël surprise (v.o.).
23.10 Seinfeld. La conversion (v.o.).
23.35 Sex Machine.

Disney Channel

20.35 Juste pour rire.
21.35 Sinbad.
22.05 Les Cent vies de Black Jack Savage.
22.50 Le Bambi africain.
23.45 Sylvie et compagnie.

Voyage

20.35 Suivez le guide.
22.30 Au-delà des frontières. L'Allemagne.
23.00 Chez Marcel. Magazine. Yves Cuillandre.

Eurosport

20.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio). Quarts de finale (150 min). 3069359
22.30 Athlétisme. Les temps forts du jour.
0.00 VTT. Tour VTT (7e étape, 30 min).

Muzzik

20.00 La Fête du violon avec Charlier et Caussé. Concert enregistré à Cergy-Pontoise (60 min). 500009156
21.00 DeJohnette, Hancock, Metheny, Holland. Concert enregistré au Mellon Jazz Festival, en 1990 (60 min). 500099458
22.00 Daniel Humair all Stars. Concert (55 min). 500058885
22.55 Concert de Madredeus. Concert enregistré au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles en 1995 (90 min). 500927408

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. **20.30** et 21.00, 1.00 World News. **21.30** World Report. **22.00** World News Europe. **22.30** Insight. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **1.30** Moneyline.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. **19.20**, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. **19.39**, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. **19.50**, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. **23.15**, 0.15, 1.15 No Comment. **23.45** Artissimo. **0.45** Visa. **1.45** Art Collection.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. **20.13** et 20.45 Le 18-21. **20.30** et 22.30 Le Grand Journal. **21.10** et 22.12 Le Journal du Monde. **21.17** et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. **21.26** Cinéma. **21.42** Talk culturel.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

SAMEDI 9 AOÛT

TF 1

15.55 21, Jump Street. Série. Piquet de grève.
16.55 Hercule. Série. Le prince Hercule.
17.45 Les Vacances de l'amour. Série.
18.40 Ali Baba. Jeu.
19.10 Animo-Gag.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.25 Spécial F1. Magazine.

20.45

VOUS NE RÊVEZ PAS

Divertissement présenté par Nagui. Spécial vacances (120 min). 724098

22.45

HOLLYWOOD NIGHT

Désir mortel. Téléfilm ○ de Charles Correll, avec Jack Scalia, Kathryn Harrold (105 min). 9885625

Un agent de sécurité qui assure la protection d'un riche homme d'affaires succombe rapidement aux charmes de la femme de son employeur.

0.30 Formule F1. Grand Prix de Hongrie.
1.05 et 2.10, 3.15, 4.25 **TF 1 nuit.**

1.20 Très chasse. Documentaire. **2.25** Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Feuilleton [6/6]. **3.25** Ernest Leardée ou le roman de la biguine. Documentaire. **4.35** et 5.15 Histoires naturelles. **5.05** Musique (10 min).

France 2

15.45 Le Renard. Série.
16.50 et 19.25 Athlétisme. En direct d'Athènes. Championnats du monde (154 min). 15969880
19.24 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, L'Image du jour, A Cheval !, Météo.

20.50

▶ FORT BOYARD

Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Invités : Philippe Candeloro, Sarah Abitbol, Gwendal Peizerat, Stéphane Bernadis, Laetitia Hubert, Jacques Dechoux (110 min). 932828

22.40

LES ENFANTS DE CHŒUR

Pièce de théâtre de Louis-Michel Colla, avec Serge Dupire, Ann-Gisel Glass. Enregistrée à la Gaîté-Montparnasse, mise en scène de Franck de Lapersonne (85 min). 8361967

0.05 Journal, Météo.
0.15 Vive l'amour. Pièce de théâtre de Bruno Druart.

1.15 Musiques de l'été. Magazine. Symphonie nº 31 de Mozart ; Capriccio de R. Strauss. **2.00** Ingres. Documentaire. **2.50** Le Louvre imaginaire. Documentaire. **3.40** Mission Eureka. Série. **4.35** L'Ile aux ours. **4.45** La Maison des sans-abri. Documentaire (75 min).

France 3

17.50 Sur un air d'accordéon. Magazine.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
19.52 Météo.
20.20 Fa si la chanter. Jeu.
20.45 Tout le sport.

20.55

L'HISTOIRE DU SAMEDI

Mort d'un gardien de la paix. Téléfilm de Josée Dayan, avec Claude Rich (105 min). 3546996

Quatre truands spécialisés dans le vol de fourrures sont recherchés par un couple de policiers peu ordinaires.

22.40 Journal, Météo.

23.00

RENCONTRE MUSICALE EN CORSE

Présenté par Alain Duault. Le violoncelle et les mouflons (55 min). 17441

23.55 Cap'tain Café. Magazine présenté par Jean-Louis Foulquier. Invités : Marc Lavoine, Princess Erika, Indochine, Wes, Lunatic (65 min). 8280731

La Cinquième

16.30 Maria Vandamme [4/4]. **17.55** Les Grandes Biographies. La reine mère, une femme dans son siècle. **18.55** Le Journal du temps.

Arte

19.00 French & Saunders. Série.
19.30 Histoire parallèle. Magazine.
20.15 Le Dessous des cartes.
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AVENTURE HUMAINE : LA LÉGENDE DES SCIENCES

Documentaire de Robert Pansard-Besson et Michel Serres. [9/12] Brûler (Le couple et le feu) (1996, 55 min). 4311625

La révolution industrielle, depuis l'invention de la machine à vapeur jusqu'à l'élaboration de la thermodynamique.

21.40

LE PHARE

Téléfilm [2/3] de Pieter Verhoeff, avec Hans Heerschop, Jaron de Paauw (1994, 60 min). 8954422

22.40 Metropolis. Magazine. Polygram F.E. : Un studio européen à Hollywood ; La Fenice ; L'actualité culturelle en Europe ; Cybertalk (60 min). 4916286
23.40 ▶ Jazz Collection : Gil Evans. L'architecte des sons, documentaire de Serge Trottier (1997, 55 min). 144880
0.35 ▶ Simon Tanner. Téléfilm de Joël Jouanneau, avec Philippe Demarle (1993, 95 min). 5247045

Un jeune homme de vingt ans va perdre peu à peu ses illusions et accepter son destin.

2.10 Cartoon Factory (rediff., 30 min).

M 6

17.20 Les Champions. Série.
18.15 Extralarge. Série. La course aux diamants.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Fan de, best of. Une journée avec les Worlds Apart.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Les Samedis fantastiques. Magazine.

20.45

BURNING ZONE : MENACE IMMINENTE

Série (110 min). 220642

Elégie d'un rêve. *Une encre de tatouage dévore la peau de ses victimes.* **Les appâts.** *Un groupe para-militaire cherche à posséder des armes chimiques en provenance du Koweït..*

22.35

AU NOM DES MIENS

Téléfilm de Geoffrey Sax, avec Dennis Waterman, Sir Derek Jacobi (110 min). 7927915

Après avoir perdu sa femme et son fils dans un attentat perpétré par l'IRA, un homme est contacté par la police britannique. Sa ressemblance physique avec un terroriste, mort dans un accident de voiture va faire de cet ancien habitant de Belfast un espion redoutable...

0.25 Un flic dans la mafia. Série.
1.10 La Nuit des clips (435 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 20.35

17.45 VTT. Le Tour VTT (8e étape).
18.10 Les Superstars du catch.
19.00 Décode pas Bunny.
19.35 Superman. Dessin animé.
19.55 Flash d'information.
20.05 Les Muppets. Invité : Pierce Brosnan.

20.35

MACHINATIONS

Téléfilm de Derek Westervelt, avec James McCaffrey, Polly Draper (90 min). 704557

22.05 Billard artistique. Trophée Canal + 97 à Saint-Cloud.
22.55 Flash d'information.

23.00

DUO MORTEL

Film de Damian Harris, avec Ellen Barkin, Laurence Fishburne (1994, 104 min). 7381793

0.45 Jefferson à Paris ■ Film de James Ivory (1994, v.o., 135 min). 11805652
3.00 Elle s'appelait Françoise. Documentaire (65 min). 9285519
4.05 Comment je me suis disputé... ■ ■ Film d'Arnaud Desplechin (1996, ♦, 174 min). 23818497

Radio

France-Culture

21.30 Fiction : Avignon 97. Paroles de l'image-Micro Zoom. Radiodrames enregistrés au Festival d'Avignon, au musée Calvet ; Vésale, de Patrick Roegiers.
22.35 Ravel - Gershwin. Journal d'une rencontre [3/5].

0.05 La Roulotte. Cinq déclinaisons du mot révolte. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Festival de La Roque-d'Anthéron. 17e festival international de piano. Nuits du piano. Concert donné en direct du parc du château de Florans. Hüseyin Sermet, piano. Prélude, choral et fugue, de Franck ; Œuvres d'Alkan : Prélude op. 31 (1re et 2e suites) ; Trois fantaisies op. 41 ; Etudes dans les tons majeurs op. 35 : Allegro barbaro. Georges Pludermacher, piano. Sonate pour piano en si mineur, de Liszt, Georges Pludermacher, piano. Marc-André Hamelin, piano. Œuvres de Alkan : Le Festin d'Esope, étude pour piano op. 39 ; Concerto pour violon solo.

0.00 Musique pluriel. La jeune composition (2e partie). Œuvres de Campo, Krawezyk, Dayer, Bolens, etc. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Itzhak Perlman. Duo concertante, de Spohr ; Triple concerto op. 56, de Beethoven ; Sonate nº 2, de Brahms ; Concerto nº 1, de Bruch ; Œuvres de Wieniawski : Polonaise de concert ; Légende.

22.35 Da Capo. Œuvres de Wagner, R. Strauss, Strauss fils, Weiner, Gershwin. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

19.30 Journal (RTBF).
20.00 Ces beaux messieurs de Bois-Doré. Téléfilm [2/5] de Bernard Borderie (90 min). 14426183
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Etonnant et drôle. (France 2 du 19-4-97).
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR).

Planète

20.35 Danseurs de claquettes à Harlem.
21.35 Trafic d'animaux. [1/6]. Les singes.
22.00 Des choix pour demain. [4/4]. L'esprit tribal.
22.50 Aime-moi, je t'aimerai.
23.50 Rencontres avec les baleines du Saint-Laurent.
0.40 Les Casse-cou (55 min).

Histoire

20.00 Jean-Roch Coignet. Feuilleton [2/7].
21.00 Le Magazine de l'Histoire. Magazine.
22.00 Thibaud ou les Croisades. Feuilleton [9 et 10/26].
23.00 Zapata mort ou vif ; Le Plus Grand Ripou d'Amérique (120 min).

Paris Première

20.00 Golf en capitale.
20.30 Roller Indoor de Bercy.
22.30 Calvin Russell. Concert enregistré aux Séquentielles de Lyon en 1995 (70 min). 92243118
23.40 Le JTS des festivals.
0.05 Vedettes en coulisses : Alain Barrière. De Claude Vernick (60 min).

France Supervision

19.15 Didjeridou, musiques du monde. Marcel Azzola.
20.45 Music From the Signet : Scottish Ensemble. Concert (30 min). 29557070
21.15 Music From the Crathes. Concert (20 min). 49355002
21.35 Cap'tain Café. Kent et les Innocents.
22.25 Ecouter, voir. Magazine.
22.55 Sortie de nuit. Magazine.
23.30 Festival interceltique 1996 : Edith Butler. Concert (95 min). 91958731

Téva

20.30 Téva interview. Invité : Philippe Broussard.
20.55 Flamingo Road.
22.30 Flamingo Road.
0.00 Cités et Merveilles. Dakar (50 min).

Ciné Cinéfil

20.50 Le Club. Magazine. Invitée : Brigitte Fossey.
22.10 Hollywood : L'Age d'or.
23.00 One Night With You ■ Film de Terence Young (1948, N., v.o., 90 min). 3352712
0.30 Les Grandes Espérances (Great Expectations) ■ ■ Film de David Lean (1946, N., v.o., 115 min). 89171584

Ciné Cinémas

20.00 Hollywood 26.
20.30 Le Diable au corps. Téléfilm de Gérard Vergez, avec Jean-Michel Portal (90 min). 7146267
22.00 Making of : Independance Day.
22.30 Sneak Preview : Gambling in Las Vegas.
23.00 Petit papa baston Film de Terence Hill (1994, 105 min). 59548809

Festival

19.50 Les Secrets de la mer Rouge. Feuilleton [9/13].
20.30 Un privé au soleil. Edition spéciale.
22.05 Strip-tease. Téléfilm de Michel Mitrani, avec Patricia Millardet (55 min). 60114731
23.00 Le Renard. Mal branché (60 min).

Série Club

19.55 Highlander. Prise de conscience.
20.45 Banacek. Sans issue.
22.00 Loïs et Clark. Le globe de Krypton.
22.45 Section contre-enquête.
23.35 Mission impossible. L'agitateur.
0.25 Panique aux Caraïbes (50 min).

Canal Jimmy

20.30 Sinatra.
21.15 Spin City. Coup de chaleur.
21.40 Automobiles : Minivan.
22.30 Chroniques du Pacifique.
22.35 The Allman Brothers. Concert (60 min). 88894441
23.35 T'as pas une idée ? Magazine. Invité : Dave.
0.35 Seinfeld. La conversion (v.o.).

Disney Channel

20.10 Planète Disney.
21.10 Super Baloo.
21.35 Animalement vôtre.
22.00 Pas de répit sur la planète Terre.
22.45 Sinbad.
23.10 La Courte échelle.
23.35 J'aime pas qu'on m'aime. Téléfilm de Stéphane Kurc (85 min). 6782809

Eurosport

17.00 Athlétisme. En direct d'Athènes (Grèce). Championnats du monde (195 min). 33567286
20.15 Tennis. En direct Tournoi messieurs de Cincinnati (Ohio, 105 min). 860880
22.00 Boxe. Poids lourds-légers. Markus Beyer (All.) - Isidore Janvier (All.) ; Sven Ottke (All.) - Jason Hart (GB), à Cologne (Allemagne).
22.30 Athlétisme.
0.00 Voitures de tourisme. Championnat allemand de Super Tourisme : essais (30 min).

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Rough Guide : Rajasthan.
23.25 Chronique Meunier.
23.30 Aux 4 coins du monde : Suisse (60 min).

Muzzik

20.35 Igor Stravinsky : Symphonie de psaumes. Concert (25 min). 500287809
21.00 L'Incomparable Diaghilev. De Boris Galanter et Tatiana Livanova.
21.55 Histoire d'opéra. Otello.
22.50 Otello. Opéra en quatre actes de Verdi (140 min). 508326064

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. **20.30** Computer Connection. **21.00** Moneyweek. **21.30** Science and Technology. **22.30** Best of Insight. **23.00** Early Prime. **23.30** World Sport. **0.00** World View. **0.30** Diplomatic Licence. **1.00** Pinnacle. **1.30** Travel Guide.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click. **20.15** 90º Est. **20.45**, 23.45, 1.15 No Comment. **21.15** Hi Tech. **21.45**, 23.15 Art Collection. **22.15** Visa. **0.15** Mag. **0.45**, 1.45 Sport.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. **19.30** et 22.30 Le Grand Journal. **19.45** et 0.15 Box Office. **20.15** Nautisme. **20.42** et 0.43 Emploi. **20.56** et 23.56 Découvertes. **21.10** Journal de la semaine. **21.26** et 23.51 Auto. **21.38** Ça s'est passé cette semaine. **21.56** et 0.56 Place au livre. **22.12** L'Événement de la semaine. **22.44** D'une semaine à l'autre. **23.45** Multimédia.

Les films sur les chaînes européennes

TSR

20.31 Rocketeer. Film de Joe Johnston (1991, 107 min). Avec Bill Campbell, Jennifer Connelly, Alan Arkin. *Aventures.*
20.32 Baby Boom. Film de Charles Shyer (1988, 107 min). Avec Diane Keaton, Harold Ramis, Sam Wanamaker. *Comédie.*
20.33 Sauvez Willy. Film de Simon Wincer (1993, 107 min). Avec Jason James Richter, Lori Petty. *Aventures.*

Demain, dans le supplément **TÉLÉVISION-RADIO-MULTIMÉDIA**

- Jean-Paul II aux Journées mondiales de la jeunesse : le pape et les médias.
- L'université d'été de la radio à Arles : le meilleur des ondes.
- Portrait d'internaute : Christine Karman chasse les pédophiles sur le réseau.

Le film de la semaine : « Le Visiteur », de Satyajit Ray.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

23e ÉPISODE

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – Au saloon de Tombstone, la fusillade a été évitée grâce à l'intervention de Wyatt Earp. Alors que Bill Clanton offre une tournée générale et que le shérif vérifie les alibis de la bande à l'heure de l'attaque du convoi, le romancier Campbell retourne au chevet de Blueberry pour recueillir la fin de son histoire.

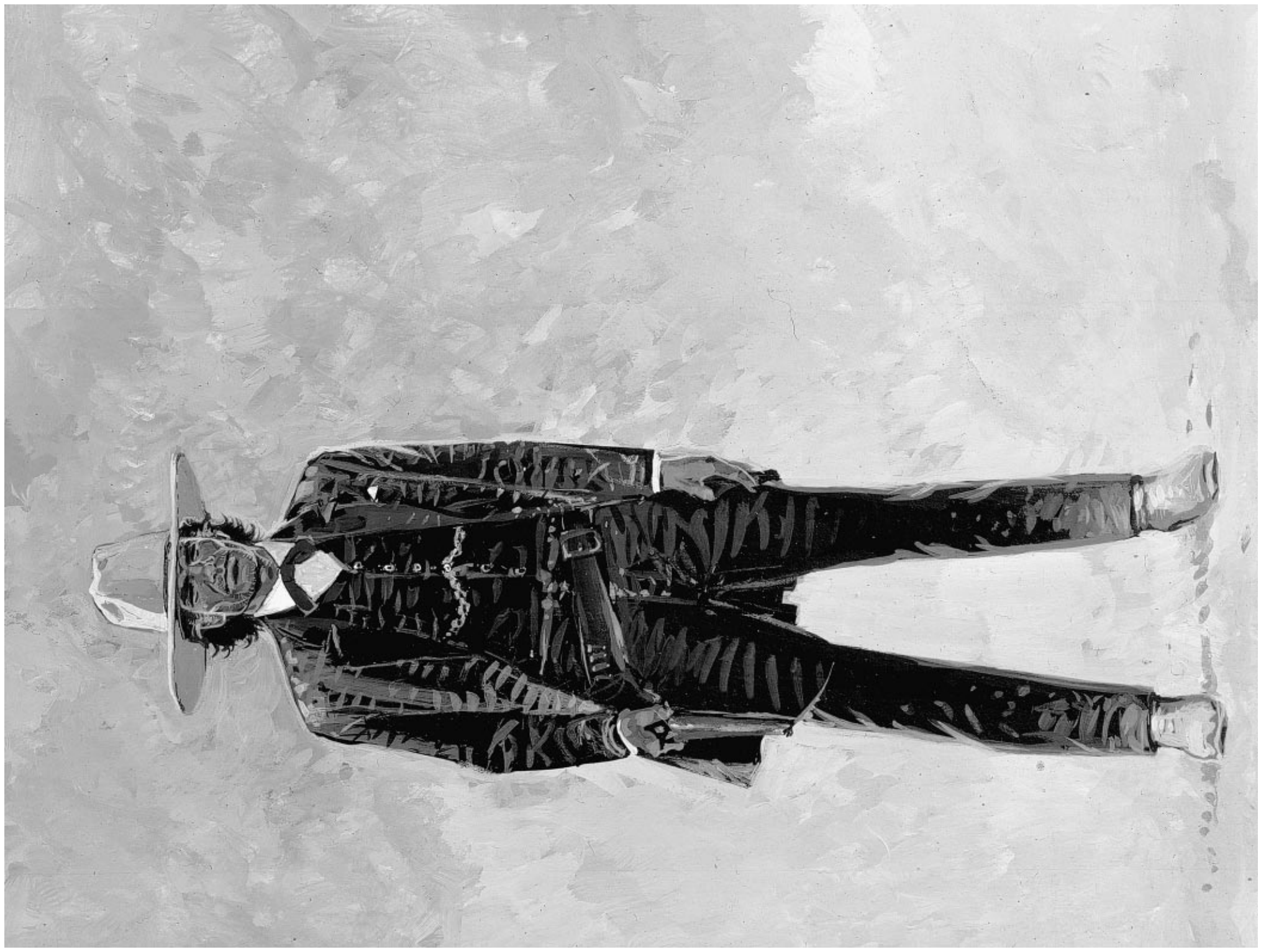

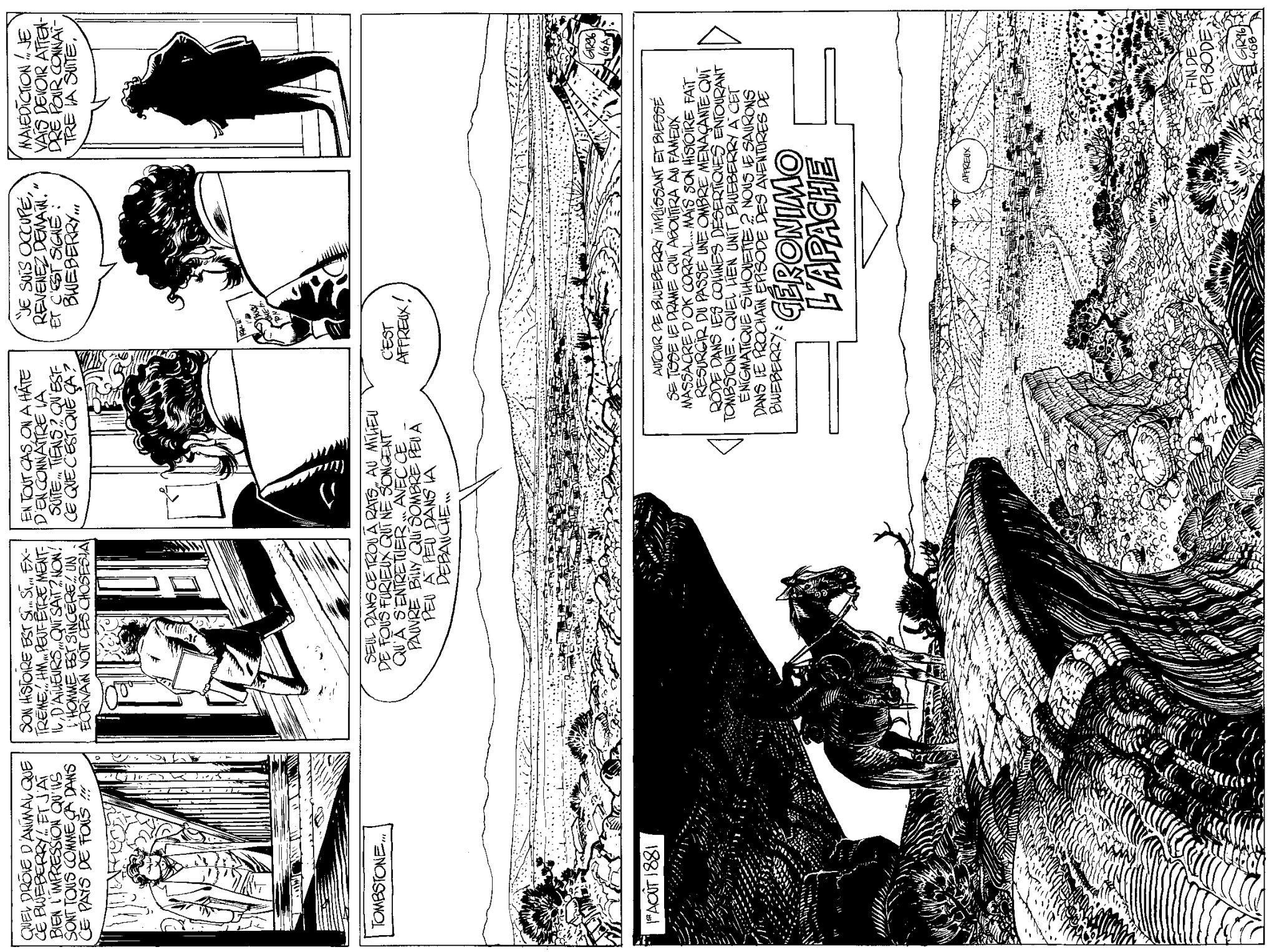

© Dargaud Editeur 1997

Le Monde

SAMEDI 9 AOÛT 1997

La Banque d'Angleterre relève ses taux et la livre baisse

POUR la quatrième fois en l'espace de trois mois, la Banque d'Angleterre a augmenté jeudi 7 août d'un quart de point son unique taux directeur pour le porter à 7 %. Il se situait encore à 6 % au début du mois de mai. Mais, depuis, l'institut d'émission a obtenu du gouvernement travailliste une autonomie de décision en matière de politique monétaire et la création d'un comité de politique monétaire indépendant.

Ce dernier, réuni mercredi et jeudi, se trouvait face à un dilemme. L'économie britannique fait face à un risque de dérapage inflationniste, en raison d'une poursuite de l'envolée de la consommation et, dans le même temps, la compétitivité des entreprises commence à souffrir du niveau élevé de la livre sterling.

Or, les hausses successives de taux décidés par la banque centrale ont eu pour effet de doper la monnaie britannique. La Banque d'Angleterre cherchait donc à la fois à rassurer les milieux industriels et les syndicats – qui ont multiplié les appels en faveur d'une stabilité des taux – et à faire preuve d'une certaine orthodoxie pour éviter la surchauffe. La croissance devrait dépasser cette année les 3,4 %.

OBJECTIFS CONTRADICTOIRES

L'exercice était délicat, mais la Banque d'Angleterre semble être parvenue à atteindre de façon magistrale des objectifs contradictoires. Elle a affirmé jeudi dans un communiqué que la hausse des taux était nécessaire pour atteindre l'objectif d'inflation, de 2,5 % en rythme annuel, et s'est empressée d'ajouter que son taux directeur devrait désormais avoir *« atteint un niveau compatible avec l'objectif d'inflation »*. Les cambistes en ont conclu immédiatement que cette hausse pourrait être la dernière de la série, ce qui a eu pour effet de faire baisser la livre sterling.

Au lieu de continuer à s'apprécier, la devise britannique a au contraire perdu beaucoup de terrain à 10,004 francs vendredi 8 août dans la matinée contre 10,15 francs jeudi matin et 10,30 francs mercredi.

E. L.

Nouvel échec des négociations sur le changement climatique

Les Etats-Unis refusent toujours de limiter leurs émissions de gaz carbonique

LES NÉGOCIATIONS sur les changements climatiques se sont achevées jeudi 7 août à Bonn (Allemagne) sur le même constat de désaccord entre les principales puissances mondiales qui avait fait échouer le sommet de la Terre, fin juin, à New-York. Poussés par la communauté scientifique internationale, tous les pays considèrent pourtant qu'un accord limitant les émissions de gaz responsables de l'effet de serre est vital.

Au cours des décennies à venir, l'augmentation de la température moyenne du globe pourrait provoquer des modifications du climat de la planète (avec une intensification des sécheresses et des inondations) et entraîner de lourdes conséquences économiques. Dans son texte final, le sommet de la Terre de New York avait estimé que la question du changement climatique serait *« un des grands défis auxquels le monde sera confronté le siècle prochain »*. Mais, faute de volonté politique, la négociation traîne en longueur alors qu'il ne reste plus qu'un round de discussions (fin octobre à Bonn) avant la conférence décisive qui doit se tenir à Kyoto, en décembre, où les quelque 150 pays signataires de la convention climatique doivent adopter un protocole de réduction des émissions de gaz.

A New-York comme à Bonn, les Etats-Unis ont maintenu jusqu'au bout leur opposition à tout engagement précis et chiffré sur la limitation des émissions de gaz carbonique (CO_2), opposition affirmée depuis le G-8 de Denver. Le Japon – très attaqué par les ONG pour sa *« frilosité »* – s'est juste dit partisan d'un accord *« réaliste »* pour des limitations dès 2010.

L'OBSTACLE DU TIERS-MONDE

La seule proposition crédible et chiffrée émane de l'Union européenne, mais elle est considérée comme irréaliste par le Japon et les Etats-Unis. Elle vise à réduire de 15 % les émissions de gaz à effet de serre en 2010, par rapport au niveau de 1990.

L'autre obstacle de taille pour aboutir à un accord à Kyoto bute sur le champ d'application du protocole. Selon la convention signée au sommet de la Terre de Rio, seuls les pays industrialisés – qui sont à l'origine des trois quarts des émissions de CO_2 – sont assujettis à des réductions de gaz à effet de serre. Sont donc exclus tous les pays du tiers-monde, y compris les nouveaux grands pollueurs que sont la Chine et l'Inde.

Américains et Japonais estiment donc que le protocole qui sera discuté à Kyoto devrait être global et inclure les pays en développement. Bill Clinton s'est prononcé pour un accord global et a annoncé que les Etats-Unis aideraient financièrement les pays du Sud à maîtriser leurs émissions de gaz. Le président des Etats-Unis estime que tous les pays, développés ou en développement, doivent être partie prenante de l'accord. Ce dont ne veulent pas entendre parler la plupart des pays du Sud, en particulier la Chine, deuxième pollueur mondial derrière les Etats-Unis, et très présente dans les discussions qui se sont déroulées cette semaine à Bonn. – *(AFP.)*

Un accident d'avion fait quatre morts aux Etats-Unis

UN AVION-CARGO de type DC-8 appartenant à la compagnie Fine Air s'est écrasé, jeudi 7 août, dans une zone industrielle à proximité de l'aéroport international de Miami (Floride), tuant le pilote, le copilote, un ingénieur et un agent de sécurité qui se trouvaient à bord. L'accident, qui a également fait des blessés au sol, s'est produit vers 12 h 30 heure locale (16 h 30 GMT), peu après le décollage de l'aéroport de Miami. L'appareil devait se rendre à Saint-Domingue, en République dominicaine. L'appareil a évité de peu une zone beaucoup plus peuplée.

La compagnie de fret Fine Air, basée à Miami, est l'une des plus importantes compagnies desservant cette ville ; elle vole vers 18 pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale et a transporté, en 1996, quelque 180 000 tonnes de marchandises.

L'accident de Miami est le dernier d'une série ouverte le 1er août lorsqu'un avion-cargo américain de la compagnie de courrier rapide Federal Express, avec cinq personnes à bord, s'est écrasé sur la piste de l'aéroport de Newark (New Jersey), ne faisant miraculeusement aucun blessé. Dans la nuit du 5 au 6 août, un Boeing 747 de la Korean Air s'est écrasé sur l'île de Guam (océan Pacifique), faisant 227 morts, selon un dernier bilan officiel.

Cette suite d'accidents menace de relancer le débat qui avait surgi, en mai 1996, après la catastrophe aérienne du ValuJet en Floride (110 morts) et l'explosion du vol TWA 800 au large de New York le 17 juillet 1996 (230 morts). Les observateurs et enquêteurs avaient alors principalement mis l'accent sur le fonctionnement de l'Administration fédérale de l'aviation civile (FAA), agence gouvernementale chargée à la fois de la promotion et de la régulation (donc de la sécurité des passagers) de l'industrie aéronautique américaine. Le problème, affirment ses critiques, c'est que cette double responsabilité de la FAA ne l'incite pas à demander des améliorations de sécurité qui sont très coûteuses.

0,3 ACCIDENT POUR 1 MILLION DE DÉCOLLAGES

Les performances des transporteurs bon marché, dont l'existence a été rendu possible par la déréglementation du marché du transport aérien dans les années 80, sont également en question. Mais pour William Waldock, directeur adjoint du Centre pour l'éducation sur la sécurité aérienne, basé en Arizona, *« concernant les principaux transporteurs, il n'y a pas eu de détérioration. Les taux d'accidents n'ont pas changé au cours des dix à quinze dernières années »*.

L'Association américaine du transport aérien estime le nombre de vols aux Etats-Unis par an à 8,2 millions, soit 22 000 par jour. Le ratio d'accidents est estimé à environ 0,3 pour un million de décollages. Chaque année, 41 000 personnes meurent sur les routes aux Etats-Unis ; entre 400 et 500 périssent dans des accidents d'avion. – *(AFP.)*

Le second gène de la sclérose tubéreuse de Bourneville vient d'être découvert

LES ASSOCIATIONS de lutte contre la « sclérose tubéreuse de Bourneville » ont annoncé simultanément à Londres et à Bethesda, jeudi 7 août, la découverte par une équipe internationale du second gène impliqué dans cette maladie héréditaire complexe aux conséquences parfois gravissimes. Cette découverte fait l'objet dans l'hebdomadaire américain *Science* (daté du 8 août) d'une publication signée par quarante et un chercheurs travaillant dans divers laboratoires néerlandais, britanniques, américains et polonais, dirigés par David Kwiatkowski (Boston, Maryland).

Obtenu au terme d'un travail de plus de dix ans, ce nouveau progrès de la biologie et de la génétique moléculaires ouvre la voie à la mise en œuvre d'un diagnostic prénatal (et à une possible interruption de grossesse) pour une maladie héréditaire dont on ne peut prédire *in utero* quel sera son degré ultérieur de gravité.

La sclérose tubéreuse de Bourneville a été identifiée en 1880 par le spécialiste français dont elle porte depuis le nom. Il s'agit d'une maladie complexe (classée dans le groupe des phacomatoses) transmise de manière héréditaire, touchant les hommes et les femmes, et caractérisée par des anomalies congénitales du développement de l'organisme. On estime qu'elle touche environ un nouveau-né sur 6 000, soit aujourd'hui 40 000 personnes aux Etats-Unis et 2 millions d'individus à travers le monde. Les lésions (malformations ou tumeurs) peuvent toucher de manière plus ou moins sévère tissus et organes, parmi lesquels la peau et les muqueuses (tache et tumeur apparaissant à la puberté), le système nerveux central (manifestation épileptique, retard intellectuel, troubles du comportement), les yeux, les reins, le cœur et les poumons. La publication de l'hebdomadaire *Science* porte sur la découverte du gène TSC1 présent sur le chromosome no 9. Elle résulte d'une longue traque scientifique conduite grâce à la collaboration de centaines de familles concernées dans de nombreux pays. Cette découverte complète celle, en 1993, du premier gène (baptisé TCS2) impliqué dans cette maladie et localisé sur le chromosome no 16. On avait, par la suite, découvert que le TCS2 dirigeait la synthèse d'une protéine anti-oncongène (ou tubérine), molécule directement concernée par l'organisation et la prolifération des cellules de l'organisme. Le TCS1 pourrait, quant à lui, diriger la synthèse d'une protéine (d'ores et déjà baptisée hamartine), de nature et de fonction similaires.

DIAGNOSTIC PRÉNATAL

La publication de *Science* ouvre aujourd'hui la voie à la mise en œuvre rapide, dans les familles à risque, d'un diagnostic prénatal et d'une interruption médicale de grossesse. Mais, à la différence des maladies héréditaires mieux connues (myopathies, hémophilie, mucoviscidose), les médecins et les parents seront ici confrontés à une difficulté de taille. Les nombreuses mutations dont les gènes de cette affection peuvent être le siège (qui renvoient à la très grande variété des manifestations cliniques) font qu'un diagnostic prénatal ne permettra pas, du moins dans un premier temps, de pronostiquer la nature et la gravité des lésions à venir.

« Nous nous gardons bien, pour notre part, de prendre position vis-à-vis de ce diagnostic prénatal ou d'influencer les parents concernés dans un sens ou dans un autre, précisent les responsables de l'Association française sur la sclérose tubéreuse de Bourneville. *Nous espérons qu'une recherche à visée thérapeutique pourra être développée à long terme. »*

Jean-Yves Nau

★ Association française sur la sclérose tubéreuse de Bourneville, 33, rue de Coulmiers, 75014 Paris. Tél. 01-45-42-11-77.

Les arrêtés interdisant aux enfants de circuler seuls la nuit sont suspendus

DEPUIS LA SUSPENSION, lundi 4 août, de l'arrêté municipal de Dreux (Eure-et-Loir) par le Conseil d'Etat, tous les arrêtés municipaux interdisant aux enfants de circuler seuls la nuit ont été suspendus, par ordonnance du Conseil d'Etat pour ceux de Dreux (Eure-et-Loir), Sorgues (Vaucluse) et Aulnay-sous-bois (Seine-Saint-Denis), et par décision des tribunaux administratifs pour ceux de Gien (Loiret), Mérindol (Vaucluse) et Meyreuil (Bouches-du-Rhône).

Ces arrêtés prévoyaient que les forces de l'ordre raccompagnent systématiquement, chez leurs parents ou au commissariat, les enfants de moins de douze ans (moins de treize à Aulnay) trouvés seuls la nuit. Des sursis à exécution avaient été demandés en urgence par les préfets, chaque arrêté mettant selon eux *« en cause l'exercice de libertés publiques ou individuelles »*. Selon un sondage réalisé par l'Association des maires d'Ile-de-France, qui compte en majorité des élus de droite, 83 % des maires interrogés n'envisagent pas de prendre ce type d'arrêté tandis que 79,1 % d'entre eux *« approuvent »* ces mesures.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : Daimler Benz va rappeler 176 000 Mercedes** des classes S, E et C et des coupés SLK et CLK, en raison de défaillances dans le système d'assistance au freinage, a annoncé le constructeur de Stuttgart, jeudi 7 août. Cette opération coûtera 35 millions de marks (près de 120 millions de francs) à la firme. En 1996, le retour d'environ 500 000 voitures lui avait déjà coûté 30 millions de marks.

■ **HÔPITAUX : le maire (RPR) d'Avallon (Yonne),** Yvan Van Haecke, et les membres du conseil d'administration de l'hôpital de la ville ont adressé au préfet de l'Yonne leur démission, à compter du samedi 9 août, pour protester contre la fermeture pour trois mois, par l'agence régionale de l'hospitalisation (ARH) de Bourgogne, *« pour des motifs de sécurité »*, des urgences de médecine et de chirurgie » de l'établissement.

■ **POLLUTION : les baignades et les activités nautiques ont été interdites,** jeudi 7 août, sur les communes du Havre et de Sainte-Adresse (Seine-Maritime), à la suite d'une pollution *« de moyenne importance »* par hydrocarbures. Le port de plaisance du Havre a également été fermé.

■ **INFORMATIQUE : Microsoft s'apprêterait à investir, au titre d'accords de licences, 100 millions de dollars (630 millions de francs), dans Apple,** en plus des 150 millions de dollars prévus pour l'acquisition de 6,5 % du capital du constructeur du Macintosh (*Le Monde* du 8 août), selon le *Wall Street Journal* du 7 août. En contrepartie, Apple s'engagerait à abandonner ses poursuites judiciaires contre Microsoft pour plagiat de son système d'exploitation judiciaires.

■ **SOCIAL : les négociations entre la direction** du groupe mondial de messagerie rapide UPS et le syndicat des salariés des transports ont repris, jeudi 7 août. La veille, 36 présidents de groupes de grande distribution ont demandé à Bill Clinton d'intervenir. Le conflit, qui dure depuis une semaine, reste cependant dans l'impasse.

■ **FOOTBALL : le Paris-Saint-Germain est allé battre Auxerre (3-2),** jeudi 7 août, lors d'un match avancé de la deuxième journée du championnat de France de première division. Lyon, qui se déplaçait à Rennes, a dominé le Stade Rennais (3-0).

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le vendredi 8 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19604,46	+ 0,66	+ 1,26
Honk Kong index	16647,54	– 0,15	+ 23,76

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

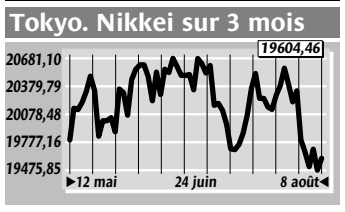

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 08/08	Var. en % 07/08	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	3024,71	– 1,03	+ 30,62
Londres FT 100	5086,50	– 0,01	+ 23,50
Zurich	1963,28	....	+ 48,59
Milan MIB 30	22390	– 0,28	+ 42,64
Francfort Dax 30	4414,35	....	+ 52,81
Bruxelles	14791	– 0,21	+ 39,92
Suisse SBS	2769,91	....	+ 47,82
Madrid Ibex 35	6805,81	– 0,85	+ 32,03
Amsterdam CBS	684,40	....	+ 56,51

Tirage du *Monde* daté mardi vendredi 8 août 1997 : 488 857 exemplaires 1 - 3

Le film « Men in Black » bat les records de sortie en France

LE FILM de science-fiction américain *Men In Black*, de Barry Sonnenfeld (*Le Monde* du 7 août) avec Tommy Lee Jones et Will Smith, a battu tous les records de sortie en France mercredi 6 août avec plus de 342 000 entrées dans 556 salles, selon les estimations publiées jeudi par le distributeur Columbia TriStar France (Sony).

A Paris, le film a attiré 71 502 spectateurs dans 55 salles. Il réussit un meilleur score que *Le Cinquième Elément*, de Luc Besson, lors de sa sortie en mai, qui avait séduit 65 167 spectateurs à Paris et 303 860 en France, ou encore que *Independence Day*, qui avait enregistré les chiffres records de 66 415 billets vendus à Paris et 312 000 dans toute la France, le 2 octobre 1996. *Men In Black,* unanimement salué par la critique, obtient une part de marché de 60 % du total des entrées dans les salles de cinéma ce jour-là.

Men in Black supplante donc le tenant du titre, *Rambo II*, avec Sylvester Stallone, recordman des entrées le premier jour de son exploitation, il y a plus de dix ans. Aux Etats-Unis, le film de Barry Sonnenfeld a déjà dépassé les 200 millions de dollars de recettes (1,25 milliard de francs environ) depuis sa sortie au début de l'été et s'installe dans de nombreux pays en tête des box-offices.
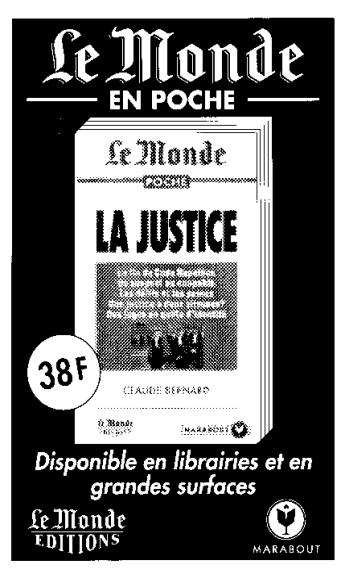
(Lire aussi notre éditorial page 10.)